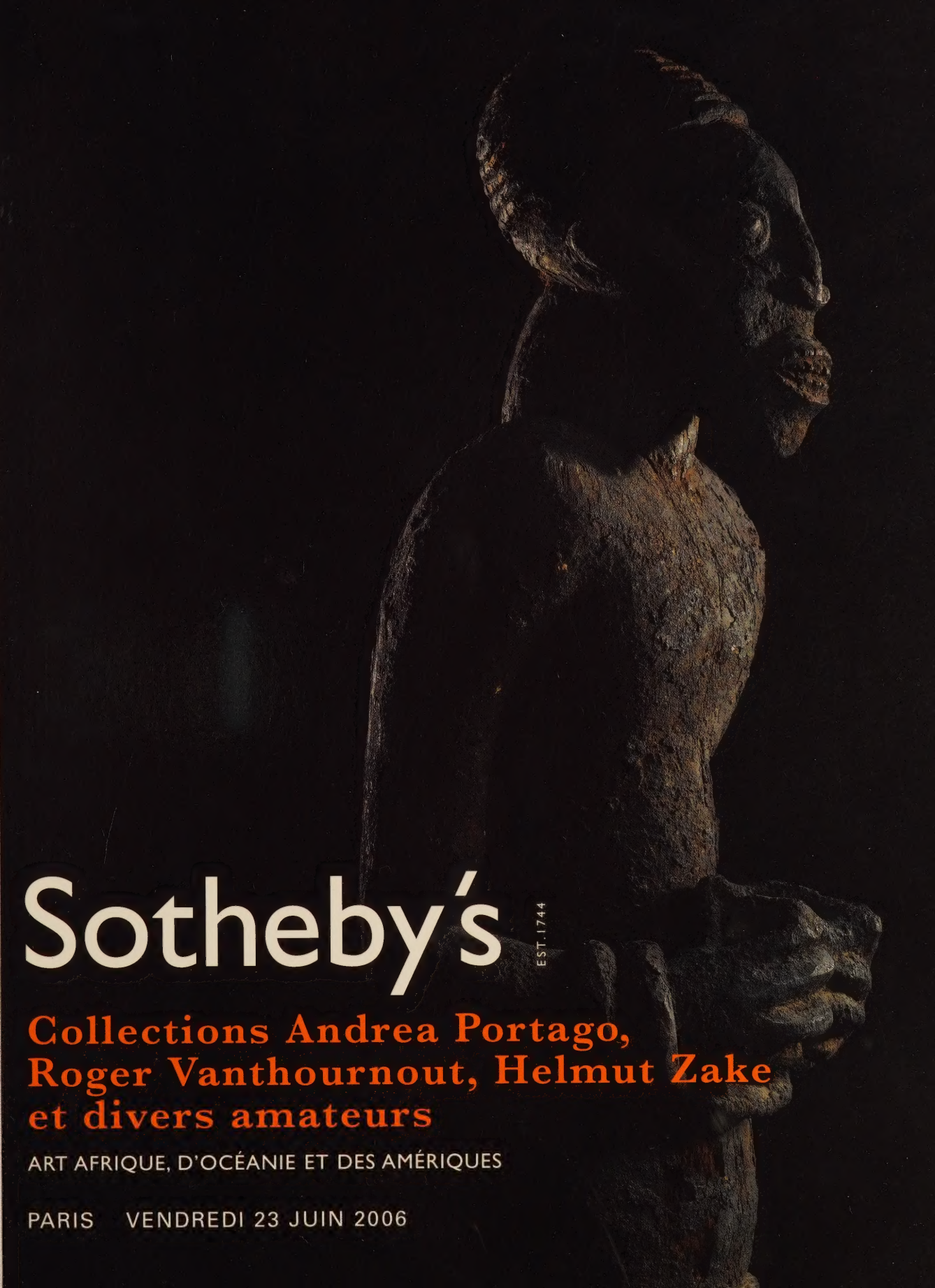

Sotheby's

EST. 1744

Collections Andrea Portago, Roger Vanthournout, Helmut Zake et divers amateurs

ART AFRIQUE, D'OCÉANIE ET DES AMÉRIQUES

PARIS VENDREDI 23 JUIN 2006

Collections Charles Hug, Andrea Portago, Roger Vanthournout, Helmut Zake et Divers Amateurs

ART D'AFRIQUE, D'OCÉANIE ET DES AMÉRIQUES

Paris vendredi 23 juin 2006

RENSEIGNEMENTS SUR LA VENTE

SPÉCIALISTES RESPONSABLES DE LA VENTE

Jean G. Fritts
Worldwide Director
44 (0) 207 294 5116
Fax 44 (0) 207 293 6901
jean.fritts@sothebys.com

Marguerite de Sabran
33 (0)1 53 05 53 35
marguerite.desabran@sothebys.com

Patrick Caput (Consultant)
33 (0)1 53 05 53 15

ADMINISTRATEUR DE LA VENTE

Isabelle Hamon
33 (0)1 53 05 53 15
isabelle.hamon@sothebys.com
Fax 33 (0)1 53 05 52 22

REMERCIEMENTS

Monique Brehier
Sotheby's Bruxelles

Anne-Sophie Bernard

Vanessa Vinh

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Lot 96

ORDRES D'ACHAT

Colette Lenay
33 (0)1 53 05 53 34
Fax 33 (0)1 53 05 52 93/94

Les ordres d'achat concernant ce catalogue devront être accompagnés de la référence PF6005 "HOPI"

ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

Isabella Comba
Bénédicte de Roquefeuil
Kate Aslangul
33 (0)1 53 05 53 48
Fax 33 (0)1 53 05 52 93/94

Les demandes d'enchères téléphoniques doivent nous parvenir 24 heures avant la vente. Ce service est offert pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 1 500 €.

ENCHÈRES DANS LA SALLE

Veronique Saulquin
33 (0)1 53 05 53 90
Fax 33 (0)1 53 05 52 21

PAIEMENT

Paiement des acheteurs
Marie du Vivier
33 (0)1 53 05 53 81
Fax 33 (0)1 53 05 52 11

Paiement des vendeurs
Colette Lenay
33 (0)1 53 05 53 34
Fax 33 (0)1 53 05 52 93/94

TRANSPORT

Brigitte Lequeux
33 (0)1 53 05 53 13
Fax 33 (0)1 53 05 52 09

SERVICE DE PRESSE

Sophie Dufresne
33 (0)1 53 05 53 66
Fax 33 (0)1 53 05 52 08

AU DOS DE LA COUVERTURE

Lot 79

CATALOGUE (2 volumes)

40 € dans nos bureaux
45 € expédié en Europe
50 € expédié dans le reste du monde

ABONNEMENTS AUX CATALOGUES

Brigitte Bassy
33 (0)1 53 05 53 85
Fax 33 (0)1 53 05 52 16

SOTHEBY'S WEB SITE

www.sothebys.com

SOTHEBY'S INSTITUTE OF ART

Information sur les cours
44 20 7462 3232
education@sothebys.com
Fax 44 20 7580 8160

INFORMATIONS GÉNÉRALES GENERAL ENQUIRIES

STANDARD

33 (0)1 53 05 53 05
Fax 33 (0)1 47 42 22 32

NOTE IMPORTANTE IMPORTANT NOTICE

Note d'information à l'attention des acheteurs

Les lots sont offerts à la vente et vendus en conformité avec la loi française et les Conditions Générales de Vente imprimées dans ce catalogue. En plus du prix marteau, les acheteurs paieront sur tout lot une commission d'achat majorée de la TVA au taux applicable.

Pour les lots marqués d'un †, ‡, α ou Ω veuillez vous référer au texte sur la TVA dans les pages d'informations situées à la fin du catalogue.

Pour toute information complémentaire veuillez vous reporter aux pages en fin de catalogue.

Notice to prospective buyers

Each lot of property in the sale is being offered for sale and sold under French law and the Conditions of Sales in the section entitled Conditions of Sale. In addition to the hammer price, buyers shall pay a buyer's premium on each lot with the applicable rate of VAT on the premium.

For all lots marked with a †, ‡, α or Ω please refer to the VAT information pages at the back of the catalogue.

Please see the back of this catalogue for further notices.

Collections Charles Hug, Andrea Portago, Roger Vanthournout, Helmut Zake et Divers Amateurs

ART D'AFRIQUE, D'OCÉANIE ET DES AMÉRIQUES

Paris vendredi 23 juin 2006

VENTE

Galerie Charpentier

76, rue du Faubourg
Saint-Honoré, 75008 Paris

vendredi 23 juin 2006
à 14 h 30

Dirigée par Philipp
Württemberg, Alain Renner et
Stéphanie Denizet,
Agrément du Conseil des
Ventes Volontaires de
meubles aux enchères
publiques n° 2001-002
du 25 octobre 2001

EXPOSITION À NEW YORK

4 - 7 mai 2006

EXPOSITION À BRUXELLES

17 - 18 mai 2006

EXPOSITION À PARIS

EXPOSITION D'UNE
SÉLECTION

jeudi 15 juin
10 h - 18 h

vendredi 16 juin
10 h - 18 h

samedi 17 juin
14 h - 18 h

dimanche 18 juin
14 h - 18 h

EXPOSITION TOTALE
DE LA VENTE

mardi 20 juin
10 h - 18 h

mercredi 21 juin
10 h - 18 h

jeudi 22 juin
10 h - 18 h

SPÉCIALISTES RESPONSABLES DE LA VENTE

JEAN FRITTS

MARGUERITE DE SABRAN

PATRICK CAPUT

ISABELLE HAMON

ART AFRICAIN ET OCÉANIEN

EUROPE

PARIS
Marguerite de Sabran
Isabelle Hamon
Patrick Caput
Consultant
+33 1 53 05 53 15

LONDRES
Jean Fritts
Catherine Elliott
Liaison
+44 20 7293 5116

AMERICA

NEW YORK
Jean Fritts
Heinrich Schweizer
+1 212 894 1312

Art des Amériques
David Roche
Consultant
+1 212 894 1371

AUSTRALIA

MELBOURNE
Art Aborigène
Tim Klingender
+61 2 9362 1000

SOMMAIRE

Collections Charles Hug, Andrea Portago, Roger Vanthournout, Helmut Zake et Divers Amateurs, Lots 58-190 **8**

Bibliographie **169**

Estimations et Conversions **174**

Sotheby's France **182**

Calendrier des ventes **183**

Bulletin d'abonnement aux catalogues **184**

Informations importantes destinées aux acheteurs **185**

Information to Buyers **188**

Conditions Générales de Vente **191**

Conditions of Sale **195**

Directory of International Offices **200**

Formulaire d'ordre d'achat **203**

Avis aux enchérisseurs **204**

Absentee Bid Form **205**

Guide to Absentee Bidding **206**

Sotheby's Board of Directors

AVERTISSEMENT

Pour les noms des peuples, nous nous sommes efforcés de suivre certaines règles de la transcription internationale (d'inspiration anglaise), en particulier en remplaçant le son *ou* français par le *u*, ex. Sénufo et non Sénoufo, Baulé plutôt que Baoulé.

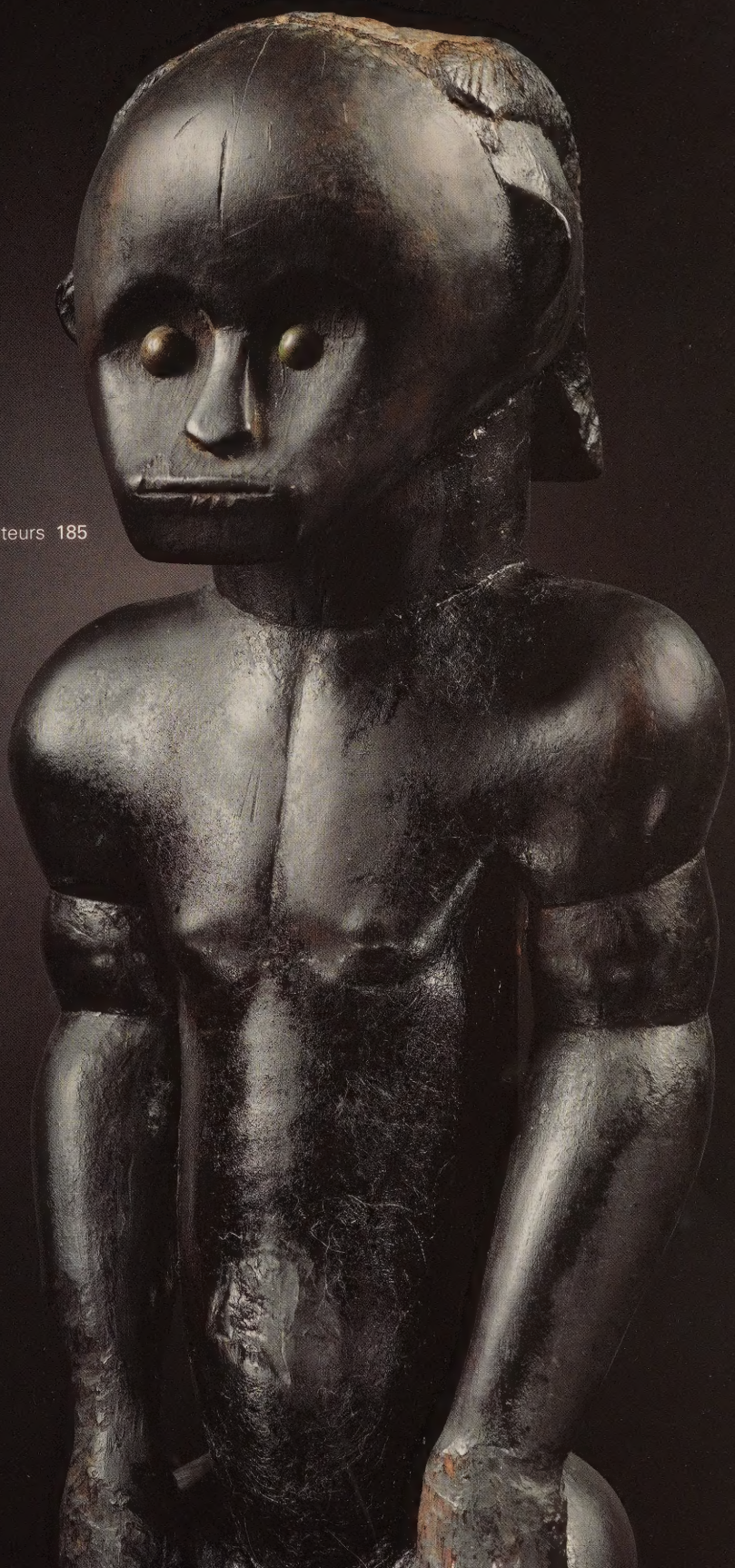

THE METROPOLITAN MUSEUM OF ART
T. J. WATSON LIBRARY
NEW YORK
119.5
S072
06-P3695

Collections Charles Hug, Andrea Portago, Roger Vanthournout, Helmut Zake et Divers Amateurs

ART D'AFRIQUE, D'OCÉANIE ET DES AMÉRIQUES

Paris vendredi 23 juin 2006

14 h 30 Lots 58–190

Océanie

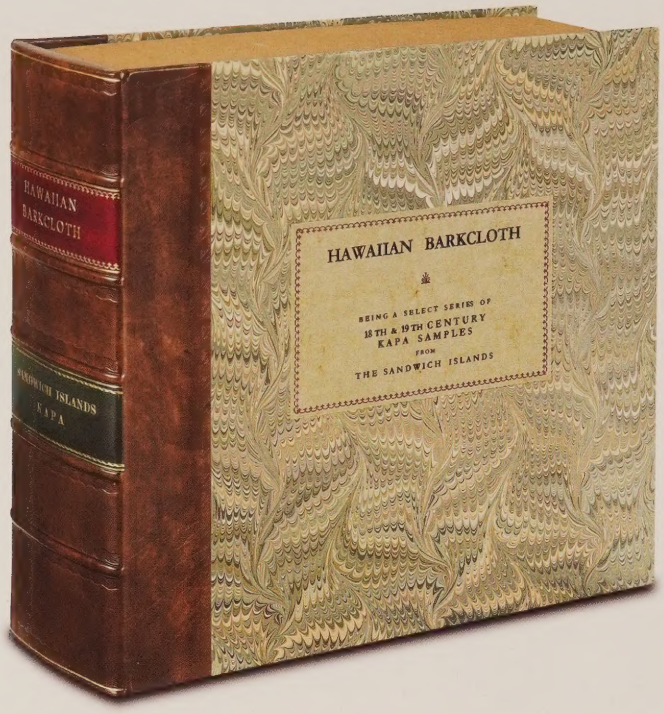

58

58 RARE ALBUM CONTENANT 113 ÉCHANTILLONS D'ÉTOFFES EN ÉCORCE Bbattue *TAPA / KAPA*, PROVENANT DES ÎLES SANDWICH, HAWAÏ, DATANT DES XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES

Ce rare ensemble d'échantillons, incluant différents types d'écorces, d'épaisseurs, de teintes et de motifs, témoigne de la très belle variété d'étoffes en écorce battue produites dans les îles Sandwich aux XVIII^e et XIX^e siècles. Chaque échantillon est individuellement présenté dans une chemise permettant une conservation et une vision optimales, l'ensemble réuni dans une boîte offrant l'allure d'un livre relié.
53 échantillons environ long. 28 cm; larg. 20 cm ; 60 échantillons long. 5 cm; larg. 5 cm; 53 samples of about 10 in by 8 in ; 60 samples of 2 in by 2 in

PROVENANCE
Ces échantillons proviennent d'étoffes collectées sur les îles Sandwich, conservées dans l'une des plus importantes collections privées de *kapa* hawaïens. Trois autres albums comparables ont été réalisés. Celui-ci constitue le dernier à être vendu.

L'étoffe désignée sous le nom - diffusé au début du XIX^e siècle par les baleiniers anglais, français et américains - de *tapa*, est confectionnée à partir du liber, partie interne de l'écorce de certains arbres. Le liber est plongé dans l'eau puis longuement battu avec un petit battoir gravé en bas relief, afin d'en écraser et d'en libérer la fibre.

Dans les îles hawaïennes, ces étoffes - appelées *kapa* - servaient à confectionner les trois types de vêtements traditionnels : le *malo* (pagne), le *pa'u* (jupes portées par les femmes) et le *kihei* (châle) (*cf.* Kooijman, 1988 : 24).

Les échantillons réunis dans cet album témoignent de l'extraordinaire variété de *kapa* réalisés dans les îles Sandwich depuis le XVIII^e siècle, fondée sur :
- l'essence des arbres, avec notamment le mûrier de Chine (*brussonetia papyrifera, wauke*), produisant les étoffes les plus recherchées - pour leur douceur et leur clarté -, l'arbre à pain (*artocarpus, uru*) et diverses espèces sauvages locales, comme le *pipturus* (*mamaki*), plus sombre.
- l'épaisseur de l'étoffe et les empreintes laissées par le battoir, gravé de motifs aux dessins et à la finesse variés.
- la teinte obtenue par les pigments végétaux locaux - bruns, rouges, jaunes, gris, roses et bleus - utilisés pour les fonds et les motifs.
- enfin les décorations réalisées soit lors du battage, par superposition d'une couche vierge et d'une couche colorée ou par insertion de pigments, soit après séchage, à main levée ou au pochoir.

A rare album containing 113 samples of bark cloth, tapa/kapa, *from the Sandwich Islands, now Hawaii, dating to the 18th and 19th centuries*

‡ 7 000-8 000 €
8 700-10 000 US$

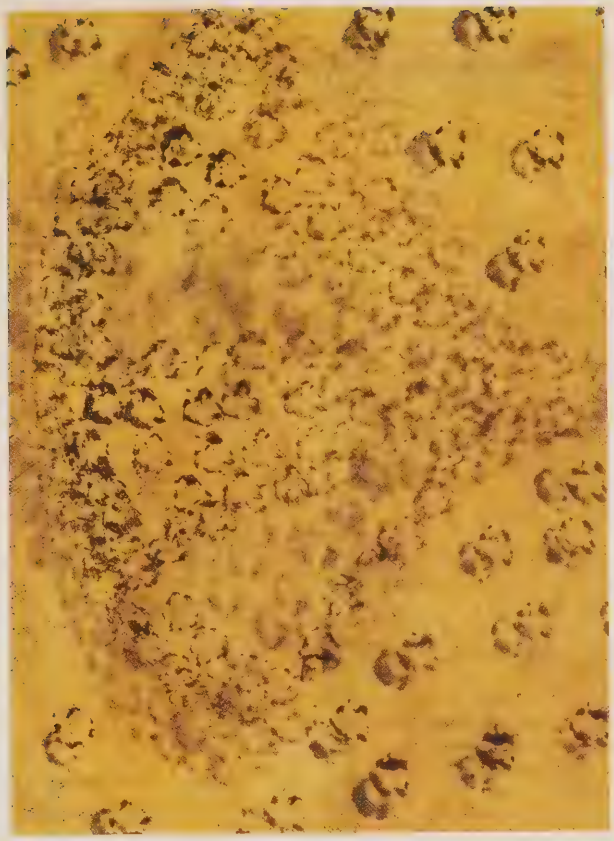

58

58

58

58

59

60

59 BEAU CASSE-TÊTE, ÎLES TROBRIAND, AIRE MASSIM, NOUVELLE-GUINÉE

pulata, monoxyle, aux lignes épurées : pommeau aux courbes tendues, poignée s'évasant pour former la garde, palette à l'extrémité rectiligne bordée d'une rangée de trous. Il est orné sur les deux faces d'un superbe décor finement gravé de motifs curvilignes au dessin régulier, les creux blanchis à la chaux.
long. 92,5 cm; 36 ½ in

Beran (1980) distingue six types de casse-têtes d'origine Massim. Celui-ci se rattache au premier d'entre eux, caractérisé par son matériau - bois d'ébène - et son extrémité carrée bordée d'une rangée de trous. Il se distingue par sa belle dimension, par sa régularité et la très grande qualité de son décor gravé.

cf. Beran (1980: n°97) pour un casse-tête comparable. Un autre exemple très proche, provenant d'Emile Bouchard, fait aujourd'hui partie de la collection Jolika constituée par Marcia et John Friede, conservée au de Young Museum, San Francisco (2005: n° 405).

A fine Trobriand Islands club, Massim area, Papua New Guinea

2 500-3 500 €
3 100-4 350 US$

60 DEUX PIPES EN BAMBOU, DÉTROIT DE TORRES, NOUVELLE GUINÉE, MILIEU DU XIXÈME SIÈCLE

Les deux pipes sont de conception identique : réalisées à partir d'un large segment de bambou, une extrémité obturée, l'autre ouverte, un petit trou percé dans la longueur pour y ficher la coupe à tabac. Chacune est ornée d'un décor complexe fait de dessins géométriques finement incisés et pyrogravés, parmi lesquels figure le motif de chevrons caractéristique. Très belle patine d'usage, beige.
(2)

haut. 98 cm, 77 cm; 38 ½ in, 30 ½ in

PROVENANCE
Collectées par le révérend Edwin Bentley Savage, de la London Missionary Society, 1885

Les œuvres de la région du détroit de Torres collectées avant l'expédition de Hadden en 1898 sont rares. Les pipes présentées ici se distinguent également par la très belle qualité de leur décor incisé et pyrogravé.

cf. Phelps (1975: n° 1045) pour un pipe comparable dans la collection James Hooper, collectée avant 1876.

Dans la région du détroit de Torres, fumer le tabac a toujours été - bien avant l'arrivée des Européens - un acte social important. Le tabac, servant également d'unité monétaire, était fumé lors de réunions rituelles et cérémonielles, à l'aide d'une pipe en bambou du type présenté ici, nommé *sokop marep* ou *sukuba morap.*

Le révérend Edwin Bentley Savage, œuvrant pour la London Missionary Society, demeura sur l'île Murray, dans le détroit de Torres, de septembre 1885 à 1891. Plusieurs œuvres collectées par Savage lors de sa mission dans la région du détroit de Torres ont été acquises par le Lieutenant Général Pitt Rivers et exposées dans le musée que ce dernier ouvrit à Farnham à la fin des années 1890.

Two Torres Strait bamboo pipes, Papua New Guinea, mid 19th century

3 000-5 000 €
3 750-6 200 US$

BELLE MASSUE DE GUERRE, KANAK, NOUVELLE-CALÉDONIE, MILIEU DU XIX^{ÈME} SIÈCLE

dite "à tête d'oiseau", caractérisée par le traitement - rare - de la tête : petite, les courbes tendues, le bec relevé, la crête large et enveloppante descendant sur la nuque, marquée par la conjugaison des arêtes vives et des plans incurvés, les yeux ronds au modelé doux. Le cylindre du manche s'épaissit légèrement dans sa partie inférieure pour former la poignée. Superbe patine d'usage, nuancée, brun rouge. Au sommet du manche, une ancienne étiquette de collectionneur, patinée par le temps, porte la mention manuscrite : "Friendly Islands".
haut. 68 cm; 26 ¾ in

PROVENANCE
Collectée par Philip Carteret (1733-1796) ou par son petit-fils, revenu de Sydney en 1904 Transmise par descendance au propriétaire actuel

Provenant de la Collection Malet de Carteret, Manoir de St Ouen, Jersey

A fine New Caledonian club, mid 19th century

‡ **5 000-7 000 €**
6 200-8 700 US$

61

62

62 BEAU COLLIER EN DENTS DE CACHALOT, ÎLES FIDJI, POLYNÉSIE

wasekaseka, composé de vingt-neuf dents aux pointes recourbées vers l'avant, de très belles dimensions, taillées dans de l'ivoire de cachalot et disposées de manière traditionnelle dans un ordre de taille décroissant, du centre vers les côtés. L'extrémité supérieure est percée transversalement de trous de suspension, les dents étant associées par une ligature en fibres végétales très finement tressées, doublée à l'arrière de bandelettes de tissu teintes en rouge. Très belle patine nuancée, miel.
long. de la plus grande dent : 14 cm; longer tooth : 5 ½ in

PROVENANCE
Ancienne collection Eden Minns, Londres
Transmis par descendance au propriétaire actuel

Ce collier *wasekaseka* se distingue par la grande dimension de ses dents en ivoire de cachalot, son excellent état de conservation et la belle teinte nuancée de l'ivoire.

En 1880, l'écrivain victorien Constance Gordon-Cumming décrivait « des dents de cachalot, enfilées sous la forme d'un grand collier et portées comme une collerette, les pointes retournées vers l'extérieur». Le port de cet ornement était réservé aux dignitaires qui l'arboraient durant les festivités (*in* Wolf 1980 : n.p.).

Selon Phelps, ces colliers sont le plus souvent antérieurs à 1850, époque où « les artisans de Fidji trouvaient facilement de l'ivoire de cachalot» (Phelps, 1975 : 179).

cf. Phelps (1976: 195, figure 817) pour un collier de qualité comparable dans la collection James Hooper, collecté en 1840.

A fine whaletooth necklace, Fiji Islands, Polynesia

5 000-8 000 €
6 200-10 000 US$

RARE ET BELLE PALETTE DE DANSE, ÎLES TROBRIAND, AIRE MASSIM, NOUVELLE-GUINÉE, MILIEU DU XIX^{ÈME} SIÈCLE

Cette palette de danse *kaidiba* se compose de manière classique de deux éléments identiques sculptés en deux dimensions, disposés en sens opposé et reliés par une poignée. Chacun évoque les formes combinées d'une proue de pirogue et d'oiseaux stylisés. Sur les deux faces, le décor champlevé et partiellement ajouré est dominé par les formes curvilignes caractéristiques, au dessin parfaitement régulier et très finement sculpté. Bois clair blanchi à la chaux et rehaussé de pigments noirs et ocre rouge; belle patine d'usage sur la poignée. Cette dernière porte une ancienne étiquette mentionnant : "Coll. James Feilden, 1890's".
haut. 66 cm; 26 in

PROVENANCE
Collectée par le voyageur anglais James Feilden dans les années 1890

Les palettes de danse *kaidiba* illustrent deux motifs iconographiques primordiaux de l'art Massim : la proue de pirogue et les têtes d'oiseaux stylisées. Ces palettes étaient utilisées dans les danses des cérémonies liées à la plantation et à la récolte des tubercules d'ignames.

cf. Kaeppler (1993: figure 240), pour une autre palette de danse très proche, collectée en 1885 et conservée au Rautenstrauch-Joest Museum für Völkerkunde, Cologne.

A fine and rare Trobriand Islands dance paddle, Massim area, Papua New Guinea, mid 19th century

7 000-10 000 €
8 700-12 400 US$

63

64 ANCIENNE PLANCHE D'ANCÊTRE, GOLFE DE PAPOUASIE, NOUVELLE-GUINÉE, MILIEU DU XIXÈME SIÈCLE

Cette planche votive *hohao* de très belles proportions, légèrement concave, prolongée dans sa partie inférieure par une large poignée rectangulaire, présente une face entièrement ornée de motifs champlevés. Au centre figure un personnage hautement stylisé - les traits structurés par l'arête nasale sculptée en haut relief, les yeux signifiés par des cercles concentriques, la bouche entrouverte aux commissures relevées, la face et les membres se déployant selon des motifs curvilignes caractéristiques. Le sommet et les côtés sont percés de larges trous, l'un ayant conservé son attache en fibres végétales. Bois blanchi à la chaux, rehaussé de noir et de pigments ocres.
haut. 92 cm; 36 ⅓ in

PROVENANCE
Collectée par le voyageur anglais James Feilden dans les années 1890

Cette planche d'ancêtre *hohao* se distingue par ses très belles proportions, par la qualité de son décor sculpté aux motifs curvilignes déployés, asymétriques, par la rare représentation d'un oiseau casoar inclus dans les motifs en chevons et par son ancienneté.

Plusieurs types de planches votives réalisées par les populations du Golfe de Papouasie ont été identifiés. Celle-ci est très vraisemblablement d'origine Elema, peuple vivant dans la partie orientale du Golfe de Papouasie. Ces planches d'ancêtre, désignées sous le terme de *hohao*, étaient conservées dans la Maison des Hommes, *eravo*. Elles étaient consultées dans les moments difficiles, leurs esprits ayant le pouvoir de transmettre leur force aux guerriers.

cf. Force et Force (1971: 327) pour une planche stylistiquement proche, conservée dans la Collection Fuller (276052).

A Papuan Gulf ancestral spirit board, Papua New Guinea, mid 19th century

7 000-10 000 €
8 700-12 400 US$

65

65 MASQUE, TOLAÏ, ARCHIPEL BISMARCK, NOUVELLE-BRETAGNE

Ce masque facial présente un visage humain marqué par la puissance de ses traits : face convexe, front ample dont la forme se prolonge dans la ligne étirée et cintrée du nez, ce dernier paré de deux ornements en perles de verre bleues et serti de griffes animales pointées vers le haut, yeux grands ouverts au contour détouré et aux pupilles dessinées, bouche entrouverte prolongée par un menton prognathe ceint d'une barbe en fibres végétales. Bois léger, blanchi à la chaux et rehaussé de pigments bleus sur les pupilles et le front, et ocre jaune sur la bouche. Le dos porte son numéro d'inventaire dans la collection Geisler : G-189.
haut. 32 cm; 12 ½ in

PROVENANCE
Collecté avant 1914
Ancienne collection Helmut Zake, Heidelberg, 1971
Ancienne collection du Dr. Heino Geisler, Allemagne, inv. n° G.189
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

L'art ancien de Nouvelle-Bretagne demeure rare et peu documenté. Ce masque intervenait vraisemblablement dans le cadre d'une société secrète ou lors de rites funéraires, à l'instar d'autres masques connus provenant de la même région. Meyer (1995 : 357) souligne que « les cultures les plus importantes de la Nouvelle-Bretagne sont restées relativement peu touchées par les influences extérieures jusqu'au début des années 1970 ».

A rapprocher du masque des îles Duke of York conservé au Museum für Völkerkunde de Hambourg (inv. n° 17.74:108) dont ce masque partage les proportions et les caractéristiques essentielles - haut front étiré, barbe, anneau septal composé de deux rangs de perles de verre, griffes fichées dans les ailes du nez (Tischner, 1954: planche 44).

A Tolaï mask, Bismarck Archipelago, New Britain

5 000-8 000 €
6 200-10 000 US$

66 CROCHET DE SUSPENSION, AIRE IATMUL, COURS MOYEN DU FLEUVE SÉPIK, PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE

La partie supérieure montre un visage sculpté en haut relief, de forme allongée caractéristique, la verticalité accentuée par l'appendice naissant sous la pointe du nez et s'étirant jusqu'à l'extrémité du menton, traité en deux dimensions et prolongé par le crochet double en forme de croissant. Les oreilles et les narines sont percées, les pupilles figurées par des coquillages cauris incrustés dans des orbites profondes. Beau décor polychrome dessinant des motifs curvilignes. Patine brune, rehaussée de chaux et de pigments noirs et rouges.
haut. 69,5 cm; 27 ½ in

Les crochets de suspension sculptés, dont les personnages ou les têtes humaines - comme ici - représentent des ancêtres importants et des êtres mythologiques, étaient exclusivement utilisés dans la Maison des Hommes.

A suspension hook, Iatmul area, Middle Sepik River, Papua New Guinea

10 000-15 000 €
12 400-18 600 US$

dont le personnage est représenté debout sur des jambes semi-fléchies, l'équilibre de la pose accentué par les bras écartés, rapportés. Elle se caractérise par la puissance de ses traits et son relatif naturalisme : jambes à la musculature marquée, torse aux côtes saillantes, poitrine dessinée, visage aux traits expressifs caractéristiques - front bombé et épaisses arcades sourcilières sculptés en surplomb des yeux évidés, les pupilles réalistes en opercules de coquillage turbo projetées en haut relief, le visage entièrement ceint d'une épaisse chevelure et d'un collier de barbe surmodelés en résine, ayant conservé quelques coquillages incrustés. Belle fraîcheur de la polychromie, alternant les aplats ocre rouge et les fines lignes hachurées.
Extrémité des pieds et de l'oreille gauche cassée, recollée.

haut. 90 cm; 35 ½ in

PROVENANCE
Paul Guillaume, Paris
Ancienne collection des Dr. et Mrs Paul Wescher, Californie
Parke-Bernet, New York, 11 octobre 1968, lot n° 128
Ancienne collection Gwendolyn Weiner, Texas
Sotheby's, New York, 18 novembre 1997, lot n° 122
Collection Roger Vanthournout

EXPOSITION
The Art Center of La Jolla, *The collection of Dr and Mrs Paul Wescher*, 10 janvier - 16 février 1958, n° 11

Cette belle statue *malangan* provient du grand collectionneur d'art contemporain Roger Vanthournout. Elle présente la même très grande qualité que les œuvres de sa collection d'art africain, offerte dans cette vente (lots 85-112).

La pose adoptée par le personnage - debout, les bras écartés - est relativement classique dans la statuaire *malangan* du nord de la Nouvelle-Irlande (*cf. Tribal* n° XI , Automne/hiver 2005 : 49 pour une statue collectée entre 1908 et 1910, conservée au Museum für Völkerkunde de Hambourg ou encore Newton, 1995 : 314-315 pour une autre, dans la collection du musée Barbier-Mueller).

Cette effigie au long pagne et aux oreilles dentelées offre un style très proche d'une l'œuvre reproduite par Krämer (1925 : 28), identifiée comme Hamba.

Selon Gunn (1997 : 49), les statues dites *malangan* ne doivent pas être comprises comme une représentation - au sens strict- du défunt, mais comme l'image de la force vitale qui a produit et animé cette personne. Ici, l'ornement pectoral *kap kap* peint sur le torse témoigne du haut rang social du défunt.

A malangan figure, northern New Ireland

20 000-30 000 €
24 800-37 200 US$

67 détail

Vendue au profit du Western Dialysis Appeal, Australie

68 NINGURA NAPURRULA
NÉE VERS 1938
WOMAN AT WIRRULNGA, 2006

Peinture synthétique polymère sur toile
244 x 183 cm; 96 x 72 in

PROVENANCE
Peint en février 2006 à Kintore pour *Papunya Tula Artists*
N° de catalogue : NN0602031
Nom de l'artiste et numéro d'inventaire inscrits au dos

Ningura Napurrula est une artiste Pintupi, peuple originaire des terres situées à 700 km à l'ouest d'Alice Springs, dans le désert de Gibson. Dans les années 1960, les services sociaux du gouvernement australien incitèrent Ningura Napurrula, feu son mari Yala Yala Gibbs Tjungarrayi et leur fils Morris Gibson à s'installer dans la communauté Papunya. Depuis le début des années 1980, Ningura Napurrula réside à Kintore dans le territoire Pintupi. Ce n'est qu'au milieu des années 1990 que Ningura Napurrula commence à peindre, à l'instar d'autres femmes de la communauté Pintupi. Elle devient en peu de temps l'un des peintres les plus appréciés de la légendaire *Papunya Tula Artists Company*.

En 2004, le musée du quai Branly a choisi Ningura Napurrula ainsi que sept autres artistes aborigènes pour réaliser une œuvre destinée à s'insérer dans le projet d'architecture du musée.

Tout comme d'autres peuples indigènes d'Australie, le peuple Pintupi souffre d'infections des reins et connaît un taux dix-sept fois plus élevé d'insuffisances rénales que la population non-indigène. Depuis 1999, Sotheby's soutient les Pintupi dans la création et le maintien d'équipements de dialyse dans leur territoire à Kintore. Sotheby's a ainsi organisé en novembre 2002 une vente à l'*Art Gallery of New South Wales*.

Cette vente, qui a réuni plus d'un millions de dollars australiens, incluait des tableaux collectifs peints par différents artistes Pintupi ainsi que des œuvres offertes par des collectionneurs privés. Ningura Napurrula a joué un rôle déterminant dans la création de *Kintore Woman's Painting*, figurant parmi ces tableaux collectifs.

Cette année, les *Papunya Tula Artists* et Ningura Napurrula ont fait don de ce superbe tableau, *Woman at Wirrulnga*, dont les recettes seront intégralement reversées à l'association *Western Desert Dialysis Appeal*. Il décrit les occupations des ancêtres féminins à Wirrulnga, paysage de « rock-hole » lié à la naissance. Les femmes sont représentées par des courbes. Les lignes en-dessous du cercle central symbolisent la figure étirée de la femme Napaltjarri qui enfanta à Wirrulnga. Lors de leur séjour, les femmes tressaient des jupes (*nyimparra*), peintes ici en forme de peignes, qui étaient portées lors de cérémonies. En quittant le site, les femmes continuaient leur route vers Wilkinkarra (Lac Mc Kay). Les petits motifs circulaires évoquent le raisin *kampurarrpa* qu'elles collectaient en chemin.

En 2006, Sotheby's et les *Papunnya Tula Artists* tenteront de rassembler 250 000 euros en trois étapes. La vente du présent tableau constitue le premier stade de ce programme de soutient au *Western Desert Dialysis Appeal,* dans son effort de maintenir, à Kintore, l'accès des malades à la dialyse.

English version at the end of the catalogue
Ningura Napurrula
born circa 1938
Woman at Wirrulnga, 2006

‡ 30 000-50 000 €
37 200-62 000 US$

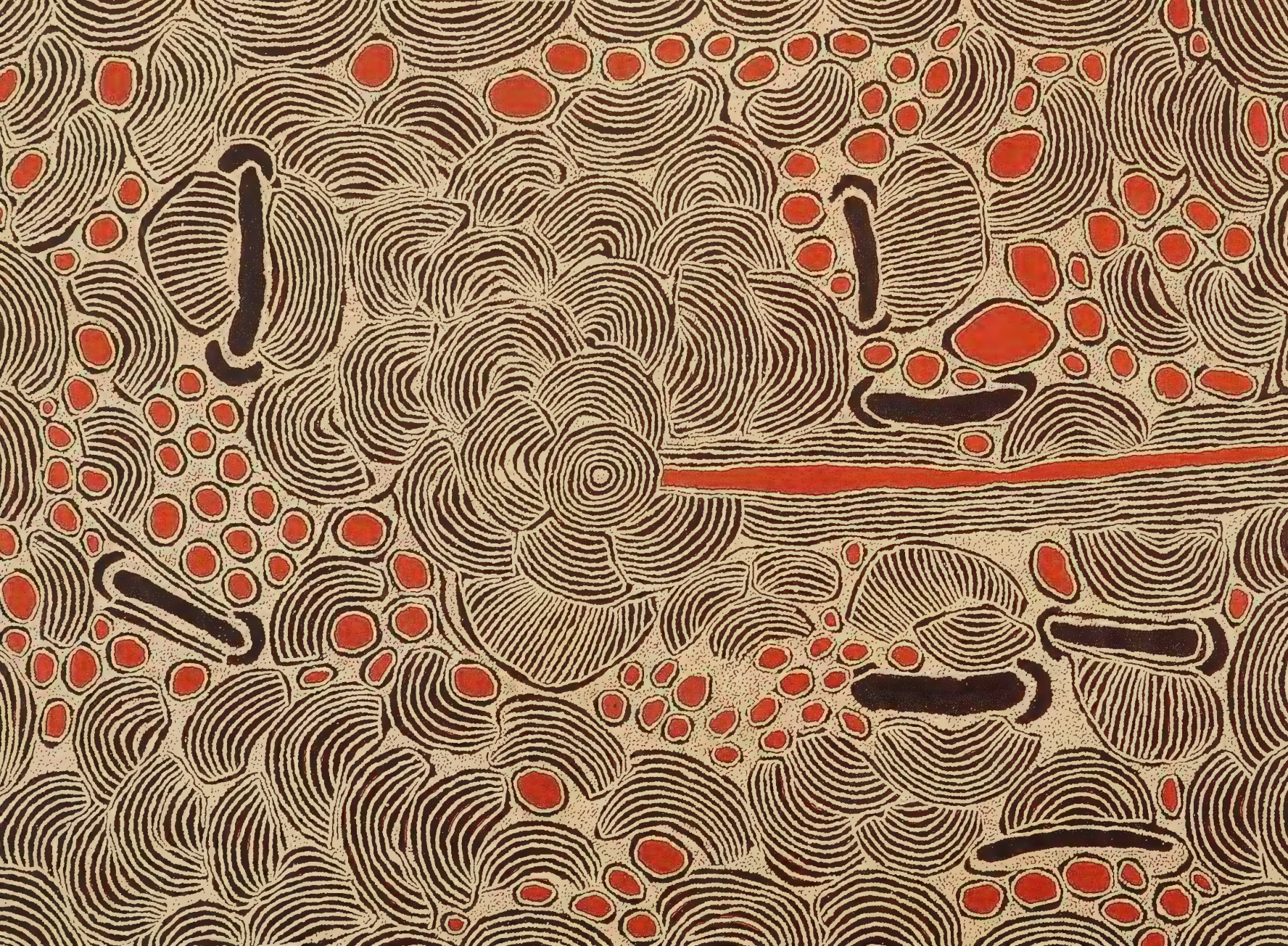

69

69 TRES BELLE COUPE, PROBABLEMENT HAIDA, CÔTE NORD-OUEST, CANADA

de forme rectangulaire, pansue, aux lignes épurées, offrant un bord ondulé serti de coquillages cauris à la disposition régulière. Très belle patine nuancée, brun rouge, profonde.
long. 31 cm; 12 ¼ in

A fine bowl, probably Haida, Northwest Coast, Canada

‡ 10 000-15 000 €
12 400-18 600 US$

70

70 ANCIEN ET BEAU LANCE FLÈCHES, INUIT (ESKIMO), ALASKA, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Ce superbe lance flèches *atlatl* aux lignes épurées, monoxyle, dont la forme s'évase dans la partie supérieure, s'achève par une poignée offrant de face un plan tournant aux courbes tendues et de dos trois profondes encoches destinées à y faire reposer l'extrémité des doigts. La face est ornée d'un mammifère stylisé sculpté en bas relief, l'extrémité sertie de deux dents de loutre de mer. Le dos est animé par une nervure médiane creusée en courbe douce, la rainure s'achevant par une encoche servant à caler la flèche. Superbe patine nuancée, brun rouge.
long. 49,5 cm; 19 ½ in

cf. King (1981: 54, n°21, planche 25) pour un lance flèches très similaire provenant de la collection Banks-Cook, conservé au British Museum (inv. n° Q78 Am12). Selon King, l'exemplaire Banks-Cook "aurait été acquis par Sir Joseph Banks en 1780 au retour du troisième voyage de Cook" (*Idem*)". Une étiquette datant de la fin du XIXe siècle l'identifie comme provenant "du Détroit Prince William, Alaska" (*Ibid.*). King mentionne enfin l'existence d'un autre lance flèches comparable conservé au Museum für Völkerkunde de Berlin (inv. n° A 6257) et cite une description datant de 1778, évoquant une arme utilisée par les "Inuits du Détroit Prince William, composée de petites fléchettes en pointe d'os lancées avec force et précision à l'aide d'un levier" (*Ibid.*).

Sculptée en bas relief sur ce lance flèches et celui de Banks-Cook, la loutre de mer est représentée flottant sur le dos, les membres le long du corps, dans une position évoquant à la fois celle du repos et celle adoptée par ce mammifère marin une fois tué. La loutre de mer, principal gibier Inuit, est également évoquée dans cette arme par les dents incrustées, dont deux sont ici conservées.

cf. Crowther (1996 : n.p.) pour un lance flèches collecté par l'Amiral Spelman Swaine à la fin du XVIIIe siècle, conservé au Cambridge Museum of Archeology and Anthropology (inv. n° 1949.194 A.D.), également serti de dents de loutre.

La très grande proximité, à la fois dans la sculpture, le style et la patine, permet d'associer ce très beau lance flèches Inuit aux plus anciens exemplaires connus et de le dater également du XVIIIe siècle.

A fine Inuit (Eskimo) spearthrower, Alaska, United States of America

20 000-35 000 €
24 800-43 400 US$

71

71 MASQUE EN BOIS, PROBABLEMENT GITSELUKA, CÔTE NORD-OUEST

De forme rectangulaire, convexe, ce masque se caractérise par la puissance de ses traits : yeux exorbités aux pupilles dilatées, inscrits dans des orbites profondes, front court dont le volume se prolonge dans le nez plat, massif, dominant une bouche entrouverte aux commissures abaissées. Belle patine d'usage, profonde.
Fentes.

haut. 28,5 cm; 11 ½ in

A wood mask, probably Gitseluka, Northwest Coast, Canada

‡ 4 000-6 000 €
5 000-7 500 US$

72 PLAT, TSIMSHIAN, CÔTE NORD-OUEST, CANADA

De forme rectangulaire, ce plat présente des parois légèrement évasées, très finement sculptées. Il est décoré de visages stylisés et orné de coquillages cauris à la disposition régulière, sur les bords. Belle patine nuancée, brun rouge, résineuse.
long. 19,6 cm; 7 ¾ in

PROVENANCE
Ancienne collection Paul Rabut

A Tsimshian dish, Northwest Coast, Canada

‡ 6 000-8 000 €
7 500-10 000 US$

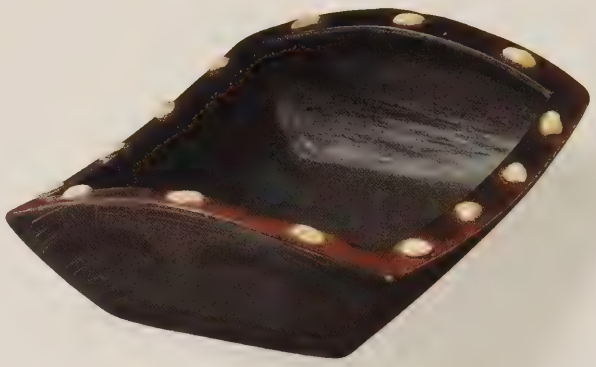

72

73

73 BOL, TLINGLIT, CÔTE NORD-OUEST, CANADA

Ce bol épouse la forme d'un animal marin, la tête et la queue projetées dans l'espace. La face est marquée par des traits puissants : épais sourcils arqués surmontant des yeux proéminents sertis de plaques de nacre, cerclés de paupières doubles, large bouche sculptée en haut relief, entrouverte, aux commissures relevées. Les côtés et la queue sont ornés d'un décor linéaire profondément gravé, incrusté de coquillages cauris et de petites perles de verre blanc. Belle patine nuancée, brun rouge.
long. 54 cm; 21 ¼ in

PROVENANCE
Ancienne collection Paul Rabut

A Tlinglit bowl, Northwest Coast, Canada

‡ 4 000-6 000 €
5 000-7 500 US$

74 POCHETTE, RÉGION DES GRANDS LACS, CANADA, MILIEU DU XIX^{ÈME} SIÈCLE

Cette pochette rectangulaire en peau brodée, composée de deux morceaux de peau tannée et fumée assemblées par couture, est ornée sur le devant et le rabat d'un décor fait de piquants de porc-épic agencés en zig-zag, teints de couleur rouge, ivoire et bleu pâle. La bandoulière tissée est ponctuée de perles de verre blanches, les extrémités décorées de pendentifs coniques en étain, sertis de poils de cerf.
long. de la pochette : 16,5 cm; 6 ½ in

PROVENANCE
Armel Isartel, Mexico

A Great Lakes bag, Canada, mid 19th century

10 000-15 000 €
12 400-18 600 US$

COLLECTION ANDREA PORTAGO DE POUPÉES KACHINA HOPI

En décembre 1997, Sotheby's a eu le privilège d'offrir à New York un ensemble de poupées kachina Hopi (Arizona) provenant de la collection Alan Kessler. Cette vente a marqué l'histoire du marché des arts amérindiens grâce à l'enchère record atteinte par une importante et ancienne poupée kachina Hopi, représentant Shalako Mana. Près de dix ans plus tard, Sotheby's est honoré de mettre en vente une sélection de kachina provenant de la collection Andrea Portago, parmi lequel figure ce chef d'œuvre de l'art amérindien, acquis lors de la vente Kessler en 1997.

Dans la cosmologie Hopi et Zuni, la kachina personnifie un être surnaturel, servant d'intermédiaire entre les humains et le monde de l'au-delà. Chacune représente un danseur incarnant un esprit spécifique, intervenant lors des cérémonies destinées à faire tomber la pluie. Dans ces communautés agraires, les cultes ont en effet pour objectif majeur l'obtention de récoltes abondantes, apportant le bien-être aux populations. Leur fonction est également didactique. Réalisées par les hommes, les poupées sont données aux femmes et aux enfants, afin d'être exposées et de participer, à travers les jeux, à l'éducation des plus jeunes.

L'origine préhistorique des kachina est aujourd'hui attestée. L'étude de son évolution stylistique a permis de déterminer, à l'époque moderne, trois périodes majeures : 1870-1910, 1910-1945, et de 1945 à nos jours (*cf.* Erikson, 1977). Cette évolution est marquée par une progression logique – fondée sur les changements matériels et techniques – allant de l'abstraction vers le naturalisme.

Datée aux alentours de 1875, la Shalako Mana est la plus ancienne des poupées de la collection Andrea Portago. Elle se distingue en particulier par le contraste entre l'animation des bras et des jambes et la relative immobilité du torse. Par ailleurs, le décor important et la très grande finesse des *tableta* amplifient la théâtralité de l'œuvre.

La seconde période, au début du XX^{e} siècle, a vu les premières utilisations de peintures commerciales – seules ou mélangées aux pigments minéraux naturels – et des racines du peuplier de Virginie. Les sculpteurs tiraient parti de ses formes ondulées pour figurer un torse élancé ou encore une jupe évasée. La collection Andrea Portago compte plusieurs très beaux exemplaires datés de cette période.

Dans son livre consacré à la sculpture kachina, Alan Kessler écrit : « L'art primitif et les cultures non occidentales ont considérablement influencé l'art de la fin du XIX^{e} et du XX^{e} siècle. Des Pré-Raphaélites à Gauguin, en passant par les Fauves (etc.) – tous ont été marqués par les cultures exotiques. En1907, Picasso peignit *les demoiselles d'Avignon*. Cette première peinture cubiste a été profondément influencée par l'art africain. De la même manière, les expressionnistes allemands (dont en particulier Emil Nolde) ont peint et collectionné des poupées kachina. En 1936, une photographie prise lors de l' *Exposition d'Objets Surréalistes* dans la galerie Charles Ratton, à Paris, montre une poupée kachina exposée dans une vitrine. La couverture du catalogue de cette exposition reproduit la photographie d'une kachina Hopi Hemis datant d'environ 1900. André Breton en possédait une collection ; Horst Antes acheta près de trente ans plus tard la collection de poupées kachina de Marcel Duchamp ».

A l'époque contemporaine, ces poupées ont continué de fasciner et d'inspirer de nombreux artistes. En particulier, l'imagerie kachina et Pueblo nourrit l'œuvre de l'artiste allemand Horst Antes, tandis que Tony Berlant, qui collectionne les couvertures Navajo, possède une également des poupées kachina conservées dans sa maison de Greenwich Village à New York.

La collection Andrea Portago de poupées kachina présente une excellente sélection de cette tradition sculpturale, exprimant à la fois toute sa splendeur et sa diversité. Elle reflète également sa passion pour la tradition Hopi.

In December 1997 Sotheby's was privileged to offer for sale a selection of Hopi kachina dolls from the collection of Alan Kessler. The sale became a milestone when it realized an auction record for a Hopi kachina doll. The doll was an early and important example depicting the Shalako Mana. Nearly a decade later, Sotheby's is privileged to offer a selection of kachinas from the collection of Andrea Portago that includes this masterpiece of American Indian art which she acquired from that auction.

In Hopi and Zuni cosmology, the kachina is a supernatural being who serves as an intermediary between humans and the underworld. The function of the kachina doll is primarily didactic. It represents a dancer who personates a particular spirit in ceremonies promoting rainfall. In these agrarian communities, the primary function of the kachina cult is to bring rainfall and subsequently bountiful crops for the well-being of the people. The dolls are made by men and given to women and children for display, for play and instruction.

There is evidence that the kachina tradition has prehistoric origins. The examinations of stylistic evolution, however, are generally divided into three more modern periods: 1870-1910, 1910-1945 and post-1945, *see* Erickson, 1977. For the most part the evolution is marked by a logical progression from abstraction to naturalism based on changes in materials and techniques.

The earliest doll in the collection of Andrea Portago, dating to circa 1875, is the Shalako Mana. There is a compelling tension that exists in this doll between the animated quality of the arms and legs and the relatively static torso. The drama of the piece is accentuated by its large, exquisitely modeled and decorated tableta. This is an extraordinary masterwork emblematic of the finest of the Hopi carving tradition, and transcends its genre to become a world-class work of art.

Around the turn of the 20th century, commercial paints begin to be used either alone or together with natural mineral pigments, and the carvers begin to work more with the actual shape of the cottonwood root, using its undulations to suggest slender torsos and flared skirts, for instance. There are fine examples in Mrs. Portago's collection from this period.

Alan Kessler wrote in his book on kachina carving: "The course of late 19th and 20th century art has been greatly influenced by primitive art of other cultures. From the Pre-Raphaelites to Gauguin, the Fauves ("Wild Beasts"), etc. – they were all influenced by exotic cultures. In 1907 Picasso painted 'Les Demoisells D'Avignon' which was the first cubist painting. African art greatly influenced Picasso, in his revolutionary break-through into cubism. The German Expressionists painted and collected kachina dolls (Emile Nolde, etc.)

It was the Surrealists, who, thirty years later, recognized the revolutionary quality of 'Les Demoisells D'Avignon,' when they themselves were still in their infancy. There is a photograph of the "Exposition Surrealiste d'Objects'(1936) and a kachina doll is predominately displayed in a glass showcase. The cover of the catalogue for the 'Exposition Surrealiste d'Objects' at the Charles Ratton Gallery, Paris, France, illustrates a photograph of a Hope Hemis kachina-circa 1900. Andre Breton had a collection of kachina dolls. Horst Antes would purchase, some thirty years later, Marcel Duchamp's collection of kachina dolls, from a Paris gallery. Max Ernst collected kachina dolls. He would use a real kachina doll in his assemblage "Mickey's Himmelfahrt," 1969.

The work of the German artist, Horst Antes, is based on kachina and pueblo imagery. The artist and Navajo blanket collector, Tony Berlant, has collected some kachina dolls, hanging in his Greenwich Village house in New York. The list is endless. Kachina dolls have both fascinated and inspired many artists in the 20th century."

The collection of Andrea Portago's kachina dolls presents a small but excellent distillation of the magnificent and diverse tradition of kachina carving and reflects a passion for the Hopi tradition.

75 IMPORTANTE POUPÉE KACHINA, HOPI, ARIZONA, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, CIRCA 1875

Cette statue en bois polychrome, très finement sculptée, représente Shalako Mana (la Jeune-Fille-Oiseau-Géant) dansant. La pose animée est offerte par les genoux fléchis, la jambe droite repliée vers l'arrière. Les bras, proportionnellement courts, sont sculptés en bas relief, repliés à angle droit sur le torse plat, le sexe signifié par un triangle en léger relief. Elle est ornée sur toute sa surface de peintures corporelles appliquées en bandes rouges et blanches. Elle porte un masque cagoule classique, légèrement recourbé, peint d'un motif en arc-en-ciel sur le menton, d'un cercle rouge sur chaque joue, les yeux signifiés par des rectangles très espacés. La ligne des sourcils, sculptée en surplomb du visage, est surmontée d'une coiffe en *tableta*, extrêmement élaborée, à motifs ajourés, composée d'éléments sculptés en escalier, liés par des fibres de coton. Chaque élément de la coiffe est bordé de noir et orné, sur les deux faces, de demi-cercles verts et rouges.
Extrémité du pied droit cassée, manquante.

haut. 45,7 cm; 18 in

PROVENANCE
Acquise de Stephen Langtang et John Kidd à la fin des années 1960 ou au début des années 1970 auprès d'une femme membre de la communauté Shaker, dans le village d'Hancock (New Hampshire)
Sotheby's New York, 4 décembre 1997, lot n° 20

PUBLICATION
Reproduite dans :
American Indian Art Magazine, été 1976, couverture
Ashton et Stuart, 1977 : 5
Maurer, 1977 : 221, n° 307
Holstein et Erdman, 1979 : 12, fig. 5
Highwater, 1983 : 245
Portago et Wright, 2006 : pl. 6

EXPOSITION
The Art Institute of Chicago, The Native American Heritage, *A survey of North American Indian Art*, 16 juillet-30 octobre 1977

Selon Maurer (1977 : 221) « cette ancienne et classique Kachina est une Shalako Mana du Premier Mesa. Les jambes musclées animent le torse et la tête statiques, cette dernière soutenant une *tableta* élaborée, symbolisant des nuages. Le sexe de l'esprit féminin est représenté, ce qui constitue un détail inhabituel pour une pièce antique ».

cf. Shaafsma (1994 : pl. 34) pour un dessin intitulé « Statuettes Shinumu », illustrant trois statues Kachina Hopi collectées lors de l'expédition Stevenson à Walpi, en 1879, et dont l'une est très proche de l'œuvre présentée ici.

English version at the end of the catalogue

An important Hopi kachina doll, Arizona, United States of America, circa *1875*

‡ 200 000-300 000 €
248 000-372 000 US$

76

77

76 STATUE DE DIVINITÉ, HOPI, ARIZONA, ÉTATS-UNIS D AMÉRIQUE

Représentant Pookanghoya, le plus jeune des dieux jumeaux de la guerre et petit-fils de la Femme-Araignée, cette statue en bois polychrome montre le personnage debout, dans une pose légèrement dansante, les bras semi-fléchis, les petites épaules crantées soutenant une tête casquée surmontée d'une coiffe en pointe. Le visage est marqué par un bec à la courbe prononcée, des oreilles asymétriques, des yeux protubérants, et orné de deux lignes verticales peintes en blanc sur chaque joue et d'une petite couronne en zigzag bicolore.
Elément supérieur cassé, recollé.
haut. 30,5 cm; 12 in

PROVENANCE
Sotheby's New York, 4 décembre 1997, lot n° 30

cf. Colton (1959 : 81) pour une œuvre comparable.

A Hopi divination figure, Arizona, United States of America

‡ 5 000-7 000 €
6 200-8 700 US$

77 POUPÉE KACHINA, HOPI, ARIZONA, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Représentant probablement Piptu Wu-Uti ou Wutaka, cette statue en bois polychrome au corps mince et voûté, les bras collés au torse, porte une robe noire traditionnelle et une *manta* blanche. La tête évoque un masque projeté vers l'avant, aux traits naturalistes, le visage peint en blanc et orné de larges marques rouges, les cheveux lissés coiffés d'une raie centrale.
haut. 25,7 cm; 10 ⅛ in

PROVENANCE
Ancienne collection Thomas Keams, Keams Canyon, Arizona
Ancienne collection William Tulloch, San Diego
Sotheby's New York, 4 décembre 1997, lot n° 53

Selon Thomas V. Keams (1846-1904), *in* Colton, 1959 : 73, n°252 , cette « Kachina est censée être la compagne de Piptuka – un clown ».

A Hopi kachina doll, Arizona, United States of America

‡ 8 000-12 000 €
10 000-14 900 US$

78

78 POUPÉE KACHINA, HOPI, ARIZONA, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le personnage au corps stylisé, vêtu d'une tunique et d'une cape polychromes, porte un masque-cagoule aux traits géométriques : yeux et paupières dessinant un rectangle, bouche en arc-de-cercle à motifs rayonnants. La ligne des sourcils, sculptée en surplomb du visage, est surmontée d'une coiffe en *tableta.* Bois léger, polychrome.
haut. 29,5 cm; 11¾ in

A Hopi Kachina doll, Arizona, United States of America

‡ 16 000-25 000 €
19 900-31 000 US$

79 POUPÉE KACHINA, HOPI, ARIZONA, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Cette poupée en bois polychrome représente probablement Poli Sio Hemis ou encore Tiweni Mana, les bras anguleux sculptés en bas relief, pliés à angle droit, les mains reposant sur le torse, ornée d'une peinture corporelle rouge et de peaux peintes en jaune sur les épaules. Elle porte un masque-cagoule teint, le bec projeté en haut relief, les joues hachurées de lignes diagonales, les yeux rectangulaire fortement espacés. Surplombant le visage, la ligne des sourcils est surmontée d'une coiffe *tableta* tripartite élaborée, figurant des nuages de pluie stylisés, dont les éléments sont assemblés par des fils de coton. Le dos porte l'inscription : «V.T. Evans, C.361047, A. 113605, Hopi ».
haut. 31,8 cm; 12 ½ in

PROVENANCE
Ancienne collection Victor Justice Evans
Sotheby's New York, 4 décembre 1997, lot n° 27

PUBLICATION
Reproduite dans :
Portago et Wright, 2006 : pl. 71

A Hopi Kachina doll, Arizona, United States of America

‡ 25 000-40 000 €
31 000-49 600 US$

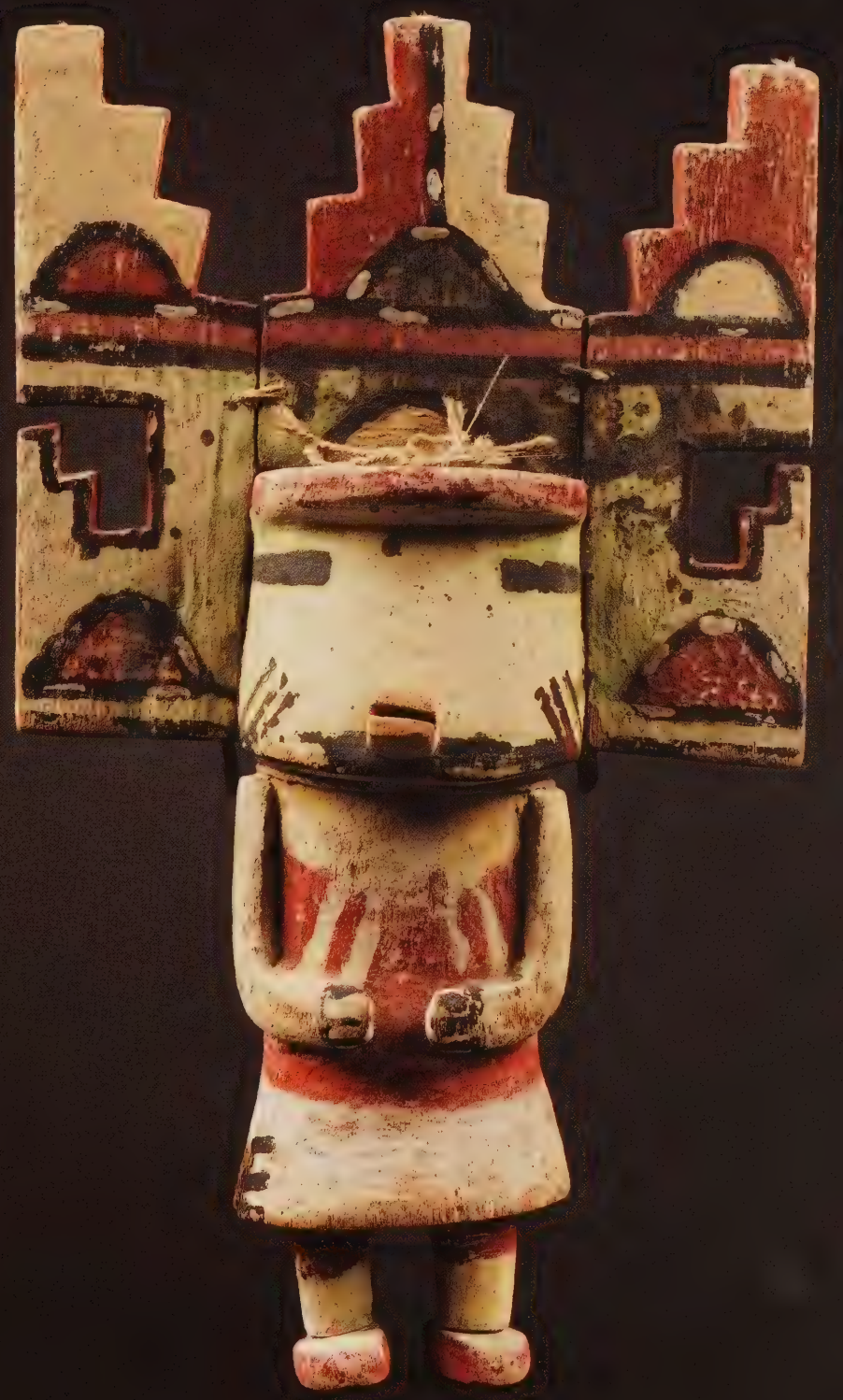

80 POUPÉE KACHINA, HOPI, ARIZONA, ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE

Représentant Tasap, la « Kachina Navajo des Hopi », cette poupée en bois polychrome apparaît lors des danses du printemps et de l'été. Les pieds semi-circulaires portent des jambes et un corps fléchi vêtu d'une jupe évasée, les avant-bras libérés du corps. Elle est coiffée d'une large cagoule cylindrique montrant un visage au bec proéminent, projeté dans l'espace, des yeux stylisés en « manche de casserole » et un motif à encoches le long du menton. Une touffe de crins rouges est fixée à l'oreille droite et deux nuages de pluie stylisés sont figurés à l'arrière. Pigments blancs, noirs, rouge pâle et gris-bleu sur la jupe ; brun rouge sur le corps.
haut. 25,4 cm; 10 in

PROVENANCE
Ancienne collection Greer Garson et Buddy Fogelson, Santa Fe
Sotheby's New York, 4 décembre 1997, lot n° 48

Fewkes (1903 : pl. XXXVI) l'identifie comme la représentation de Tacab. Selon Wright (1977 : 66), les Hopi ont transformé en Kachina plusieurs de leurs voisins. Ces Kachina n'ont pas été empruntées à ces groupes mais créées en tant que représentation des tribus indiennes. La Kachina est considérée comme personnifiant l'essence de l'être et en aucun cas comme l'image de leur apparence physique. Les ethnologues ont émis l'hypothèse que cet emprunt avait pour origine le désir de s'approprier le « pouvoir » que les autres tribus semblaient posséder. Les Hopi ont saisi pour chaque groupe un trait particulier, qu'ils ont intégré à la forme traditionnelle de leurs Kachina, créant ainsi un type pour chacune de ces représentations. Ces Kachina interviennent dans de nombreuses danses et cérémonies, sans que leur type ethnique n'entre en considération. Cependant, elles occupent le plus souvent la position de l'oncle au sein des *Mixed Dances*, ou bien apparaissent en tant que groupes dans au cours des *Plaza Dances*.
cf. également Wright (1975 : 22-23) au sujet de ces danses, en particulier la planche 2, où il souligne que « La Danse Kachina Navajo fait intervenir plusieurs Kachina considérées comme d'inspiration Navajo ».

A Hopi Kachina doll, Arizona, United States of America

‡ 10 000-15 000 €
12 400-18 600 US$

81 POUPEE KACHINA, HOPI, ARIZONA, ETATS UNIS D'AMERIQUE

Cette statue en bois polychrome représente Ma'alo, debout sur des pieds semi-circulaires, les jambes courtes, les bras collés au torse, portant une jupe évasée. Le visage est marqué par un museau tubulaire et une oreille conique représentant une fleur de courge, les yeux très espacés cernés de panneaux concentriques, la cagoule peinte de pigments polychromes. Une touffe de crins teintés en rouge est fixée sur le côté droit.
haut.29,8 cm; 11 ¾ in

PROVENANCE
Ancienne collection George Terasaki, New York

A Hopi Kachina doll, Arizona, United States of America

‡ 16 000-20 000 €
19 900-24 800 US$

Afrique

82

82 LOT DE ONZE PHOTOGRAPHIES EN NOIR ET BLANC, CIRCA 1940

Ces tirages argentiques imprimés sur un format de carte postale, d'une finesse de grain remarquable, sont des portraits, le plus souvent de personnages isolés, parfois groupés. Chacune porte au dos la mention imprimée "Collection G. Lerat" et l'identification de l'ethnie, imprimée, parfois accompagnée d'un court commentaire manuscrit : A.O.F. Soudan, Djenné, femmes Sarakolé; A.O.F., Hte Volta, femme Mossi, Tatouages Mossi; A.O.F., Hte Volta, Homme Foulah; A.O.F., Côte d'Ivoire, Femme Wobé; A.O.F. Hte Volta, Femme Bobo; A.O.F., Hte Volta, Femme Toucouleur; A.O.F. Hte Volta, Jeune Toucouleur; A.O.F. Cote d'Ivoire, Femme Guerret ; A.O.F, Côte d'Ivoire, Jeune Wobé; A.O.F, Soudan, Jeunes filles Habbés; A.O.F. Côte d'Ivoire, femme Guerret.
(11)

environ long. 13 cm; larg. 9 cm; 5 ¼ in ; 3 ½ in

A group of eleven black and white photographs, circa 1940

1 500-2 000 €
1 900-2 500 US$

83 LOT DE ONZE PHOTOGRAPHIES EN NOIR ET BLANC, CIRCA 1940

Ces tirages argentiques imprimés sur un format de carte postale, d'une finesse de grain remarquable, sont des portraits, le plus souvent de personnages isolés, parfois groupés. Chacune porte au dos la mention imprimée "Collection G. Lerat" et l'identification de l'ethnie, imprimée, parfois accompagnée d'un court commentaire manuscrit : A.O.F., Hte Volta, Femme Sonraye; A.O.F, Hte Volta, Femme Toucouleur; A.O.F., Hte Volta, Femmes Kado; A.O.F., Hte Volta, Femme Foulah; A.O.F., Hte Volta, Femme Kado; A.O.F, Hte Volta, Homme Kado; A.O.F, Hte Volta, Homme Kado; A.O.F., Hte Volta, Femme Lobi; A.O.F., Hte Volta, Femmes Lobi; A.O.F, Côte d'Ivoire, Femme Baulé; A.O.F., Côte d'Ivoire, Femmes Djolah.
(11)

environ long. 13 cm; larg. 9 cm; 5 ¼ in ; 3 ½ in

A group of eleven black and white photographs, circa 1940

1 500-2 000 €
1 900-2 500 US$

84 TROIS ALBUMS DE PHOTOGRAPHIES ET UN LOT DE DOCUMENTS, L'ENSEMBLE PROVENANT D'UN ANCIEN CADRE COLONIAL BELGE, 1930-1940

Ces trois albums de photographies retracent le séjour en Afrique de M. C., administrateur colonial belge, entre le début des années 1930 et 1945.
a. Le premier album (48 pages, 160 photographies) est consacré à la vie coloniale dans l'ex-Congo Belge - paysages, chasses, villes, portraits d'administrateurs belges.
b. Le second (48 pages, 125 photographies) illustrant les peuples congolais, comprend d'exceptionnelles photographies prises notamment en pays Mangbetu - scènes de la cour et de la vie quotidienne - , de rares images d'hommes mutilés et des portraits - dignitaires, spécialistes rituels, femmes magnifiquement parées de scarifications et de coiffes élaborées.
c. Le troisième (40 pages, 147 photographies) retrace un voyage en 1941 en Afrique de l'Est, avec de superbes portraits - notamment d'homme et de femmes Masaï, des scènes de chasse et des paysages.
d. Enfin, un ensemble de documents - photographies diverses, menus sur les paquebots, carte ethnographique du Congo Belge publiée par J. Lebrègue & cie, portant la mention manuscrite "de 1908 à 1914".
(4)

Three albums of photographs and a group of documents collected by a former Belgian colonial officer, 1930-1940

6 000-9 000 €
7 500-11 200 US$

84

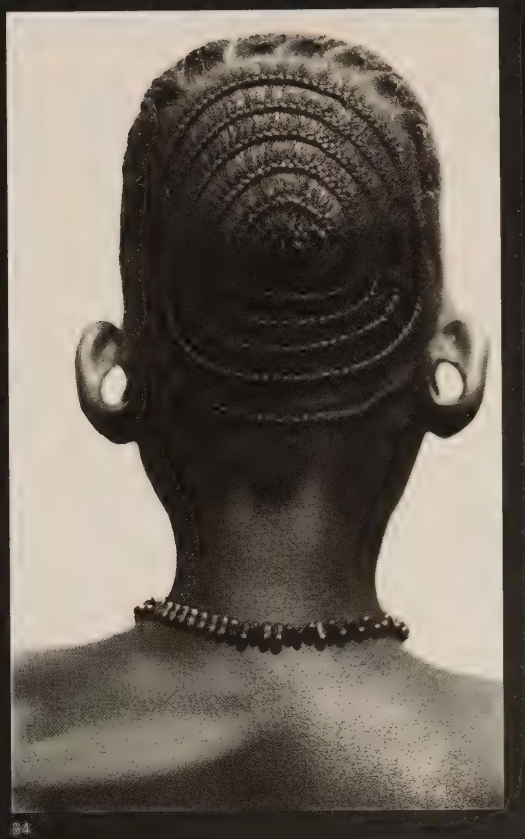

84

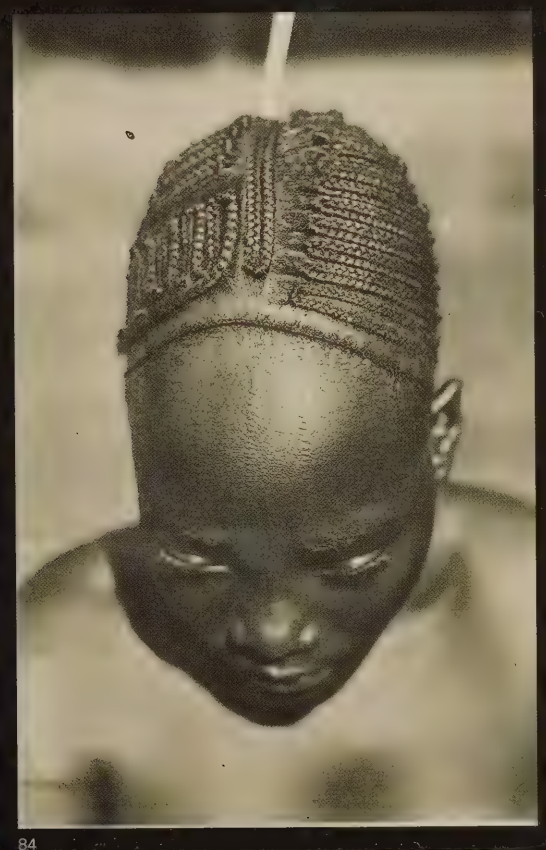

84

84

LA COLLECTION ROGER VANTHOURNOUT D'ART AFRICAIN

La collection Roger Vanthournout d'art africain a pour fondements essentiels une très grande passion et un goût hors du commun.

Au début des années 1970, Roger Vanthournout s'affranchit de l'Expressionnisme flamand et découvre les artistes Surréalistes Magritte et Delvaux. A cette même époque, il est initié à l'art africain par son ami Emile Veranneman, comme lui créateur de meubles. Le sens esthétique très aiguisé développé par Roger Vanthournout à travers ses acquisitions de peintures le conduit très vite vers la quête d'œuvres de très grande qualité. Tout en demeurant plus restreinte que son exceptionnelle collection d'art contemporain - de renommée internationale - sa collection d'art africain se façonna à travers un processus de sélectivité identique.

Très vite, Roger Vanthournout collabore avec le marchand belge Philippe Guimiot et sa collection atteint, dans les années 1980, sa période de maturité. La maison familiale s'ouvre alors aux formes les plus diverses de l'art africain. Elle s'enrichit également un peu plus tard de plusieurs chefs-d'œuvre provenant d'une autre très importante collection belge - la collection Baudouin de Grunne d'art africain - acquis lors de la vente Sotheby's à New York, en mai 2000.

Le goût très éclectique de Roger Vanthournout se révèle dans sa sélection d'œuvres majeures, allant du grand classicisme d'un masque portrait Baulé (lot n° 91) au puissant expressionnisme d'une statue de prisonnier Bangwa (lot n° 96) ou enfin à la monumentalité d'une sculpture masculine Urhobo (lot 95).

The Roger Vanthournout collection of African art was built on a foundation of great passion and exceptional taste that is rarely seen.

In the early 1970s Roger Vanthournout turned away from collecting Flemish Expressionism and discovered the Surrealist artists Magritte and Delvaux. During the same period, his friend and colleague in furniture design, Emile Veranneman, introduced him to African art. The extremely sharp aesthetic sense he had developed through collecting paintings soon led Mr. Vanthournout to sculptures of the highest quality. While a smaller collection than his internationally famous collection of contemporary art, the African collection grew through a similar process of selectivity.

Philippe Guimiot, the renowned dealer of African art in Brussels, worked closely with Mr. Vanthournout, and the collection reached its maturity in the 1980s. By this time, one could see in the family home a wide diversity of forms in African art. Later the collection was enriched by the addition of several masterpieces from another important Belgian collection, The Baudouin de Grunne collection of African art, which Mr. Vanthournout acquired at Sothebys in New York in 2000.

The wonderful eclecticism of Mr. Vanthournout's taste can be seen in the important works he chose including the supreme classicism of a Baule portrait mask (lot 91), the powerful expressionism of a Bangwa statue of a prisoner (lot 96), or the monumentality of the Urhobo male figure (lot 95).

85 BEAU MASQUE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

ngaady a mwaash, caractérisé par l'opulence de son décor : patine polychrome, majestueuse coiffe de raphia tissé piquée de coquillages cauris à l'agencement régulier et dessinant des rosaces sur les chignons, perles de verre sur l'ornement frontal, la ligne des sourcils et la bande médiane dissimulant le nez et la bouche, têtes de clous métalliques signifiant les scarifications temporales. Le visage offre les traits caractéristiques de la sculpture Kuba : ample front dont la coiffe dessine un angle vers les oreilles, yeux étirés et fendus, bouche ouverte dont les lèvres dessinent un losange, oreilles stylisées rapportées, cousues sur la coiffe. La face est entièrement couverte d'une riche patine noire, blanche, rouge et ocre jaune, dessinant des triangles sur le front et des bandes diagonales sur les joues.
haut. 36 cm; 14 ⅓ in

PROVENANCE
Philippe Guimiot, Bruxelles

Parmi la vingtaine de masques répertoriés chez les Kuba, trois – les plus importants - sont la propriété de la famille royale : le *mosh'ambwooy*, le *bwoom* et enfin le *ngaady a mwaash*, représenté ici. Si chacun offre des traits spécifiques, ces trois masques royaux se caractérisent par la bande médiane perlée dissimulant le nez et la bouche. Dansés lors de fêtes initiatiques ou de cérémonies en l'honneur du roi sacré (*nyim*), ils évoquent le mythe originel des Bushong, groupe dominant à l'époque de la naissance du royaume Kuba, au XVII[e] siècle. *Ngaady a mwaash* représente la sœur et la femme de *woot*, le grand ancêtre des Bushong.

cf. Hahner-Herzog, Kecskési et Vajda (1999 : 83) pour un masque de type comparable dans la collection Barbier-Mueller.

A fine Kuba mask, Democratic Republic of the Congo

20 000-30 000 €
24 800-37 200 US$

86

87

86 MASQUE, GURO, CÔTE D'IVOIRE

zamblé, caractérisé par la souplesse de ses formes, la fermeté de ses lignes et la très grande finesse de son décor gravé et polychrome. Il présente un type classique : zoomorphe, surmonté de cornes recourbées l'une vers l'autre, la face convexe aux yeux en amande, ouverts, les paupières en léger relief, inscrites dans des orbites rondes, la ligne de l'arête nasale s'étirant jusqu'à l'extrémité de la gueule largement ouverte sur des crocs pointus, évoquant le léopard dont une peau recouvre le corps du danseur. Belle polychromie sur fond noir, avec rehauts de pigments ocres et de kaolin.
haut. 37 cm; 14 ½ in

PROVENANCE
Galerie Blanckaert, Knokke

A Guro mask, Ivory Coast

2 500-4 000 €
3 100-5 000 US$

87 MASQUE, SÉNUFO, CÔTE D'IVOIRE

kpeliye'e, dont la face piriforme étirée se caractérise par la très grande régularité de ses courbes et de ses volumes. Il adopte les caractéristiques du type : visage humain surmonté d'une paire de cornes recourbées l'une vers l'autre et flanqué sur toute sa longueur d'appendices latéraux aux formes géométriques. Le visage montre des yeux fendus surmontés de paupières supérieures en demi-cercle, un nez droit, étiré, aux ailes dessinées, une petite bouche saillante aux lèvres ouvertes. Il est marqué par des scarifications rectilignes, ornant le front et les joues. L'intérieur a conservé son mors en fibres végétales. Patine sombre, légèrement grumeleuse, brillante sur les reliefs.
Corne gauche légèrement épointée.

haut. 37 cm; 14 ½ in

PROVENANCE
Galerie Blanckaert, Knokke

A Senufo mask, Ivory Coast

2 500-4 000 €
3 100-5 000 US$

88 STATUETTE MASCULINE, SÉNUFO, CÔTE D'IVOIRE

La stylisation du personnage accentue la puissante prise de possession de l'espace, avec la tête, les avant-bras, le sexe, l'abdomen et les genoux fermement projetés vers l'avant, et l'intégration du vide dans la composition. Très belle tension engendrée par l'association entre la verticalité du corps et les courbes accentuées du torse, des membres et du visage. Ce dernier est marqué par l'étroitesse de la face concave, le menton fortement prognathe et la coiffure en crête sagittale. Grande finesse dans le traitement des parures – bracelets, collier et scarifications faciales. Belle patine sombre, nuancée. *A l'arrière, l'extrémité de la coiffe est épointée.*

haut. 28 cm; 11 in

PROVENANCE
Galerie Blanckaert, Knokke

Cette belle statuette, dont la finesse d'exécution et la douceur des modelés suggèrent qu'elle est l'œuvre d'un sculpteur *kulebele*, se rattache au matériel utilisé par les devins dans le cadre de la société féminine de divination *sandogo*.

A Senufo male figure, Ivory Coast

5 000-8 000 €
6 200-10 000 US$

89 CIMIER, BAGA, GUINÉE

Cet important cimier de danse *a-Bämp* représente un oiseau aux ailes déployées, chacune portant une petite maison au sommet de laquelle est niché un oisillon aux formes stylisées. Le cou puissant, prolongeant la ligne du poitrail gonflé, est rejeté en arrière pour mieux mettre en valeur la tête prolongée par un bec puissant, recourbé. Il arbore une haute coiffe surmontée d'un toupet de plumes stylisé. L'oiseau et la coiffe sont gravés de motifs géométriques dessinant des bandes horizontales et des volutes, rehaussés de pigments ocre, noir et blanc et de couleurs vives : orange et vert.
Elément supérieur de la coiffe cassé, recollé.

haut. 72 cm; 28 ⅓ in

PROVENANCE
Ancienne collection Maurice Nicaud, Paris

PUBLICATION
Reproduit dans:
Meauzé, *l'Art Nègre*, 1967 : 138, n°2

Les Baga Sitemu sont structurés selon quatre classes d'âges, auxquelles correspondent des institutions et des danses spécifiques. La classe des adolescents et des jeunes hommes – *a-tshëmp* - fait notamment apparaître, lors de mascarades, le cimier *a-Bämp,* dont le terme signifie « oiseau » en dialecte Baga. Longtemps identifié dans les ouvrages spécialisés à un calao, il ne représenterait selon Lamp (1996 : 111) aucun oiseau spécifique, même si sa forme s'inspirerait de celle du héron Goliath. Le bâton à la base permettait de le fixer dans une armature posée sur la tête du danseur.

Le motif ornemental sculpté au sommet de la tête, de même que les maisons miniatures et les oisillons sont caractéristiques des cimiers portés par les Baga Sitamu. Ces motifs seraient associés à l'ambition sociale et aux désirs des jeunes hommes auxquels ce cimier est destiné (Lamp, *idem*).

Le cimier *a-Bämp* de la collection Roger Vanthournout - qui avait été choisi en 1967 par Pierre Meauzé pour illustrer l'art des Baga dans son célèbre ouvrage *L'art Nègre* - se distingue par son allure majestueuse, offerte par ses grandes dimensions et son très bel équilibre formel.

A Baga headdress, Guinea

8 000-12 000 €
10 000-14 900 US$

90 détail

90 BELLE STATUE FÉMININE, DAN, CÔTE D'IVOIRE

Le personnage féminin adopte une attitude conventionnelle : debout, le corps droit fermement campé sur des jambes puissantes, l'équilibre de la pose offert par les membres écartés. Le visage est caractérisé par la finesse de ses traits : nez à l'extrémité légèrement retroussée, lèvres ourlées s'entrouvrant sur de petites dents métalliques. La coiffure très élaborée est composée d'éléments sculptés auxquels sont fixées des fibres végétales tressées. Le corps est entièrement orné de motifs scarifiés, dessinant des chevrons sur le buste et les seins, des losanges et des triangles sur le dos, ou figurant des bracelets. Elle porte des anneaux de cheville métalliques et a conservé son pagne d'origine, tissé. Très belle patine noire, profonde.
Arrière du pied et bras gauche cassés, recollés.

haut. 56 cm; 22 in

PROVENANCE
Ancienne collection Robert Duperrier, Paris
Philippe Guimiot, Bruxelles

PUBLICATION
Exposée et reproduite dans :
Oerkunsten van Zwart Afrika, Cultureel Centrum, Gemeentekrediet, Passage 44, Bruxelles, 1977 : 46, n° 20

Cette belle statue *lü me* est très proche de la maternité conservée au musée du quai Branly (Meauzé, 1967 : 146) attribuée, en raison de la perfection de ses formes, au fameux sculpteur Zlan, découvert en 1960 par Hans Himmelheber. Né à Gangwebe, village Wé situé dans la zone frontalière entre la Côte d'Ivoire et le Liberia, Zlan a été très tôt reconnu comme un sculpteur de grand talent. Ses commandes firent de lui un maître incontesté, dont l'influence s'exerça non seulement chez les Dan et les Wé voisins, mais jusque chez les Mano, de part et d'autre de la frontière guinéenne (Verger-Fèvre, *in* AFAA, 1989 : 45). L'œuvre présentée ici, offrant des traits similaires et les mêmes grandes qualités sculpturales, provient très probablement de la même main.

Si par ses qualités plastiques cette œuvre se distingue au sein du corpus des statues Dan, elle en conserve les canons stylistiques, fondés sur les critères de beauté en pays Dan et Guéré : haut front bombé orné d'une nervure médiane, yeux étirés, mi-clos, sculptés sous des sourcils hachurés – à l'image des scarifications obliques que les femmes Dan se faisaient pratiquer par souci esthétique – cou large, complexe coiffure nattée.

Les statues Dan en pied sont rares. Appelées *lü me*, ou "personne en bois", elles sont avant tout considérées par les Dan comme objet de délectation. Commandées par les chefs aux sculpteurs les plus talentueux, ces statues sont des portraits de l'épouse favorite, dont elles portent le nom. Elles étaient conservées avec les autres objets précieux et parfois exhibées pour honorer un hôte et accroître le prestige de son détenteur.

La présence de cette œuvre dans la collection de Roger Vanthournout est éminemment significative - à la fois pour sa rareté et ses très belles qualités plastiques, pour sa probable attribution au sculpteur Zlan et parce qu'elle représente, dans l'art africain, un des très beaux exemples de création dont le sens est purement artistique.

A fine Dan female figure, Ivory Coast

60 000-80 000 €
74 500-99 500 US$

91 SUPERBE MASQUE, BAULÉ, CÔTE D'IVOIRE

Ce remarquable masque-portrait *mblo* représente un visage d'homme aux traits idéalisés, finement modelés et parfaitement équilibrés : haut front bombé surmonté d'une coiffure en diadème, yeux à demi clos par des paupières dont les plis répondent à la ligne arquée des sourcils, nez droit aux ailes dessinées, bouche entrouverte sur de fines dents apparentes. Si l'attitude – yeux mi-clos, lèvres serrées – est au recueillement, le rayonnement offert par le motif répété des triples scarifications offre au masque toute sa plénitude. Extrême raffinement dans la sculpture en bas relief des scarifications, dont le dessin accentue le parfait équilibre formel de l'œuvre. Belle patine nuancée, brun foncé, brun rouge.
Un petit manque dans la paupière droite

27,9 cm; 11 in

PROVENANCE
Ancienne collection Hans Rothlinghöfer, Bâle, n° 908 de la collection, avant 1950
Pierre Dartevelle, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles
Ancienne collection Baudouin de Grunne, Wezembeek-Oppem
Sotheby's, New York, 19 mai 2000, n° 14

PUBLICATION
Reproduit dans :
Olbrechts, *Le Masque de Tous Peuples de Tous Temps*, 1956, couverture et n° 108
Guimiot, *Regard sur une Collection*, 1995, n° 6

EXPOSITION
Anvers, Palais des Beaux-Arts, *Le Masque de Tous Peuples de Tous Temps*, 16 septembre – 15 novembre 1956

Les masques *mblo*, apparaissant dans les danses de divertissement, sont l'une des formes les plus anciennes de l'art Baulé. Lors de ces danses, les derniers masques à apparaître sont désignés comme des portraits. Comme celui-ci, ils sont sculptés en l'honneur de personnes dont ils portent le nom : un personnage politique important, un danseur ou encore une très belle jeune fille. Dans ces « portraits », les sculpteurs Baulé ne cherchent pas à reproduire fidèlement les traits de leur modèle, mais transposent sur leurs œuvres des détails d'ordre esthétique, en particulier les scarifications.

Selon Vogel (1997 : 141-142), le *mblo* incarne le style sculptural Baulé fondamental, considéré par les artistes eux-mêmes comme « le sommet de la sculpture Baulé, sa forme artistique la plus belle ». Sa sortie, escortée par son double humain, est le moment privilégié offert à tous les artistes participants - musicien, sculpteur, danseur et accompagnateur- d'acquérir réputation et renommée.

Ce superbe masque constitue certainement, par la délicatesse de ses traits et des modelés, le raffinement des motifs et le parfait équilibre de ses formes, l'un des plus beaux masques portraits connus.

English version at the end of the catalogue

A superb Baule mask, Ivory Coast

120 000-180 000 €
149 000-223 000 US$

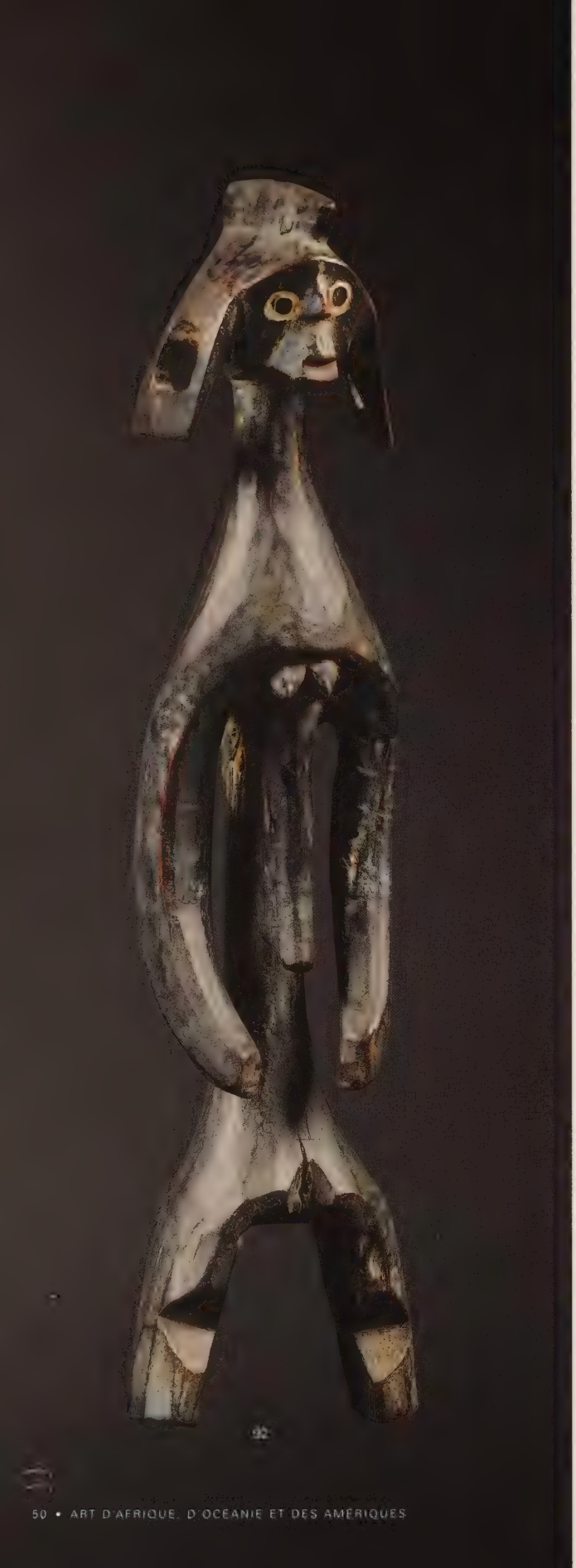

92

92 STATUE FÉMININE, MUMUYE, NIGERIA

Selon les caractéristiques classiques de la statuaire Mumuyé, le corps stylisé présente un large espace ajouré entre les membres, des bras s'enveloppant autour du long buste cylindrique et des jambes courtes largement écartées, dont les masses musculaires sont indiquées par de profondes entailles. Prolongeant la ligne courbe des épaules, le long cou supporte une tête de petites proportions, au visage stylisé : bouche proéminente, ouverte, yeux ronds cernés de kaolin, coiffure en crête, oreilles ajourées et étirées évoquant les grands disques accrochés aux lobes, portés par les femmes Mumuyé. Elle se distingue par la figuration du thorax, projeté en haut relief décroché, sous les seins. Patine nuancée, brune, avec rehauts de kaolin.
haut. 60 cm; 23 ⅔ in

PROVENANCE
Philippe Guimiot, Bruxelles

A Mumuye female figure, Nigeria

6 000-9 000 €
7 300-11 200 US$

93 BELLE STATUE, YORUBA, RÉGION D'OYO, NIGERIA

Cette statue d'autel de la divinité Eshu-Elagba présente un personnage masculin à l'iconographie caractéristique : debout sur une base circulaire, tenant une arme dans chaque main et portant une coiffe dont l'extrémité forme une queue recourbée vers l'arrière. Le corps trapu aux masses musculaires exagérées, l'étirement de la tête et les traits surdimensionnés du visage se conjuguent pour forcer l'impression de puissance. Elle se distingue par la grande finesse dans la sculpture du visage et des mains, dans le traitement des modelés et dans les motifs gravés ornant la tunique. Très belle patine nuancée, brun rouge. Ses traits la rattachent stylistiquement à la région d'Oyo, vraisemblablement autour d'Igbuke.
A l'arrière, l'extrémité de la coiffe est épointée.

haut. 45 cm; 17 ¾ in

A fine Yoruba figure, Oyo region, Nigeria

10 000-15 000 €
12 400-18 600 US$

94 IMPORTANT MASQUE-HEAUME, YORUBA, NIGERIA

Ce masque *gèlèdé* aux proportions exceptionnelles est marqué par une face aux traits rapprochés, surmontée d'un crâne ovoïde à l'occiput démesuré. Le visage, encadré par de larges oreilles en haut relief, montre des yeux projetés dans l'espace, en amande étirée et aux pupilles percées, cernés par des paupières délicatement ourlées, un nez court dont les ailes dessinent une ligne parallèle à celle de la bouche. Il porte sur les joues le motif Yoruba classique de triples scarifications. Le crâne est rasé, conservant seulement sur le haut de la tête un petit chignon circulaire, traité en bas relief et gravé de lignes quadrillées évoquant la chevelure. Très grande finesse dans les modelés. Belle patine brune, profonde, avec traces de pigments ocres dans les creux de la gravure.
Petite restauration sur l'œil gauche

haut. 33 cm; prof. 40 cm; 13 in; 15 ¾ in

PROVENANCE
Alain de Monbrison, Paris
Philippe Guimiot, Bruxelles

PUBLICATION
Reproduit dans :
Schädler, 1988, n° 34

Ce masque, intervenant dans les festivals annuels du *gèlèdé* – durant lesquels les hommes rendent hommage au pouvoir spirituel et vital des femmes - se distingue par ses proportions exceptionnelles, la qualité de sa sculpture et la grande finesse des modelés.

Selon Abiodun, Drewal et Pemberton (1991 : 32, 33) – à propos d'un masque portant une coiffure comparable – le sujet de ce masque-heaume est la représentation d'un disciple (*adosu*) de l'une des nombreuses divinités composant le panthéon Yoruba. Au cours des derniers rites d'initiation, la tête des disciples est rasée, lavée et préparée avec des substances magiques. Cette coiffure, portée par les disciples de la déesse Nàna Buku, indique une tête rituellement préparée à recevoir l'esprit de la divinité lors des transes de possession.

An important Yoruba helmet mask, Nigeria

20 000-30 000 €
24 800-37 200 US$

95 IMPORTANTE STATUE MASCULINE, URHOBO, NIGERIA

Cette monumentale statue *Edjo re akare* montre un homme assis dans une attitude hiératique : le corps droit, les bras libérés du corps, les épaules rejetées en arrière et le dos cambré mettant en valeur le torse puissant. La force induite par la pose et la musculature est accentuée par la tête droite, aux traits anguleux caractéristiques de la statuaire des Urhobo: face étirée dominée par un front ample portant les scarifications classiques en forme de feuille, menton prognathe, yeux et bouche projetés en avant, cette dernière ouverte sur des dents au dessin régulier. L'homme, représenté nu, porte de nombreux ornements – collier à trois rangs entourant les épaules, larges chevillières et bracelets, brassards, bague et, suspendu au cou, une petite calebasse à médecines. Patine claire, avec rehauts de pigments ocre rouge et de kaolin.
Eclats et manques dans la surface.

haut. 187 cm; 73 ¾ in

PROVENANCE
Collectée *in situ* par Philippe Guimiot, 1972
Philippe Guimiot, Bruxelles

Si la statuaire Urhobo réserve une place prédominante aux œuvres de grandes dimensions, celle-ci se distingue par son exceptionnelle monumentalité, offerte à la fois par sa taille, la très grande dignité de la pose et la qualité de sa sculpture - associant une dynamique verticale puissante à la tension des lignes courbes, et la rondeur des volumes corporels aux traits anguleux du visage.

cf. Pour des œuvres de style et de qualité comparables : la statue féminine provenant de la collection Baudoin de Grunne, (Sotheby's New York, mai 2000, lot n° 16) et la maternité de la collection du musée Barbier-Mueller, aujourd'hui conservée au musée du quai Branly (RMN, 1997 : 92) - toutes les deux également acquises de Philippe Guimiot. Il est très vraisemblable que ces trois œuvres proviennent du même atelier.

Les statues *edjo re akare* (ou : « esprits sous forme sculptée») constituent un hommage rendu aux ancêtres à travers la représentation - sous les traits de guerriers mythiques - des esprits de la forêt. Ces esprits, désignés par le terme *edjo*, sont considérés par les Urhobo comme potentiellement favorables ou néfastes à l'homme, chaque communauté étant chargée de les contrôler. Conservées dans des sanctuaires *oguan re edjo*, elles font l'objet de rites de consécration quotidiens, hebdomadaires et surtout annuels, au cours desquelles les *edjo* sont célébrés par leurs prêtres et prêtresses attitrés (Foss *in* RMN, 1997 : 99 – 101).

Ici, la figure du guerrier avec ses médecines contenues dans la calebasse suspendue au cou – offrant les pouvoirs magiques nécessaires à la victoire -, l'attitude hiératique et la puissance des masses musculaires et des traits corroborent la vision portée par les Urhobo sur les *edjo* : des êtres capables de protéger la collectivité des agressions et des esprits malveillants (Foss, *idem* : 100).

Enfin, les scarifications frontales et les nombreux ornements rappellent les origines Edo des Urhobo et leurs échanges avec les Bini voisins.

English version at the end of the catalogue

An important Urhobo male figure, Nigeria

100 000-150 000 €
124 000-186 000 US$

96 IMPORTANTE STATUE DE PRISONNIER, BANGWA, BASSIN DE FONTEM, RÉGION DU GRASSLAND, CAMEROUN

Le prisonnier est représenté debout, le dos courbé, les épaules ramassées, l'attitude mettant en valeur le bol présenté par ses deux mains liées. La tête, projetée en avant, offre une face convexe marquée par des traits puissants : front ample, cavités oculaires profondes dans lesquelles s'inscrivent des yeux globuleux aux paupières ourlées, nez aux lignes sinueuses, bouche largement ouverte sur les dents finement sculptées. A l'intensité de l'expression répond la dynamique de la pose – torsion du corps et asymétrie des volumes. Il est coiffé d'un bonnet et porte une ceinture retenant un cache-sexe à plis verticaux. Exceptionnelle patine croûteuse, sombre.
Manques dans le flanc et le bras gauche. L'extrémité des jambes est cassée, manquante.

haut. 83 cm; 32 ¾ in

PROVENANCE
Collectée *in situ* par Philippe Guimiot, 1966
Philippe Guimiot, Bruxelles

PUBLICATION
Reproduite dans:
Harter, *Arts Anciens du Cameroun*, 1986 : 340, n° 364-365

Exposée et reproduite dans:
Oerkunsten van Zwart Afrika, Cultureel Centrum Gemeentekrediet, Bruxelles, Passage 44, 1977 : 102, cat n° 66

Dans son ouvrage de référence consacré aux *Arts Anciens du Cameroun,* Pierre Harter reproduit deux photographies de cette œuvre. Selon lui, avec les pays Bamum et Mankon, la région de Fontem est la seule où furent observées des statues de personnages aux mains liées. Son bonnet de coton, sa ceinture en peau de léopard et les cinq plis de son cache-sexe permettent de l'interpréter comme l'effigie d'un dignitaire en captivité (Harter, 1986 : 326). Sa signification demeure énigmatique. Selon Harter, en pays Mankon, les statues d'iconographie comparable étaient utilisées au sein d'un culte favorisant les campagnes périodiques de recrutement d'esclaves.

Illustrant un thème rare au sein d'un corpus déjà restreint, cette œuvre se distingue par ses grandes qualités sculpturales. Harter la décrit comme « très belle, montrant un torse puissant, avec une étonnante sensibilité dans les volumes » (*idem*).

Une vingtaine de styles Bangwa ont été identifiés par Harter (*idem* : 313). Ici, le mouvement induit par la torsion du corps et la légère asymétrie des volumes curvilignes, la puissance de l'expression associée au relatif naturalisme des traits, leur espacement sur le visage, les yeux protubérants cernés de paupières en relief et la forme très caractéristique du nez permettent d'identifier sa provenance à la région de Fontem, et de la rapprocher de la statue commémorative du roi Fotabong Nsheu (Harter, 1986 : 1 et 315, pl. 352 et Sotheby's New York, 11 novembre 2004 : 106-110, lot n° 100).

English version at the end of the catalogue

An important Bangwa figure of a prisoner, Fontem Basin, Cameroon Grasslands

200 000-300 000 €
248 000-372 000 US$

97

97 MASQUE DE CORPS, MAKONDÉ, TANZANIE

ndimu, représentant le buste d'une femme enceinte, le ventre rond, les seins lourds et le nombril saillant. La plénitude des volumes est valorisée par la douceur et la finesse du modelé et par la tension des lignes courbes. Sur les côtés, deux scarifications en bas relief, réalisées en cire d'abeilles et dont le dessin en arcs de cercles répond à la courbe du ventre, accentuent la très belle rondeur des formes. Il a conservé, à l'arrière, son lien en fibres végétales tressées permettant de le maintenir sur le corps du danseur. Patine nuancée, brun rouge, rehaussée de noir à l'extrémité des seins.
Petits manques sur le ventre.

haut. 51 cm; 20 in

PROVENANCE
Philippe Guimiot, Bruxelles

Selon Kindgon (*in* Phillips, 1995 : 175), le masque représentant une jeune femme enceinte intervient durant les rites d'initiation, au cours de la fête marquant la fin de la période de réclusion des jeunes gens – hommes et femmes. Porté par un homme et doublé d'un masque facial à visage humain, il apparaissait dans des performances liées à la vie communautaire, où le danseur stigmatisait les douleurs de l'enfantement.

cf. Dapper (1995 : 81) pour un masque de qualité comparable dans la collection du musée Dapper, Paris.

A Makonde body mask, Tanzania

6 000-9 000 €
7 500-11 200 US$

Coupes Anthropomorphes Kuba

En 1976, Roger Vanthournout acquiert de Philippe Guimiot un ensemble unique de douze coupes Kuba, chacune de très belle qualité. Toutes ont été collectées en pays Kuba entre 1880 et 1910, l'une par le commandant Lemaire, les onze autres par le Vicomte George d'Ouvrier. Ce dernier avait constitué une importante collection d'œuvres Kuba et Luba, dont la renommée a été très vite acquise. Elle fut en particulier présentée à Anvers dès 1937/38 lors la fameuse exposition *Kongo Kunst*, puis à l'exposition Internationale de Paris en 1937 et enfin lors de la très importante exposition *l'Art au Congo*, lors de l'Exposition Universelle de 1958, à Bruxelles.

Les coupes anthropomorphes et céphalomorphes, réservées à l'usage des chefs et des notables Kuba, constituaient pour les artistes des ateliers royaux de véritables exercices de virtuosité, marquant la compétition permanente pour le prestige, à la fois des artistes et de leurs commanditaires. Selon Corner (*in* Dapper, 1997 : 57), « le triomphe du style (des coupes Kuba) réside dans les coupes céphalomorphes, et parfois même anthropomorphes ».

Subjugué par la variété des solutions plastiques choisies par les artistes royaux pour chacune de ces coupes, Roger Vanthournout détermine le thème essentiel de sa collection d'art africain : la tête humaine.

In 1976, Roger Vanthournout acquired from the dealer Philippe Guimiot a unique set of twelve Kuba cups of superb quality. The cups were collected in the Kuba region between 1880 and 1910 in what was first The Congo Free State and later The Belgian Congo. One cup was collected by Commander Lemaire and the eleven others by Viscount George d'Ouvrier. Viscount d'Ouvrier's considerable collection of Kuba and Luba sculptures became well known. The collection was exhibited in Antwerp at the now famous show, *Kongo Kunst*, between 1937 and 1938, again at The International Exhibition of Paris in 1937, and finally at the important exhibition, *L'Art au Congo*, part of The Universal Exhibition in Brussels in 1958.

These highly detailed and ornate cups were reserved for the use of Kuba chieftains and notables. The vessels were supreme exercises in virtuosity for the artists of the royal workshops. They became prestige objects for both artists and the members of the court who commissioned the cups. According to Corner *(in* Dapper, 1997: 57), "the triumph of the style (Kuba cups) resides in cups that are cephalomorphic, and sometimes even anthropomorphic".

Captivated by the variety of plastic solutions selected by royal artists for each individual cup, Roger Vanthournout chose the human head as the essential underlying theme for his collection of African art.

98 COUPE CÉPHALOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

à vin de palme, dont la forme cylindrique est animée par le visage sculpté en bas relief. Les traits stylisés s'agencent à partir d'un point central où se rejoignent la ligne très arquée des sourcils, la commissure interne des yeux aux paupières saillantes et le sommet du nez proéminent. Grande régularité dans la gravure – profonde – des motifs. Belle patine sombre, brillante.
haut. 21 cm; 6 ¼ in

PROVENANCE
Collectée par le Vicomte d'Ouvrier entre 1880 et 1910
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

EXPOSITION
Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

A Kuba cephalomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

2 500-3 500 €
3 100-4 350 US$

99 COUPE CÉPHALOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

à vin de palme, la tête – formant le réceptacle – prolongeant un large cou cylindrique orné à la base d'une frise à motifs de godrons. Les traits resserrés en haut relief offrent des volumes anguleux : front bombé orné d'une nervure médiane se prolongeant dans l'arête saillante du nez court, petits yeux en amande dont la ligne se prolonge dans les scarifications temporales, ces dernières marquées en leur centre par un dessin gravé de cercles concentriques, bouche aux lèvres proéminentes formant un losange, ouverte, laissant apparaître l'extrémité de la langue. La tête est surmontée d'un haut col orné d'un décor finement gravé. Patine nuancée, brun rouge.
haut. 21,5 cm; 8 ½ in

PROVENANCE
Collectée par le Vicomte d'Ouvrier en pays Kuba entre 1880 et 1910
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

EXPOSITION
Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

A Kuba cephalomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

6 000-9 000 €
7 500-11 200 US$

100 COUPE CÉPHALOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La tête est portée par un piètement à haute base évasée, entièrement ornée de motifs triangulaires champlevés. Le visage est marqué par la coiffure caractéristique portée par les hommes et les femmes Kuba aux XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle : tempes largement évasées vers le haut du crâne, la ligne des cheveux dessinant un angle vers les oreilles, avant de s'effacer derrière celles-ci. Très belle patine nuancée, brun rouge, profonde.
Petit éclat sur le col.

haut. 22 cm; 8 ¾ in

PROVENANCE
Collectée par le Vicomte d'Ouvrier entre 1880 et 1910
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

PUBLICATION
Reproduite dans: *Le soir*, « Une collection d'art nègre à Bruxelles », 11 août 1949

EXPOSITION
Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

A Kuba cephalomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

6 000-9 000 €
7 500-11 200 US$

101 COUPE ANTHROPOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Cette coupe à vin de palme se compose d'une tête Janus – formant le réceptacle – portée par des jambes fléchies aux pieds retournés. A la sinuosité des formes répondent les lignes courbes des traits du visage : épais sourcils arqués se rejoignant à la naissance du nez aux ailes dessinées, yeux en amande, bouche ouverte aux lèvres ourlées, l'extrémité de la langue apparente. Grande finesse du décor gravé, dessinant sur le col le motif traditionnel *nnaam*. Belle patine nuancée, brun rouge, brillante.
haut. 28,5 cm; 10 ⅓ in

PROVENANCE
Collectée par le Vicomte d'Ouvrier entre 1880 et 1910
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

PUBLICATION
Reproduite dans: *Le soir*, « Une collection d'art nègre à Bruxelles », 11 août 1949

EXPOSITION
Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

A Kuba anthropomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

6 000-9 000 €
7 500-11 200 US$

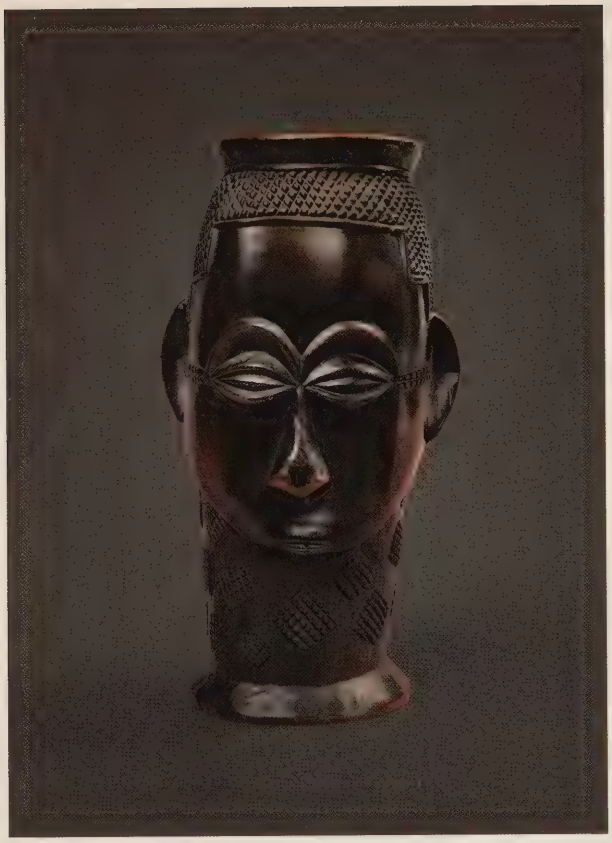

98

100

99

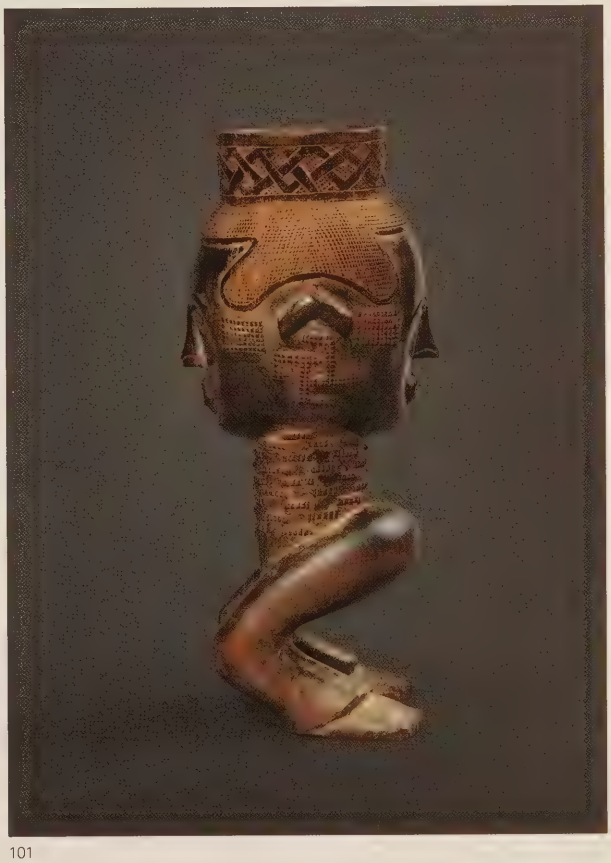

101

102 BELLE COUPE CÉPHALOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

à vin de palme, munie à l'arrière d'une anse sculptée en forme de double tresses. Le visage, projeté en avant, offre une face ample, dont les traits naturalistes se caractérisent par leur parfait équilibre et par la très belle délicatesse des modelés : sourcils arqués, lèvres et paupières ourlées, nez aux ailes finement dessinées, lié à la bouche par un sillon. L'arrière de la tête est orné du motif traditionnel Kuba *imbol*, profondément gravé. Très belle patine nuancée, brun rouge, brillante.
Base cassée, recollée.

haut. 16,5 cm; 6 ½ in

PROVENANCE
Collectée par le Vicomte d'Ouvrier entre 1880 et 1910
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

PUBLICATION
Reproduite dans:
Le soir, « Une collection d'art nègre à Bruxelles », 11 août 1949

EXPOSITION
Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

cf. Dapper (1997 : 62) pour une coupe céphalomorphe très proche, aujourd'hui conservée au musée du quai Branly.

A Kuba cephalomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

8 000-12 000 €
10 000-14 900 US$

102

103 BELLE COUPE CÉPHALOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Cette coupe céphalomorphe à vin de palme se caractérise par le naturalisme de ses traits et la très grande finesse de ses modelés. La tête, portée par un cou annelé à la base évasée, présente un visage aux traits caractéristiques : épais sourcils arqués se rejoignant à la naissance du nez aux ailes délicatement modelées, yeux étirés aux paupières ourlées, bouche aux commissures légèrement relevées. Les joues sont gravées d'une série de lignes parallèles obliques s'étirant des yeux jusqu'au maxillaire. Extrême finesse du décor gravé. Très belle patine nuancée, brun rouge.
haut. 14 cm; 5 ½ in

PROVENANCE
Collectée par le Vicomte d'Ouvrier entre 1880 et 1910
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

EXPOSITION
Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

A Kuba cephalomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

10 000-15 000 €
12 400-18 600 US$

103

104 BELLE COUPE CÉPHALOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Cette belle coupe à vin de palme présente une tête aux traits parfaitement équilibrés, portée par un long cou annelé à base évasée. Le visage se distingue par la finesse du modelé et par le naturalisme de ses traits, aux dessins classiques : yeux clos en grain de café, étirés, ligne ininterrompue des sourcils s'abaissant à la naissance du nez triangulaire, ample front aux tempes évasées vers le haut du crâne. L'équilibre est accentué par les scarifications, circulaires sur le front et en cercles concentriques sur les tempes et la nuque. Très grande régularité et belle finesse dans la gravure des motifs géométriques et des cheveux. Belle patine sombre, profonde.
haut. 20,5 cm; 7 4/4 in

PROVENANCE
Collectée par le commandant Lemaire en 1897
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

PUBLICATION
Le soir, « Une collection d'art nègre à Bruxelles », 11 août 1949
Olbrechts, *Plastiek van Kongo*, « XVI – Ba-Kuba kleinplastiek en sierkunst », 1946

EXPOSITION
Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

A Kuba cephalomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

10 000-15 000 €
12 400-18 600 US$

105 COUPE CÉPHALOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

à vin de palme, la tête - formant le réceptacle - posée sur un piètement évasé traité en damier, alternant plans rectangulaires profondément striés de lignes verticales et parties ajourées. Le visage offre des traits anguleux, sculptés en haut relief : yeux en amande à la pupille proéminente, cernés de paupières ourlées, sourcils arqués, nez triangulaire aux ailes dessinées, lié par un sillon à la bouche ouverte aux commissures relevées. Grande régularité du décor gravé. Belle patine sombre, brillante.
Petits manques.

haut. 23 cm; 9 in

PROVENANCE
Collectée par le Vicomte d'Ouvrier en pays Kuba entre 1880 et 1910
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

EXPOSITION
Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

A Kuba cephalomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

8 000-12 000 €
10 000-14 900 US$

106 RARE COUPE À QUATRE TÊTES, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le réceptacle de cette coupe à vin de palme offre une rare composition à quatre visages. Chacun est traité de manière identique : large face presque plane aux traits anguleux, yeux étirés et saillants, sourcils se rejoignant à la naissance du nez, lié par un sillon à la bouche aux commissures relevées, la face entièrement ponctuée de scarifications tripartites. Le piètement ajouré est traité en damier, alternant les plans rectangulaires à décor géométrique profondément gravé et les parties ajourées. Belle patine brune, brillante.
Manque ancien dans la base.

haut. 23 cm; 9 in

PROVENANCE
Collectée par le Vicomte d'Ouvrier entre 1880 et 1910
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

PUBLICATION
Reproduite dans: *Le soir*, « Une collection d'art nègre à Bruxelles », 11 août 1949

EXPOSITION
Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

A rare Kuba four-headed cup, Democratic Republic of the Congo

12 000-18 000 €
14 900-22 300 US$

107 COUPE JANUS ANTHROPOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les visages stylisés sont portés par des corps sexués, féminin d'un côté, masculin de l'autre, avec des jambes puissantes, pliées à angle droit, entre lesquelles se projette un sexe surdimensionné. Le traitement se distingue par une gravure profonde, mettant en valeur des traits aux dessins anguleux : épais sourcils arqués traités selon une ligne continue, yeux aux paupières saillantes, court nez triangulaire, bouche prognathe. Belle patine sombre, croûteuse.
Extrémité des pieds cassée, recollée

haut. 22 cm; 8 ¾ in

PROVENANCE
Collectée par le Vicomte d'Ouvrier entre 1880 et 1910
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

A Kuba janiform anthropomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

8 000-12 000 €
10 000-14 900 US$

104

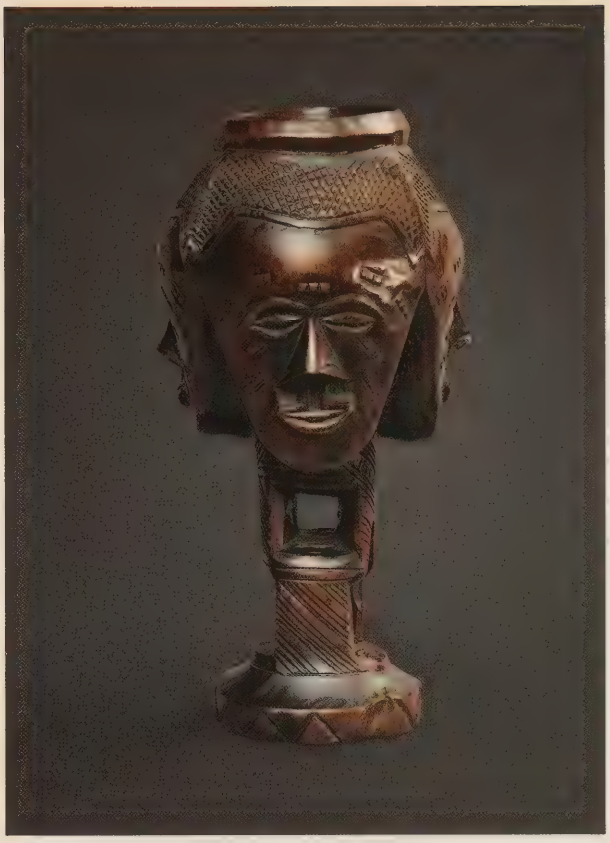

106

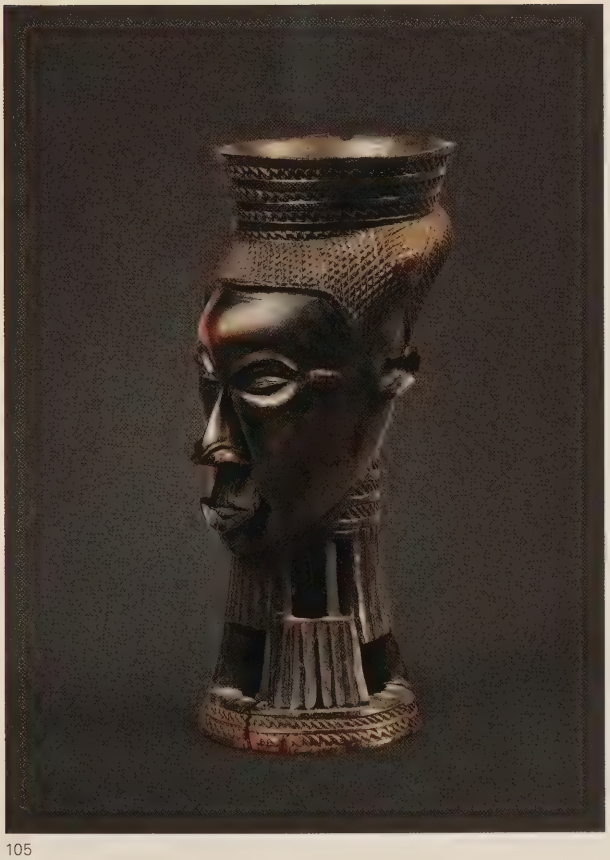

105

107

108

108 TRÈS BELLE COUPE CÉPHALOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Cette très belle coupe à vin de palme, dont la tête émerge d'un piètement évasé orné de motifs géométriques profondément gravés, se distingue par le parfait équilibre de ses traits et la très grande délicatesse du modelé. Le visage offre les traits classiques de la sculpture Kuba : yeux en grain de café, étirés, les paupières légèrement saillantes, ligne ininterrompue des sourcils s'abaissant à la naissance du nez triangulaire lié par un sillon à la bouche, ample front aux tempes évasées vers le haut du crâne, la ligne des cheveux dessinant un angle vers les oreilles, avant de s'effacer derrière celles-ci. Très grande régularité et belle finesse dans le dessin des motifs géométriques et les cheveux. Belle patine nuancée, brun rouge, brillante.
haut. 23,5 cm; 9 ¾ in

PROVENANCE
Collectée par le Vicomte d'Ouvrier entre 1880 et 1910
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

PUBLICATION
Reproduite dans:
Le soir, « Une collection d'art nègre à Bruxelles », 11 août 1949

EXPOSITION
Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

cf. Dapper (1997 : 65) pour une coupe céphalomorphe de qualité comparable dans les collections du musée Dapper.

A fine Kuba cephalomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

12 000-18 000 €
14 900-22 300 US$

109 COUPE ANTHROPOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Cette coupe à vin de palme aux formes anguleuses présente une tête portée par un corps réduit à sa plus simple expression - montrant de face un cou à la pomme d'Adam marquée et de dos les formes schématiques du torse – soutenu par deux pieds puissants. Le visage offre les caractéristiques classiques du style Kuba : tempes largement évasées vers le haut du crâne, la ligne des cheveux dessinant un angle vers les oreilles, avant de s'effacer derrière celles-ci, yeux en grain de café, fendus, les paupières légèrement saillantes. La ligne ininterrompue des sourcils arqués s'abaisse à la naissance du nez triangulaire. Grande finesse dans la gravure des nombreuses scarifications – frontales et temporales – et du décor géométrique. Très belle patine nuancée, brun rouge.
haut. 24 cm; 9 ½ in

PROVENANCE
Collectée par le Vicomte d'Ouvrier en pays Kuba entre 1880 et 1910
Ancienne collection du Vicomte George d'Ouvrier, Bruxelles
Philippe Guimiot, Bruxelles

EXPOSITION
Kongo Kunst, Stadsfeestzaal, Anvers, 1937/38
Exposition internationale de Paris, Paris, 1937
Exposition Universelle, Bruxelles, 1958, *L'art du Congo*

A Kuba anthropomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

12 000-18 000 €
14 900-22 300 US$

110 détail

110 IMPORTANTE STATUE FÉTICHE, SONGYE, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Cette puissante statue *nkishi* adopte une pose conventionnelle : debout sur une haute base cylindrique, le corps droit campé sur des jambes semi-fléchies, les mains posées sur l'abdomen gonflé, de part et d'autre du nombril saillant - ce dernier ayant conservé la résine servant à maintenir la charge magique. Très belle puissance de la tête, piriforme, surmontée d'une corne d'antilope, la face étirée marquée par des yeux en amande inscrits dans des orbites concaves, un nez épaté, triangulaire et une bouche aux commissures relevées, entrouverte sur des dents apparentes. Les traits sont structurés par les plaques et les clous métalliques ornant le visage. Très importante coiffe composée sur le devant de lamelles métalliques formant un diadème frontal et à l'arrière de plumes. Elle porte un collier à quatre rangs de perles de verre bleues. Belle patine nuancée, sombre sur le visage, brun rouge sur le corps.
Manque dans la base et dans l'épaisseur interne des jambes. Extrémité de la corne épointée.

haut. 99,7 cm; 39 ¼ in

PROVENANCE
Karel Plasmans, Belgique, avant 1960
Jean Willy Mestach, Bruxelles, 1968-69
Ancienne collection Baudoin de Grunne, Wezembeek-Oppem
Sotheby's, New York, 19 mai 2000, lot n° 72

PUBLICATION
Hersak, *Songye Masks and Figures*, 1985 : planche 132

Karel Plasmans, ingénieur agronome de nationalité belge, mena des recherches approfondies sur la tradition orale des Songye. Très intéressé par la sculpture Songye, il collecta sur le terrain, entre 1955 et 1972, un ensemble de statues et de masques, chacun accompagné d'une documentation précisant les pratiques cultuelles et magiques s'y rattachant.

Hersak (1985 : 165) attribue cette puissante statue communautaire aux Eki, occupant la partie occidentale du pays Songye. Selon lui, ce style se distingue notamment par les nombreux éléments métalliques (plaques et clous en cuivre) ornant le visage et par la coiffe - ici spectaculaire, composée de languettes métalliques et de plumes. Neyt (2004 : 306-313) précise que la tradition sculpturale des Songye Eki partage avec celle des autres ateliers occidentaux un même substrat commun, constituant vraisemblablement l'archétype de la grande statuaire Songye.

cf. Neyt (2004 : 53-54) pour une statue *nkishi* de style comparable.

Les statues *mankishi,* médiateurs entre les esprits et les hommes, étaient réalisées à la fois pour guérir, protéger, apporter chance et fécondité. Tandis que celles de petite dimension étaient réservées à un usage personnel, les statues de grande dimension, comme celle présentée ici, étaient destinées à protéger l'ensemble de la communauté, souvent pendant plusieurs générations. Pour les Songye, leur valeur réside avant tout dans l'efficacité des composantes magiques - dissimulées ici dans la cavité abdominale et dans la corne. Le *nkishi* communautaire était conservé dans un sanctuaire particulier situé au centre du village et placé sous la protection d'un gardien, censé traduire les messages du *nkishi* sous l'emprise de la possession médiumnique (Hersak, 1985 : 132).

English version at the end of the catalogue

An important Songe power figure, Democratic Republic of the Congo

130 000-180 000 €
162 000-223 000 US$

111 TRÈS BEAU MASQUE, TSHOKWE, KASAÏ MÉRIDIONAL, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Ce masque *pwo* présente un visage féminin aux traits naturalistes, évoquant un portrait. L'impression de profonde sérénité est offerte par la bouche et les yeux presque clos, et par la plénitude des traits : face large, ample front bombé délimité par le bandeau en diadème sculpté et les hauts sourcils arqués se rejoignant à la naissance du nez droit aux ailes modelées, yeux en amande étroitement fendus, proéminents, inscrits dans des orbites légèrement creusées, bouche charnue aux lèvres ourlées entrouverte sur des dents finement taillées, oreilles parfaitement dessinées, percées. A la très grande délicatesse des modelés s'ajoute l'extrême finesse des scarifications ornant le front, l'arête nasale et les pommettes. Superbe patine d'usage, nuancée, brune et ocre rouge, brillante sur les reliefs.
haut. 23 cm; 9 in

PROVENANCE
Philippe Guimiot, Bruxelles

PUBLICATION
Reproduit dans :
Guimiot, *Objets et art tribaux*, n° 5, Bruxelles, 1989

Ce très beau masque féminin *pwo* témoigne des variations stylistiques au sein de la sculpture tshokwe, illustrant ici superbement la tendance naturaliste des Tshokwe établis aux sources du Kwango et du Kasaï.
cf. Bastin (1982 : 103, n° 45) pour un masque *pwo* de style et de traits comparables, conservé au Musée royal de l'Afrique Centrale à Tervuren, collecté entre 1933 et 1942 à Mwakahila, dans la région du Kasaï méridional. La patine du masque présenté ici atteste une ancienneté comparable.

Le masque *pwo* et le *cihongo* - son pendant masculin - constituent les masques les plus importants de la culture tshokwe. Selon Bastin (1982 : 86), ils représentent les ancêtres masculins et féminins. Le masque *pwo*, également appelé *mwana pwo*, ou « jeune femme », symbolise le rôle primordial joué par les femmes au sein de la société matrilinéaire Tshokwe.

A fine Tshokwe mask, southern Kasai region, Democratic Republic of the Congo

20 000-30 000 €
24 800-37 200 US$

112 TRÈS ANCIENNE ET RARE STATUE MASCULINE, HEMBA/KUSU, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Adoptant une attitude conventionnelle, l'ancêtre est représenté debout sur une base circulaire, les jambes courtes semi-fléchies, les épaules projetées en avant, les bras libérés du corps, les mains aux doigts finement modelés posées sur l'abdomen. L'étirement du torse est accentué de face par les flancs creusés, marquant la transition entre le thorax aux lignes anguleuses et l'abdomen en forme de bulbe, et de dos par l'épine dorsale sculptée en creux profond. Les omoplates au contour arrondi répondent à la coiffe quadrilobée. Le visage est marqué par des traits saillants : sourcils arqués dont la ligne se prolonge dans le nez triangulaire, cavités orbitales creusées, yeux en amande mi-clos, bouche prognathe de plan triangulaire, le bas du visage ceint d'un collier de barbe. Très belle patine nuancée, alternant les parties croûteuses et les surfaces brillantes, sur les reliefs.
Petit manque dans la base.

haut. 71 cm; 28 in

PROVENANCE
Joseph Christiaens, Bruxelles
Ancienne collection Baudouin de Grunne, Wezembeek-Oppem
Sotheby's, New York, 19 mai 2000, lot n° 61

François Neyt, lors de la vente de la collection Baudoin de Grunne par Sotheby's à New York, en mai 2000, avait rédigé un essai sur cette œuvre. Selon lui, "la coiffure quadrilobée est caractéristique des groupes Hemba résidant le long de la rivière Luika : légèrement arrondie, nouée en quatre points. Le style de la sculpture, la forme des épaules et le volume des omoplates sont typiques des ateliers Kusu du nord-ouest de la région Hemba. Ces caractéristiques morphologiques indiquent qu'il s'agit d'une œuvre issue d'un des plus importants ateliers Hemba/Kusu, situé dans le nord-ouest du territoire Hemba, dans la région de Maniema" (Neyt, Sotheby's New York, mai 2000 : 60).

cf. Neyt (1977 : 310-311) pour une autre statue d'ancêtre attribuée au style Hemba/Kusu, provenant également de la collection Baudouin de Grunne.

Soulignant en particulier sa "qualité remarquable", Neyt estime son ancienneté à la "première moitié du XIX^{e} siècle, si ce n'est plus tôt" (Neyt, Sotheby's New York, mai 2000 : 60).

English version at the end of the catalogue

A rare Hemba/Kusu male figure, Democratic Republic of the Congo

120 000-180 000 €
149 000-223 000 US$

113

113 CANNE, BAULÉ, CÔTE D'IVOIRE

Le pommeau de cette belle canne cérémonielle est formé d'une statue d'homme, sculpté dans une position classique : assis, les bras plaqués le long du corps, les mains posées de part et d'autre de l'abdomen. La tête, projetée en avant, montre un visage aux traits équilibrés - sourcils arqués se rejoignant à la naissance du nez triangulaire, yeux étirés, fendus, bouche entrouverte dont les commissures relevées sont prolongées par les motifs de triple scarifications - prolongé par la barbe à brins tressés et la haute coiffure aux stries régulières. La partie supérieure de la hampe et le personnage sont ornés d'un très riche décor fait de têtes de clous en cuivre. Patine nuancée, sombre et grumeleuse dans la partie supérieure.
haut. 90 cm; 35 ½ in

A fine Baule staff, Ivory Coast

7 000-10 000 €
8 700-12 400 US$

114 BEAU MASQUE, BAULÉ, CÔTE D'IVOIRE

Ce masque-portrait *mblo* présente un visage masculin surmonté de larges cornes recourbées l'une vers l'autre. Le visage offre des traits idéalisés très finement modelés : haut front bombé surmonté d'une coiffure composée d'étroits chignons tressés, arcades sourcilières arquées se rejoignant à la naissance du nez droit aux ailes dessinées, bouche ouverte aux lèvres ourlées. Extrême délicatesse dans le traitement des yeux : pupilles proéminentes, paupières supérieures aux cils évoqués par une très fine dentelure, étroite fente de vision incisée le long des paupières inférieures. Belle patine noire, brillante, avec rehauts de kaolin dans les creux de la gravure. L'intérieur porte, inscrit à l'encre blanche, son numéro d'inventaire dans la collection Geisler : G.274. *extrémité de la corne droite cassée, manquante ; extrémité de la corne gauche cassée, recollée.*

haut. 37 cm; 14 ½ in

PROVENANCE
Walter Kaiser, Stuttgart, inv. n° 1801
Ancienne collection du Dr. Heino Geisler, Allemagne, inv.n° G.274
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

Au cours des mascarades de divertissement *mblo,* les derniers masques à apparaître sont désignés comme des portraits. Les visages sont parfois surmontés de représentations d'oiseau, de peignes ou encore de cornes - comme ici. Selon Vogel (1997 : 141), ces décorations sont choisies pour leur beauté et n'ont pas de signification iconographique. La barbe finement peignée, la coiffure en tresses régulières ou encore les scarifications ornant ce masque dénotent la beauté et les détails d'ordre esthétique caractérisant la personne portraiturée. Les portraits masculins rendent le plus souvent hommage à un personnage politique important ou encore à un danseur.

cf. Dapper (2002 : n° 19) pour un masque très proche dans les collections du musée Dapper, Paris.

A fine Baule mask, Ivory Coast

12 000-18 000 €
14 900-22 300 US$

115 BELLE STATUE, SÉNUFO, CÔTE D'IVOIRE

Cette statue cariatide montre une femme représentée dans une pose conventionnelle : assise sur un tabouret circulaire, le corps droit, la tête dans son prolongement, les épaules larges, les bras libérés du corps, la main droite posée sur le haut de la cuisse, celle de gauche maintenant une coupe profonde portée sur la tête. A la retenue offerte par le hiératisme de l'attitude et les traits du visage s'oppose la vitalité induite par la tension des lignes courbes et l'abondance des ornements - scarifications, pagne plissé, besace portée en bandoulière, bracelets et collier à pendentif pectoral et dorsal. Très belle patine nuancée, profonde, ayant conservé la trace d'une ancienne patine huileuse. Sous le tabouret est inscrit son numéro d'inventaire dans la collection Geisler : G. 411
haut. 62 cm; 24 ½ in

PROVENANCE
Galerie Sao, Paris, 1975
Ancienne collection du Dr. Heino Geisler, Allemagne, inv.n° G.411
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

Selon Glaze (1981 : 46-88), en pays Sénufo, les masques se rattachent essentiellement à la sphère masculine, tandis que la statuaire est liée aux deux institutions féminines majeures : l'association féminine *Sandogo* - dont les devins *sandobele* sont chargés des relations quotidiennes entre les individus et les esprits - et le *Tyepka*. Cette société initiatique est considérée comme l'équivalent féminin du *Poro* chez le groupe des Sénufo Fodonon, situés au centre de l'aire Sénufo, autour de Khorogo. Tandis que le *Sandogo* produit des statuettes dont la petite dimension est proportionnelle à l'espace volontairement réduit, intime, dans lequel les devins reçoivent leurs patients, les statues utilisées par les initiées du *Tyepka* sont de taille beaucoup plus importante. Comme ici, elles représentent une femme assise sur un tabouret circulaire et sont portées par les initiées au-dessus de la tête, lors des funérailles des membres importants de la société secrète.

Enfin, selon Aubry (*in* AFAA, 1989 : 79), le canari porté sur la tête évoque à la fois la femme et l'autel des ancêtres utilisées par les *sandobele*, en forme de canari renversé.

cf. Leuzinger, 1970 : 75, n° D18 pour une statue Sénufo à l'iconographie comparable

A fine Senufo figure, Ivory Coast

30 000-45 000 €
37 200-56 000 US$

116 MASQUE, YAURÉ, CÔTE D'IVOIRE

Ce masque facial, *tu bodu* ou *gyè*, montre un visage humain surmonté de deux cornes d'antilope recourbées vers le bas. Il présente les caractéristiques classiques du style développé par les sculpteurs Yauré : visage ovale ceint dans sa partie inférieure d'une collerette dentelée et terminée par un petit tenon ouvragé, coiffure tripartite, sourcils arqués dont la ligne se prolonge dans le nez droit aux ailes dessinées, petite bouche prognathe, ouverte. Très grande délicatesse dans la gravure et dans le modelé des traits. Patine noire, brillante, rehaussée de blanc sur les paupières, l'extrémité des cornes et la bouche. Il a conservé, à l'arrière, son mors en fibres végétales.
haut. 27 cm; 10 ¾ in

PROVENANCE
Walter Kaiser, Stuttgart, 1974, inv. n° 2343
Ancienne collection du Dr. Heino Geisler, Allemagne, inv. n° G.364
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

Ce masque d'un très grand raffinement peut être interprété soit comme un masque du *Gyè* représentant l'antilope *goro*, intervenant dans les villages pour annoncer le feu, et donc la guerre (Deluz *in* AFAA, 1989 : 138) ou comme un masque *tu bodu* (buffle) de l'ensemble *je*, participant à l'opération de purification du village après un décès.

cf. Barbier (1993, vol. 1 : 246-289 et II : 106) pour un masque de type comparable dans la collection du musée Barbier-Mueller, identifié par Boyer à un masque *tu bodu*, rétablissant l'ordre social après un décès, en transformant rituellement le disparu en un ancêtre veillant sur la communauté (Boyer *in* Barbier, *idem*).

A Yaure mask, Ivory Coast

10 000-15 000 €
12 400-18 600 US$

117

117 RARE CANNE CÉRÉMONIELLE, GURO, CÔTE D'IVOIRE

Cette importante canne cérémonielle dont la hampe est portée par une jambe - cuisse, mollet, pied - aux masses musculaires marquées, est surmontée d'une tête aux traits puissants : étroit visage dominé par le haut front bombé délimité par la coiffure tripartite caractéristique de la statuaire Guro, nervure frontale dont la ligne se prolonge dans le nez triangulaire, bouche entrouverte sur des dents apparentes finement taillées, menton carré percé de trous où sont fixés les brins torsadés de la longue barbe en fibres végétales et en cheveux. Superbe patine sombre, croûteuse sur la tête.
haut. 130 cm; 51 in

PROVENANCE
Ancienne collection Marceau Rivière, Paris

PUBLICATION
Reproduite dans :
Boyer, Girard et Rivière, *Arts Premiers de Côte d'Ivoire*, 1997 : 69, n° 54-55

Important insigne du pouvoir - à la fois temporel et spirituel - la haute canne cérémonielle, le plus souvent ornée d'une sculpture figurative, est chez les Guro exclusivement réservée aux dignitaires et utilisée lors d'une prise de décision importante.
Cette canne se distingue par la rare représentation d'une jambe suportant la hampe, par la qualité de la tête et sa très belle patine croûteuse.

cf. Fischer et Homberger (1985 : 89, n° 10a) pour une canne Guro de qualité comparable, dans la collection Paolo Morigi.

A rare Guro ceremonial staff, Ivory Coast

‡ 35 000-45 000 €
43 400-56 000 US$

118

118 SUPERBE CUILLER ANTHROPOMORPHE, DAN, CÔTE D'IVOIRE

Cette grande cuiller *wakemia* se caractérise par la puissance de ses formes, la fluidité de ses lignes et la très belle volupté de ses courbes. La prise figure la partie inférieure d'un corps féminin, depuis les pieds jusqu'à la taille, le dos se fondant dans le cuilleron à l'ovale régulier. Elle offre une pose à l'équilibre parfait et une surface extrêmement soignée : jambes légèrement écartées et fléchies, genoux marqués par un large méplat, les masses musculaires soulignées, le dos cambré pour mieux intégrer la belle profondeur du cuilleron, l'arrière entièrement orné de scarifications au dessin régulier, profondément gravées. Très belle patine noire, épaisse et brillante, avec traces de kaolin dans les creux de la gravure. *Etroite restauration sur le bord du cuilleron : en haut et à droite.*

haut. 56 cm; 22 in

Travaillées avec le même soin que les statues en pied, les cuillers anthropomorphes sculptées par les Dan sont réputées pour leur conception surréaliste. L'œuvre présentée ici offre un équilibre parfait - à la fois dans les volumes et dans la pose - et une surface extrêmement soignée - finesse des modelés, régularité et profondeur du décor gravé - traduisant à la perfection les critères fondamentaux de l'esthétique des Dan. Elle se distingue également par sa grande dimension et par la très belle volupté de ses formes.

cf. Dapper (1991 : 83), pour une cuiller anthropomorphe *wakemia* présentant les mêmes anneaux de cheville crantées, au-dessus de pieds courts et recourbés, des lignes fluides et une dimension très comparables, certainement sculptée par le même artiste.

Les grandes cuillers à riz cérémonielles, appelées *wakemia*, sont décernées en tant qu'insignes d'autorité et comme hommage à leur générosité, aux femmes qui se sont distinguées, lors d'occasions solennelles, pour leurs qualités de cuisinières et d'organisatrices de banquets. Les cuillers anthropomorphes représentent toujours une femme, identifiant ainsi la dignitaire à son insigne (Fischer et Himmelheber, 1984 : 123-126).

A superb Dan anthropomorphic spoon, Ivory Coast

40 000-70 000 €
49 600-87 000 US$

119 BELLE ET RARE STATUE FÉMININE, DOGON, MALI

Le personnage cariatide est représenté dans une attitude hiératique : debout sur des jambes semi-fléchies, le torse droit, la tête dans son prolongement, portant une coupe. La puissante verticalité de la pose est rythmée par les lignes obliques parallèles des seins, des avant-bras et des genoux. Au schéma linéaire répond la relative souplesse des formes, la douceur des courbes, la plénitude de la poitrine et de la tête ovale. Le visage est structuré par la ligne médiane s'étirant depuis le sommet du front jusqu'à l'extrémité du nez aux ailes relevées, surplombant une petite bouche rectangulaire parée d'un labret, les yeux modelés en léger relief. Superbe patine croûteuse.
Extrémité des mains et des pieds cassée, manquante.

65 cm; 25 ½ in

PROVENANCE
Emil Storrer, Zurich
Hubert Goldet, Paris
Etude Ricqlès, Paris, *Collection Hubert Goldet*, 30 juin-1er juillet 2001, lot n°90

Cette belle statue se caractérise par ses formes relativement souples et son visage ovale aux traits sculptés en léger relief, dénotant l'influence du style définit par Leloup (1994) sous l'appellation "style Tintam", au nord ouest du plateau de Bandiagara. *cf.* RMN (2000 : 92-93) pour une statue relevant du "style Tintam" conservée au Louvre, Pavillon des Sessions, provenant également de la collection Hubert Goldet.

Sa très belle patine croûteuse atteste l'ancienneté et l'usage répété de cette figure d'autel.

A fine and rare Dogon female figure, Mali

‡ 65 000-100 000 €
81 000-124 000 US$

120

120 ANCIEN MASQUE, EKET, NIGERIA

Ce masque facial de forme circulaire présente en son centre un visage humain projeté en haut relief, ceint d'une collerette sculptée en deux dimensions, cette dernière ponctuée de motifs géométriques. La face est dominée par un ample front bombé orné d'une large nervure médiane hachurée de lignes horizontales gravées, s'étirant depuis le sommet de la tête jusqu'à la naissance du nez court, la bouche et les yeux ouverts, ces derniers ajourés et bordés de paupières ourlées. Belle patine d'usage, sombre et grumeleuse, avec rehauts de kaolin sur les oreilles, les yeux et la bouche.
Manques superficiels.

haut. 20 cm; 7 ¾ in

PROVENANCE
Ancienne collection Lord McAlpine, Londres
Alain de Monbrison, Paris, 1988 (accompagné de son certificat)

Neyt (1979 : 14 et 17) scinde en trois groupes les masques des Eket (sous-groupe Ibibio) intervenant dans la société *ekpo* : les masques-panneaux, les masques *idiong* et les masques ronds. Parmi ce dernier type, il distingue les masques faciaux de forme lunaire, à patine sombre, parfois - comme ici – colorés à l'origine. Ces masques ronds sortaient lors de la fête des ignames et pour les cérémonies funéraires. Neyt (*idem* : 17) souligne qu'en 1979, ces masques – sauf dans le village de Nsie, à la limite des Eket et des Oron - n'étaient déjà plus utilisés ni sculptés.

cf. Neyt (1979 : fig. 17 et 18) pour des masques proches dans la collection Azar, et Bassani (2005) pour un autre, de qualité et d'ancienneté comparables, dans la collection Horstmann.

A mask, Eket, Nigeria

6 000-9 000 €
7 500-11 200 US$

121 TRÈS BELLE COUPE DE DIVINATION, YORUBA (EKITI) , NIGERIA

Cette coupe de divination *agere Ifa* représente, posée sur une base circulaire, un cavalier cariatide portant sur la tête une coupe évasée. Son statut de guerrier est mis en évidence par le fusil démesurément grand, tenu dans la main droite, et le sabre porté en bandoulière sur le côté gauche. La puissance offerte par le buste évasé aux larges épaules carrées est accentuée par la rigueur des volumes anguleux et du décor linéaire aux motifs réguliers, profondément gravés. La pose hiératique est animée par le mouvement commandé par la main droite du guerrier : la tête du cheval s'écartant pour faire apparaître, à l'arrière, celle du personnage. Superbe patine sombre, profonde, alternant les surfaces grumeleuses et les parties brillantes, sur les reliefs.
Fente et restauration sur la base.

haut. 25 cm; 9 ⅔in

PUBLICATION
Exposée et reproduite dans :
Société des Expositions du Palais des Beaux Arts, *Utotombo*, 1988 : 168, n° 105, catalogue de l'exposition, Palais des Beaux-Arts, Bruxelles, 25 Mars - 5 juin 1988

cf. Abiodun, Drewal et Pemberton (1991 : 69, n° 82) pour une coupe *agere Ifa* à l'iconographie quasiment identique, et stylistiquement très proche, datée du XIX[e] siècle, acquise par Frobenius en 1912 et conservée au Museum für Völkerkunde, Leipzig. Elle est attribuée par les auteurs à un atelier Yoruba situé dans la partie méridionale de l'aire Ekiti. La patine de la coupe présentée ici atteste une ancienneté comparable à celle du musée de Leipzig.

Les coupes *agere Ifa* étaient utilisées dans le cadre de la divination *Ifa*, le prêtre y déposant les seize noix de palme sacrées qui seront utilisées au cours de la consultation.

Le thème du guerrier à cheval est très répandu dans l'art Yoruba - en particulier Ekiti - où il apparaît sur les piliers de véranda, les cimiers de masques e*pa*, les portes et les coupes de divination. Il évoque les chasseurs-guerriers, figures légendaires qui au XVIII[e] siècle ont fondé dans le nord est du pays yoruba les "seize royaumes Ekiti" (Abiodun, Drewal et Pemberton, *idem* : 69). Selon Abiodun (*in* Pemberton III, 2000 : 186-187), le cavalier représenté sur les coupes *agere Ifa* relève d'une métaphore complexe, identifiant le prêtre-devin dans sa conquête non pas du pouvoir mais du savoir, de la sagesse et de la compréhension.

A fine Yoruba (Eketi) divination cup, Nigeria

15 000-20 000 €
18 600-24 800 US$

LA PLAQUE DE BENIN DE LA COLLECTION GEORG TILLMANN

En 1932, pressentant les changements politiques dans son Allemagne natale, Georg Tillmann et sa famille s'installèrent à Amsterdam. Tillmann s'immergea dans la culture flamande et se passionna pour l'art des Indes néerlandaises.

Tillmann constitua sa collection d'arts non occidentaux avec le même discernement et avec une approche tout aussi savante que pour ses collections de timbres, de monnaies, de gravures ou encore de céramiques allemandes et autrichiennes. Chaque œuvre était numérotée, enregistrée et documentée. La plaque de Benin porte le numéro « G.T 44 ». Si les registres de la collection Tillmann d'art africain n'ont pu être localisés, ce code, inscrit à l'encre blanche au dos des œuvres demeure la marque distinctive de l'ensemble de la collection Tillmann.

Cet ensemble composé d'art d'Afrique, d'Océanie et d'Asie du Sud-est a été essentiellement acquis au travers de collections européennes. Si Tillmann en tirait un réel plaisir personnel, il aimait avant tout partager sa collection, dont les œuvres furent ainsi largement publiées et exposées.

Le dos de la plaque porte une étiquette mentionnant « N.S.1156 ». Cette inscription révèle qu'elle fit partie des collections du Museum für Völkerkunde, Frankfurt am Main. Aujourd'hui appelé Museum der Welkulturen Frankfurt am Main, le musée a confirmé que la plaque fut échangée en mai 1928 (communication personnelle). Les archives du musée ayant été partiellement détruites pendant la seconde guerre mondiale, aucune information ne demeure sur cet échange. Cependant, une citation dans l'ouvrage *Arts Sauvages* de Claude Roy, publié en 1957, nous apprend qu'elle a figuré dans la collection du célèbre marchand parisien Charles Ratton. Ce dernier entretenait des relations suivies avec le musée. Selon son conservateur, il est très vraisemblable que Charles Ratton ait acquis cette plaque du musée, par voie d'échange. Georg Tillmann l'aurait alors achetée à Ratton dans les années 1930.

En 1939, avant de fuir l'Europe avec sa famille, Tillmann confia sa collection au musée Colonial (actuel Tropenmuseum), à Amsterdam. Tillmann mourut aux Etats-Unis en 1941 et sa collection demeura en dépôt au Tropenmuseum.

En 1994, son fils, le Dr. Wolf G. Tillman et sa femme offrirent au musée cette collection majeure, en souvenir de leurs parents. Enfin, en 1996, selon les vœux de la famille, une partie représentative des œuvres de la collection leur ont été restituées. Parmi elles figure cette plaque, qui a conservé au dos, inscrit à l'encre blanche, son numéro d'inventaire dans les collections du Tropenmuseum : « 1772-2017 ». Cette plaque est l'une des deux plaques de Benin de la collection Georg Tillmann, la seconde étant toujours conservée au Tropenmuseum (inv. n° 1772-2018).

English version at the end of the catalogue

Sources

Tropenmuseum Amsterdam, *The Georg Tillmann (1882-1941) Collection: a Passion for Indonesian Art at the Tropenmuseum Amsterdam*, Royal Tropical Institute/Tropenmuseum, 1997

Dr Daan van Dartel, Tropenmuseum – courier et communications privés, 7 et 14 Mars 2006

Dr Christine Stelzig, Museum der Weltkulturen Frankfurt am Main – courier et communications privés, 28 et 29 Mars 2006

Guy van Rijn, Bruxelles

122 SUPERBE PLAQUE EN BRONZE, EDO, ROYAUME DE BENIN, XVI^{E} - XVII^{E} SIÈCLES, NIGERIA

Au centre de la plaque apparaît, projeté en haut relief, un personnage portant les insignes réservés aux dignitaires de haut rang : collier à rangs multiples fait de perles de corail, anneaux de chevilles, brassards, coiffe ronde évoquant un casque orné de deux pendentifs latéraux tressés, à l'extrémité perlée, l'abdomen paré de scarifications linéaires. De manière conventionnelle, le personnage est représenté debout, la pose stable, les jambes légèrement écartées, les bras libérés du corps. Tandis que la main gauche est posée sur la hanche, celle de droite, levée, brandit un objet rectangulaire. La plaque est ornée dans les coins de deux têtes de crocodile et du motif *ebe ame* en bas relief, le fond gravé de rosettes *owen iba ede ku*. Le dos porte, inscrits à l'encre blanche, les numéros d'inventaire : « 1772-2017 » et « G.T44» et son ancienne étiquette du Museum für Völkerkunde de Frankfurt am Main : « N.S.1156 ». Belle patine vert-de-gris recouverte de pigments ocre. Grande finesse de la fonte.
haut. 50,5 cm, larg. 38 cm, épaisseur 2,5 cm; 20 in; 15 in; 1 in

PROVENANCE
Museum für Völkerkunde, Frankfurt am Main
Charles Ratton, Paris
Ancienne collection Georg Tillmann
Tropenmuseum, Amsterdam
Famille Tillman, États-Unis d'Amérique
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

PUBLICATION
Roy, *Arts Sauvages*, 1957: ill p. 27
Tropenmuseum Amsterdam, *The Georg Tillmann Collection: a Passion for Indonesian Art at the Tropenmuseum Amsterdam*, 1997

Cette belle plaque en bronze, dont le personnage brandit de la main droite un objet rectangulaire, offre une iconographie présente sur quelques autres plaques ou fragments référencés, notamment :
. la plaque provenant du Museum für Völkerkunde de Berlin, puis de la collection Perls, aujourd'hui conservée au Metropolitan Museum of Art, New York (Ezra, 1992 : 140, cat. n° 42) ;
. celle du Smithsonian National Museum of African Art (inv. n° 2001-14-1)
. celle reproduite par von Luschan (1919 : figures 309, 310 et 311)
. la plaque conservée au Museum für Völkerkunde de Vienne (inv. n°. 64.679 et 64.680).

Son interprétation a fait l'objet de plusieurs hypothèses. Selon les époques et les spécialistes, l'objet rectangulaire a été identifié comme un tambour ou un tambourin (von Luschan, 1919), un charme protecteur (Ezra, 1992), un miroir, ou comme un document ou un livre.

Tandis que les scarifications ornant le torse du personnage permettent de l'identifier comme un citoyen Edo, son statut de dignitaire de la cour est affirmé par ses attributs, en particulier la jupe à plusieurs épaisseurs brodée de motifs ornementaux, les bracelets de chevilles et les brassards, le haut collier *odigba* et la coiffe.

Enfin, le motif en bas relief ornant le coin gauche de la plaque - nommé *ebe-ame* (feuille de rivière) - est iconographiquement associé au royaume d'*Olokun*, « dieu de la mer qui accorde richesse et fertilité à ses adeptes » (Ezra, 1992 : 315). L'association du personnage avec le dieu *Olokun* est amplifié si l'on interprète l'objet brandit comme une amulette protectrice - traditionnellement composée de rotin ou de bois et d'un miroir. En effet, selon Ezra, « les miroirs ont une importance mystique et sont associés à *Olokun*. Le reflet du miroir, tout comme celui de l'eau, permet à son propriétaire de détecter et donc de détourner le mal » (Ezra *ibid.* : 126).

English version at the end of the catalogue

A supurb Edo bronze plaque, Benin Kingdom, 16th-17th century, Nigeria

‡ 100 000-150 000 €
124 000-186 000 US$

123 CIMIER, MAMA, NIGERIA

Ce cimier de danse *Mangam* aux lignes épurées évoque de manière classique la forme très stylisée d'un buffle. Le mouvement des cornes puissantes recourbées l'une vers l'autre se prolonge dans le dessin de la tête vue de haut, structurée par une nervure médiane et s'achevant par la bouche étroite, ouverte, projetée selon deux plans parallèles. A la belle fluidité des lignes courbes répond la rigueur des stries parallèles gravées. Très belle patine d'usage, ocre rouge, nuancée.
Extrémité des cornes épointée.

long. 47 cm; 18 ½ in

Les cimiers *Mangam*, évoquant la forme très stylisée des buffles de brousse, sont sculptés par les Kantana, l'un des cinq peuples composant le groupe appelé Mama. Leur nom vient de la mascarade et du culte éponymes auxquels ils se rattachent, destinés à intercéder auprès des esprits ancestraux afin d'obtenir une moisson généreuse (Berns *in* RMN, 1997 : 232). Le buffle, tant sous la forme de crânes que sous celle de masques - comme ici - occupe en effet une place essentielle dans le culte des ancêtres pratiqué dans toute la région (Kulere, Jukun, Montol, etc.).

A fine Mama headdress, Nigeria

10 000-15 000 €
12 400-18 600 US$

124 IMPORTANTE FIGURE DE RELIQUAIRE, KOTA, GABON

Cette figure de reliquaire *mbulu ngulu* se caractérise par son large visage ovale dont le front ample, surmonté d'un diadème en vaguelettes, forme une visière surplombant la face concave. Cette dernière est marquée par un décor à plaques lisses en croix, un nez en trièdre à l'arête aigue, des yeux hémisphériques aux pupilles figurées par des têtes de clou. Le visage est encadré par des coiffes latérales de base rectiligne à pendeloques cylindriques et coiffé d'un ample croissant transverse, orné dans sa partie médiane d'un motif décoratif ciselé. Le cou cylindrique et la partie supérieure du piètement sont plaqués de feuilles métalliques, à décor ciselé sur le losange.
L'âme en bois du croissant transverse a été cassé et recollée dans sa partie gauche. La partie en relief du losange dorsal a été supprimée.

haut. 64,5 cm; 25 ⅓ in

PROVENANCE
André Schoeller, Paris, 1978 (d'après le certificat, l'œuvre a été collectée vers 1904).

Selon la classification établie par Chaffin (1979 : 214; groupe 17) d'une part, et par Perrois (1985 : 46 et 48; catégorie IV, variante 3) d'autre part, cette figure de reliquaire présentant un visage concave-convexe constituerait un sous-style du groupe "classique" à visage ovale concave, attribué aux groupes Obamba et Mindoumou situés dans la région de Franceville.
Perrois (2005 : 77) émet l'hypothèse que le front en surplomb - comme ici en quart de sphère, de base rectiligne - proviendrait des anciennes traditions formelles - aux volumes très géométrisés - des Ambété, "empruntées" par les Kota lors de leurs incursions dans la partie orientale du Gabon, au cours du XIXe siècle. Ce style, particulièrement expressif, a été localisé par le Dr. Andrault, vers 1960, dans la région de Moanda (village Zokolunga : atelier de Semangoy, sculpteurs d'origine Wumbu, XIXe siècle, *in* Perrois : *idem*).

Selon Germain (2001 : 18-19), ce type relève d'une dynamique de création "pré-contact et d'un style sans doute à son apogée". Enfin, les yeux hémisphériques, l'absence de bouche et la silhouette élancée constituent autant de critères définis par Chaffin (1979 : 164) comme signes d'ancienneté.

Parmi les figures de reliquaire relevant de ce style, celle-ci se distingue par ses très belles proportions - hauteur, profondeur du visage, ampleur de la face - son parfait équilibre formel, l'ensemble offrant le sentiment d'une très belle puissance.

A rapprocher de la figure de reliquaire du musée Barbier Mueller, acquise en 1941 (Perrois, 1985 : 74) et en particulier de l'exemplaire de l'ancienne collection André Fourquet (Sotheby's, Paris, 6 décembre 2005, lot n° 75 de la collection Paolo Morigi).

English version at the end of the catalogue

An important Kota reliquary guardian figure, Gabon

80 000-110 000 €
99 500-137 000 US$

125 PUISSANTE FIGURE DE RELIQUAIRE, FANG, GABON

Cette puissante figure de reliquaire *éyima byéri* présente un personnage assis, le buste étiré valorisant la musculature marquée et le parfait équilibre de la pose - jambes écartées, les bras libérés du corps, les mains posées sur le haut des cuisses, le visage projeté vers l'avant. Les larges épaules prolongées par un cou bref soutiennent la tête dont la rigueur des lignes accentue la force - front ample, face en cœur, concave, sur laquelle s'articulent les traits serrés, les pupilles indiquées par des têtes de clous en cuivre, le menton prognathe, droit, parallèle à la ligne de la bouche. La coiffure en casque est formée de trois nattes aux dessins gravés. Très belle patine sombre, suintante sur l'abdomen et la partie gauche de la tête. Ancienne étiquette de collectionneur, partiellement effacée, et numéro d'inventaire, inscrit à l'encre rouge : 5 - 25.
Le socle est d'Inagaki.
Fine fente à l'arrière droit de la tête. Fissures sur le dos. Le tenon et la base anciennement manquants.

haut. 43 cm; 17 in

PROVENANCE
Ancienne collection Paul Guillaume, Paris, 1935
Ancienne collection Mace et Helen Neufeld, Los Angeles
Sotheby's, New York, 14 november 1989, lot 192

PUBLICATION
Exposé et reproduit dans :
Siroto, 1976, *African Spirit Images and Identities*, p. 63 n° 120, Pace Gallery, New York, 24 avril - 29 mai 1976
The Heard Museum, 1985, *Animal, Bird and Myth in African Art*, Phoenix, 12 avril - 13 octobre 1985

Reproduit dans:
Lehuard, *Arts d'Afrique Noire*, 1976, n° 19 : 43
Perrois, 1979, *Arts du Gabon*, n° 78

Dans son ouvrage consacré aux *Arts du Gabon* publié en 1979, Louis Perrois rattache cette imposante figure de reliquaire *éyima byéri* au sous-style Okak, provenant du Rio Muni (actuelle Guinée Equatoriale). Ce style se caractérise notamment par une morphologie complexe, née de l'influence des groupes Fang situés à la frontière du Gabon, en particulier Ngoumba, Ntumu et Betsi. Cette figure de reliquaire associe en effet le "réalisme idéalisé" des Fang Okak (Perrois, *idem :* n.p.) et les caractéristiques essentielles du style Nzaman-Betsi, qualifié par Perrois comme "le plus classique de tous les styles fan" (1972 : 77) : cou de même diamètre que le tronc, muscles des jambes et des bras aux reliefs accentués, épaules arrondies, face sur-concave. De la conjugaison de ces traits naissent le caractère exceptionnel et la très grande beauté de cette œuvre.

Les très importantes traces de prélèvement - sur les mains et l'abdomen - indiquent une utilisation rituelle répétée et prolongée. Dès 1904, E. Allégret (*in* Fang, 1991 : 105) notait en effet que lorsqu'un Fang décide d'entreprendre une action importante, il "détache une petite parcelle du crâne de l'ancêtre". Ce principe de prélèvement s'applique également aux sculptures.

Cette figure de reliquaire *éyima byéri*, par la puissance de ses formes et de ses traits et par sa très belle patine sombre et suintante témoigne parfaitement du goût de Paul Guillaume, dès les premières années du XX^e^ siècle, pour les styles les plus forts de la statuaire Fang, qu'il considérait comme la quintessence de "l'Art nègre".

English version at the end of the catalogue

A Fang reliquary guardian figure, Gabon

300 000-350 000 €
372 000-434 000 US$

126 TRÈS BEAU MASQUE, LÉGA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

idimu, offrant les caractéristiques du style classique développé par les artistes Léga : large face légèrement concave en forme de cœur, front haut dont les lignes arquées signifiant les arcades sourcilières se rejoignent pour venir dessiner l'arête nasale - droite et étirée - yeux fendus, ajourés, bouche ouverte aux lèvres incisées de lignes verticales parallèles. Le front est entièrement orné de petits cercles percés. Il a conservé sa longue barbe en fibres végétales *luzelu,* fixée aux trous percés le long des joues et du menton. Bois léger blanchi au kaolin. Le dos porte, inscrit à l'encre noire, le numéro d'inventaire dans la collection Geisler : G.372
Petits éclats superficiels.

haut. 24 cm sans la barbe; 9 ½ in without the beard

PROVENANCE
Ancienne collection Jef Vanderstraete, Bruxelles
Ancienne collection du Dr. Heino Geisler, Allemagne, inv.n° G.372
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

Contrairement aux petites masquettes *lukwakondo* - dont ils partagent les caractéristiques stylistiques et morphologiques - les masques *idumu* sont exclusivement réservés aux grades supérieur ou suprême de l'association initiatique du *Bwami.* Selon Biebuyck (1994 : 53), ces masques sont inclus dans les paniers collectifs de ces grades et parfois portés sur le visage ou sur l'arrière de la tête.

cf. Robbins et Nooter (2004 : 480) pour un masque très comparable conservé au Virginia Museum of Fine Arts.

A fine Lega mask, Democratic Republic of the Congo

10 000-15 000 €
12 400-18 600 US$

127 BELLE COUPE CÉPHALOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Cette belle coupe à vin de palme est formée d'une tête humaine surmontée d'une haute coiffe flanquée de deux appendices latéraux en forme de cornes recourbées vers l'avant. Le visage étiré est marqué par des traits saillants aux volumes anguleux : front ample - la ligne des cheveux dessinant un angle aigu au-dessus des tempes -, yeux en amande cernés par des paupières ourlées, ligne ininterrompue des sourcils s'abaissant à la naissance du nez proéminent lié par un sillon à la bouche aux commissures relevées, les joues ornées de lignes parallèles champlevées. Le piètement évasé est orné du dessin traditionnel *nnaam*, profondément gravé. Très belle patine d'usage, nuancée, brun rouge.
haut. 19 cm; 7 ½ in

PROVENANCE
Ancienne collection Marie-Jeanne Walschot, ca. 1930
Etude Loudmer, Paris, 1988, lot n° 76

PUBLICATION
Reproduite dans :
Brachot, Mollard et Salkin-Massé, *Le miroir du Congo Belge*, 1929 : 239

Les coupes céphalomorphes, réservées à l'usage des chefs et des notables Kuba, constituaient pour les artistes des ateliers royaux de véritables exercices de virtuosité, marquant la compétition permanente pour le prestige, à la fois des artistes et de leurs commanditaires.

La belle et ancienne coupe présentée ici relève d'un type caractérisé par la coiffe à cornes recourbées vers l'avant. Selon Torday (1925 : 100), « les chefs seuls et quelques individus qui pour un temps jouissent de privilèges aristocratiques (comme par exemple chez les Ngongo, les femmes enceintes d'un premier enfant), portent leurs cheveux en forme de cornes de buffle ». Il ne s'agit donc pas ici de l'imitation directe de cornes animales, mais de la représentation d'une coiffure modelée à l'aide de *tool*, réservée aux chefs Kuba, abandonnée dès le début du XX[e] siècle.

cf. Leuzinger (1970 : 304, n° V9) ou encore Dapper (1997 : 66) pour des coupes comparables, la seconde conservée au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren.

A fine Kuba cephalomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

20 000-25 000 €
24 800-31 000 US$

128 RARE ET SUPERBE STATUETTE FÉMININE, HEMBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

représentant un personnage sculpté dans une pose conventionnelle : debout, le corps droit, les bras libérés du corps, les mains posées sur l'abdomen. L'impression de puissance est offerte par le dos légèrement voûté, les épaules ramenées vers l'avant, les flancs creusés, les masses musculaires marquées, le cou fort et la tête au volume surdimensionné. Cette dernière offre des traits fins, très délicatement modelés. Elle est dominée par un front ample et bombé orné d'un diadème frontal, les cheveux coiffés à l'arrière en un chignon quadrilobé, s'achevant en quatre tresses croisées, classiques. Elle porte des ornements et des attributs métalliques, dont deux pointes fichées dans le chignon. Très belle patine sombre, légèrement grumeleuse. *Extrémité des jambes cassée, manquante; fente le long de la coiffe*

haut. 17 cm; 6 ¾ in

Cette rare statuette exprime, par ses formes et ses attributs, toute la puissance de sa fonction. Notamment, les pointes coniques en fer fichées dans le chignon - désignées sous le terme de *nyundo* - symboliseraient selon Dewey et Childs (*in* Roberts, 1996 : 61-68) le pouvoir politique et en particulier l'autorité royale. De même, les trous percés sous le fessier, dans le nombril et au sommet du crâne servaient à y inclure des médecines.

Les jambes percées transversalement indiquent que la statuette était à l'origine fixée à un support. Elle formait ainsi le sommet d'un hochet. Ces objets rituels - dont l'usage et la signification demeurent méconnus - sont rares. Trois d'entre eux, provenant d'une collection particulière, sont reproduits dans l'ouvrage de Neyt et Strycker publié en 1975 sur *l'Approche des Arts Hemba* (1975 : n°n 53, 54 et 55).

Enfin, la très grande qualité de la sculpture et la finesse des modelés fait de cette "miniature" un superbe exemple de la statuaire Hemba.

A rare and superb Hemba female figure, Democratic Republic of the Congo

20 000-30 000 €
24 800-37 200 US$

129 RARE STATUE FÉTICHE, VILI, CONGO

Cette rare figure *ngudi* est constituée d'une statuette en bois insérée dans un panier en vannerie garni d'une étoffe en raphia, d'un tissu de coton bleu et de peaux animales. Le personnage est représenté debout, portant un reliquaire ventral fermé par un miroir, une charge de substances magiques (*bilongo*) sur la tête, le cou ceint d'un collier auquel sont fixés des coquillages et une dent de félin. La tête, légèrement relevée, offre un visage aux traits caractéristiques de la statuaire Kongo/Vili, très finement modelés : formes pleines, ample front bombé, sourcils légèrement saillants, grands yeux ouverts aux pupilles bien marquées, recouverts d'un fragment de miroir, bouche entrouverte aux lèvres charnues, délicatement ourlées. Très belle patine sombre, alternant les parties grumeleuses et les surfaces brillantes, sur les reliefs du visage.
A rare Vili power figure, Congo

haut. 28,5 cm; 11 ⅓ in

PROVENANCE
Collectée au début du siècle par un Père du Saint Esprit
Ancienne collection de la Congrégation des Pères du Saint Esprit, Abbaye Blanche, Mortain
Ancienne collection Jean-Claude Bellier, Paris
Etude de Quai Lombrail, Paris, 21 juin 1995, lot n°30

Comme la Société des Missions Africaines, la Congrégation des Pères du Saint Esprit a été créée au milieu du XIXe siècle afin d'évangéliser les terres de l'Empire colonial. Dans le dernier quart du XIXe siècle, à l'époque où les premiers musées ethnographiques sont créés en Occident, les missionnaires - qui dans un premier temps brûlaient certains objets - commencent à les envoyer à leurs congrégations ou aux musées, l'exposition des "fétiches" permettant de justifier les actes des missions chrétiennes. L'Abbaye blanche de Mortain abrite encore aujourd'hui un musée missionnaire présentant les œuvres collectées en Afrique par les Pères du Saint Esprit.

Selon Philippe Guimiot (certificat d'authenticité accompagnant la pièce, Bruxelles, 12 mars 1997), cette statue "d'une très grande rareté [...] en raison de son ancienneté et de la haute qualité de sa sculpture", relève non pas du type classique des charmes *nkisi*, mais du type beaucoup plus rare des statues *ngudi*. Ces dernières, sont des figures "commémoratives d'ancêtres vénérées en qualité de fondatrices du lignage. Ces statues étaient conservées dans des paniers, associées à d'autres reliques du clan. Elles étaient exhibées lors de cérémonies d'importance communautaire, comme le retour des filles nubiles de la réclusion prémaritale" (Guimiot, *idem*).

cf. Lehuard (1989, vol. 1 : 234) pour une statuette Vili conservée au Museum für Volkerkunde, Munich, dont la tête offre une qualité de sculpture comparable.

A rare Vili power figure, Congo

45 000-60 000 €
56 000-74 500 US$

130 ANCIEN ET IMPORTANT MASQUE, SONGYÉ, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Ce masque facial *kifwebe* montre de manière classique un visage humain aux formes géométriques abstraites et aux contours anguleux, composé d'une face plane, incurvée, dominée par les traits projetés en haut relief du large front bombé, du nez triangulaire proéminent et des lèvres formées par l'extension, de forme cubique, de la bouche. La géométrisation des traits est accentuée par les motifs gravés et peints, dessinant des losanges aux couleurs alternées, rouge et noire, le front et la bouche rehaussés de kaolin. Le menton et le pourtour du masque sont entièrement percés de trous à l'espacement régulier, permettant d'y fixer le costume tressé et la longue barbe en raphia portés lorsque le masque est dansé.
haut. 48,3 cm; 19 in

PROVENANCE
Ancienne collection Henry Pareyn, Anvers
*Art Nègre du Congo, v*ente publique de la collection de feu Monsieur Henry Pareyn, d'Anvers, 1928
Ancienne collection Bela Hein, Paris
Ancienne collection Weinberger, Paris
Bernard Dulon, Paris

Le collectionneur anversois Henry Pareyn forma sa très importante collection d'art africain - essentiellement constituée d'œuvres provenant de l'ex-Congo Belge - entre le début des années 1900 et 1928. Ce masque *kifwebe* fait donc partie des exemplaires du type les plus tôt parvenus en Occident. Selon Merriam (1978 : 72), le premier masque *kifwebe* Songyé entré dans les collections européennes est celui du Linden-Museum, Stuttgart (n° 43811), collecté par Leo Frobenius en 1905-1906, tandis que la date d'acquisition de la plupart des masques clairement identifiés comme *kifwebe,* acquis par le Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren, ne remonte qu'aux environs de 1928.

L'institution des masques *kifwebe* – partagée par les Songyé et les Luba – se rattachent chez les Songyé à l'association masculine secrète *bwadi bwa kifwebe*. Cette association se présente « comme un organe de contrôle de la population et même comme un instrument judiciaire et coercitif qui renforce le pouvoir des chefs et des notables » (Neyt, 2004 : 362).

Mestach (1985), divise les masques *kifwebe* en trois catégories : le *kilume* masculin, caractérisé par sa haute crête sagittale, le *kikashi* féminin, dépourvue de crête et le puissant *kia ndoshi*. Ce masque dépourvu de crête appartiendrait donc à la catégorie des masques féminins, plus rare. Les masques *kifwebe* féminins sont associés selon Hersak (1986 : 40) à la lune et aux pouvoirs bienveillants qui se réincarnent. Ils se produisent avant tout à l'occasion de danses nocturnes, comme par exemple durant les cérémonies lunaires, lors d'une investiture ou à l'occasion de la mort d'un seigneur.

An important Songe mask, Democratic Republic of the Congo

‡ 70 000-100 000 €
87 000-124 000 US$

131 PUISSANTE STATUE FÉTICHE, SONGYE, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Cette très belle statue *nkishi* exprime, à travers ses formes et par ses attributs, toute la puissance de sa fonction. L'attitude est conventionnelle : debout sur des jambes semi-fléchies à la musculature marquée, le corps droit, les bras repliés à angle droit, les mains posées de part et d'autre de l'abdomen protubérant, dont la cavité ombilicale est obturée par une plaque de métal. Le long cou annelé met en évidence la tête au volume plein et arrondi. Le nez triangulaire, la bouche aux lèvres prognathes et le menton rectangulaire, plaqués de feuilles métalliques, sont projetés en haut relief, les paupières supérieures surplombant les pupilles signifiées par des têtes de clous métalliques. Elle porte de nombreux colliers, certains recouverts de peau de reptiles, d'autres agrémentés d'éléments métalliques et organiques. La sculpture du dos est particulièrement belle. Très belle patine nuancée, brun rouge. *Fente à l'arrière de la base.*

haut. 85 cm; 33 ½ in

PROVENANCE
Collectée à Elisabethville en 1934/35 par le Dr. Lucien van Hoorde
Pierre Dartevelle, Bruxelles

PUBLICATION
Exposée et reproduite dans :
Baeke, Bouttiaux et Dubois, *Le Sensible et la Force*, 2004 : 46-47, n° 17, catalogue de l'exposition, Musée Royal de L'Afrique Centrale, Tervuren, 27 avril 2004- 5 septembre 2004

Reproduite dans :
Neyt, *Songye. La Redoutable statuaire Songyé d'Afrique centrale,* 2004 : 230-231, et 333-334, fig. 196

Le Dr. Lucien van Hoorde a collecté, dans les années 1934/35, plusieurs effigies Songye, toutes de style Kalebwé, provenant de l'ensemble de cette aire stylistique : tantôt de la région de Sentery, tantôt de celle de Kisengwa, ou encore entre Tshofa et Kabina (Neyt, 2004 : 334). Elles étaient accompagnées de notes documentaires, mentionnant "Société secrète *ya Ntambwe* ou *ya Nkimo*", ou encore leurs noms : "*ya Wukumkishi, ya kasongo,* etc." Selon Neyt (*idem*), cet ensemble collecté par le Dr. Lucien van Hoorde date du dernier quart du XIX[e] siècle.

C'est sur la statue présentée ici que s'appuie François Neyt, dans son ouvrage consacré à la *Redoutable statuaire Songye d'Afrique centrale* (2004), pour définir le style des Kalebwé centraux et méridionaux. Caractérisé par une tête aux volumes pleins et arrondis, les joues anguleuses et la barbe rectangulaire, les formes épannelées, le cou annelé (Neyt, 2004 : 233-234), ce style trouve ici une expression superbe, la puissance des formes se conjuguant avec la très belle rigueur des volumes anguleux. Cette œuvre se distingue également par le traitement exceptionnel du dos, sa très forte présence, son ancienneté remontant au XIX[e] siècle et la date de sa collecte.

cf. Baeke, Bouttiaux et Dubois (2004 : 10, n° 16) et Neyt (*idem*: 235) pour une statue de style comparable, conservée au Musée Royal d'Afrique Centrale, à Tervuren.

Les mythes Songye racontent que le *nganga* - spécialiste rituel aux pouvoirs protecteurs et thérapeutiques - a été conçu par le dieu créateur Efile pour aider les hommes à lutter contre les *mikishi* maléfiques. Le *nganga* est consulté à la fois pour guérir, protéger, apporter chance et fécondité (Baeke, 2004 : 18-20). C'est lui qui confectionne les composantes magiques (*bishimba*) incorporées, comme ici, dans la cavité percée dans l'abdomen. De l'efficacité de ces médecines dépend la valeur du *nkishi,* dont le *nganga* est considéré comme l'auteur (Hersak *in* Tervuren, 1995 : 346-347).
Les statues *mankishi* de grandes dimensions, comme ici, étaient destinées à protéger l'ensemble de la communauté.

English version at the end of the catalogue

A Songe power figure, Democratic Republic of the Congo

200 000-250 000 €
248 000-310 000 US$

COLLECTION HELMUT ZAKE

Au début des années 1960, l'historien d'art Helmut Zake (1918-1995) découvrit chez un antiquaire un masque Baulé qui éveilla en lui sa future passion pour l'art africain. A la demande d'amis collectionneurs, Helmut Zake, alors directeur du service des étudiants étrangers et des relations internationales à l'université de Heidelberg, fonda en 1983 un « cercle d'entretiens et de discussions pour ethnologues et collectionneurs d'art africain », dit « cercle Zake ». Son but était de replacer les objets dans leur contexte culturel et d'apprendre à mieux juger leur qualité. D'année en année, le cercle s'élargit non seulement à l'Allemagne toute entière, mais également aux pays où l'allemand peut servir de véhicule linguistique, tels que la Hollande, la Belgique, l'Autriche et la Suisse.

Tout au long de sa vie de collectionneur, Helmut Zake a recherché l'authenticité et la qualité artistique, comme en témoignent les œuvres présentées dans cette vente.

In the early 1960s, art historian Helmut Zake's discovery of a Baule mask in an antique shop awoke him to his future passion, African art. In 1983, on the request of fellow collectors, Zake (1918-1995), who at the time was Director of Foreign Student Services and International Relations at the University of Heidelberg, founded a 'circle of discourse and discussion for ethnographers and collectors of African art'. The group was called 'cercle Zake'. The group's aim was to put African objects back into their cultural context and to understand how best to judge their quality. Year after year the circle grew to include collectors from across Germany, but also nearby countries where German is used, namely the Netherlands, Belgium, Austria and Switzerland.

Throughout his long life as a collector, Zake sought authenticity and artistic quality. The pieces presented here are a testament to this approach.

132 BEAU MASQUE, BAMANA, MALI

du *Ntomo,* présentant un visage stylisé, dont la construction géométrique est dominée par les formes anguleuses – front bombé constitué de sept pans coupés aux arêtes saillantes, dont l'une se prolonge dans l'arête du nez proéminent, face plane, triangulaire, petits yeux hémisphériques. Il est surmonté d'une rangée de neuf pointes, s'achevant par deux oreilles stylisées, triangulaires - chaque appendice étant percé de trous servant à y fixer des ornements aujourd'hui disparus. La stricte géométrie des volumes est accentuée par les scarifications obliques, chacune formée de trois lignes parallèles finement gravées. Très belle patine d'usage, brun nuancé, profonde.
haut. 31 cm; 12 ¼ in

Le *Ntomo* est la seconde des sociétés d'initiations par lesquelles passera successivement tout homme Bamana, à partir de son plus jeune âge. La caractéristique majeure de son masque réside dans la rangée de cornes qui le surmontent. Selon Colleyn (2002 : 97), « le masque fait l'objet d'un jugement esthétique : il doit être beau et le danseur talentueux ». La discrétion de la bouche souligne selon Zahan (1960) l'enseignement essentiel de cette société : le contrôle de la parole et les vertus du silence.

La stylisation géométrique de ses lignes et de ses volumes permet d'attribuer ce masque à un sculpteur de la région de Ségou. *cf.* Colleyn (2002 : 101 – 103) pour des masques stylistiquement comparables, provenant de la région de Ségou. Ce masque se distingue par la superbe rigueur de sa construction géométrique.

A fine Bamana mask, Mali

15 000-20 000 €
18 600-24 800 US$

133 BELLE STATUE FÉMININE, MALINKÉ, MALI

A la fermeté de la pose - campée sur des jambes arquées et semi-fléchies aux pieds démesurément grands, le buste penché en avant, les bras libérés du corps, la tête droite – répondent la rigueur des volumes – courbes tendues, épaules larges et droites, seins en obus projetés en avant, dos plat – et la tête aux traits anguleux. Le visage est dominé par la puissante crête sagittale et les tresses latérales crantées, le haut front bombé surplombe une face épannelée, s'achevant par la bouche aux commissures relevées. La partie supérieure du corps est entièrement ornée de scarifications très finement gravées, alternant courtes lignes verticales et les motifs en chevrons. Superbe patine nuancée, brun rouge.
haut. 50 cm; 19 ¾ in

PROVENANCE
Collectée par Emil Storrer

A fine Malinke figure, Mali

15 000-23 000 €
18 600-28 500 US$

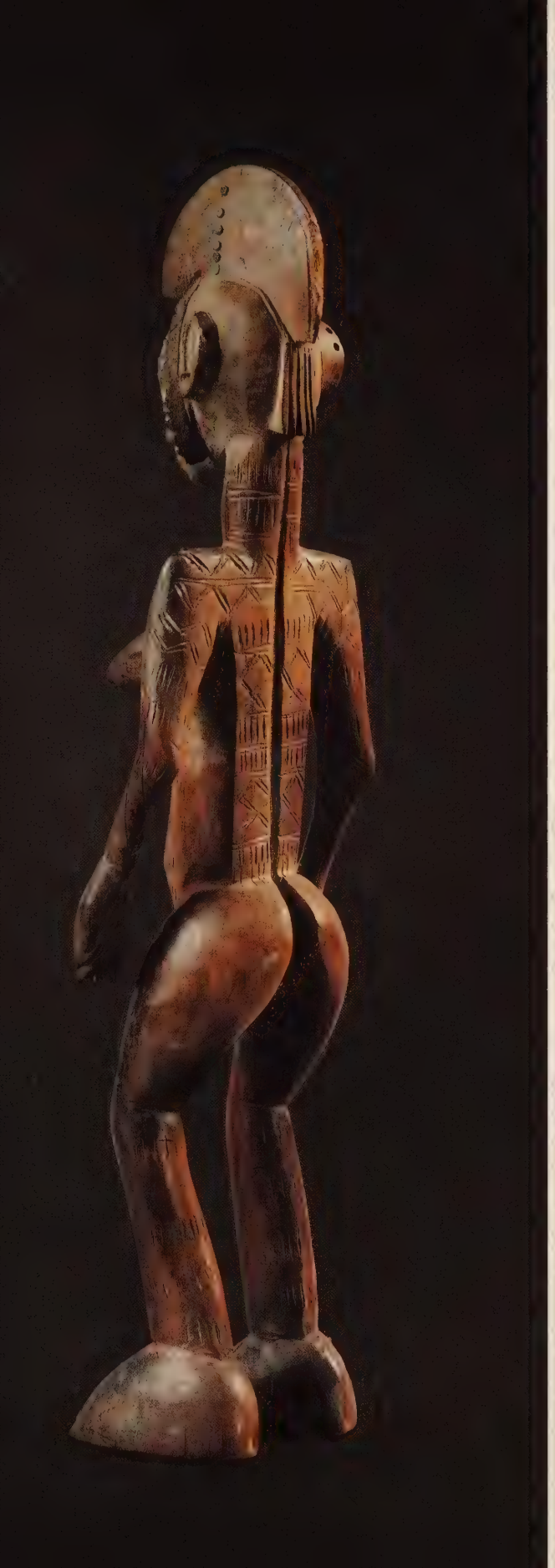

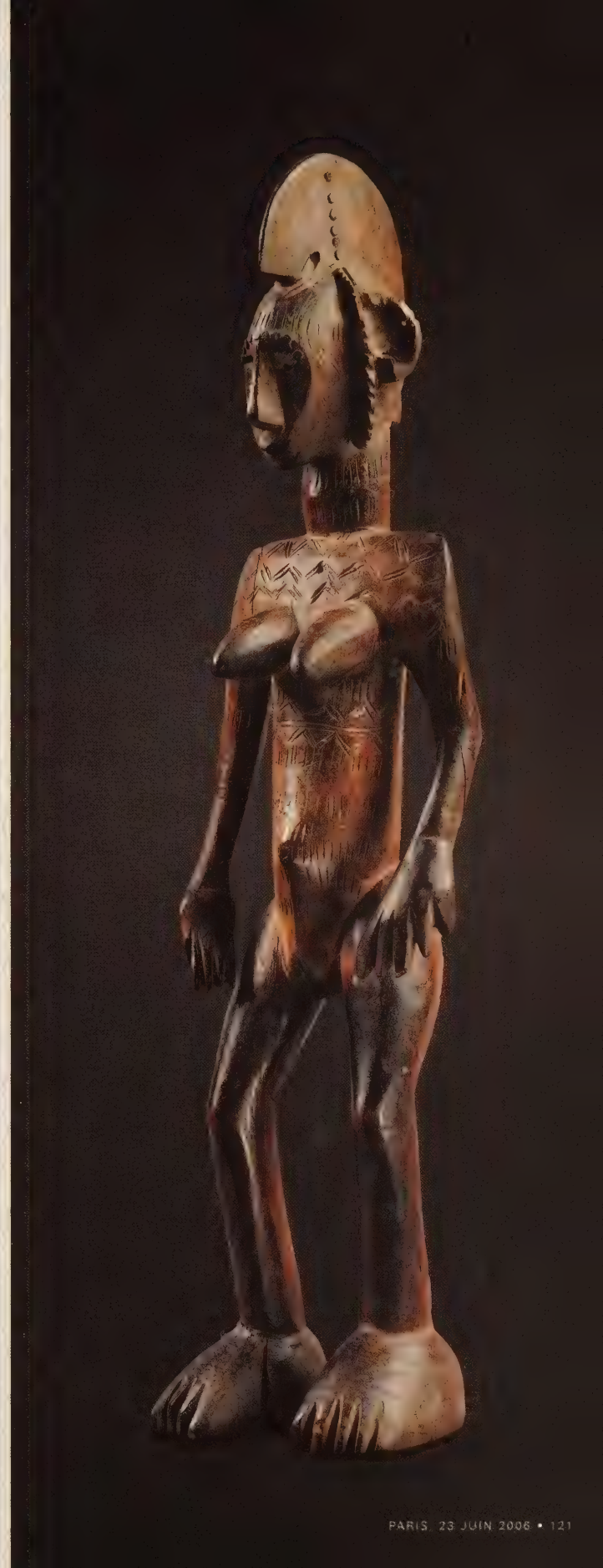

134 TRÈS BEAU ET IMPORTANT MASQUE, BAULÉ, CÔTE D'IVOIRE

Ce masque féminin *kpan,* d'une grande élégance, présente un large visage ovale aux traits harmonieux, très délicatement modelés. Les yeux proéminents sont cernés de paupières ourlées, surmontées de la double ligne arquée des sourcils, ces derniers se rejoignant à la naissance du nez aigu et droit, étiré, aux ailes dessinées. La bouche aux lèvres finement modelées est ouverte sur des dents taillées en pointe. La face, ponctuée de scarifications en léger relief, est cernée par un motif dentelé, se prolongeant au sommet par les éléments de la coiffure à haut chignon central. Il repose sur une large collerette de portage percée dans sa partie inférieure de trous servant à fixer le mors que le danseur serrait entre les dents. Très belle patine brune, nuancée, rehaussée de noir sur la coiffe et de kaolin sur les dents; traces de pigments bleus dans les creux de la gravure, sur les yeux et le bandeau frontal.
Fentes sur le côté gauche du visage.

haut. 45 cm; 17 ¾ in

PUBLICATION
Reproduit dans :
Schaedler, 1994

Ce très beau masque *kpan* reflète à la perfection le naturalisme idéalisé caractéristique de l'esthétique Baulé. Il se distingue en particulier par ses très beaux galbes et la grande élégance de ses traits - parfaitement équilibrés - associant l'extrême délicatesse des modelés à la fermeté des lignes.

Le masque *kpan* intervient dans la danse du *Goli*, dont le spectacle est devenu emblématique de la culture Baulé (Vogel, 1999 : 169). Emprunté au début du XX^{e} siècle à leurs voisins les Wan, le *Goli* se danse aussi bien comme divertissement que lors des funérailles d'un personnage important. Il fait intervenir quatre paires de masques, sortant deux par deux dans un ordre précis, du moins important au plus prestigieux. Le *kpan,* considéré comme un masque féminin adulte apparaît en dernier, acclamé par la population. Il symbolise, selon Vogel (*idem* : 172), la hiérarchie de la société Baulé selon laquelle le pouvoir des femmes est suprême.

Les masques du Goli diffèrent des autres masques Baulé par leur taille plus importante, permettant de supporter le poids du lourd costume de raphia et de peaux ; la large collerette - comme ici - sert à y enrouler une longue frange de raphia. Le *kpan* porte en particulier sur le dos une peau de léopard, symbole de royauté et pouvoir. Enfin, bien qu'ils ne soient pas considérés comme sacrés, ils sont conservés dans le sanctuaire de brousse à proximité des puissants masques *bo nun amuin* (Vogel, *idem* : 180).

cf. Collection Hubert Goldet (catalogue de vente, étude Ricqlès, 30 juin 2001 : 144, n° 205) et Vogel (1999 : 175) pour des masques de type comparable, l'un dans la collection Hubert Goldet, les autres conservés au Field Museum, Chicago.

An important Baule mask, Ivory Coast

65 000-90 000 €
81 000-112 000 US$

135 STATUETTE, SÉNUFO, CÔTE D'IVOIRE

Le personnage féminin est représenté dans une position frontale parfaitement équilibrée : debout, le corps droit, la tête dans son stricte prolongement, jambes et bras écartés, paumes ouvertes. Très belle tension engendrée par l'association des lignes verticales et des courbes dessinées par les larges épaules dominant l'abdomen cintré et par les traits du visage. Ce dernier est marqué par la face concave en forme de cœur s'achevant par un menton prognathe, les oreilles circulaires et la coiffure en crête sagittale. Grande finesse dans le modelé des traits et dans la gravure des scarifications ornant les seins. Très belle patine nuancée, brun rouge, alternant les surfaces brillantes et les parties grumeleuses.
Extrémité du pied droit cassée, manquante.

haut. 33 cm; 13 in

Le corps aux volumes stylisés, la rondeur des épaules et la pose – bras écartés, paumes ouvertes - indiquent une provenance située au nord du pays Sénufo, à proximité des aires culturelles Bamana et Malinké.
Elle se rattache au matériel utilisé par les devins dans le cadre de la société féminine de divination *sodonbele*.

A fine Senufo figure, Mali

10 000-15 000 €
12 400-18 600 US$

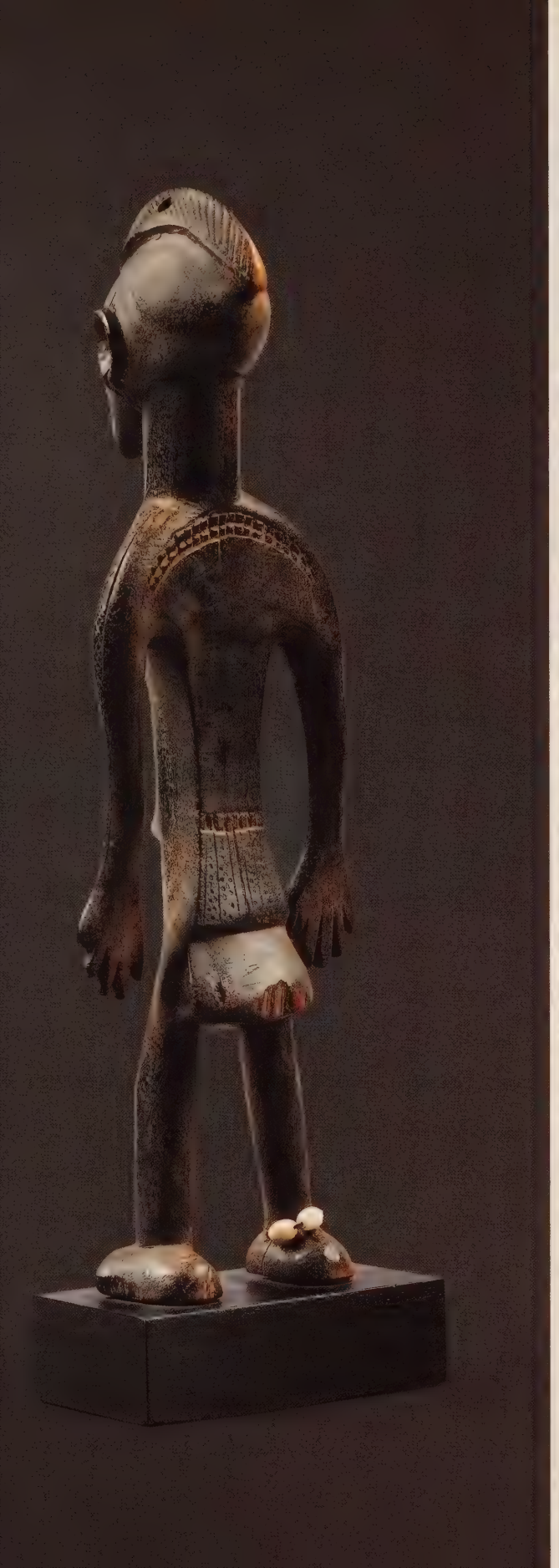

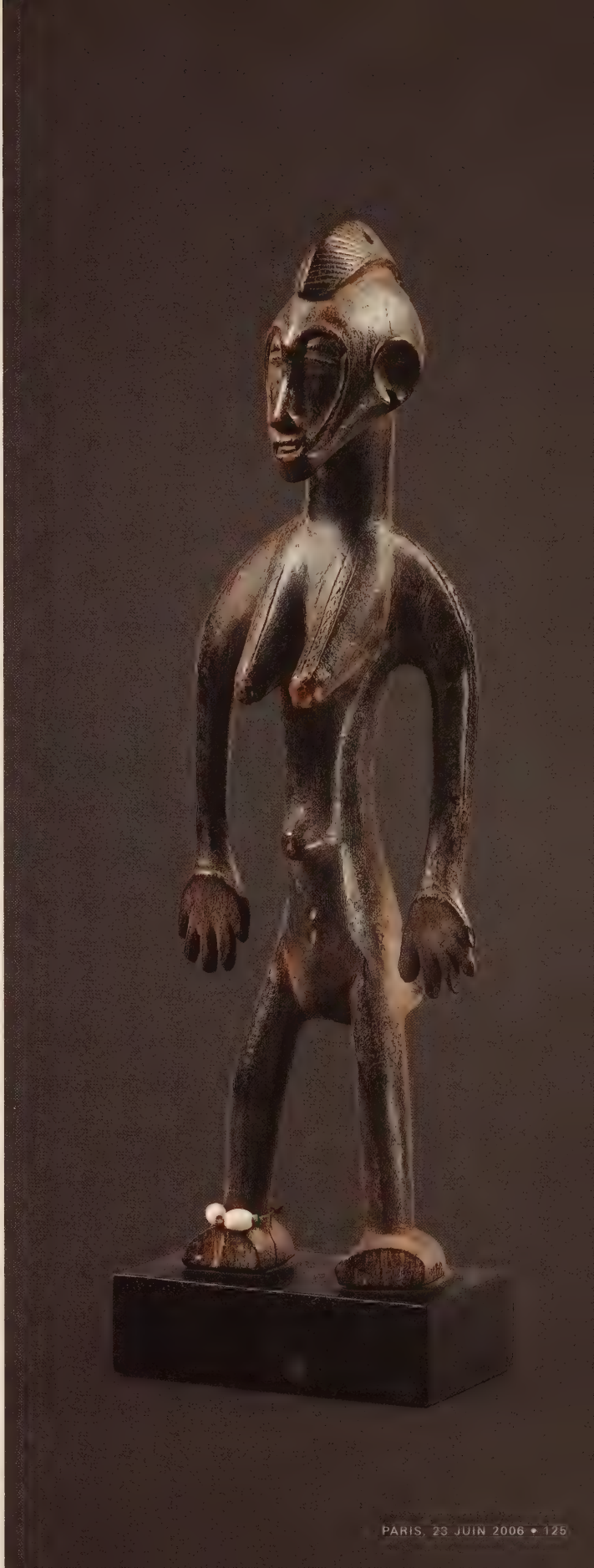

136

136 PLATEAU DE DIVINATION, YORUBA, NIGERIA

Ce plateau *opon ifa*, de forme rectangulaire, est bordé d'une large frise sculptée en bas relief, figurant au sommet le visage d'Esu – yeux globuleux bordés de larges paupières en losange, nez court, lèvres serrées – et , de part et d'autre, des images et des symboles liés au prêtre et au rituel de la divination, très finement modelés : personnages portant une coiffe conique, crabe, poisson silures et oiseaux. Belle patine nuancée, brun rouge, brillante.
long. 44 cm; larg. 35 cm; 17 ⅓ in; 13 ¾ in

A Yoruba divination tray, Nigeria

2 500-4 000 €
3 100-5 000 US$

137

138

137 BELLE PAIRE DE STATUETTE, YORUBA, RÉGION D'OYO, NIGERIA

ibeji, les deux personnages portant la coiffe traditionnelle retombant sur les oreilles - nommée *abatiaja* - et un pagne-tablier *bante*. La pose est conventionnelle : debout, le corps solidement campé sur des jambes écartées, les bras proportionnellement longs, affranchis du torse, les mains posées sur le haut des cuisses. Très grande finesse dans le modelé des traits – ample front bombé dont la ligne se prolonge dans le nez plat aux ailes marquées, yeux proéminents aux paupières délicatement sculptées. Superbe patine nuancée, brun rouge, avec des restes de pâte rouge (mélange de bois rouge et d'huile de palme dont les statuettes étaient traditionnellement enduites) dans les creux de la gravure et rehauts de pigments indigo sur les coiffes. Elles sont parées de très nombreux ornements, en métal et perles de verre.
haut. 33 cm; 31 cm; 13 in; 12 ⅓ in

A pair of Yoruba figures, Oyo region, Nigeria

4 000-6 000 €
5 000-7 500 US$

138 PAIRE D'*EDAN* EN LAITON, YORUBA, NIGERIA

d'une très belle qualité de fonte et de ciselure, représentant de manière classique deux personnages montés sur des piques en fer, reliés par une chaîne à hauteur de la tête, tous les deux en position assise, la femme tenant son pouce de la main droite. Les visages, cernés d'un collier de barbe, offrent les traits caractéristiques de la statuaire Yoruba – larges, yeux globuleux cernés de paupières ourlées – très finement modelés. Belle patine nuancée, cuivrée, brun rouge.
haut. 29 cm; 28 cm; 11 ⅓ in; 11 in

Porté autour du cou, l'*edan* est l'insigne d'appartenance à la société *Ogboni*. Son iconographie se rapporte à des gestes rituels. Celui représenté ici – mains superposées, le poing gauche au-dessus du droit, pouces dissimulés – est interprété comme le geste de reconnaissance et de salutation des membres de l'*Ogboni*, comme celui de bénédiction et de prière ou encore comme un geste de supplication (Drewal *in* RMN, 1997 : 75).

A pair of Yoruba bronze Edan rods, Nigeria

5 000-8 000 €
6 200-10 000 US$

139 BELLE STATUE MASCULINE, MAMBILA, CAMEROUN OU NIGERIA

tatep, dont le corps stylisé évoque l'abstraction cubiste, avec des volumes géométriques jouant successivement sur le plan et la courbe et sur la juxtaposition de vues aux angles différents : haut du buste projeté en avant, torse cintré marqué par un abdomen déployé en éventail, l'extrémité du bras gauche se fondant dans le menton triangulaire. Le visage est marqué par la hardiesse des traits sculptés en haut relief - cavités orbitales profondes à l'intérieur desquelles jaillissent des yeux rond, bouche à l'ovale prononcé, oreilles projetées dans l'espace, haute calotte crânienne dont la chevelure est signifiée par des chevilles de bois, ces dernières soulignant également la ceinture abdominale. Belle patine d'usage, rehaussée de pigments rouges sur le ventre – en aplat rectangulaire - , la bouche et les oreilles.
haut. 38 cm; 15 in

Les statues en bois nommées *tatep*, provenant de la vallée du Donga où cohabitent les Mambila, les Mfume et les Kaka, sont stylistiquement très proches. La face triangulaire, les surfaces profondément concaves et la hardiesse des traits rattachent cette œuvre à la statuaire des Mambila, tandis que la chevelure faite de chevilles en bois évoque celle des Mfume et des Kaka voisins.

cf. RMN (1997 : 230, n° 297) pour une statue Mambila (Mfume, Kaka ou Yamba) provenant de la collection Barbier Mueller, aujourd'hui conservée au musée du quai Branly, présentant le même traitement de la chevelure, en chevilles de bois rapportées.

Elles ont longtemps été interprétées comme des représentations d'ancêtres. Les études récentes (Zeitlyn *in* RMN, 1997 : 230) démontrent qu'elle sont en réalité vraisemblablement liées à des pratiques rituelles d'ordre thérapeutique – notamment pour favoriser la fécondité – ou placées dans des bosquets de palmiers pour prévenir les vols.

A Mambila male figure, Cameroon or Nigeria

25 000-35 000 €
31 000-43 400 US$

139 détail

140

141

140 CANNE, SONGO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'extrémité recourbée de la hampe forme de face la tête d'un animal stylisé, dont les oreilles sont signifiées par les jambes du personnage féminin. Ce dernier se caractérise par ses lignes anguleuses : membres pliés, mains posées sur l'abdomen, la tête surdimensionnée aux traits puissants - front bombé sculpté en surplomb de la face creusée, triangulaire, paupières et lèvres saillantes. Il est surmonté d'un oiseau regardant dans la direction opposée. Patine brune, nuancée.
Tête de l'oiseau cassée, recollée.

haut. 81,5 cm; 32 in

PROVENANCE
Sotheby's, Londres, 21 juin 1979, lot n° 223
Collection M. et Mme Ronald Segal, Angleterre

A Songo staff, Democratic Republic of the Congo

5 000-7 000 €
6 200-8 700 US$

141 CANNE, OVIMBUNDU, ANGOLA

Le buste féminin - seins signifiés par des têtes de clous métalliques, bras sculptés en bas relief - émerge de l'extrémité de la canne, le bas du corps se fondant dans la forme cylindrique de la hampe. La tête ample offre un visage à l'ovale parfait et des traits d'une très grande finesse - paupières et lèvres ourlées, scarification frontale et sourcils très délicatement gravés. Elle porte une importante chevelure à la coiffure caractéristique, bordée de deux larges tresses latérales se rejoignant dans le dos, ponctuée de têtes de clous et entièrement gravée de motifs géométriques. Belle patine nuancée, brun rouge.
haut. 63,5 cm; 25 in

An Ovimbundu staff, Angola

2 500-4 500 €
3 100-5 600 US$

142 RARE CHARME DE CHASSE, TULÉAR, MADAGASCAR, MILIEU XIXÈME SIÈCLE

Ce rare charme de chasse figure deux zébus fixés par des clous métalliques à un long bâton en bois aux extrémités percées. La stylisation des formes est accentuée par le décor très finement gravé, présentant sur le flanc droit des lignes géométriques et sur celui de gauche un arc bandé, des flèches et des motifs pointillés. Les yeux sont percés, l'un serti d'une perle de verre blanche. Belle patine d'usage, nuancée, brun rouge, avec rehauts de pigments verts et jaunes sur les cous et les têtes.
Une corne épointée.

Long. 54,5 cm; 21 ½ in

PROVENANCE
Collecté par le Professeur Voeltzkow (1860-1945), célèbre ornithologue allemand, lors de l'expédition à Madagascar de 1889.

cf. Krieger (1990 : fig. 549) pour un autre charme comparable conservé au Museum für Völkerkunde de Berlin, en forme de zébu, également collecté en 1889 par le Professeur Voeltzkow.

Le buffle constitue l'un des thèmes essentiels de l'iconographie liée aux religions malgaches. En 1946, Faublée (1946 : 105-114) soulignait que le devin spécialiste confectionnait des charmes individuels en mêlant dans une pointe de corne de buffle les médecines préconisées aussi bien pour favoriser l'amitié ou l'union d'un couple ou encore briser des maléfices. Par ailleurs, le devin conseiller du chef de famille – et jadis du roi – était payé par le don d'un bœuf. *cf.* Faublee (1946 : 112 et 114) pour charme d'amour constitué de cornes de zébu et pour une « pagaie » de magicien, collectée en 1927 par la mission G. petit, surmontée d'une figure de zébu très comparable à celles ornant ce charme.

Ce type de pièces de Madagascar est extrêmement rare. La qualité de ce charme en fait un objet exceptionnel.

A rare Tulear hunting charm, Madagascar, mid 19th century

6 000-9 000 €
7 500-11 200 US$

143

143 RARE FIGURINE DE BATRACIEN, LÉGA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Nyangulanga. Le dynamisme de la pose - dressé sur ses pattes antérieures, les jambes arrière repliées, bouche entrouverte - est accentué par la stylisation des volumes aux arêtes saillantes, dessinant des angles aigus. Les yeux sont signifiés par des graines d'abrus, fixées par une épaisse résine. Belle patine nuancée, brune et brun rouge. Elle porte, inscrit à l'encre blanche, son numéro d'inventaire dans la collection Marc Felix : 75.F.X.
Long. 15,5 cm; 6 in

PROVENANCE
Collection Marc Felix, Bruxelles

Les figurines de batracien sont très rares et leur signification très importante dans le cadre du *Bwami*, association initiatique régissant la vie sociale et cultuelle des Léga.

Selon Biebuyck (1994 : 55), les figurines zoomorphes, qu'elles soient sculptées en bois, en ivoire ou en os, se divisent en deux catégories : la première comprend des quadrupèdes indéterminés et la seconde des animaux identifiables : crocodile, serpent, pangolin ou encore grenouille, comme ici. "Ces figurines rares appartiennent individuellement aux membres du plus haut niveau du grade suprême, exerçant des fonctions spéciales : précepteurs, garants, tuteurs" (Biebuyck, *idem*).

cf. Biebuyck (2002 : 193, n° 140) pour une figurine comparable, identifiée par l'auteur comme "Nyangulanga (variété de grenouille ou de crapaud symbolisant l'épouse) 'qui ne voit pas son propre corps enfler ni l'endroit où Nyangunu (une autre variété de grenouille symbolisant le mari) a péri'. Le texte fait allusion à une initiée enceinte qui se méconduit et provoque une pollution rituelle (prélude à la mort) pour elle-même et son époux" (*idem*).

A rare Lega amphibian figure, Democratic Republic of the Congo

1 500-2 500 €
1 900-3 100 US$

142

144

145

144 BELLE CUILLER EN IVOIRE, LÉGA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

kalukili - dont l'usage était réservé aux membres de la société secrète du *bwami* - de très belles lignes et proportions, dont la forme joue sur les volumes stylisés du corps humain : cuilleron ovale peu profond représentant la tête, corps aux volumes ajourés, stylisés selon les formes anguleuses de la statuaire en bois des Léga. Superbe patine nuancée, brun rouge, brillante.
haut. 19 cm; 7 ½in

A fine Lega elephant ivory spoon, Democratic Republic of the Congo

2 500-3 500 €
3 100-4 350 US$

145 STATUETTE, YOMBE/VILI, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

nkishi, le personnage représenté debout sur une base circulaire, le corps entièrement dissimulé par les très nombreux accessoires : bandelettes de tissus, coquillage, graines et perles de verre. La tête, coiffée d'un bonnet conique, offre un visage aux traits finement modelés : front ample dominant une face légèrement concave, nez aux ailes dessinées, yeux mi-clos, bouche aux lèvres charnues. Très belle patine nuancée, brune, brun rouge.
haut. 16 cm; 6 ⅓ in

PROVENANCE
Ancienne collection Josef Herman, Londres
Christie's, Amsterdam, 12 décembre 2000, lot n° 213

PUBLICATION
Reproduite dans :
Fagg, *Miniature wood carvings of Africa*, 1970 : 68, fig. 63
Hill, "I collect African Sculpture", *Homes & Gardens*, sept. 1970 : 36

A Yombe/Vili power figure, Democratic Republic of the Congo

‡ 5 000-7 000 €
6 200-8 700 US$

146

147

146 ANCIENNE MASQUETTE, LÉGA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

lukwakongo, le visage dessinant un ovale régulier, à l'intérieur duquel s'inscrit une face en cœur, structurée par l'arête nasale étirée, encadrée par les yeux ronds, proéminents et percés, les joues ornées d'un motif gravé en croix. Le menton pointu est percé de trois trous servant à fixer la barbe faite en fibres d'écorce. Elle a conservé au dos sa cordelette de suspension. Superbe patine d'usage, brun clair, nuancée, avec traces de kaolin sur les yeux et dans la bouche.
haut. 15,5 cm; 6 ¼ in

La très belle ancienneté de cette masquette *lukwakongo* - appartenant aux membres du plus haut niveau du grade supérieur du *Bwami* - est attestée par sa superbe patine d'usage, contrastée, et par sa barbe faite, non pas en sisal ou en raphia, mais en fibre de l'écorce interne de certains arbres (bananier en particulier) - signe, selon Biebuyck (1994 : 139), de grande ancienneté.

A fiine and old Lega mask, Democratic Republic of the Congo

6 000-8 000 €
7 500-10 000 US$

147 BEAU MASQUE, SUKU, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Ce masque *ndeemba* représente de manière classique un visage humain stylisé, pourvu d'un long nez retroussé et phallique caractéristique. La face convexe, sculptée en retrait, est marquée par des yeux exorbités inscrits dans des orbites profondes et une petite bouche entrouvertes aux dents finement ciselées. Le cadre encerclant le visage, projeté en haut relief, est sculpté de deux rares représentations de mammifères stylisés. Bois clair à patine polychrome bleue et blanche, avec rehauts de pigments noirs et rouges.
haut. 32 cm; 12 ½ in

Les Yaka et les Suku partagent les mêmes masques, sortant dans le cadre des rites de circoncision et d'initiation des jeunes garçons. Celui des Suku du nord se distingue par sa face peinte en blanc et ses traits (yeux, joues, arête nasale, arcades sourcilières) rehaussés de bleu, comme sur le masque présenté ici.

Ce masque se distingue par la très belle qualité de sa sculpture et de sa polychromie, et par les rares motifs animaliers surmontant le cadre.
cf. Bourgeois (1984 : 143, fig. 135 pour une masque comparable, dont le cadre est sculpté de deux oiseaux orientés vers le visage humain.

A fine Suku mask, Democratic Republic of the Congo

5 000-7 000 €
6 200-8 700 US$

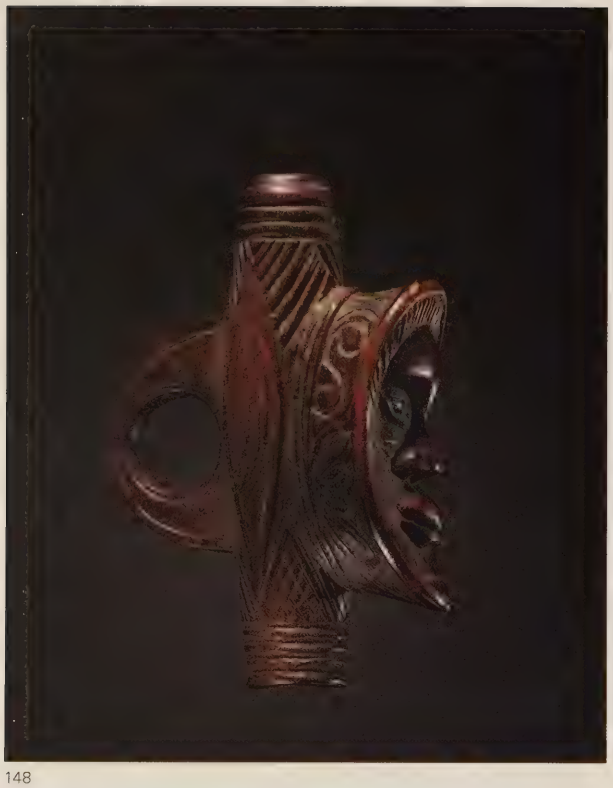

148

149

148 SIFFLET, KONGO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le corps de résonance de ce sifflet de chasse *n'bambi*, de forme oblongue, percée, est sculpté sur sa hauteur d'un visage humain projeté en haut relief et à l'opposé un large anneaux de portage. Le visage profondément concave offre une face plane aux traits larges et anguleux. Belle patine d'usage, nuancée, brun rouge.
haut. 8,5 cm; 3 ⅓ in

PROVENANCE
Ancienne collection Josef Herman, Londres
Christie's, Amsterdam, 12 décembre 2000, lot n° 241

A Kongo whistle, Democratic Republic of the Congo

‡ 3 500-4 500 €
4 350-5 600 US$

149 BELLE COUPE CÉPHALOMORPHE À DEUX TÊTES, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le pied évasé de cette coupe à vin de palme est surmonté de deux têtes regardant dans un sens opposé, chacune formant un réceptacle distinct, reliés par l'intérieur. Les visages sont traités de manière identique : ample front bombé délimité par la ligne des cheveux dessinant deux angles vifs autour des oreilles, ligne ininterrompue des sourcils s'abaissant à la naissance du nez légèrement retroussé, yeux en amande, étirés, mi-clos, bouche entrouverte aux lèvres saillantes. Très grande finesse du modelé et de la gravure. Très belle patine d'usage, sombre, profonde.
Manque au sommet d'une tête.

haut. 16 cm; 6 ⅓in

PROVENANCE
Ancienne collection Jean-Pierre Jernander, Bruxelles
Etude Quay-Lombrail, Paris, 26 juin 1996, lot n° 20

A fine Kuba two-headed cup, Democratic Republic of the Congo

6 000-9 000 €
7 500-11 200 US$

150

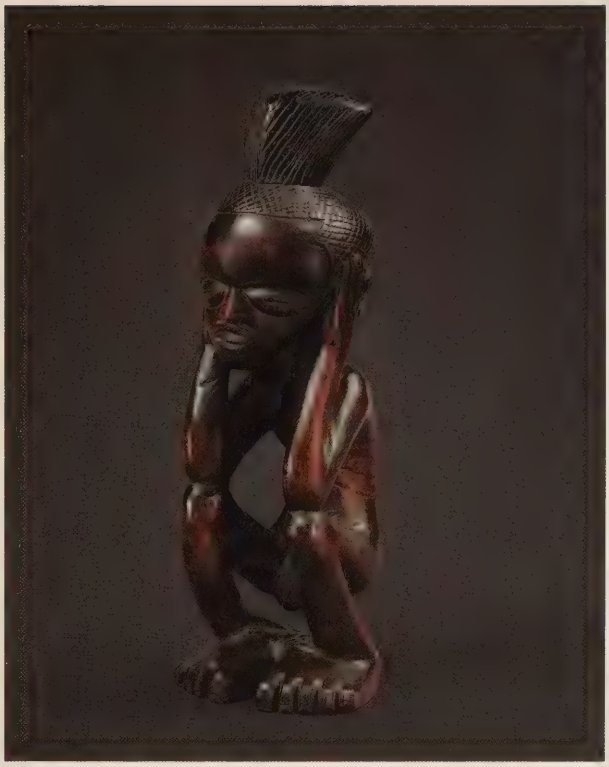

151

150 COUPE ANTHROPOMORPHE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La tête - formant le réceptacle de cette coupe à vin de palme – est prolongée par un petit cou directement posé sur un pied aux doigts finement sculptés, la coupe étant munie à l'arrière d'une anse. Le visage se distingue par ses traits anguleux et la finesse de sa sculpture : front ample dominant une face aux traits serrés, les yeux étirés cernés par des paupières en losange, petite bouche aux lèvres serrées, le menton disparaissant. Belle patine sombre, brillante.
haut. 18 cm; 7 in

PROVENANCE
Ancienne collection Jean-Pierre Jernander, Bruxelles
Etude Quay-Lombrail, Paris, 26 juin 1996, lot. N° 19

PUBLICATION
Reproduite dans :
Cornet, *Zaire: Peuples Art Culture,* 1989 : 250

A Kuba anthropomorphic cup, Democratic Republic of the Congo

6 000-9 000 €
7 500-11 200 US$

151 STATUETTE MASCULINE, KUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le personnage masculin est représenté accroupi, les formes anguleuses accentuées par la colonne vertébrale saillante et les côtes marquées. Au premier plan, la ligne ininterrompue dessinée par l'ensemble jambes-bras met en valeur la tête projetée en avant. Les yeux sont étirés en grains de café, la bouche entrouverte sur l'extrémité de la langue apparente et la coiffure caractéristique du style Kuba - les cheveux dessinant un angle aigu au-dessus des tempes. Elle est prolongée par un haut chignon dressé en éventail. Patine nuancée, brun rouge, brillante.
haut. 19,5 cm; 7 ⅔ in

PROVENANCE
Christie's, Londres, 17 juin 1980, lot n° 284
Collection M. et Mme Ronald Segal, Angleterre

Selon Petridis (*in* Tervuren, 1995 : 335), la pose adoptée par le personnage - accroupi, la tête entre les mains - tout en étant très caractéristique d'un certain type de statues Lulua, est très courante dans la partie méridionale de la République Démocratique du Congo.
Fagg, dans la notice qu'il consacra à cette statuette (Christie's, 17 juin 1980 : 53) l'attribue aux Kuba et la date d'avant 1913. Selon lui, cette œuvre aurait probablement été collectée par Emile Torday entre 1906 et 1909. "la forme des oreilles est d'une grande importance; elle est celle utilisée dans la représentation des statues royales - ce qui lierait cette pièce au roi ou à sa famille. [...] Elle permet de l'attribuer probablement au sculpteur de l'une des statues royales exécutées entre 1875 et 1913" (Fagg, *idem*).

A Kuba male figure, Democratic Republic of the Congo

10 000-12 000 €
12 400-14 900 US$

152

152 STATUETTE, MUMUYE, NIGERIA

Selon les caractéristiques de la statuaire Mumuyé, le corps stylisé est traité en une succession de volumes épannelés, juxtaposant plans, lignes courbes et traits anguleux. Le rare mouvement - penché en avant, tête baissée - est accentué par les courbes de la coiffe et de l'ensemble épaules-bras, soulignées par l'arête crantée. Belle expressivité du visage, offerte par les grands yeux ronds gravés. Belle patine brune, nuancée, alternant les surfaces brillantes et les parties légèrement grumeleuses.
haut. 35 cm; 13 ¾ in

PROVENANCE
Ancienne collection Fred ten Houten, Groningen
Volkenkundig Museum Gerardusvan der Leeuw - Rijksuniversiteit, Groningen (dépôt, 1971-1997)

PUBLICATION
Exposée et reproduite dans :
Afrika, De ten Houten Collectie van Afrikaanse Kunst, Galerie de Ruimte, Eersel, 1997

Les statues Mumuyé de petite dimension sont rares. Celle-ci se distingue également par le mouvement du corps et ses belles qualités plastiques.

A Mumuye figure, Nigeria

3 000-4 500 €
3 750-5 600 US$

153 MASQUE, BAULÉ, CÔTE D'IVOIRE

Ce masque féminin du *kpan* présente un large visage aux traits délicatement modelés : petites oreilles projetées en haut relief, yeux indiqués par la paupière supérieure, long nez droit aux ailes dessinées, bouche aux lèvres ourlées ouverte sur des dents taillées en pointe, coiffure frontale tripartite dominée par un haut chignon à coque centrale, scarifications à la disposition régulière. Il est ceint d'une large collerette percée dans sa partie inférieure pour y fixer le mors de portage, conservé. Patine nuancée, brune, avec rehauts de noir sur la coiffe.
Eclats superficiels

haut. 32 cm; 12 ½ in

PROVENANCE
Ancienne collection du Dr. Heino Geisler, Allemagne
Transmis par descendance à l'actuel propriétaire

Le *kpan* intervient dans la danse du *Goli*, dont les quatre paires de masques sortent deux par deux dans un ordre précis, du moins important au plus prestigieux. Le *kpan*, considéré comme un masque féminin adulte et apparaissant en dernier, symbolise selon Vogel (1999 : 172) la hiérarchie Baulé selon laquelle le pouvoir des femmes est suprême.

Le masque *kpan*, caractérisé par ses traits élégants et délicatement modelés, reflète le naturalisme idéalisé caractéristique de l'art Baulé.

A Baule mask, Ivory Coast

8 000-12 000 €
10 000-14 900 US$

154

154 POUPÉE, NAMJI, CAMEROUN

représentant un personnage aux formes hautement stylisées, le corps développé en deux dimensions. Beau contraste entre la puissance des masses corporelles et la tête proportionnellement minuscule dont le visage épannelé est marqué par des traits expressifs - bouche aux lèvres charnues prolongées par un motif de triple scarifications, yeux ouverts signifiés par des perles de verre jaunes. Le torse est entièrement paré d'un collier en fines perles de verre bleues, rouges et oranges. Patine sombre.
haut. 23,3 cm; 9 ¼ in

Selon Bastin (1984 : 225), les "poupées" étaient portées par les femmes Namji stériles, qui "les suspendent au cou de manière qu'elles leur touchent le ventre et agissent par 'magie sympathique'". Celle-ci se distingue par ses très belles proportions et la qualité de sa sculpture.

A Namji doll, Cameroon

3 000-4 000 €
3 750-5 000 US$

155 MASQUE, BAMANA, MALI

Ce beau masque hyène (*suruku*) se caractérise par la puissance de ses traits, aux contours anguleux : face plane, légèrement concave, structurée par la ligne médiane s'étirant jusqu'à l'extrémité du nez proéminent, yeux ajourés dont la forme carrée répond à celle des sourcils sculptés en bas relief, l'ensemble dominé au sommet par un court appendice central représentant la crête stylisée de la hyène, encadré par les deux oreilles. Superbe patine sombre, croûteuse.
haut. 45 cm; 17 ¾ cm

Le masque hyène *suruku* intervient dans la société initiatique du *korè*, "destinée à construire, au niveau du sujet et du groupe, l'identité masculine. [...] Tous les sept ans, une classe d'âge de garçons est 'tuée au *korè*'. [...] Lorsqu'ils ressuscitent sous une identité adulte, les initiés doivent renoncer aux privilèges de l'enfance. [...] A la fin de la retraite en brousse, quand les initiés rentrent au village, certains portent les masques correspondant aux animaux qu'ils incarnent" (Colleyn, 2002 : 98). Parmi ces animaux figurent la hyène (*suruku*), symbolisant, dans le cadre du *korè*, les efforts de l'initié pour parfaire ses connaissances secrètes.

Le style de ce masque hyène le rattache à la région de Koulikoro, au centre du pays Bamana.

cf. Colleyn (2002 : 116-119) pour des masques hyènes *suruku* stylistiquement comparables.

A Bamana mask, Mali

7 000-10 000 €
8 700-12 400 US$

COLLECTION CHARLES HUG

En 1997, le Museum Rietberg, à Zurich, consacrait une exposition à l'importante collection Charles Hug de masques Wè et Dan (*Masken der Wè und Dan – Elfenbeinküste, Die Sammlung des Schweizer Malers Charles Hug, Paris 1928-31*). C'est à Paris, où il s'installe de 1926 à 1934, que l'artiste Zurichois Charles Hug (1899-1979) découvre l'art africain. Après plusieurs voyages en Afrique du Nord qui le sensibilisent aux cultures du continent africain, Charles Hug participe à l'extraordinaire effervescence suscitée par l'Art Nègre dans le milieu artistique parisien. Le cœur de sa collection - formée essentiellement entre 1928 et 1932 - est consacré aux masques Dan et Wè de Côte d'Ivoire. Elle s'enrichit notamment lors de la célèbre vente de la collection Georges de Miré, tenue à Paris le 16 décembre 1931, avec pour experts Charles Ratton et Louis Carré. Les masques de sa collection ont profondément influencé l'œuvre de Charles Hug. De 1933 à 1997, plusieurs expositions à Zurich ont mis à l'honneur la très grande qualité de sa collection de masques – plusieurs seront notamment présentés au Kunsthaus de Munich, lors de l'exposition *Die Kunst von Shwartz-Afrika* (31 octobre 1970-17 janvier 1971) – et également rendu hommage aux liens profonds unissant ses objets d'art africain à l'œuvre artistique de Charles Hug.

In 1997 the Rietberg Museum, Zurich devoted an exhibition to The Charles Hug Collection of Wè and Dan masks (*Masken der Wè und Dan – Elfenbeinküste, Die Sammlung des Schweizer Malers Charles Hug, Paris 1928-31*). It was in Paris, where the Zurich born artist Charles Hug (1899-1979) lived from 1926-1934, that he discovered African art. After several trips to North Africa which exposed him to the cultures of the African continent, Charles Hug was in the centre in the extraordinary excitement created by African art in the Paris artistic milieu. The core of his collection – formed between 1928 and 1932 – is dedicated to Dan and Wè masks from the Ivory Coast. The collection was enriched notably by acquisition from the celebrated sale of the Georges de Miré collection, which took place in Paris on 16 December 1931 under the expertise of Charles Ratton and Louis Carré.
The masks in Charles Hug's collection had a profound influence on his œuvre. Between 1933 and 1997 several exhibitions in Zurich paid homage to the extremely fine quality of his collection of masks. Most notably numerous masks were exhibited at the landmarks exhibition *Die Kunst von Schwartz-Afrika* (31 October 1970 – 17 January 1971), while other exhibitions in Zurich paid tribute to the profound links between the African sculptures in his collection and his œuvre.

PAUL CEZANNE

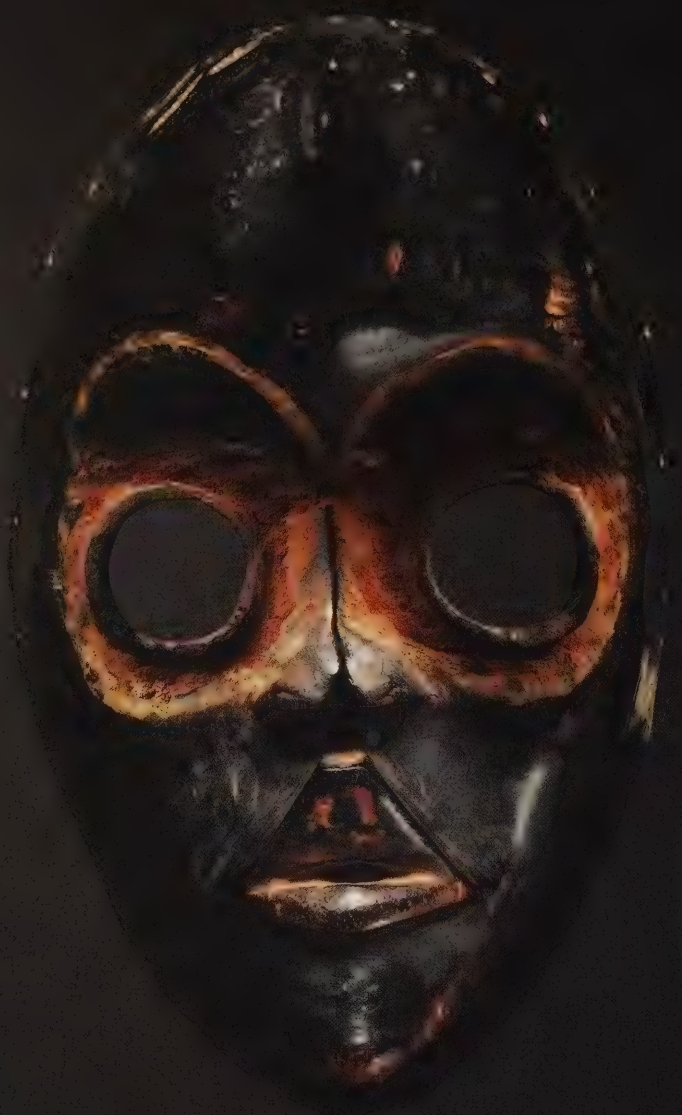

156 MASQUE, DAN, CÔTE D'IVOIRE

Ce masque facial offre les caractéristiques classiques du style Dan septentrional : visage ovale aux traits réguliers, face concave, haut front bombé, sourcils arqués, pommettes légèrement saillantes, nez et bouche dessinés avec précision. Les orbites ajourées sont bordées d'un cercle en léger relief. Belle patine noire, brillante, les sourcils rehaussés de kaolin, et les yeux de kaolin et de pigments rouges. L'intérieur porte une étiquette mentionnant "Coll. Ch. Hug 24"
haut. 21,5 cm; 8 ½ in

PROVENANCE
Ancienne collection Charles Hug, Paris/Zurich, 1928-1931, n° 24

PUBLICATION
Reproduit et exposé dans :
Himmelheber et Homberger, *Masken der Wè und Dan, Die Sammlung des Schweizer Malers Charles Hug Paris 1928-31 mit einem Beitrag zum Maskenwesen der Wè*, 1997 : 70, n° 38, catalogue de l'exposition, Museum Rietberg, Zurich, 1997

Les orbites rondes, évidées, indiquent qu'il s'agit soit d'un masque de feu *zakpei ge*, chargé de veiller à la sécurité du village en vérifiant l'extinction des feux domestiques, soit d'un masque de course *gunye ge*.

A Dan mask, Ivory Coast

‡ **2 000-3 000 €**
2 500-3 750 US$

157 MASQUE, DAN, CÔTE D'IVOIRE

Le visage s'inscrit dans un ovale dont l'extrémité inférieure a été coupée afin d'y fixer le plateau formant la mâchoire inférieure. Le haut front bombé surplombe une face aux traits anguleux, les yeux percés cerclés de fer, l'ensemble nez-bouche hypertrophié garni d'une épaisse moustache en poils d'animal. Les côtés sont ornés de lignes scarificatoires parallèles, caractéristiques. Epaisse patine noire. L'intérieur porte une étiquette mentionnant "Coll. Ch. Hug 33".
haut. 23,5 cm; 9 ⅓ in

PROVENANCE
Ancienne collection Charles Hug, Paris/Zurich, 1928-1931, n° 33

PUBLICATION
Reproduit et exposé dans :
Himmelheber et Homberger, *Masken der Wé und Dan, Die Sammlung des Schweizer Malers Charles Hug Paris 1928-31 mit einem Beitrag zum Maskenwesen der Wé*, 1997 : 78, n° 48, catalogue de l'exposition, Museum Rietberg, Zurich, 1997

cf. Vandenhoute (1948 : n° 12), pour un masque très comparable conservé au Rijksmuseum voor Volkerkunde, Leyde, identifié comme "masque chanteur, appartenant vraisemblablement aux *sagbwé*, c'est-à-dire aux gardiens de village (Vandenhoute, *idem* : 43). Masques de divertissement le jour, les masques chanteurs combattent pendant la nuit les êtres malfaisants et assurent la protection du village.

A Dan mask, Ivory Coast

‡ 3 000-5 000 €
3 750-6 200 US$

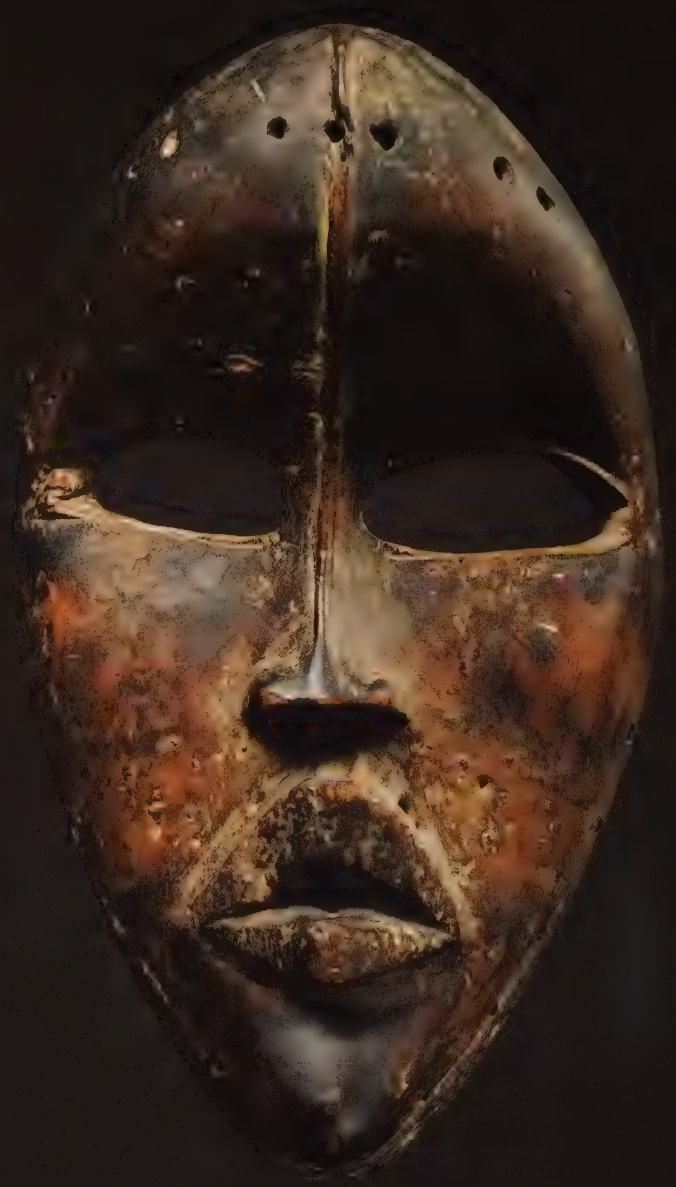

158 ANCIEN MASQUE, DAN, CÔTE D'IVOIRE

Ce masque facial dont le visage est inscrit dans un ovale régulier, concave, est marqué par le haut front bombé orné d'une nervure médiane, s'étirant jusqu'à l'extrémité du nez aux ailes dessinées et par la bouche en losange sculptée en haut relief, aux commissures abaissées. Très belle patine nuancée.
haut. 23 cm; 9 in

PROVENANCE
Ancienne collection Charles Hug, Paris/Zurich, 1928-1931

PUBLICATION
Reproduit et exposé dans :
Himmelheber et Homberger, *Masken der Wè und Dan, Die Sammlung des Schweizer Malers Charles Hug Paris 1928-31 mit einem Beitrag zum Maskenwesen der Wè*, 1997 : 67, n° 32, catalogue de l'exposition, Museum Rietberg, Zurich, 1997

Ce masque - dont la très belle ancienneté est attestée par la patine profonde aux matières contrastées - offre un bel exemple de la perméabilité des zones stylistiques, avec d'une part la rondeur des volumes et la régularité des traits propre au style Dan septentrional, et d'autre part les plans marqués et la scarification médiane des masques Dan du sud.

A Dan mask, Ivory Coast

‡ 3 000-4 000 €
3 750-5 000 US$

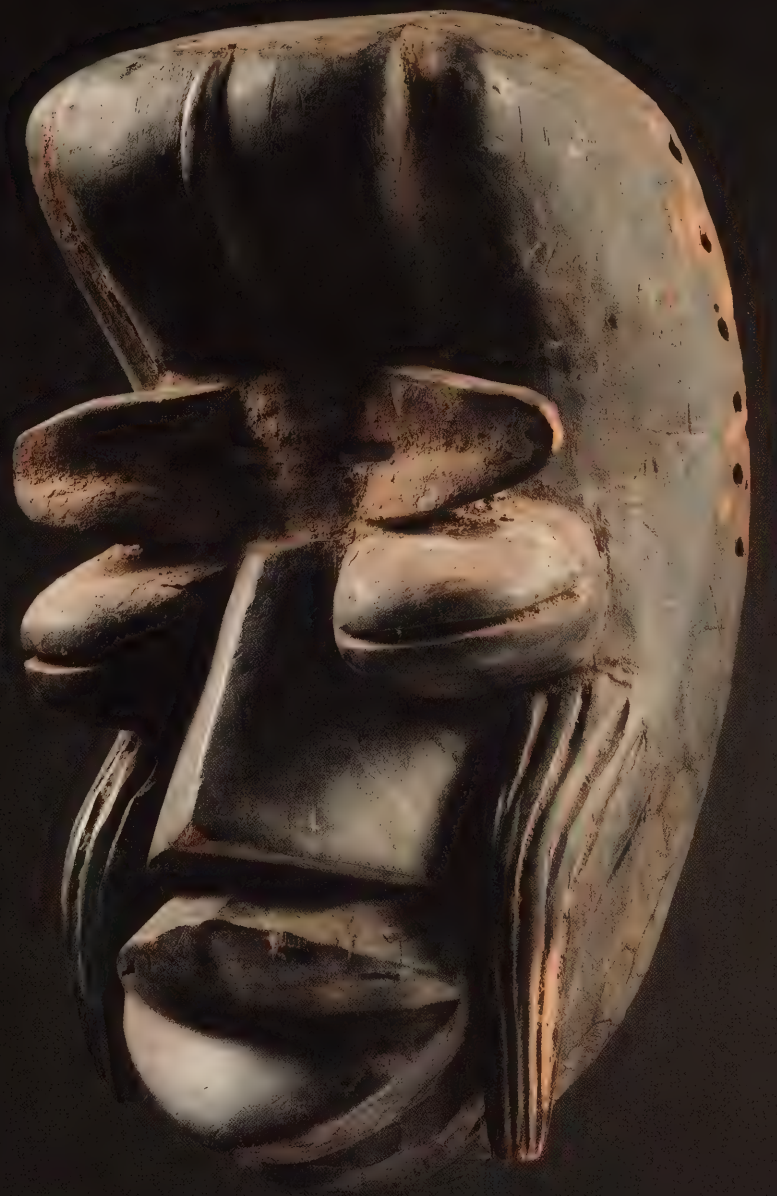

159 MASQUE, WÈ, CÔTE D'IVOIRE

Le visage est sculpté dans un style expressionniste caractéristique, les traits projetés en haut relief : face rectangulaire, concave, dominée par le front à nervure médiane surplombant une double rangée d'yeux - les premiers fendus, aux commissures externes traitées en bandeau projeté dans l'espace, les seconds en demi-sphères, fendus, le nez busqué aux ailes larges encadré par deux cornes striées recourbées vers le bas, bouche aux lèvres charnues occupant toute la largeur de la face. Patine sombre, grumeleuse, rehaussée de kaolin sur le front et les yeux. L'intérieur porte une étiquette mentionnant "Coll. Ch. Hug 39".
haut. 27 cm; 10 ¾ in

PROVENANCE
Ancienne collection Charles Hug, Paris/Zurich, 1928-1931, n° 39

PUBLICATION
Reproduit et exposé dans :
Himmelheber et Homberger, *Masken der Wè und Dan, Die Sammlung des Schweizer Malers Charles Hug Paris 1928-31 mit einem Beitrag zum Maskenwesen der Wè*, 1997 : , n° 18, catalogue de l'exposition, Museum Rietberg, Zurich, 1997

A We mask, Ivory Coast

‡ 3 000-4 000 €
3 750-5 000 US$

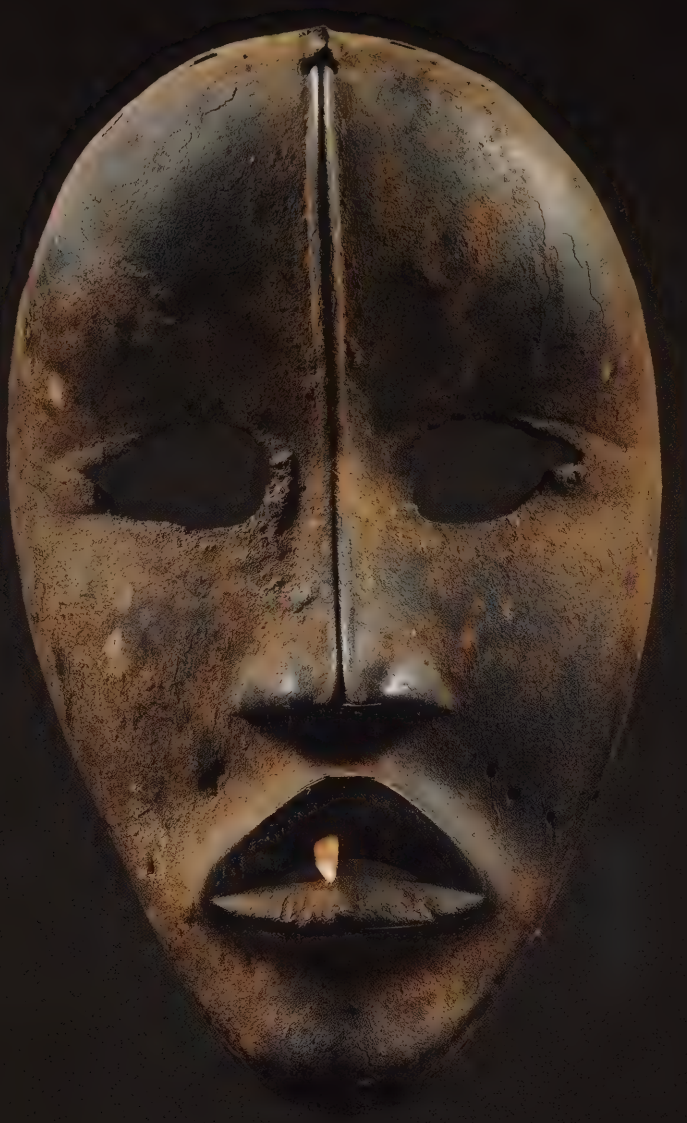

160 ANCIEN MASQUE, DAN, CÔTE D'IVOIRE

Le visage s'inscrit dans un ovale régulier, légèrement concave, marqué par la nervure médiane s'étirant depuis le haut front bombé jusqu'à l'extrémité du nez aux ailes modelées, les yeux largement ajourés. La bouche dessinant un triangle est entrouverte, la lèvre supérieure percée de quatre trous, dont l'un est sertit d'une dent rapportée. Le bord montre une rangée régulière de trous de portage rectangulaires. Profonde patine noire, grumeleuse. L'intérieur porte une étiquette mentionnant "Coll. Ch. Hug 28".
haut. 21,5 cm; 8 ½ in

PROVENANCE
Ancienne collection Charles Hug, Paris/Zurich, 1928-1931, n° 28

PUBLICATION
Reproduit et exposé dans :
Himmelheber et Homberger, *Masken der Wè und Dan, Die Sammlung des Schweizer Malers Charles Hug Paris 1928-31 mit einem Beitrag zum Maskenwesen der Wè*, 1997 : 66, n° 31, catalogue de l'exposition, Museum Rietberg, Zurich, 1997

A Dan mask, Ivory Coast

‡ **2 000-3 000 €**
2 500-3 750 US$

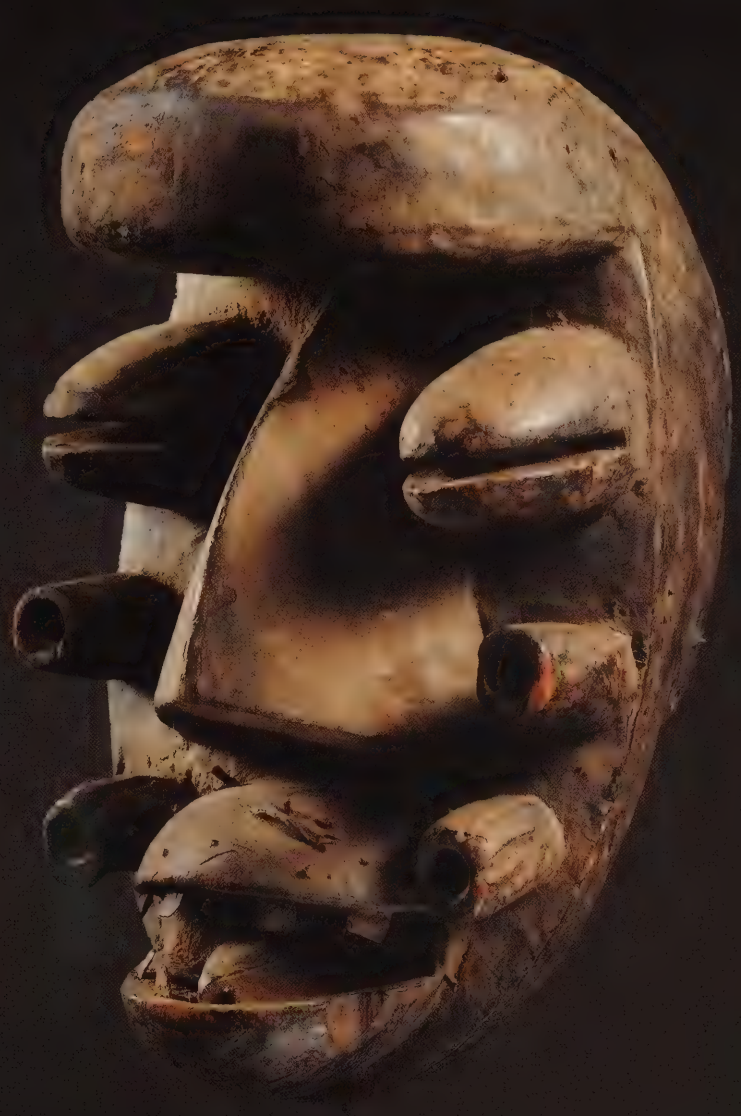

161 MASQUE, WÈ, CÔTE D'IVOIRE

Le visage puissant est sculpté dans un style expressionniste caractéristique, les traits projetés en haut relief : front en visière surplombant une face presque plane d'où jaillissent les yeux en demi-sphères, fendus, des double pommettes tubulaires, le nez busqué aux ailes larges, la bouche ouverte occupant toute la largeur de la face, ouverte, les lèvres serties de dents métalliques et ayant conservé les chevilles de bois servant à fixer la moustache aujourd'hui disparue. Patine profonde, croûteuse. L'intérieur porte une étiquette mentionnant "Coll. Ch. Hug 53".
haut. 30 cm; 11¾ in

PROVENANCE
Ancienne collection Charles Hug, Paris/Zurich, 1928-1931, n° 53

PUBLICATION
Reproduit et exposé dans :
Himmelheber et Homberger, *Masken der Wè und Dan, Die Sammlung des Schweizer Malers Charles Hug Paris 1928-31 mit einem Beitrag zum Maskenwesen der Wè*, 1997 : 55, n° 16, catalogue de l'exposition, Museum Rietberg, Zurich, 1997

A We mask, Ivory Coast

‡ **3 000-4 000 €**
3 750-5 000 US$

LIVRES - Afrique, Océanie et Asie du Sud-Est

162 TOGO-CAMEROUN (MAGAZINE MENSUEL)
AGENCE ECONOMIQUE DES TERRITOIRES AFRICAINS SOUS MANDAT. PARIS. FEVRIER 1931

in-4°
Edition illustrée
Illustration : nombreuses vignettes en sépia
Revue ancienne originale entièrement consacrée à la tribu des Bamiléké dans l'Est du Cameroun avec présentation d'une carte ethnographique, ainsi que plusieurs articles dédiés au monde sociétal
100-150 €
150-200 US$

162

163 LOT DE TROIS OUVRAGES SUR L'ART DU ROYAUME DE BENIN

- ANTIQUE WORKS OF ART FROM BENIN
PITT-RIVERS A.
Hackert Art Books, New York, 1971
in-4°
Edition Illustrée,
Illustration : 100 pages illustrées., 50 planches de photographies noir et blanc.
- ANTIQUITIES FROM THE CITY OF BENIN AND FROM OTHER PARTS OF WEST AFRICA IN THE BRITISH MUSEUM
READ, ORMONDE ET DALTON
Hackert Art Books, New York, 1973
in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 32 planches de photographies noir et blanc, 93 pages
- VERGESSENE NEGERKUNST AFRO-PORTUGIESISCHES ELFENBEIN
FAGG W.,
Artia Editions, Prague, 1959
in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 46 planches noir et blanc.

400-500 €
500-650 US$

164 REVUE, COLLECTION « LE MUSEE VIVANT »,
N° 38, L'ART OCEANIEN, SA PRESENCE
ETUDE PRÉSENTÉE PAR MADELEINE ROUSSEAU
APAN ÉDITIONS, PARIS, 2 FÉVRIER 1951
INTRODUCTION DE PAUL RIVET, TEXTE DE TRISTAN TZARA ET GUILLAUME APOLLINAIRE

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 215 reproductions et 4 cartes, 138 pages
200-250 €
250-350 US$

164

165 ENSEMBLE DE DEUX OUVRAGES SUR L'ART DU GABON

– L'ART FANG
PERROIS L. & DELAGE M. S.,
Fundación Folch, Aurore, Paris, 1991
in-4°
Edition Illustrée
Illustration : Planches illustrées en noir et blanc et en couleur ainsi que quelques dessins schématisés d'objets, 177 pages.
- GABON : CULTURE ET TECHNIQUE
Musée des Arts et des Traditions, Libreville, 1969
in-4°
édition Illustrée
Illustration : 18 planches noir et blanc ainsi que quelques cartes éthnographique expliqatives, 83 pages.
150-200 €
200-250 US$

166 LOT DE 30 CATALOGUES SOTHEBY'S, CHRISTIE'S, ETUDES PARISIENNES (LOUDMER, JUTHEAU, TAJAN, ETC.)

ART AFRICAIN ET OCEANIEN,
13 Catalogues Sotheby's de 1982 à 2002 in-4°
11 Catalogues d'études parisiennes de 1979 à 2001 in-4°
06 Catalogues Christie's de 1977 à 1995 in-4°
150-200 €
200-250 US$

167 CATALOGUE DE VENTE DROUOT,
«SCULPTURES D'AFRIQUE, D'AMÉRIQUE ET OCÉANIE »
COLLECTION D'ANDRE BRETON ET PAUL ELUARD
HÔTEL DROUOT, SALLE N°9, 2 ET 3 JUILLET 1931
MAÎTRE A.P. BELLIER (COMMISSAIRE PRISEUR) ASSISTÉ DE MM. CHARLES RATTON, LOUIS CARRÉ ET GEORGES F. KELLER

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 24 planches en noir et blanc, 288 lots
200-300 €
250-400 US$

167

168 AFRICAN ART,
"SCULPTURE"
MEAUZE, P.
WORLD PUBLISHING CO, CLEAVELAND AND NEW YORK, 1968

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : planches de photographies couleur ainsi que quelques reproductions en noir et blanc et une carte ethnographique en fin d'ouvrage, 219 pages
150-200 €
200-250 US$

169 LES IVOIRES,
DEUXIEME PARTIE, ANTIQUITES, ISLAM, INDE, CHINE, JAPON, AFRIQUE NOIRE, REGION POLAIRE, AMERIQUE
OUVRAGE COLLECTIF
TARDY EDITIONS, PARIS, 1977

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : photographies noir et blanc, 482 pages
100-150 €
150-200 US$

170 LA SCULPTURE AFRICAINE,
ELISOFON E., FAGG W.,
THAMES & HUDSON, LONDON, 1958,
VERSION FRANÇAISE : FERNAND HAZAN EDITEUR, PARIS, S.D

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 405 photographies noir et blanc, 256 pages
300-400 €
400-500 US$

171 TREASURES OF AFRICAN ART,
MC LEOD M.,
ABBEVILLE PRESS, PUBLISHERS, NEW YORK, 1980

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : Photographies couleur, cartes ethnographiques en double page, 136 pages
100-150 €
150-200 US$

172 REVUE "LE MINAUTAURE" : MISSION DAKAR-DJIBOUTI, 1931 – 1933, NUMÉRO 2 (NUMÉRO SPÉCIAL),
EDITION ALBERT SKIRA, PARIS, 1933
COUVERTURE ÉTABLIE SPÉCIALEMENT PAR GASTON-LOUIS ROUX

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : Deux Planches en Couleur et photographies noir et blanc, 88 pages

400-500 €
500-650 US$

172

173 AFRIQUE NOIRE, LA CREATION PLASTIQUE
LEIRIS, M.
COLLECTION « L'UNIVERS DES FORMES »
GALLIMARD ÉDITIONS, PARIS, 1967

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 449 figures et planches en noir et blanc et en couleurs, carte dépliante de 27 cm, 459 pages
150-200 €
200-250 US$

174 ENSEMBLE DE DEUX OUVRAGES,

- ETHNOGRAPHIE DE MADAGASCAR
FAUBLEE J.
Les Editeurs de France et d'Outre-Mer, La Nouvelle Edition, 1946
in-8°
Edition Illustrée
Illustration : Dessins et photographies noir et blanc, 168 pages
- L'ART MALGACHE
COLLECTION LES ARTS COLONIAUX
LORMIAN Henri
E. De Boccard Editeur, Paris, S.D.
in-8°

Edition Illustrée, pages non dédoublées
Illustration : photographies noir et blanc, 51 pages
200-300 €
250-400 US$

175 CATALOGUE DE VENTE DROUOT,
« ART NEGRE »
ANCIENNE COLLECTION PAUL GUILLAUME,
HÔTEL DROUOT, SALLE N°10, PARIS, 9 NOVEMBRE 1965

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : photographies noir et blanc, 155 lots
300-400 €
400-500 US$

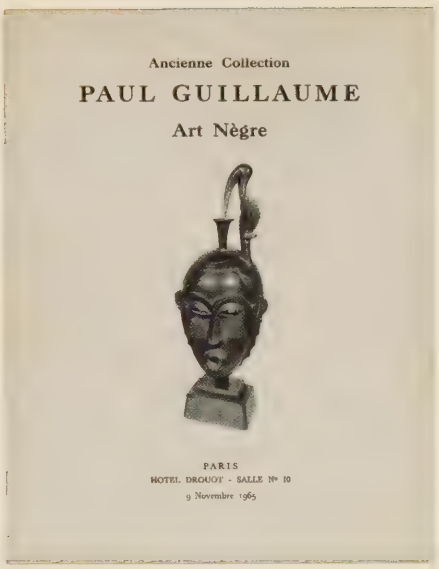

175

176 OCEANIE,
PAR J. GUIART
« L'UNIVERS DES FORMES »
COLLECTION DIRIGÉE PAR ANDRÉ MALRAUX ET GEORGES SALLES, GALLIMARD, PARIS, 1963

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : planches couleur et noir et blanc, ainsi qu'une carte ethnographique pleine page, 460 pages
100-150 €
150-200 US$

177 OCEANIC ART,
"MYTH, MAN, AND IMAGE IN THE SOUTH SEAS"
SCHMITZ, CARL A.
HARRY N. ABRAMS, INC., PUBLISHERS NEW YORK, S.D.

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 287 planches : Photographies noir et blanc et planches couleur rapportées
300-400 €
400-500 US$

178 THE ART OF THE PACIFIC ISLANDS,
GATHERCOLE P., KAEPPLER A.L. ET NEWTON D.,
NATIONAL GALLERY OF ART, WASHINGTON, 1979

Catalogue Exposition (1er juillet – 14 octobre)
in-4°
Edition Illustrée
Illustration : Planches en couleurs et noir et blanc et cartes ethnographiques, 365 pages
150-200 €
200-250 US$

179 TISSUS NEGRES,
CLOUZOT H.,
LIBRAIRIE DES ARTS DECORATIFS, CALAVAS EDITEURS, PARIS,

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : nombreuses illustrations en couleurs et noir et blanc
Ouvrage ancien qui traite des nombreuses techniques artistiques des tissus de l'Afrique Occidentale en s'appuyant sur des exemples reproduits en pleine pages.
400-500 €
500-650 US$

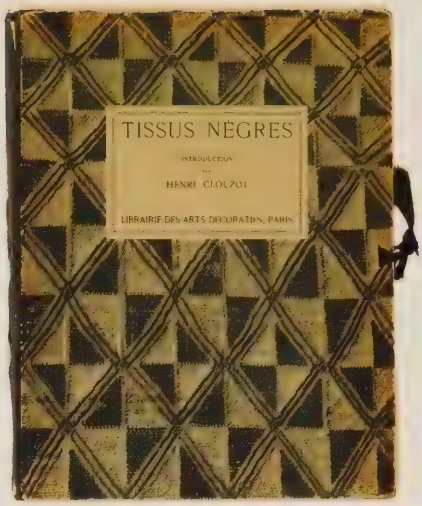

179

180 ENSEMBLE DE 10 OUVRAGES SUR L'ART AFRICAIN

- PLASTIK AUS AFRIKA
SCHWEEGER-HEFEL A.
Museum für Völkerkunde, Vienne, 1969
in-8°
Edition Illustrée
Illustration : photographies noir et blanc, cartes, 61 planches couleur et noir et blanc, 160 pages
- ARTS AFRICAINS
DANS LES COLLECTIONS GENEVOISES
JEANNERET A. (sous la direction de)
Musée d'Ethnographie, Genève, 1973
in-8°
Edition Illustré
Illustration : photographies noir et blanc, 110 pages
- WESTAFRIKANISCHE PLASTIK II
KRIEGER K.
Museum für Völkerkunde, Berlin, 1969
in-8°
Edition Illustrée
Illustration : 313 photographies noir et blanc, 115 pages
- MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'OCEANIE
COLLECTION GIRARDIN, MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS
Catalogue d'exposition
Editions Paris-Musées, Paris, 1986
in-4°
Edition Illustrée
Illustration : planches couleur et photographies noir et blanc, 210 pages
- DANS EN SPEL IN DE PRIMITIEVE KUNST
VAN ZWART AFRIKA PRE-COLUMBIAANS AMERIKA OCEANIE
SCHWEEGER-HEFEL A., EASBY D.T. Jr. et De GRUNNE B.
UCLOS – Universitair Centrum voor Lichamelijke Opleiding en Sport, Sporthal, Tervuursevest 101 – 3030 Heverlee
Catalogue d'exposition, 7 au 18 octobre 1983
in-4°
Edition Illustrée
Illustration: photographies noir et blanc et 1 couleur, 64 pages
- ART DE L'AFRIQUE NOIRE
LEUZINGER E.
Société française du Livre, Paris, 1979
in-4°
Edition Illustrée
Illustration : planches couleur et noir et blanc, 244 pages

- WESTAFRIKANISCHE MASKEN
KRIEGER K. & KUTSCHER G.
Museum für Völkerkunde, Berlin, 1960
in-8°
Edition Illustrée
Illustration: 80 planches noir et blanc, 95 pages
- DER OGBONI-GEHEIMBUND
BRONZEN AUS SÜDWEST-NIGERIA
Dr. DOBBELMANN Th. A. H. M.
Afrika Museum Berg en Dal, 1976
in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 159 planches noir et blanc
- SCULPTURES AFRICAINES,
DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES FRANCAISES
MEAUZE P. (Conservateur général)
Editions des Musées Nationaux, Paris, 1972
Catalogue d'exposition
Orangerie des Tuileries 7 novembre 1972 – 26 février 1973
in-4°
Edition Illustrée
Illustration : photographies noir et blanc, 131 pages
- LE MASQUE,
Musée Guimet, Paris
Editions des Musées Nationaux, Paris, 1959
Catalogue d'exposition,
Décembre 1959 – Mai 1960
in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 31 planches noir et blanc, 147 pages
150-200 €
200-250 US$

181 ART DE LA NOUVELLE-GUINEE,
LES ARTS INDIGENES EN NOUVELLE-GUINEE
CHAUVET S.,
SOCIÉTÉ D'EDITIONS GÉOGRAPHIQUES, MARITIMES ET COLONIALES, PARIS, 1930

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 114 planches photographies noir et blanc, 350 pages
600-800 €
750-1 000 US$

182 AIDA - LIFE AND CEREMONY OF THE GOGODALA,
CRAWFORD A.L.,
THE NATIONAL CULTURAL COUNCIL OF PAPUA NEW GUINEA IN ASSOCIATION WITH ROBERT BROWN AND ASSOCIATES, 1981

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : Planches couleur et noir et blanc, 408 pages
200-300 €
250-400 US$

183 L'ÎLE DE PAQUES ET SES MYSTERES
CHAUVET STEPHEN, DR,
EDITIONS TEL, PARIS, 1935

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : nombreux dessins noir et blanc et un en couleur
Ouvrage ancien qui dévoile « La première étude réunissant tous les documents connus sur cette île mystérieuse » en exposant un point de vue ethnographique et artistique.
200-300 €
250-400 US$

183

184 NEU-GUINEA,
FUHRMANN E.,
VOLKANG VERLAG G N B H HAGEN I W, 1922

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : Photographies noir et blanc pleine page, 114 pages ainsi que 8 pages dessins noir et blanc
Ouvrage général sur la Guinée
150-200 €
200-250 US$

185 AN ALBUM OF THE WEAPONS, TOOLS, ORNAMENTS, ARTICLES OF DRESS OF THE NATIVES OF THE PACIFIC ISLANDS
A FACSIMILE OF THE ORIGINAL WORK BY JAMES EDGE – PARTINGTON,
PART 1 & PART 2,
THE HOLLAND PRESS, LONDON, 1969

Edition Illustrée
Illustration : Album illustré en fac-simile noir et blanc
500-700 €
650-900 US$

186 L'ART NEO-CALEDONIEN,
LUQUET G.H.,
UNIVERSITÉS DE PARIS, TRAVAUX ET MÉMOIRES DE L'INSTITUT D'ETHNOLOGIE, PARIS, 1926

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : dessins noir et blanc, 20 planches de photographies noir et blanc, 156 pages
150-200 €
200-250 US$

187 HANDBOOK TO THE ETHNOGRAPHICAL COLLECTIONS,
BRITISH MUSEUM,
PRINTED BY ORDER OF THE TRUSTEES, LONDON, 1910

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 15 planches couleur, 275 illustrations et 3 cartes, 304 pages
100-150 €
150-200 US$

188 NOUVELLES HEBRIDES,
COLLECTION MONDE ET CULTURE
GUIART J.,
ARCHÉE EDITEUR, AUVERS-SUR-OISE, 1965

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : Planches photographiques en couleur, 103 pages
150-200 €
200-250 US$

189 - LES ARTS SAUVAGES – D'OCEANIE
- LES ARTS SAUVAGES – AFRIQUE
PONCETTON F. ET PORTIER A.,
EDITION ALBERT MORANCÉ, PARIS, S.D.

in-4°
Edition Illustrée
Illustration : 42 planches en noir et blanc et 2 photographies gouachées
Planches manquantes : III/ VI/ X/ XVII/ XVIII/ XX/ XXVIII/ XXXVI pour l'ouvrage sur l'Océanie
Planches manquantes : XI / XVIII / XIX / XX / XXVI / XXVII / XXVIII / XXIX / XXX / XXXII / XXXIII / XXXIV / XXXV / XXXVI / XXXVII / XLI / XLIV / XLVI / XLVII pour l'ouvrage sur l'Afrique

150-200 €
200-250 US$

189

190 - ENSEMBLE DE 5 OUVRAGES, INDONESIE

GIDS IN HET VOLKENKUNDING MUSEUM,
koninklijke Vereeniging Koloniaal Instituut, s.d.
TOME IX, X, XI reliés ensemble
in-8°
Editions Illsutrées
TOME IX : Celebes, par J. Tideman
Illustrations : photographies en noir et blanc, 56 pages
TOME X : De Timorgroep En De Zuid-Wester-Eilanden, En Weven En Ikatten, par A. J. L. Couvreur en B. M. Goslings
Illustration : photographies noir et blanc, 133 pages,
TOME XI : De Inlandsche Scheepvaart, par Chr. Nooteboom
Illustration : photographies noir et blanc, 79 pages

- KUNST EN CULTUUR VAN NOORD- LUZON FILIPPIJNEN,
HONNEF H.G., (conservateur)
Museumafdeling i. g. b. – rijksuniversiteit Groningen, 5-28 octobre 1973
in-8°
Edition Illsutrée
Illustration : Photographies noir et blanc, 36 pages.
Petit catalogue d'exposition sur l'art dans la culture de Luzon (Philippines)

- DIE HEILKUNDE DER NIASSER,
Dr. J.P. KLEIWEG DE ZWAAN, NIJHOFF M., 1913
in-8°
Edition Illsutrée
Illustration : Carte pleine page des îles Nias et Photographies noir et blanc, 292 pages
Culture des îles Nias en Indonésie.

- SYMBOLIQUE ET MOTIFS DU SUD DE NIAS,
BARBIER, J.-P.,
Etudes et Monographies publiées par la collection Barbier-Mueller, Genève, 1978
in-8°
Edition Illsutrée
Illustration : Photographies noir et blanc et une en couleur, 69 pages

- THE PHILIPPINE JOURNAL OF SCIENCE,
FOX R.B,
Published by the Institute of Science and Technology, 1952
Volume 81 qui comprend les Numéros 3 et 4 des mois de septembre à décembre 1952
in-8°
Edition Illustrée
Illustration : photographies noir et blanc et dessins en noir et blanc ainsi qu'une carte en couleur pleine page, 414 pages
200-300 €
250-400 US$

FIN DE LA VENTE

Lot 68
NINGURA NAPURRULA
BORN *CIRCA* 1938
WOMAN AT WIRRULNGA, 2006

Ningura Napurrula is a senior Pintupi woman, and her traditional country lies approximately 700 kilometres west of Alice Springs, in Australia's remote Gibson Desert. In the 1960s the Australian government's Welfare Patrols made contact with Ningura, her late husband Yala Yala Gibbs Tjungarrayi, and their son Morris Gibson, and encouraged them to move from their traditional lands into the Papunya community.

Since the early 1980s Ningura has resided at the settlement of Kintore in the Pintupi Homelands, 500 kilometres west of Alice Springs on the Northern Territory/Western Australian border. Like other Pintupi women, she did not begin to create paintings until the mid 1990s, and has risen in a relatively short period of time to become one of stars of the legendary Papunya Tula Artists company.

In 2004 Ningura was chosen as one of eight Australian Aboriginal artists to have their work incorporated into the architecture of the musée du quai Branly.

The Pintupi people, like many indigenous Australians, suffer terribly from kidney disease, and experience renal failure at a rate 17 times that of non-indigenous Australians. Since 1999, Sotheby's have been devoted to assisting the Pintupi people establish and maintain remote dialysis facilities in their homelands at Kintore. In November 2000, Sotheby's conducted an auction at the Art Gallery of New South Wales, where collaborative paintings by Pintupi artists, and donated artworks from private collections raised in excess of AUD$1,000,000. Ningura Napurrula was one of the key contributors to the donated *Kintore Women's Painting*.

This year Papunya Tula Artists and Ningura Nupurrula have donated a magnificent painting, *Women at Wirrlunga,* with 100% of proceeds be forwarded to the Western Desert Dialysis Appeal. It depicts the activities of ancestral Women at the rock hole sight of Wirrlunga. The Women are represented by the many arc shapes. Wirrlunga is a site associated with birth, and the lines below the central roundel symbolise the extended shape of the Napaltjarri Woman who gave birth here. While at Wirrlunga the women made *nyimparra* (hair string skirts), which are worn during ceremonies. The comb-like shapes represent these skirts. After leaving this site, the Women travelled on towards Wilkinkarra (Lake Mackay). On the way they collected large quantities of a bush raisin known as *kampurarrpa*, depicted as the small circular motifs.

This is one part of three stage programme in 2006, where Sotheby's in conjunction with Papunya Tula Artists are endeavouring to raise 250,000 euros, as part of our ongoing support of the maintenance of dialysis facilities at Kintore.

Lot 75
AN IMPORTANT HOPI KACHINA DOLL, ARIZONA, UNITED STATES OF AMERICA

Cf. Colton, 1959, p. 47, nos. 117-118; Maurer, 1977, p. 221: "This classic, early kachina is a Shalako Mana from First Mesa. The muscular legs animate the static torso and head that supports an elaborate tableta representing clouds. The sex of the female spirit is indicated sculpturally-an unusual detail for an early piece;" Schaafsma, editor, 1994, pl.34, for a drawing entitled "Shinumu Statuettes", depicting three Hopi kachina carvings, one of which closely resembles the present example, which were collected by the Stevenson expedition at Walpi, 1879.

Lot 91

A SUPERB BAULE MASK, IVORY COAST

The *mblo* masks that appear during dances organised for entertainment are one of the oldest forms of Baule art. During these dances, the last masks to dance are referred to as portraits. Like this one, they are sculpted in the honour of the persons whose name they bear. Masks were carved to resemble such figures as an important political personality, a dancer or even a very attractive young girl. In these "portraits", the Baule sculptors do not seek to reproduce exactly the features of their model but instead transpose aesthetic details on their works, especially scarifications.

According to Vogel (1997: 141-142), the *mblo* incarnates the fundamental Baule style considered by the artists themselves as the "height of Baule sculpture, its most beautiful artistic form". The production of an *mblo*, along with its appearance, and accompanied by its human double, is a golden opportunity for all the participating artists—musician, sculptor, dancer and accompanying person—to build up their reputation and acquire fame.

The delicate features and modelling, refined motifs and perfectly balanced forms make this superb mask indisputably one of the finest portrait masks known.

Lot 95

AN IMPORTANT URHOBO MALE FIGURE, NIGERIA

Although Urhobo statuary is usually dominated by large-scale works, this figure is distinguished by a number of formal elements: its attractive monumentality, the extremely dignified pose and exceptional sculptural quality—combining dynamic and powerful vertical lines with the tension of round lines, and curved corporal volumes with angular features.

Cf. a female figure from The Baudouin de Grunne Collection (Sotheby's New York, May 2000, lot n° 16) and a mother-and-child group from the Barbier Mueller Museum, at present in the musée du quai Branly (RMN, 1997: 92)—both collected by Philippe Guimiot—for works of a comparable style and quality. Based on the very similar treatment of the carving it is likely these three works come from the same workshop.

Edjo re akare statues (or "spirits in sculpted form") are a tribute paid to ancestors through the portrayal of spirits of the forest, bearing the features of mythical warriors. These spirits, known as *edjo,* are considered by the Urhobo to be either potentially favourable or unfavourable to humans, each community being responsible for controlling them. Kept in *oguan re edjuo* sanctuaries, they are used for daily, weekly and, above all, annual consecration rites. During the rites, *edjo* are celebrated by their official priests and priestesses (Foss *in* RMN, 1997: 99-101).

The offered lot is a figure of a warrior with its medicines contained in a calabash hanging round the neck—offering the magic potions required for victory. The hieratic attitude, the powerful masses of muscle, and the facial features corroborate the belief held by the Urhobo that the *edjo* are beings capable of protecting the community from attacks and evil spirits (Foss, *idem:* 100).

Iconographically, the frontal scarifications and numerous ornaments point to Urhobo Edo origins, as well as their trade with the neighbouring Bini.

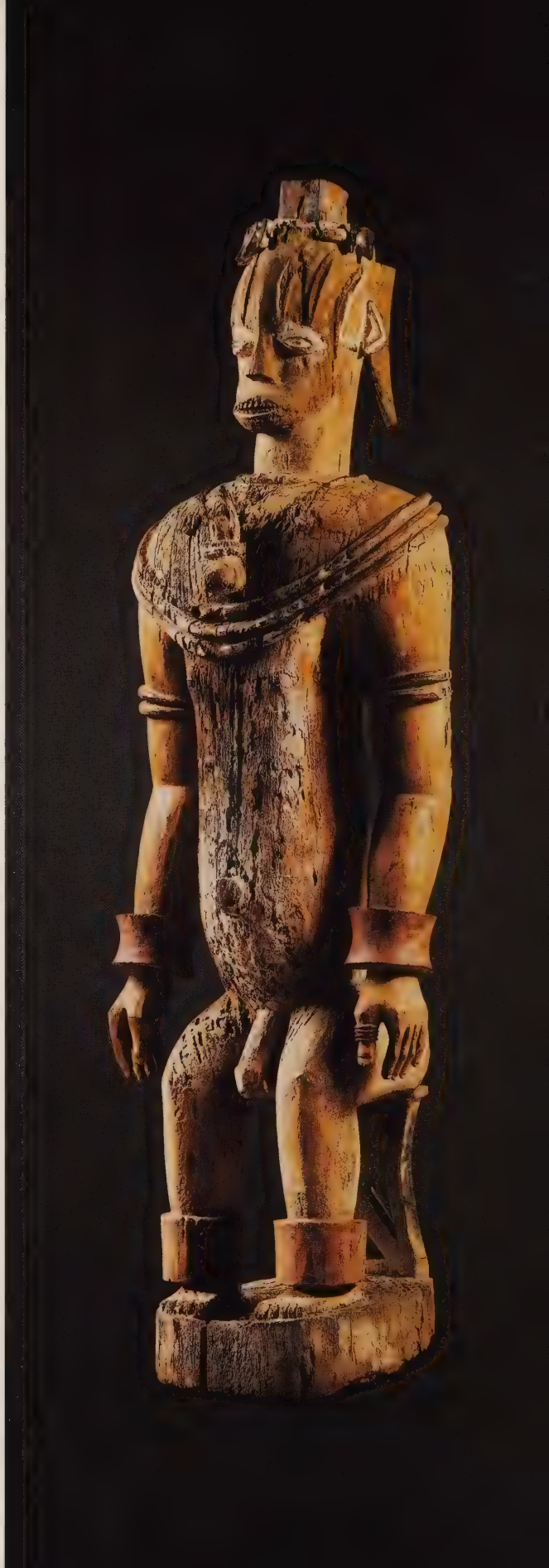

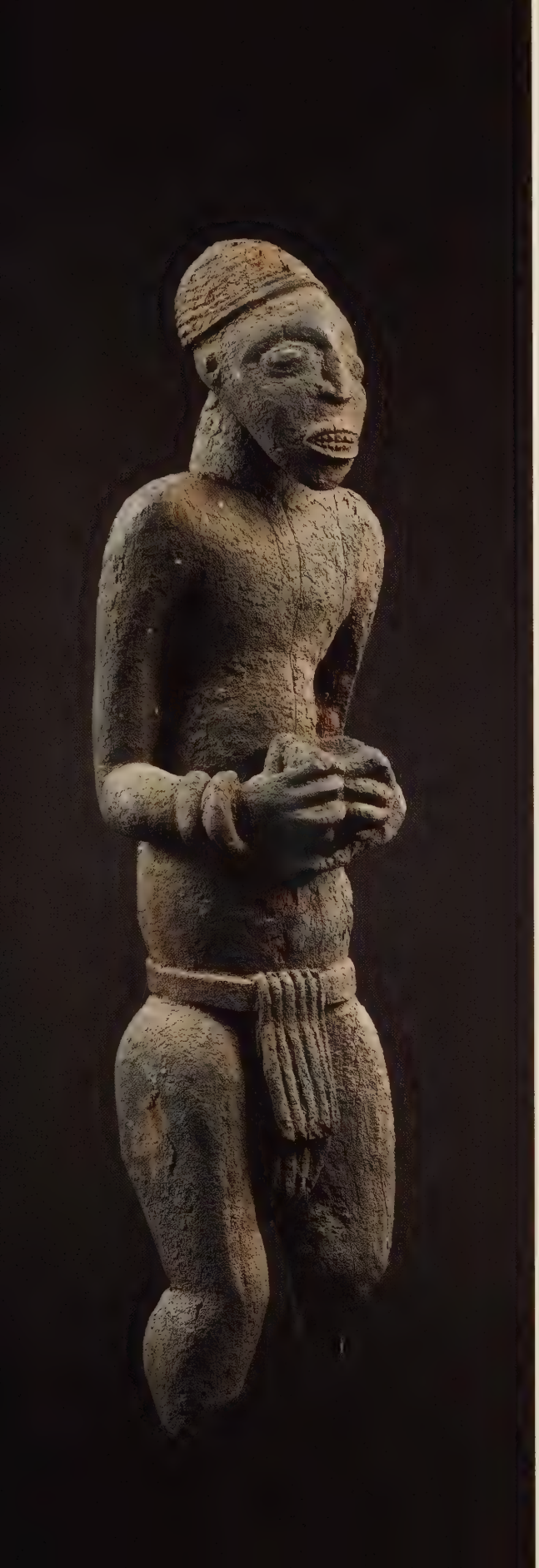

Lot 96

AN IMPORTANT BANGWA FIGURE OF A PRISONER, FONTEM BASIN, CAMEROON GRASSLANDS

In his reference book devoted to the old arts of Cameroon *(Arts Anciens du Cameroun),* Pierre Harter reproduced two photographs of this statue. According to him, the region of Fontem, together with Bamum and Mankon, are the only areas where statues of figures with hands tied together have been observed. The cotton cap, leopard skin belt and five pleats of the cache-sexe indicate that this sculpture is an effigy of a dignitary in captivity (Harter, 1980: 326). The meaning, however, continues to be an enigma. According to Harter, statues of a comparable iconography in the Mankon region were used as part of a cult to encourage occasional campaigns to recruit slaves.

Illustrating a rare theme in the very small corpus, this work stands out for its impressive sculptural qualities. Harter describes it as "very beautiful, showing a powerful torso, with a surprising sensitivity in the volumes" *(idem).*

Harter has identified approximately twenty different Bangwa styles *(idem:* 313). In this case, the movement created by the twist of the body and the slight asymmetry of the curvilinear volumes, the powerful expression combined with the relative naturalism of the features, the way they are spaced out on the face, the protruding eyes framed by eyebrows in relief, and the highly characteristic shape of the nose make it possible to identify it as originating from the Fontem region. The importance of this figure as well as the carving style bear comparison with the commemorative statue of King Fotabong Nsheu (Harter, 1986:1 and 315, pl. 352, and Sotheby's New York, 11 November 2004: 106-110, lot n° 100).

Lot 110

A SONGE POWER FIGURE, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Karel Plasmans, a Belgian agronomic engineer, undertook in-depth research on the oral traditions of the Songe. Between 1955 and 1972 he collected a series of statues and masks, each one accompanied by documentation giving details of their cult and magic practices.

Hersak (1985: 165) attributed this powerful community statue to the Eki, who live in the western part of the Songe region. According to him, this style is distinguished, in particular, by the numerous metallic elements decorating the face, such as copper sheets and nails, and by the headdress—spectacular in this case—composed of metal strips and feathers. According to Neyt (2004: 306-313), the sculptural tradition of the Songe Eki shares the same common substratum with other western workshops, in all likelihood forming the archetype of large-scale Songe statuary.

Cf. Neyt (2004: 53-54) for a *nkishi* figure of a comparable style.

Mankishi statues, mediators between spirits and humans, were produced to cure, protect, and bring good luck and fertility. While the small ones were for personal use, the large-scale statues, like the one presented here, were intended to protect the community as a whole, frequently over several generations. For the Songe, their value resided, above all, in the effectiveness of the magic ingredients—hidden in this case in the abdominal cavity and in the horn. The community's *nkishi* was kept in a special sanctuary in the middle of the village, and placed under the protection of a guardian, who was supposed to interpret the messages from the *nkishi* while under the influence of possession by a medium (Hersak: 1985: 132).

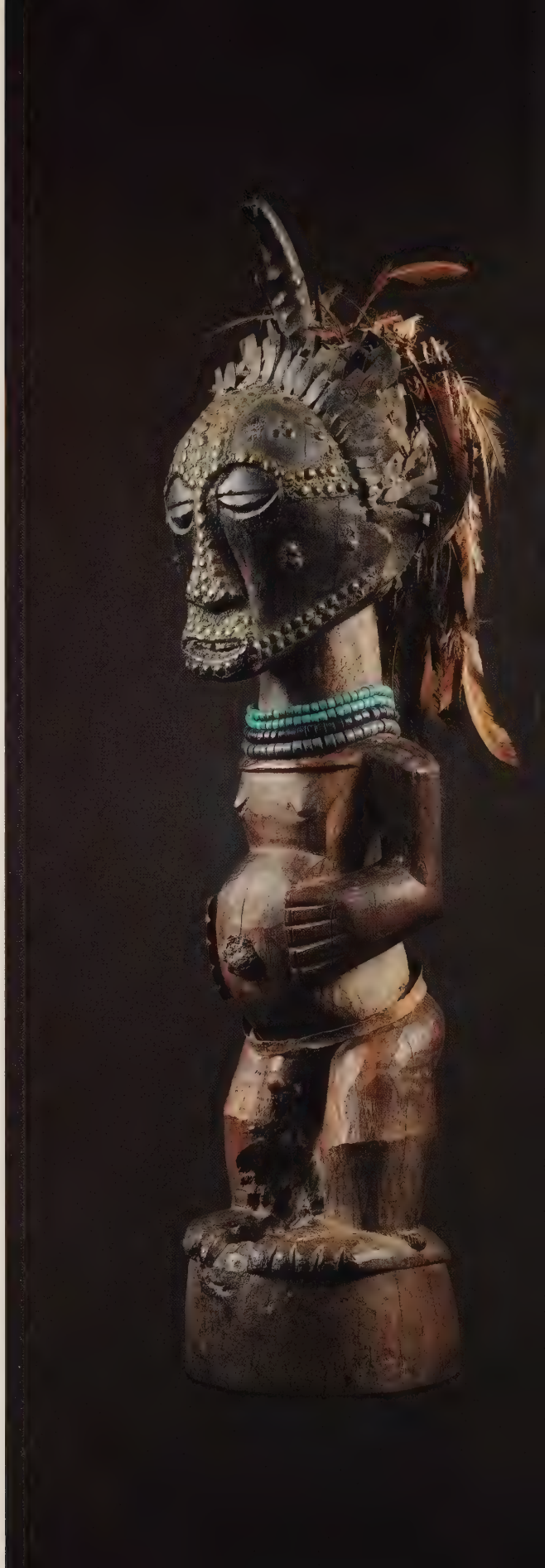

Lot 112

A RARE HEMBA / KUSU MALE FIGURE, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

François Neyt wrote an essay on this statue on the occasion of the sale of the Baudouin de Grunne collection by Sotheby's, New York in May 2000. According to him, "the quadrilobed hairstyle is characteristic of the Hemba groups living along the river Luika: slightly rounded, tied into four points. The style of the sculpture, shape of the shoulders and volume of the shoulder blades are typical of the Kusu workshops in the north-west of the Hemba region. These morphological features indicate that this was a work produced by one the most important Hemba / Kusu workshops, in the north-west of Hemba country, in the region of Maniema" (Neyt, Sotheby's New York, May 2000: 60).

Cf. Neyt (1977: 310-311) for another ancestor statue attributed to the Hemba / Kusu style, also from the Baudouin de Grunne collection.

Emphasising this sculpture's "remarkable quality", in particular, Neyt believes the date of carving can be placed in the "first half of the 19th century, if not earlier" (Neyt, Sotheby's New York, May 2000: 60).

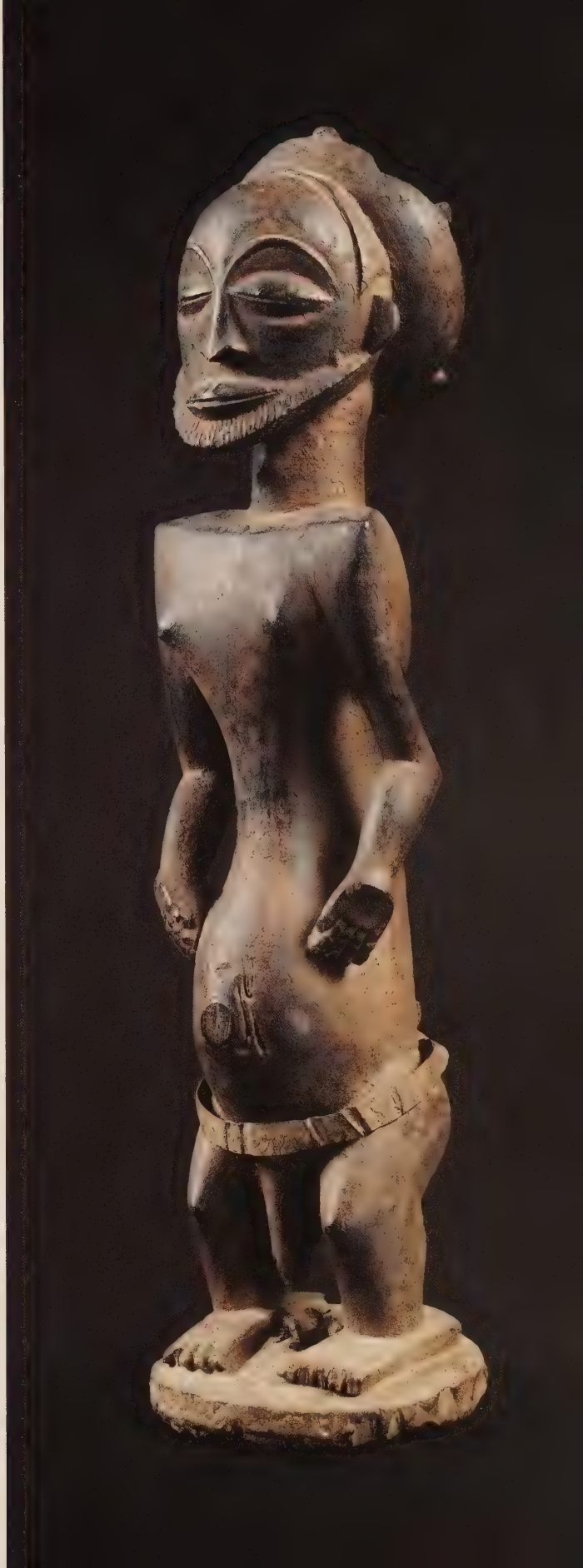

GEORG TILLMANN AND THE LEGACY OF HIS BENIN PLAQUE

In 1932, sensing the political changes afoot in his native Germany, Georg Tillmann (1882-1941) and his family settled in Amsterdam. Tillmann seized the opportunity to immerse himself in Dutch culture, swiftly mastering the language, and collecting the art of the Dutch East Indies.

Tillmann approached his collection of tribal art in the same discerning and scholarly manner in which he had approached his collections of stamps, coins, engravings, and German and Austrian ceramics. Each object was numbered, recorded and the provenance documented. In the case of the offered Benin plaque, Tillmann numbered it 'G.T 44'. Unfortunately, Tillmann's records for his African sculptures cannot be located. This code, which is inscribed in white pigment on the reverse, stands as a permanent marker of the Tillmann Collection history.

Despite the fine composition of Tillmann's tribal art collection, he never travelled to Africa or the other regions whose material culture he collected – rather, he acquired pieces through European collections that appealed to his informed eye and sparked his imagination. Tillmann regarded his collections not only for his personal enjoyment and edification, but as something to be shared. During his lifetime his collections were published and exhibited widely.

On the reverse of the plaque is another inscription, 'N.S. 1156', written on a label. This inscription reveals the piece was once in The Museum für Völkerkunde, Frankfurt am Main. The Museum records confirm the plaque was exchanged in May 1928 (personal communication). The plaque was published in Claude Roy's 1957 book, *Arts Sauvages*, with a citation 'formerly in the Charles Ratton Collection'. Charles Ratton (1895-1986), a renowned Parisian dealer and collector, had a good relationship with the Frankfurt Museum. According to a spokesperson, it is likely Ratton acquired the plaque from the Museum, probably offering to pay for it by way of exchange. We believe Georg Tillmann acquired the plaque from Ratton in the 1930s.

In 1939, before he and his family fled Europe, Tillmann left his vast collection in the care of the Colonial Museum (now KIT Tropenmuseum, Amsterdam). In 1941 Tillmann succumbed to cancer in the United States where he had settled with his family only the previous year. After the war, Tillmann's collection remained on loan to the Tropenmuseum.

In 1994, Tillmann's son, Dr Wolf G. Tillman and his wife donated this exceptional collection to the Tropenmuseum. In 1996, in accordance with the wishes of the Tillman family (the second 'n' was dropped from the surname in later years), a representational part of the collection was returned to them. Amongst the returned objects was the offered plaque, Tropenmuseum collection number '1772-2017'. This plaque is one of only two Benin plaques formerly in the Georg Tillmann Collection, the other plaque remains in the Tropenmuseum (collection number '1772-2018').

Sources

Tropenmuseum Amsterdam, *The Georg Tillmann (1882-1941) Collection : A Passion for Indonesian Art at the Tropenmuseum Amsterdam*, Royal Tropical Institute/Tropenmuseum, 1997

Dr Daan van Dartel, KIT Tropenmuseum, Amsterdam – personal communication 7 & 14 March 2006

Dr Christine Stelzig, Museum der Weltkulturen Frankfurt am Main – personal communication 28 & 29 March 2006

Guy van Rijn, Brussels

Lot 122

A SUPERB EDO BRONZE PLAQUE, BENIN KINGDOM, 16TH-17TH CENTURY, NIGERIA

The offered plaque depicts a single figure holding aloft a rectangular object in his right hand. This iconography is present in other more fragmentary plaques. The upheld object, has been interpreted by scholars variously as a frame drum or tambourine (von Luschan 1919); a protective charm (Ezra 1992); a mirror; or as a document or book, *inter alia*. In current thinking, the figure, identified as an Edo citizen by the vertical scarification marks on his upper body, is considered to be a man of rank, a court official. His status is indicated by the wrap skirt and adornments he wears – anklets, high armlets, a high *odigba* coral collar and a rounded helmet-like headpiece from which are suspended two coral or agate beads, each at the end of a long braid.

The rosette, *owen iba ede ku*, and crocodile heads surrounding the figure are placed in such a manner as to balance the composition, and also, importantly, along with the river leaf motif, *ebe-amen*, inscribed on the background are associated with the realm of *Olokun*, the 'god of the sea who bestows wealth and fertility on his followers' (Ezra 1992: 315). Accordingly, the figure's association with *Olokun* is further emphasized if one reads the upheld object as a protective amulet. Such charms were composed of rattan or wood and a mirror. 'Mirrors have mystical importance and are associated with *Olokun*. The mirror's reflective surface like that of the water allows its owner to detect and, in essence, deflect, evil' (*ibid.*: 126)

For a closely related plaque, formerly in the Museum für Völkerkunde, Berlin and now in the Perls Collection at the Metropolitan Museum of Art, New York see Ezra (1992: p140, catalogue number 42). See also Smithsonian National Museum of African Art (number 2001-14-1), von Luschan (1919 figures 309, 310 and 311), and Museum für Völkerkunde, Vienna (Inv. No. 64.679 and 64.680)

Lot 124

AN IMPORTANT KOTA RELIQUARY GUARDIAN FIGURE, GABON

According to the classification established by Chaffin (1879: 214; group 17) on the one hand, and by Perrois (1985: 46 and 48; category IV, variation 3) on the other, this reliquary figure, with its concave-convex face, belongs to the sub-style of the "classic" group characterised by an oval concave-convex face, attributed to the Obamba and Mindoumou groups settled in the Franceville region.

Perrois (2005: 77) puts forward the theory that the overhanging forehead—in this case a quarter of a sphere, of a rectilinear base—comes from the old formal traditions, with their extremely geometrical volumes, of the Ambete, "borrowed by the Kota in the course of their incursions into the eastern part of Gabon during the 19th century. In 1960, Dr. Andrault located this particularly expressive style in the Moanda region (village of Zokolunga, Semangoy workshop, with sculptors of Wumbu origin, 19th century, *in* Perrois: *idem).*

According to Germain (2001: 18-19), the style of the Moanda region originates from creative dynamics that were "pre-contact and probably of a style at its peak". Finally, the hemispheric eyes, absence of mouth and elongated silhouette are all criteria identified by Chaffin (1979: 164) as being signs of an old age.

Among the reliquary figures of this style, the offered lot is distinguised by attractive proportions—height, depth of the face, size of the front—and perfect formal balance, giving this work an appealing aura of power.

To be compared with the reliquary figure of the Barbier Mueller Museum, acquired in 1941 (Perrois, 1985: 74) and, in particular, with the one in the former collection of André Fourquet (Sotheby's Paris, 6 December 2005, lot n° 75 of the Paolo Morigi collection).

Lot 125
POWERFUL RELIQUARY FIGURE, FANG, GABON

In his work devoted to the art of Gabon *(Arts du Gabon),* published in 1976, Louis Perrois attributes this imposing *eyima byeri* reliquary figure to the Okak sub-style, from the Rio Muni (now Equatorial Guinea). This style is characterised mainly by a complex morphology, due to the influence of the Fang groups who settled on the border of Gabon, particularly the Ngoumba, Ntumu and Betsi. This reliquary figure, combines the "idealistic realism" of the Okak Fang (Perrois, *idem:* n.p.) and the basic features of the Nzaman-Betsi style. Described by Perrois as "the most classic of all the Fang styles" (1972: 77), the formal qualities include: a neck with the same diameter as the trunk, leg and arm muscles in accentuated relief, rounded shoulders, and very concave face.

Significant traces of particles having been removed—from the hands and abdomen—indicating a repeated and prolonged ritual use. In 1904, E. Allégret (*in* Fang, 1991: 105) noted that when a Fang decided to undertake an important action, he "removed a small scrap of the ancestor's skull". This principle of removal also applies to sculptures.

The powerful forms and features, as well as the fine, dark and lustrous patina, make this *eyima byeri* reliquary figure a perfect reflection of the taste of Paul Guillaume, during the early years of the 20th century. The forceful forms of Fang statuary, he considered to be the quintessence of "Negro art".

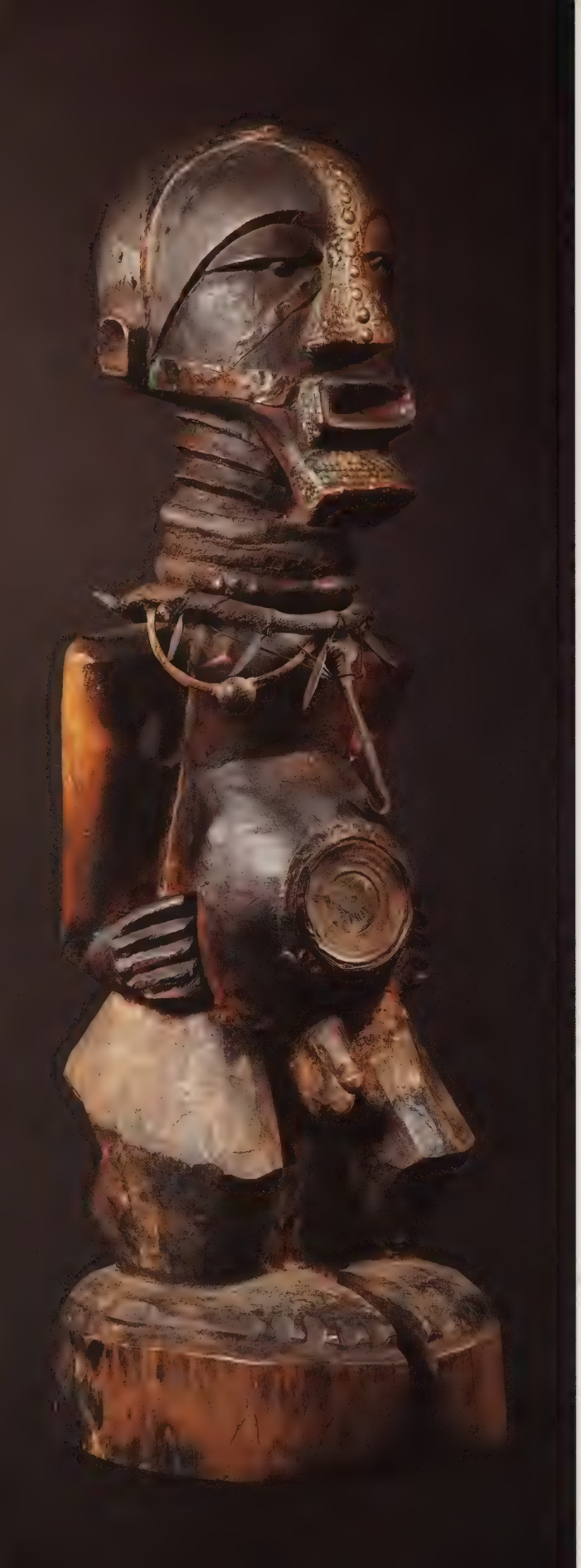

Lot 131

A SONGE POWER FIGURE, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

During the years 1934/35, Dr. Lucien van Hoorde collected several Songe effigies, all belonging to the Kalebwe style. The Kalebwe were collected over a broad geographic area. Some from the Sentery region, others from Kisengwa, and also the area between Tshofa and Kabina (Neyt, 2004: 334). In van Hoord's collection the figures were accompanied by documents, marked "*ya Ntambɔe* or *ya Nkimo* secret society", or their names, *"ya Wukumkishi, ya kasongo,* etc". According to Neyt *(idem),* this ensemble collected by Dr. Lucien can Hoorde dates back to the last quarter of the 19th century.

In his book entitled *Redoutable statuare Songye d'Afrique central* (2004), François Neyt, uses the statue presented here to define the style of the central and southern Kalebwe. Characterised by a head with full rounded volumes, angular cheeks and a rectangular beard, rough-hewn forms and a ringed neck (Neyt, 2004: 223-234), this figure has a superb expression and powerful forms combined with an attractive rigour in the angular volumes. This work is also distinguished by the exceptional treatment of the back, its particularly strong presence.

Cf. Baeke, Bouttiaux and Dubois (2004: 10, n° 16) and Neyt *(idem:* 235) for a statue of a comparable style kept in The Royal Museum of Central Africa in Tervuren.

According to Songe mythology, the *nganga*—a ritual expert with protective and therapeutic powers—was conceived by the creator god, Efile, to help humans fight against malevolent *mikishi.* The *nganga* is consulted for cures, protection, good luck and fertility (Baeke, 2004: 18-20). The *nganga* concocts the magic components *(bishimba)* incorporated, as in this case, in the cavity made in the abdomen. The efficiency of these medicines depends on the value of the *nkishi,* of which the *nganga* is considered to be the author (Hersak *in* Tervuren, 1995: 346-347).

BIBLIOGRAPHIE DES PRINCIPALES RÉFÉRENCES CITÉES DANS LE CATALOGUE

A.F.A.A., 1989
Corps sculptés, corps parés, corps masqués, chefs-d'œuvre de Côte d'Ivoire, A.F.A.A., Paris, 1989

ABIODUN, DREWAL & PEMBERTON, 1991
Abiodun, R., Drewal, H. J., Pemberton, J., *Yoruba Art and Aesthetics*, Lorenz Homberger editions, museum Rietberg, Zürich, 1991

ASHTON & STUART, 1977
Ashton, R. & Stuart J., *Images of American Indian Art*, Walker Art Gallery, 1977

BAEKE, BOUTTIAUX, DUBOIS, 2004
Baeke, V., Bouttiaux A-M et Dubois H., *Le sensible et la force*, Musée royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, 2004

BARBIER, 1993
Barbier, J.P. (éd.), *Arts de la Côte d'Ivoire*, Musée Barbier Mueller, Genève, 1993

BASSANI , 1996
Bassani, E. (et al.), *Formes et figures : L'Art africain dans la collection Horstmann*, Skira –Seuil, Milan – Paris , 2002

BASTIN, 1982
Bastin, M-L, *La sculpture tchokwe*, Chaffin, Meudon, 1982

BERAN, 1980
Beran, H., *An Exhibition of Art of the Massim Region of Papua New Guinea, from Private Collections in New South Wales and Camberra*, Wollongong city gallery, Wollongong, , 1980

BIEBUYCK, 1994
Biebuyck, D. P., *La sculpture des Lega*, Galerie Hélène et Philippe Leloup, Paris, 1994

BRACHOT, MOLLARD, SALKIN-MASSE, 1929
Brachot, I., Mollard, G. et Salkin-Massé, P., *Le miroir du Congo Belge*, Editions N. E. A, Bruxelles, 1929

CHAFFIN & CHAFFIN, 1979
Chaffin, A. et Chaffin, F., *L'art Kota, les figures de reliquaire*, Chaffin, Meudon, 1979

COLLEYN, 2002
Colleyn, J.P., *Bamana, Un art et un savoir-vivre au Mali*, Museum Rietberg, Zurich, 2002

COLTON, 1959
Colton, H.S., *Hopi Katchinas Dolls, with a Key to their Identification*, University of New Mexico, Albuquerque, 1959

CULTUREEL CENTRUM, 1977
Oerkunsten van Zwart Afrika, Cultureel Centrum, Gemeentekrediet, Passage 44, Bruxelles, 197

CROWTHER, 1996
Crowther, G., *Catalogue of the Northwest Coast Collection*, Cambridge University Museum of Archaeology and Anthropology, Cambridge, 1996

DAPPER, 1991
Les cuillers sculptures, Musée Dapper, Paris, 1991

DAPPER, 1995
Masques, Musée Dapper, Paris, 1995

DAPPER, 1997
Réceptacles, Musée Dapper, Paris, 1997

DAPPER, 2002
Falgayrettes-Leveau, C., (sous dir.), *Afrique secrète*, Musée Dapper, Paris, 2002

EZRA, 1992
Ezra, K., *Royal Art of Benin: The Perls Collection*, the Metropolitan Museum of Art and Henri N. Abrams Inc., New York, 1992

FAGG, 1970
Fagg, W., *Miniature Wood Carvings of Africa*, Adams & Dart, Bath, 1970

FAUBLEE, 1946
Faublée, J., *L'ethnographie de Madagascar*, Les Editions de France et d'Outre-mer, Paris, 1946

FEWKES,
Fewkes, J.W., "Hopi Katchinas Drawn by Native Artists", *Bureau of American Ethnology Annual Report*, Washington, D.C, 1903, reprinted New Mexico, 1969

FINE ARTS MUSEUM OF SAN FRANCISCO, 2005
New Guinea Art: Masterpieces from the Jolika Collection, Fine Arts Museums of San Francisco – 5 continents, San Francisco – Milan, 2005

FISHER & HIMMELHEBER, 1984
Fischer, E. & Himmelheber, H., *The Arts of the Dan in West Africa*, Museum Rietberg, Zürich, 1984

FORCE, 1971
Force, R.W. and Force, M., *The Fuller Collection of Pacific Artefacts*, London, 1971

GERMAIN, 2001
Germain, J., "De la figure de reliquaire concave-convexe dite à front bombé des Kota", *Arts d'Afrique Noire*, n° 117, p. 12-22, printemps 2001

GLAZE, 1981
Glaze, A., *Art and Death in a Senufo Village*, Indiana University Press, Bloomington, 1981

GUIMIOT, 1989
Guimiot, Ph., *Art et objets tribaux*, n°5, Editions Philippe Guimiot, Bruxelles, 1989

GUIMIOT, 1995
Guimiot, Ph., *Art et objets tribaux, regard sur une collection*, Philippe Guimiot – OAN, Bruxelles – New York, 1995

GUNN, 1997
Gunn, M., *Arts rituels d'Océanie dans les collections du musée Barbier-Mueller, Nouvelle Irlande*, Skira – Musée Barbier-Mueller, Milan – Genève, 1997

HAHNER-HERZOG, KECKESI & VAJDA, 1999
Hahner-Herzog, I., Kecskési, M., et Vajda L., *Afrikanische Masken aus der Sammlung Barbier-Mueller*, Prestel, Munich - New York, 1999

HARTER, 1986
Harter, P., *Arts anciens du Cameroun*, édition Art d'Afrique Noire, Arnouville, 1986

HEARD MUSEUM, 1985
Animal, Bird and Myth in African Art, the Heard Museum, Phoenix, 1985

HERSAK, 1985
Hersak, D., *Songye Masks ans Figures*, Ethnographica, London, 1985

HILL, 1970
Hill, G.,"I Collect African Sculpture", *Homes & Gardens*, September 1970

HOLSTEIN & ERDMAN, 1979
Holstein, P. M. & Erdman D., *Enduring Visions: 1000 Years of Southwestern Indian Art*, Aspen Center for the Visual Arts, Aspen, 1979

HIGWATER, 1983
Highwater, J., *Art of the Indian Americas*, Harper & Row, New York, 1983

KAEPPLER, 1993
Kaeppler, A.L., *L'Art océanien,* Citadelles et Mazenod, Naples - Paris, 1993

KING, 1981
King, J.C.H., *Artificial Curiosities from the Northwest Coast of America: Native American Artefacts in the British Museum Collected on the Third Voyage of Captain James Cook and Acquired through Sir Joseph Banks,* British Museum Publications, London, 1981

KOOIJMAN, 1988
Kooijman, S., *Polynesian Barkcloth,* Shire publications, Princes Risborough, 1988

KRÄMER, 1925
Krämer, A.F., Die Málanggane von Tombára, Munchen, G. Muller, 1925

KRIEGER, 1969
Krieger, K., *Westafrikanische Plastik III,* Museum für Völkerkunde, Berlin, 1969

KRIEGER, 1990
Krieger, K., *Ostafrikanische Plastik,* Museum für Volkerkunde, Berlin, 1990

LAMP, 1996
Lamp, F., *Art of the Baga, a Drama of Cultural Reinvention,* Museum of African Art of New York - Prestel, New York - Munich, 1996

LEHUARD, 1976
Lehuard, R., « African spirit images and identities », *Art d'Afrique Noire,* 1976, n° 19, p. 43

LEHUARD, 1989
Lehuard, R., *Art Bakongo, les centres de style,* Arts d'Afrique Noire, Arnouville-lès-Gonesse, 1989

LE SOIR, 1949
Le Soir, " Une collection d'art nègre à Bruxelles", 11 août 1949

LEUZINGER, 1971
Leuzinger, E., *Die Kunst von Schwartz Afrika,* catalogue de l'exposition, Kunsthaus, Zürich, 1970 - 1971

MACGAFFEY, 2002
MacGaffey, W., « Ethnographics Notes on Kongo Musical Instruments », *African Arts,* vol. 35, issue 2, Summer 2002, pp. 12-19

MAURER, 1977
Maurer, E.M., *The Native American Heritage: A Survey of North American Indian Art,* The Art Institute, Chicago, 1977

MEAUZE, 1967
Meauzé, P., *L'art nègre,* Hachette éditions, Paris, 1967

MEYER, 1995
Meyer, A.J.P., *Oceanic Art – Ozeanische Kunst – Art Océanien,* Könemann, Cologne, 1995

NEWTON, 1995
Newton, D. (éd.), *Sculpture, chefs-d'œuvre du musée Barbier-Mueller,* Imprimerie Nationale Editions, Paris, Musée Barbier-Mueller, Genève, 1995

NEYT & SRTYCKER, 1975
Neyt, F., Strycker, L. de, *Approche des arts Hemba,* Collection Art d'Afrique Noire, Villiers-le-Bel, 1975

NEYT, 1977
Neyt, F., *La grande statuaire Hemba du Zaïre,* Institut Supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, Louvain-la-Neuve, 1977

NEYT, 1979
Neyt, F., *Art Eket, collection Azar,* Abeille International, Paris, 1979

NEYT, 2004
Neyt, F., *La Redoutable Statuaire Songye d'Afrique centrale*, Fonds Mercator - 5 continents éditions, Anvers – Milan, 2004

OLBRECHTS, 1946
Olbrechts, F.M., *Plastiek van Kongo*, Standaard-Boekhandel, Anvers, 1946

OLBRECHTS, 1946
Olbrechts, F.M (éd.), *Le masque de tous peuples, de tous temps*, Palais des Beaux Arts, Anvers, 1956

PALAIS DES BEAUX ARTS DE BRUXELLES, 1988
Utotombo, l'art d'Afrique Noire dans les collections privées belges, Société d'Exposition du Palais Des Beaux-arts, Bruxelles, 1988

PEMBERTON, 2000
Pemberton, J., *Insight and Artistry in African Divination*, John Pemberton, Smithsonian Institution Press, Washington - London, 2000

PERROIS, 1972
Perrois, L., *La statuaire Fan*, O.R.S.T.O.M., Paris, 1972

PERROIS, 1979
Perrois, L., *Arts du Gabon, les arts plastiques du bassin de l'Ogooué*, Ed. Arts d'Afrique Noire, Arnouville-lès-Gonesse, 1979

PERROIS, 1985
Perrois, L., *Art ancestral du Gabon*, Musée Barbier-Mueller, Genève, 1985

PERROIS & GRAND-DUFAY, 2005
Perrois, L., et Grand-Dufay, C., « Les masques blancs du Sud-Gabon, 2ème partie », in *Art Tribal*, numéro 9, p. 90-111, Automne 2005

PHELPS, 1975
Phelps, S., *Art and Artefacts of the Pacific, Africa, and the Americas. The James Hooper Collection*, Hutchinson, Londres, 1976

PHILLIPS, 1995
Phillips, T. (éd.), *Africa, the Art of a Continent*, Royal Academy of Arts, Londres, et Prestel Verlag, Munich – New York, 1995

PORTAGO & WRIGHT, 2006
Portago, A. & Wright, B., *Classic Hopi and Zuni Kachina Figures*, Museum of New Mexico Press, Santa Fe, 2006

RIETBERG MUSEUM, 1997
Masken der Wè und Dan-Elfenbeinkuste, die Sammlung des Schweizer Malers Charles Hug, Paris 1928 – 31, Museum Rietberg, Zurich, 1997

R.M.N, 1997
Art du Nigeria, collection du musée des arts d'Afrique et d'Océanie, RMN, Paris, 1997

R.M.N., 2000
Sculptures – Afrique, Asie, Océanie, Amérique, Pavillon des Sessions, R.M.N., Paris, 2000

ROBBINS & NOOTER, 2004
Robbins, W.M & Nooter, N.I, *African Art in American Collections*, Schiffer Publishing Atglen, 2004

ROBERTS & NOOTER, 1996
Roberts, W.M & Nooter, N.I, *African Art from the Dr. Michael R. Heide Collection*, Fine Arts Museums of San Francisco, San Francisco, 1996

ROY, 1957
Roy, C., *Arts sauvages*, R. Delpire, Paris, 1957

SCHAAFSMA , 1994
Schaafsma, P., *Kachinas in the Pueblo World*, University of New Mexico Press, Albuquerque, 1994

SCHÄDLER, 1988
Schädler, K.F., *Africana*, Battenberg Verlag, Munich, 1988

SCHÄDLER, 1994
Schädler, K. F., *Lexicon Afrikanische Kunst und Kultur*, Klinkhardt & Biermann, Munich - Berlin, 1994

SIROTO, 1976
Siroto, L., *African Spirit Images and Identities*, Pace Editions, New York, 1976

TERVUREN, 1995
Trésors d'Afrique, Musée Royal de l'Afrique Centrale de Belgique, Tervuren, 1995

TISCHNER, 1954
Tischner, H., *Oceanic Art*, Thames and Hudson, London, 1954

TORDAY, 1925
Torday, E., *Causeries Congolaises*, Vromant & Co, Bruxelles, 1925

TROPENMUSEUM, 1997
A Passion for Indonesian Art: The Georg Tillman (1882-1941) Collection at the Tropenmuseum Amsterdam, Tropenmuseum, Koninklijk Instituut Voor de Tropen, Amsterdam, 1997

VANDENHOUTE, 1948
Vandenhoute, P.J.L., *Classification stylistique du masque Dan et Guéré de la Côte d'Ivoire occidentale*, E.J. Brill, Leyde, 1948

VOGEL, 1997
Vogel, S., *Baulé: African Art, Western Eyes*, Yale University Art Gallery, New Haven, 1997

VOGEL, 1999
Vogel, S., *L'Art Baoulé, du visible à l'invisible*, Adam Biro édition, Paris, 1999

VON LUSCHAN, 1968
Von Luschan, F., *Die Altertümer von Benin* (1919), Hacker Art Book (reprint), New York, 1968

WOLF, 1980
Wolf, S. J., *Highlights of the Collection of the Fiji Museum: A Photographic Catalogue*, Fiji Museum, Fiji, 1980

WRIGHT, 1975
Wright, B., *Kachinas: The Barry Goldwater Collection at the Heard Museum*, Phoenix, 1975

WRIGHT, 1977
Wright, B., *Hopi Kachinas: The Complete Guide to Collecting Kachina Dolls*, Flagstaff, 1977

ESTIMATIONS ET CONVERSIONS

ESTIMATIONS EN EUROS

Les estimations imprimées dans le catalogue sont en Euros.

Pour guider les acheteurs éventuels ces estimations peuvent être converties aux taux suivants, taux en vigueur lors de la mise sous presse du catalogue.
1 € = 1,2108 $
1 € = 0,6908 £

D'ici le jour de la vente les taux auront certainement varié et nous recommandons aux acheteurs de les vérifier avant d'enchérir.

Lors de la vente, un convertisseur de monnaies suit les enchères en cours. Les valeurs affichées dans les autres monnaies ne sont qu'une aide, les enchères étant passées exclusivement en Euros. Sotheby's n'est pas responsable des erreurs qui peuvent intervenir lors des opérations de conversions.

Le payement des lots est du en Euros, mais le montant équivalent dans une autre monnaie peut être accepté au taux du jour de la vente.

Le règlement est fait au vendeur en Euros.

ESTIMATES IN EUROS

The estimates printed in the catalogue are in Euros.

As a guide to potential buyers, estimates for this sale can be converted at the following rate, which was current at the time of printing. These estimates may be rounded:
1 € = 1,2108 $
1 € = 0,6908 £

By the date of the sale this rate is likely to have changed, and buyers are recommended to check before bidding.

During the sale Sotheby's may provide a screen to show currency conversions as bidding progresses. This is intended for guidance only and all bidding will be in Euros. Sotheby's is not responsible for any error or omissions in the operation of the currency converter.

Payment for purchases is due in Euros, however the equivalent amount in any other currency will be accepted at the rate prevailing on the day that payment is received in cleared funds.

Settlement is made to vendors in the currency in which the sale is conducted.

NOTE IMPORTANTE / IMPORTANT NOTICE

Avis aux acheteurs de biens qui seront exportés de France et de l'Union Européenne

Divers objets contenant des espèces de plantes ou des matières animales en voie d'extinction ou protégées (ex. : os, fourrure, défenses, coquillage, carapace de tortue, etc.) peuvent être soumis à des restrictions à l'exportation de la part de la France ou de l'Union Européenne ou à des restrictions à l'importation de la part d'autres pays. Si vous souhaitez acquérir un objet de ce type, sachez qu'il faut attendre habituellement *douze semaines* pour obtenir une réponse à une demande de licence d'exportation française ou européenne. Les licences étant émises à la seule discrétion de l'Etat, Sotheby's ne garantit pas si ou quand la licence sera accordée.

Si vous souhaitez acquérir des objets qui seront exportés de France et de l'Union Européenne, veuillez contacter Jean Fritts ou Susan Kloman à New York au numéro de téléphone (1 212) 894 1312 ou de télécopie (1 212) 894 1371, à Londres au numéro de téléphone (44 207) 293 5116 ou de télécopie (44 207) 293 6901 ou, Isabelle Hamon au numéro de téléphone (33 1) 53 05 53 15 ou de télécopie (33 1) 53 05 52 47 pour vous informer sur le processus relatif aux demandes de licences d'exportation. Veuillez également vous référer au paragraphe intitulé "Exportation" dans les Informations importantes destinées aux acheteurs.

INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS

Il est rarement fait mention d'avis sur l'état des lots, ceux-ci étant par nature subjectifs et sujets à une interprétation erronée. **Nous invitons donc tous les acquéreurs potentiels à inspecter eux-même les objets ou à se faire représenter pour cela.** Nous suggérons aux futurs enchérisseurs qui ne pourraient se déplacer afin d'assister à la vente, mais qui souhaitent s'informer sur l'état des lots africains et océaniens, de contacter Jean Fritts ou Susan Kloman in New York au (1 212) 894 1312 ou télécopie (1 212) 894 1371, ou Isabelle Hamon à Paris au (33 1) 5305 5315 ou télécopie (33 1) 5305 5247, ou à Londres au (44 207) 293 5116 ou télécopie (44 207) 293 6901.

Quels que soient les rapports d'état ou descriptions au catalogue fournis, tous les lots sont proposés **"TELS QUELS"** dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente, comme le prévoit le paragraphe sur l'Etat des biens vendus dans les Conditions Générales de vente. Les rapports d'état sont fournis au seul titre d'information, sans garantie. Les lots dont les estimations sont précédées d'une "croix" sont soumis à une TVA de 5,5% sur le prix d'adjudication, cette TVA peut être remboursée si l'objet est exporté hors de la CEE (Communauté Economique Européenne).

NOTICE TO PURCHASERS OF GOODS TO BE EXPORTED OUTSIDE FRANCE AND THE EUROPEAN UNION

A variety of objects containing endangered or otherwise protected plant or animal parts (e.g., bone, fur, tusks, shell, ivory, tortoise shell, etc.) may be subject to French or E.U. export restrictions or to import restrictions of other countries. If you are interested in purchasing an item containing an endangered or otherwise protected item, please be aware that obtaining an answer to a French or E.U. export license application typically takes *twelve weeks*. As the licenses are issued at the sole discretion of the government, Sotheby's does not guarantee when or if a license will be granted.

If you are interested in purchasing property for export from France and the E.U., please contact Jean Fritts or Susan Kloman in New York at telephone number (1 212) 894 1312 or facsimile (1 212) 894 1371 or in London at telephone number (44 207) 293 5116 or facsimile (44 207) 293 6901 or, Isabelle Hamon at (33 1) 53 05 53 15 or facsimile (33 1) 53 05 52 47, to discuss the export license application process. Please also refer to the paragraph entitled "Export" in the Guide for Prospective Buyers.

IMPORTANT NOTICE TO ALL PROSPECTIVE BUYERS

Statements regarding the condition of objects in the sale rarely appear because they are inherently subjective and open to misinterpretation. **All prospective buyers are therefore encouraged to inspect the property themselves or by an agent.** We suggest that prospective bidders who are unable to view the sale, but who wish information concerning condition of African and Oceanic lots, contact Jean Fritts or Susan Kloman in New York at (1 212) 894 1312 or facsimile (1 212) 894 1371 or Isabelle Hamon in Paris at (33 1) 5305 5315 or facsimile (33 1) 5305 5247, or in London at (44 207) 293 5116 or facsimile (44 207) 293 6901.

Notwithstanding any condition reports or catalog descriptions provided, all lots are offered and sold "**AS IS**" in accordance with the Conditions of Sale. Condition reports are offered as a guide only, information is not guaranteed. Please note that lots with estimates preceeded by a "dagger" are subect to 5,5% VAT on hammer price, this VAT can be refunded if the item is exported outside the EEC (European Economic Community)

Livres et manuscrits

Vente à Paris le 30 mai 2006 à 14 h 30

Sotheby's Galerie Charpentier 76, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
Exposition : 19-24 et 29 juin Renseignements : Anne Heilbronn Thomas Bompard +33 (0)1 53 05 52 59
Catalogues & Subscriptions: Paris 01 53 05 53 89 UK +44 (0)20 7293 6444 US +1 888 752 0002
www.sothebys.com

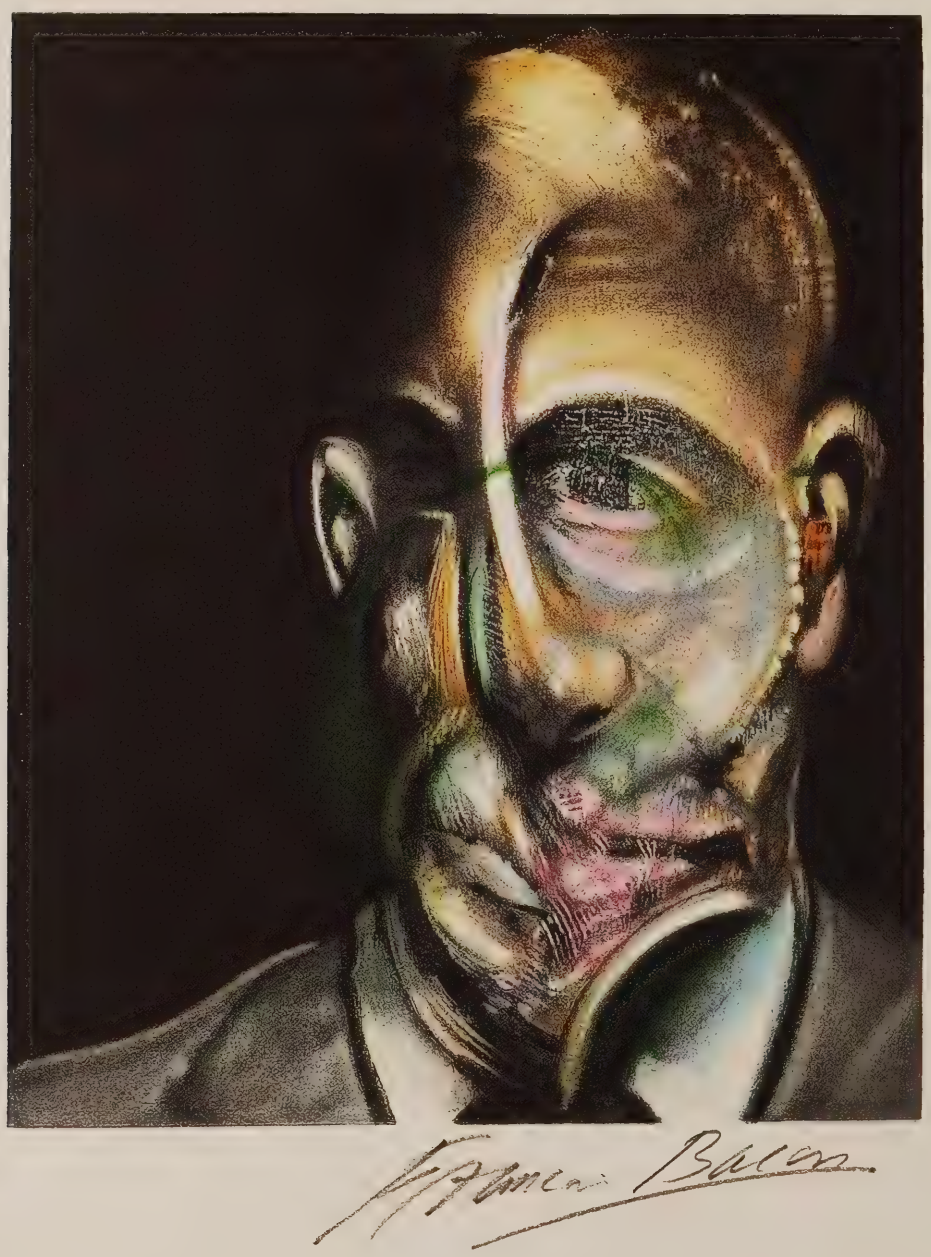

Francis Bacon et Michel Leiris *MIROIR DE LA TAUROMACHIE* 1990. IN-4
LITHOGRAPHIES ORIGINALES SIGNÉES PAR FRANCIS BACON
ESTIMATE : 20 000 - 30 000 €

Sotheby's
EST. 1744

Vente dirigée par Philipp Württemberg, Alain Renner et Stéphanie Denizet Agrément N°2001-002 du 25 octobre 2001

Art Moderne & Contemporain

Vente à Paris le 6 juillet 2006 à 14 h 30 Sotheby's Galerie Charpentier 76, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
Renseignements: Art Contemporain - Grégoire Billault Nicolas Zalher +33 (0)1 53 05 53 38
Art Moderne - Samuel Valette Edouard Sebline +33 (0)1 53 05 53 56
Catalogues & Subscriptions: +44 (0)20 7293 6444 +1 541 322 4151 www.sothebys.com

Vente dirigée par Philipp Württemberg, Alain Renner et Stéphanie Deniset Agrément N°2001-002 du 25 octobre 2001

Serge Poliakoff *COMPOSITION*
HUILE SUR TOILE SIGNÉE 89 X 116 CM 1958

Sotheby's
EST. 1744

Aboriginal Art 10th Anniversary Auction

Auction in Melbourne: 31 July 2006 926 High Street Armadale VIC 3143

Highlights Exhibitions: New York 9 - 13 June London 21 -26 June Sydney 21 -23 July Melbourne 28 - 30 July

Enquiries: SYDNEY Tim Klingender 61 2 9362 1000 tim.klingender@sothebys.com

MELBOURNE Crispin Gutteridge 61 3 9509 2900 crispin.gutteridge@sothebys.com

Catalogues and Subscriptions: 61 2 9362 1000 www.sothebys.com

John Mawurndjul (Born 1952)

KAKODBEBULDI (MARDAYIN DESIGN) 1997

NATURAL EARTH PIGMENTS ON EUCALYPTUS BARK. 128 BY 57 CM

ESTIMATE: AUD$30,000-$50,000 (€18,000-30,000)

Sotheby's

EST. 1744

Collection Fred Feinsilber - Itinéraire d'un collectionneur

Livres, Manuscrits, Gravures, Photographies 1460-1960

Vente à Paris les 11 et 12 octobre 2006 Sotheby's Galerie Charpentier 76, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
Expositions à Paris 5-10 octobre 2006
Sotheby's Londres : 5 - 9 juin Sotheby's New York : 11- 15 septembre (sélection des œuvres)
Renseignements : Paris - Anne Heilbronn +33 (0)1 53 05 53 18 anne.heilbronn@sothebys.com
Londres - Stephen Roe +44 (0)20 7293 5286 New York - Justin Caldwell +1 212 606 7385
Experts extérieurs : Livres - Bertrand Meaudre - Librairie Lardanchet +33 (0)1 42 66 68 32
Gravures : Yves Lebouc - Bouquinerie de l'institut +33 (0)1 55 42 62 42
Photographies : David Fleiss - Galerie 1900-2000 +33 (0)1 43 25 84 20
Catalogues & Abonnements : +44 (0)20 7293 6444 +1 541 322 4151 www.sothebys.com

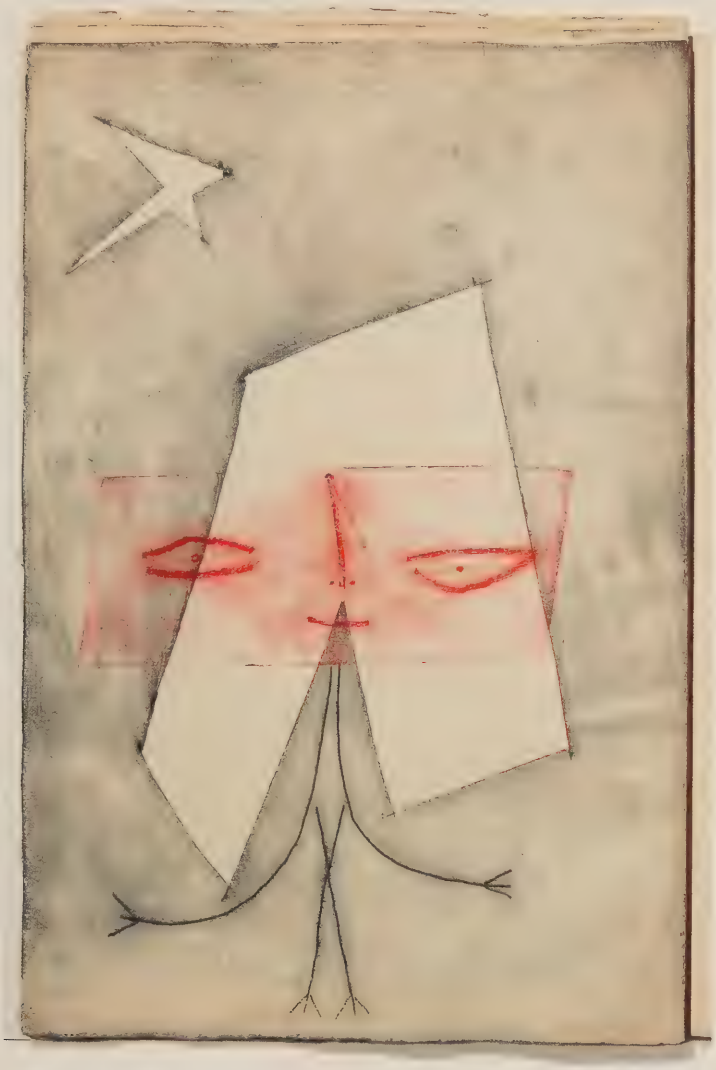

Pablo Picasso - René Char *L'ESCALIER DE FLORE.*
ALÈS, PAB, 1958, GR. IN-4°, EN FEUILLES, COUVERTURE AJOURÉE,
TRAVERSÉE DE FILS DE LAINE ROUGE ET NOIRE.
EDITION ORIGINALE, LIMITÉE À 40 EXEMPLAIRES. DEUX GRAVURES DE PICASSO.

Sotheby's
EST. 1744

Vente dirigée par Philipp Württemberg, Alain Renner et Stéphanie Denizet Agrément N°2001-002 du 25 octobre 2001

Important Mobilier et Objets d'Art

Vente du 19 octobre en préparation Clôture du catalogue le 3 juillet 2006
Sotheby's Galerie Charpentier 76, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
Renseignements: Mobilier - Brice Foisil 01 53 05 53 01 Sculptures et Objets d'Art - Ulrike Goetz 01 53 05 53 64
Catalogues & Subscriptions: Paris 01 53 05 53 89 UK +44 (0)20 7293 6444 US +1 888 752 0002 www.sothebys.com

RARE BRONZE DE JEUNE FEMME À SON BAIN, FRANCE, VERS 1600
ATTRIBUÉ À BARTHÉLÉMY PRIEUR VENDU À PARIS 190 000 €
LE 23 MARS 2006

BELLE PAIRE DE FAUTEUILS À DOSSIER PLAT EN BOIS REDORÉ D'ÉPOQUE LOUIS XV, ESTAMPILLÉS TILLIARD
VENDUE À PARIS 180 000 € LE 23 MARS 2006

Sotheby's
EST. 1744

Art Décoratifs du XX^{e} siècle

Vente de novembre en préparation

Sotheby's Galerie Charpentier 76, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
Renseignements : Paris - Jean-René Delaye +33 (0)1 53 05 53 33 Bordeaux - Alain de Baritault 05 56 58 72 04
Lyon - Albert de Franclieu 04 76 07 15 52 Marseille - Florence Vidal 04 91 48 65 59
Monaco - Mark Armstrong 377 93 30 88 80 Montpellier - Béatrice Viennet 04 67 24 95 72
Nantes - François d'Hautpoul 02 40 69 14 89 Strasbourg - Marie-France Ludmann 03 88 60 00 61
Consultantes : Anne de Lacretelle 01 45 48 44 57 Anne Giscard d'Estaing 06 80 04 40 45
Catalogues & Subscriptions: Paris 01 53 05 53 89 UK +44 (0)20 7293 6444 US +1 888 752 0002 www.sothebys.com

Eileen Gray
EXCEPTIONNELLE ET RARISSIME LAMPE D'INSPIRATION CUBISTE ET AFRICANISTE, VERS 1918
ESTIMATIONS SUR DEMANDE

Sotheby's
EST 1744

Vente dirigée par Philipp Württemberg, Alain Renner et Stéphanie Denizet Agrément N°2001-002 du 25 octobre 2001

SOTHEBY'S FRANCE

Galerie Charpentier
76, rue du Faubourg
Saint-Honoré
75008 Paris
33 (0)1 53 05 53 05
Fax 33 (0)1 47 42 22 32

Philipp Württemberg
Président-directeur général

Princesse de Beauvau Craon
Présidente d'honneur
Deputy Chairman, Europe

Jeremy Durack
Directeur général et financier

Alain Renner
Vice-président

Andrew Strauss
Vice-président

Mobilier Français du XVIIIe Siècle
Brice Foisil
Patrick Leperlier
Pierre-François Dayot

Mobilier du XIXe Siècle et Arts Décoratifs
Alain Renner

Sculptures et Objets d'Art
Ulrike Goetz

Art Africain et Océanien
Marguerite de Sabran
Isabelle Hamon
Patrick Caput (consultant)

Arts Décoratifs du XXe Siècle
Jean-René Delaye

Orfèvrerie
Thierry de Lachaise

Bijoux
Gabriella Mantegani
Felice Lieftinck

Tableaux et Dessins Anciens
Nicolas Joly
Nathalie Mandel
François De Poortere

Tableaux et Dessins du XIXe Siècle
Pascale Pavageau

Art Impressionniste et Moderne
Andrew Strauss
Samuel Valette
Edouard Sebline

Art Contemporain
Grégoire Billault
Nicolas Zahler

Livres et Manuscrits
Anne Heilbronn
Thomas Bompard
Frédérique Parent

Estampes et Art Asiatique Photographies et Vins
Véronique Marchal

Inventaires
Alain Renner
Stéphanie Denizet

Services à la clientèle
Dominique Doucet
Marie-Hélène Lauga

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX & PARISIENS

Bordeaux
Alain de Baritault
Tél/Fax 33 (0)5 56 58 72 04

Lyon
Albert de Franclieu
Tél/Fax 33 (0)4 76 07 15 52

Marseille
Florence Vidal
Tél/Fax 33 (0)4 91 48 65 59

Montpellier
Béatrice Viennet
33 (0)4 67 24 95 72
Fax 33 (0)4 67 24 93 52

Nantes
François d'Hautpoul
Tél/Fax 33 (0)2 40 69 14 89

Paris
Anne de Lacretelle
Tél 33 (0)1 45 48 44 57
Anne Giscard d'Estaing
Tél 33 (0)6 80 04 40 45

Strasbourg
Marie-France Ludmann
Tél/Fax 33 (0)3 88 60 00 61

SOTHEBY'S MONACO

Mark Armstrong
Christine Frésia (Bijoux)
Est-Ouest
24, boulevard Princesse Charlotte
MC 98001 Monaco Cedex
00 377 93 30 88 80
Fax 00 377 93 25 24 98

Sotheby's EST.1744

PARIS 2006

Ventes de prestige à la Galerie Charpentier

Juin

14 — Collection Privée Européenne
Important Mobilier Français et
Porcelaine de Tournai

Exposition les 9, 10, 12 et 13 juin

19 — Tableaux et Dessins Anciens et
du XIX[E] siecle

Exposition les 16, 17 et 18 juin

23 — Collection Nicole et John Dintenfass -
art africain

Art d'Afrique, d'Océanie et des Amériques

Exposition les 16, 17, 18, 20, 21 et 22 juin

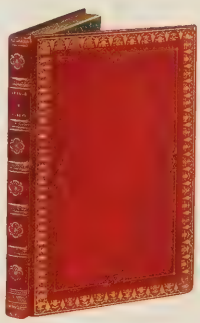

29 — Orfèvrerie Européenne

Exposition les 26, 27 et 28 juin

Juillet

6 — Arts Moderne et Comtemporain

Exposition les 3, 4 et 5 juillet

7 — Bijoux

Exposition les 3, 4, 5 et 6 juillet

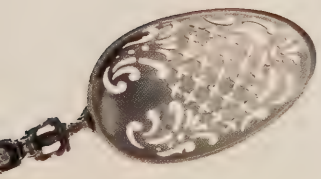

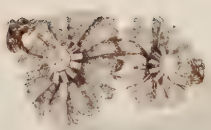

ABONNEMENT AUX CATALOGUES DES VENTES DE PARIS

SOUSCRIVEZ DÈS AUJOURD'HUI À UN ABONNEMENT AUX CATALOGUES DES VENTES DE PARIS

Vous bénéficierez des avantages suivants :
- Privilège de recevoir les catalogues directement à votre domicile
- Economie importante par rapport à l'achat des même catalogues individuellement
- Réception gratuite de catalogues de grandes collections dans les domaines de vos abonnements

Depuis décembre 2001 Sotheby's organise régulièrement des ventes aux enchères à Paris, Galerie Charpentier, 76 rue du Faubourg Saint-Honoré, dans les grands domaines d'art. Découvrez nos catalogues en couleur et richement illustrés, qui constituent une source incomparable d'information et de documentation qui vous aurez plaisir à conserver.

CATALOGUES & ABONNEMENTS

Veuillez contacter : Brigitte Bassy
Téléphone : Paris 01 53 05 53 89/85
E-mail : brigitte.bassy@sothebys.com

SOTHEBY'S FRANCE

76, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
France

CATALOGUES	NOMBRE DE VENTES PRÉVUES*	CODE	PRIX €
Bel ameublement et objets d'art	2	P752	60
Arts décoratifs du XXe siècle	2	P753	60
Mobilier, objets d'art et de curiosité	2	P748	60
Tableaux et dessins anciens	1	P751**	30
Tableaux et dessins du XIXe siècle	1	P476**	30
Orfèvrerie	2	P747	50
Bijoux	2	P730	50
Art Africain et Océanien	2	P764	50
Beaux livres et manuscrits	2	P761	50
Toutes catégories de ventes avec une remise de 20%	15	P745	365

* sur douze mois et hors collections ** les catégories P751 et P476 couvrent les mêmes ventes

Sotheby's EST. 1744

INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux Conditions de Vente imprimées dans ce catalogue.

Les pages qui suivent ont pour but de vous donner des informations utiles sur la manière de participer aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister. Veuillez vous référer à la page renseignements sur la vente de ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les informations qui suivent.

COMMISSION ACHETEUR
Conformément aux conditions générales de vente de Sotheby's imprimées dans ce catalogue, l'acheteur paiera au profit de Sotheby's, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat de 20 % du prix d'adjudication sur une première tranche jusqu'à 150.000 € et de 12% sur la tranche supérieure à 150.001 €, la TVA au taux en vigueur étant en sus.

TVA
Régime de la marge – biens non marqués par un symbole
Tous les biens non marqués seront vendus sous le régime de la marge. La TVA (19,60% ou 5,50% pour les livres) incluse dans la marge ne sera pas mentionnée séparément sur nos documents, que ce soit sur le prix d'adjudication ou sur la commission.

Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne †
Les biens mis en vente par un professionnel de l'Union Européenne en dehors du régime de la marge seront marqués d'un † à côté du numéro de bien ou de l'estimation. Le prix d'adjudication et la commission d'achat seront majorés de la TVA au taux de 19,60% (ou 5,50% pour les livres), à la charge de l'acheteur (sous réserve d'un éventuel remboursement de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire à destination d'un identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de cette TVA).

Remboursement de la TVA pour les professionnels de l'Union Européenne
La TVA sur la commission d'achat et sur le prix d'adjudication des biens marqués par un † sera remboursée si l'acheteur est un professionnel identifié à la TVA dans un autre pays de l'Union Européenne, sous réserve de la preuve de cette identification et de la fourniture de justificatifs du transport des biens de France vers un autre Etat membre, dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente.

Biens en admission temporaire ‡ ou Ω
Ces biens en admission temporaire en provenance d'un pays tiers à l'Union Européenne seront marqués d'un ‡ ou Ω à côté du numéro de bien ou de l'estimation. Le prix d'adjudication et la commission d'achat seront majorés de la TVA au taux de 5,50% ‡ ou 19,60% Ω, à la charge de l'acheteur (sous réserve d'un éventuel remboursement de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire à destination d'un identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de cette TVA).

Remboursement de la TVA pour les non-résidents de l'Union Européenne
La TVA incluse dans la marge (pour les ventes relevant du régime de la marge) et la TVA facturée sur le prix d'adjudication majoré de la commission d'achat seront remboursées aux acheteurs non résidents de l'Union Européenne pour autant qu'ils aient fait parvenir au service comptable l'exemplaire n°3 du document douanier d'exportation, sur lequel Sotheby's figure dans la case expéditeur, visé par les douanes au recto et au verso, et que cette exportation soit intervenue dans un délai de deux mois à compter de la date de la vente aux enchères.

Tout bien en admission temporaire en France acheté par un non résident de l'Union Européenne fera l'objet d'une mise à la consommation (paiement de la TVA, droits et taxes) dès lors que l'objet aura été enlevé. Il ne pourra être procédé à aucun remboursement. Toutefois, si Sotheby's est informé par écrit que les biens en admission temporaire vont faire l'objet d'une réexportation et que les documents douaniers français sont retournés visé à Sotheby's dans les 60 jours après la vente, la TVA, droits et taxes pourront être remboursés à l'acheteur. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

1. AVANT LA VENTE

Caractère indicatif des estimations
Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre purement indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications.

L'état des biens
Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des biens.

Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Sécurité des biens
Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la société Sotheby's s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de Sotheby's se fait à votre propre risque.

Certains objets peuvent être volumineux et/ou lourds, ainsi que dangereux s'ils sont maniés sans précaution. Dans le cas où vous souhaiteriez examiner plus attentivement des objets, veuillez faire appel au personnel de Sotheby's pour votre sécurité et celle de l'objet exposé.

Certains biens peuvent porter une mention "NE PAS TOUCHER". Si vous souhaitez les étudier plus en détails, vous devez demander l'assistance du personnel de Sotheby's.

Objets mécaniques et électriques
Les objets mécaniques et électriques (y compris les horloges) sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.

Droit d'auteur et copyright
Aucune garantie n'est donnée quant à savoir si un bien est soumis à un copyright ou à un droit d'auteur, ni si l'acheteur acquiert un copyright ou un droit d'auteur.

2. LES ENCHÈRES
Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en Euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en Euros faisant foi.

Comment enchérir en personne
Pour enchérir en personne dans la salle, vous devrez vous faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d'identité et des références bancaires.

La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un bien, assurez-vous que votre raquette est bien visible de la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité.

S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente.

Tous les biens vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des clercs de la vente.

À la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

Mandat à un tiers enchérisseur
Si vous enchérissez dans la vente, vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissiez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat écrit régulier que nous aurons enregistré.

Ordres d'achat
Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom.

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence.

Indiquez toujours une « limite à ne pas dépasser ». Les offres illimitées et « d'achat à tout prix » ne seront pas acceptées.

Les ordres écrits peuvent être :
– envoyés par télécopie au 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94,
– remis au personnel sur place,
– envoyés par la poste aux bureaux de Sotheby's,
– remis directement aux bureaux de Sotheby's.

Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit au moins 24 h avant la vente.

Enchérir par téléphone
Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Les enchères téléphoniques sont acceptées pour tous les biens dont l'estimation basse est supérieure à 1.500 €. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques. En outre, dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos confirmations écrites d'ordres d'achat par téléphone au moins 24 h avant la vente.

Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrons exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel parlant plusieurs langues sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte.

Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphones, celles-ci seront enregistrées.

3. LA VENTE

Conditions de vente
La vente aux enchères est régie par les Conditions Générales de Vente figurant dans ce catalogue. Quiconque a l'intention d'enchérir doit lire attentivement ces Conditions Générales de Vente. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger la vente.

Accès aux biens pendant la vente
Par mesure de sécurité, l'accès aux biens pendant la vente sera interdit.

Déroulement de la vente
La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

4. APRÈS LA VENTE

Résultats de la vente
Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez téléphoner à Sotheby's France au :
00 33 (0)1 53 05 53 34
fax 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94

Paiement
Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.
Le paiement peut être fait :
– par virement bancaire en €
– en traveller chèques en €
– par chèque garanti par une banque en €
– par carte de crédit à l'exception de la carte American Express
– en espèces en €, pour les particuliers jusqu'à un montant égal ou inférieur à 3.000 € par vente
– en espèces en €, pour les commerçants jusqu'à un montant égal ou inférieur à 750 € par vente.

Les caisses et le bureau de remise des biens sont ouverts aux jours ouvrables de 10h00 à 17h00 jusqu'au **lundi 3 juillet 2006**. Au-delà de cette date, les horaires d'ouverture sont de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Les chèques et virements bancaires seront libellés à l'ordre de
Sotheby's (France) S.A.S.
HSBC Paris St Augustin
3, rue La Boétie 75008 Paris
compte : 30056 00050 00502497340 26
IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340 26
Adresse swift : CCFRFRPP

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et le numéro de votre bordereau d'adjudication sur le formulaire de virement.

Enlèvement des achats
Les achats ne pourront être enlevés qu'après leur paiement.

Tous les biens pourront être retirés pendant ou après chaque vacation, sur présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable de Sotheby's.

Les biens non retirés seront entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur, puis transférés, aux frais de l'acheteur, dans une société de gardiennage désignée par Sotheby's, le dépôt auprès de la société de gardiennage restant aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Tous les frais dus à la société de gardiennage devront être payés avant de prendre livraison des biens.

Assurance
Dès l'adjudication prononcée, l'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. La société Sotheby's décline toute responsabilité quant aux pertes et dommages que les biens pourraient encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

4/06 Paris.Buy.B

Exportation des biens culturels
L'exportation de tout bien hors de la France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer.

Il est de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir les autorisations d'exportation ou d'importation.

Il est rappelé aux acheteurs que les biens achetés doivent être payés immédiatement après la vente aux enchères.

Le fait qu'une autorisation d'exportation ou d'importation requise soit refusée ou que l'obtention d'une telle autorisation prenne du retard ne pourra pas justifier l'annulation de la vente ni aucun retard dans le paiement du montant total dû.

Les biens vendus seront délivrés à l'acheteur ou expédiés selon ses instructions écrites et à ses frais, dès l'accomplissement, le cas échéant, des formalités nécessaires.

Une Autorisation de Sortie de l'Union Européenne est nécessaire pour pouvoir exporter hors de l'Union européenne des biens culturels soumis à la réglementation de l'Union européenne sur l'exportation du patrimoine culturel (N° CEE 3911/92). Journal officiel N° L395 du 31/12/92.

Un Certificat pour un bien culturel est nécessaire pour déplacer, de la France à un autre État Membre, des biens culturels évalués à hauteur ou au-dessus de la limite applicable fixée par la Direction des Musées de France.

Un Certificat peut également s'avérer nécessaire pour exporter hors de l'Union européenne des biens culturels évalués à hauteur ou au-dessus de la limite applicable fixée par la Direction des Musées de France mais au-dessous de la limite fixée par l'Union Européenne.

On trouvera ci-après une sélection de certaines des catégories d'objets impliqués et une indication des limites au-dessus desquelles une Autorisation de Sortie de l'Union européenne ou un Certificat pour un bien culturel peut être requis.

- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30 000 €
- Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €
- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge (autres que les aquarelles, gouaches, pastels et dessins ci-dessus) 150 000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50 000 €
- Livres de plus de cent ans d'âge (individuel ou par collection) 50 000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50 000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales avec leurs plaques respectives et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €
- Photographies, films et négatifs afférents ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €
- Cartes géographiques imprimées (ayant plus de 100 ans d'âge) 15 000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (individuels ou par collection) quelle que soit la valeur
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge quelle que soit la valeur
- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) quelle que soit la valeur
- Archives de plus de 50 ans d'âge quelle que soit la valeur
- Tout autre objet ancien (ayant plus de 50 ans d'âge) 50 000 €

Veuillez noter que le décret n°2004-709 du 16 juillet 2004 modifiant le décret n°93-124 du 29 janvier 1993 indique que « pour la délivrance du certificat, l'annexe [du décret] prévoit, pour certaines catégories, des seuils de valeur différents selon qu'il s'agit d'une exportation à destination d'un autre Etat membre de la Communauté européenne ou d'une exportation à destination d'un Etat tiers ».

Exportations vers l'Italie
Les acheteurs ayant l'intention d'importer temporairement leurs achats en Italie sont avisés que les autorités italiennes demanderont la preuve de l'exportation hors de la France.

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre transporteur ou votre propre agent d'expédition, avant de procéder à l'exportation.

Espèces en voie d'extinction
Les objets qui contiennent de la matière animale comme l'ivoire, les fanons de baleines, les carapaces de tortues, etc., indépendamment de l'âge ou de la valeur, requièrent une autorisation spéciale du Ministère français de l'Environnement avant de quitter la France. Nous vous suggérons de vérifier, auprès de votre propre ministère gouvernemental concerné dans votre pays, quelles sont les modalités à respecter pour importer de tels objets.

Embargo sur l'importation aux États-Unis d'œuvres d'art ou de tapis d'origine persane et iranienne
Les clients envisageant d'acheter des œuvres d'art ou des tapis d'origine persane et iranienne avec l'intention de les exporter vers les USA doivent se renseigner auprès de l'Office gouvernemental des États-Unis pour prendre connaissance de la manière d'importer correctement ces articles aux États-Unis, avant de procéder à l'expédition du (des) bien(s) à destination des États-Unis. Le personnel de Sotheby's se tient à votre disposition pour vous renseigner sur ces démarches. Les acheteurs sont avertis que la société Sotheby's ne garantit pas l'obtention d'un permis d'importation.

Droit de préemption
L'État peut exercer sur toute vente publique d'œuvres d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'État dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'État se subroge à l'acheteur.

Sont considérés comme œuvres d'art, pour les besoins de l'exercice du droit de préemption de l'État, les biens suivants :
(1) objets archéologiques ayant plus de cent ans d'âge provenant de fouilles et découvertes terrestres et sous-marines, de sites archéologiques ou de collections archéologiques ;
(2) éléments de décor provenant du démembrement d'immeuble par destination ;
(3) peintures, aquarelles, gouaches, pastels, dessins, collages, estampes, affiches et leurs matrices respectives ;
(4) photographies positives ou négatives quel que soit leur support ou le nombre d'images sur ce support ;
(5) œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;
(6) productions originales de l'art statuaire ou copies obtenues par le même procédé et fontes dont les tirages ont été exécutés sous le contrôle de l'artiste ou de ses ayants droit et limités à un nombre inférieur ou égal à huit épreuves, plus quatre épreuves d'artistes, numérotées ;
(7) œuvre d'art contemporain non comprise dans les catégories citées aux 3) à 6) ;
(8) meubles et objets d'art décoratif ;
(9) manuscrits, incunables, livres et autres documents imprimés ;
(10) collections et spécimens provenant de collection de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie ; collections et biens présentant un intérêt historique, paléontologique, ethnographique ou numismatique ;
(11) moyens de transport ;
(12) tout autre objet d'antiquité non compris dans les catégories citées aux 1) à 11).

All property is being offered under French Law and the Conditions of Business printed in this volume.

The following pages are designed to give you useful information on how to participate in an auction. Our staff as listed at the front of this catalogue under Sales Enquiries and Information will be happy to assist you. It is important that you read the following information carefully.

Buyer's Premium
According to Sotheby's Conditions of Business printed in this catalogue, the buyer shall pay to Sotheby's and Sotheby's shall retain for its own account, a buyer's premium on the hammer price equal to 20% on the portion of the hammer price up to 150.000 € and equal to 12% on the portion of the hammer price exceeding 150.001 €, plus any applicable VAT at the applicable rate.

VAT Rules
Property with no VAT symbol
Where there is no VAT symbol, Sotheby's is able to use the Auctioneer's Margin Scheme and VAT will not normally be charged on the hammer price. Sotheby's must bear VAT on the buyer's premium and hence will charge an amount in lieu of VAT at 19,60% (or 5.50% for books) on this premium. This amount will form part of the buyer's premium on our invoice and will not be separately identified.

Property with † symbol
Where there is the † symbol next to the property number or the estimate, the property is sold outside the margin scheme by European Union professionals. VAT will be charged to the buyer at 19.60% (or 5.50% for books) on both the hammer price and buyer's premium (see also paragraph below).

VAT refund for property with † symbol
VAT registered buyers from other European Union (EU) countries may have the VAT on the hammer price and on the buyer's premium refunded if they provide Sotheby's with their VAT registration number and evidence that the property has been removed from France to another country of the EU within a month of the date of sale.

Property with ‡ or Ω symbols
These items have been imported from outside the European Union (EU) to be sold at auction under temporary importation. When Sotheby's releases such property to buyers, the buyer will become the importer and must pay Sotheby's import VAT at the following rates on both the hammer price and buyer's premium : ‡ 5.50% or Ω 19.60% (see also paragraph below).

VAT refund for property with ‡ or Ω symbols
Non European Union buyers may have the VAT on the hammer price and on the buyer's premium refunded if they provide Sotheby's evidence that the property has been removed from France to an outside EU country within two months of the date of sale (copy of customs documentation where Sotheby's appears as the shipper stamped by customs officers).

Any property which is on temporary import in France, and bought by a non European Union resident, will be subjected to a clearance inward (payment of the VAT, duties and taxes) upon release of the property. No reimbursement of VAT, duties and taxes to the buyer will be possible, except if written confirmation is provided to Sotheby's that the temporary imported property will be re-exported, and that the French customs documentation has been duly signed and returned to Sotheby's within 60 days after the sale. After the 60-day period, no reimbursement will be possible.

1. BEFORE THE AUCTION

Pre-sale Estimates
The pre-sale estimates are intended purely as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sale as estimates can be subject to revision.

Condition of the property
Solely as a convenience, we may provide condition reports. All property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects. No claim can be accepted for minor restoration or small damages.

It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each property prior to the sale and to satisfy themselves that each property corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and linings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each property for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Safety of the property
Sotheby's is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable. Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at your own risk.

Some items can be large and/or heavy and can be dangerous if mishandled. Should you wish to view or inspect any items more closely please ask for assistance from a member of Sotheby's staff to ensure your safety and the safety of the property on view.

Some items on view may be labelled "PLEASE DO NOT TOUCH". Should you wish to view these items you must ask for assistance from a member of Sotheby's staff, who will be pleased to assist you.

Electrical and Mechanical Goods
All electrical and mechanical goods (including clocks) are sold on the basis of their decorative value only and should not be assumed to be operative. It is essential that prior to any intended use, the electrical system is checked and approved by a qualified electrician.

Copyright
No representations are made as to whether any property is subject to copyright, nor whether the buyer acquires any copyright in any property sold.

2. BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone, or by a third person who will transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in Euros. A currency converter will be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as a substitute for bidding in Euros.

Bidding in Person
To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity will be required.

If you wish to bid on a property, please indicate clearly that you are bidding by raising your paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyer of any property, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out.

Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately.

Sotheby's will invoice all property sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately.

At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

Bidding as Principal
If you make a bid at auction, you do so as principal and Sotheby's may held you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid written power of attorney acceptable to us.

Absentee Bids
If you cannot attend the auction, we will be pleased to execute written bids on your behalf.

A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence.

Always indicate a "top limit". "Buy" and unlimited bids will not be accepted.

Any written bids may be:
- Sent by facsimile to 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94
- Given to staff at the Client Service Desks
- Posted to the Paris offices of Sotheby's
- Hand delivered to the Paris offices of Sotheby's

To ensure a satisfactory service to bidders, please ensure that we receive your written bids at least 24 hours before the sale.

Bidding by Telephone
If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone on property with a minimum low estimate of 1.500 €. As the number of telephone lines is limited, it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale. Moreover, in order to ensure a satisfactory service to bidders, we kindly ask you to make sure that we have received your written confirmation of telephone bids at least 24 hours before the sale.

We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Multi-lingual staff are available to execute bids for you.

Telephone bidding will be recorded to ensure any misunderstanding over bidding during the auctions.

3. AT THE AUCTION

Conditions of Business
The auction is governed by the Conditions of Business printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read the Conditions of Business carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.

Access to the property during the sale
For security reasons, prospective bidders will not be able to view the property whilst the auction is taking place.

Auctioning
The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the vendor until the reserve price is achieved.

4. AFTER THE AUCTION

Results
If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to execute on your behalf, please telephone Sotheby's France on:

00 33 (0)1 53 05 53 34,
or by fax. 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94

Payment
Payment is due immediately after the sale and may be made by the following methods:
- Bank transfer in Euros
- Euro Travellers Cheque
- Euro Banker's Cheque
- Credit cards except American Express card
- Cash in Euros : for private to an equal or below amount of 3.000 € per sale
- Cash in Euros : for professionals to an equal or below amount of 750 € per sale

Cashiers and the Collection of Purchases Office are opened daily 10am to 5pm until **Monday 3 July 2006**. After that date, opening times are 10am to 12.30pm and 2pm to 5.00 pm.

Bank transfers should be made to:
Sotheby's (France) S.A.S.
HSBC Paris St Augustin
3, rue La Boétie 75008 Paris
compte : 30056 00050 00502497340 26
IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340 26
Adresse swift : CCFRFRPP

On the transfer form, please indicate your name and your invoice number.

Collection of Purchases
Purchases can only be collected after payment in full in cleared funds has been made.

All property will be available during, or after each session of sale on presentation of the paid invoice with the release authorisation from the Accounts Office.

Uncollected property will be stored at the buyer's risks and expense and then transferred to a storage facility designated by Sotheby's at the buyer's expense, the storage in the storage facility designated by Sotheby's shall be at the buyer's risk and expense.

All charges due to the storage facility shall be met in full before collection of the property by the buyer.

Insurance
Once the hammer falls, buyers are solely responsible for taking out insurance to cover their purchases. Sotheby's (as the case may be) does not assume any liability for loss or damage to items which may occur after the hammer falls.

Export
The export of any property from France or import into any other country may be subject to one or more export or import licences being granted. It is the buyer's responsibility to obtain any relevant export or import licence.

Buyers are reminded that property purchased must be paid for immediately after the auction.

The denial of any export or import licence required or any delay in obtaining such licence cannot justify the cancellation of the sale or any delay in making payment of the total amount due.

Sold property will only be delivered to the buyer or sent to the buyer at their expense, following his/her written instructions, once the export formalities are complete.

Sotheby's, upon request, may apply for a licence to export your property outside France (a "Passport"). An EU Licence is necessary to export from the European Union cultural goods subject to the EU Regulation on the export of cultural property (EEC No. 3911/92, Official Journal No. L395 of 31/12/92).

A French Passport is necessary to move from France to another Member State of the EU cultural goods valued at or above the relevant French Passport threshold.

A French Passport may also be necessary to export outside the European Union cultural goods valued at or above the relevant French Passport limit but below the EU Licence limit.

The following is a selection of some of the categories and a summary of the limits above which either an EU licence or a French Passport is required

– Watercolours, gouaches and pastels more than 50 years old	30,000 €
– Drawings more than 50 years old	15,000 €
– Pictures and paintings in any medium on any material more than 50 years old (other than watercolours, gouaches and pastels above mentioned)	150,000 €
– Original sculpture or statuary and copies produced by the same process as the original more than 50 years old	50,000 €
– Books more than 100 years old singly or in collection	50,000 €
– Means of transport more than 75 years old	50,000 €
– Original prints, engravings, serigraphs and lithographs with their respective plates and original posters	15,000 €
– Photographs, films and negatives there of	15,000 €
– Printed Maps more than 100 years old	15,000 €
– Incunabula and manuscripts including maps and musical scores single or in collections	irrespective of value
– Archaeological items more than 100 years old	irrespective of value
– Dismembered monuments more than 100 years old	irrespective of value
– Archives more than 50 years old	irrespective of value
– Any other antique items more than 50 years old	50,000 €

Please note that French regulation n°2004-709 dated 16th July 2004 modifying French regulation n°93-124 dated 29th January 1993, indicates that « for the delivery of the French passport, the appendix of the regulation foresees that for some categories, thresholds will be different depending where the goods will be sent to, outside or inside the EU».

Export to Italy
Buyers intending to export their purchases to Italy under an Italian Temporary Cultural Import Licence are advised that the Italian authorities will require evidence of export from France. Please contact our shipper or your own shipping agent prior to the export for more information.

Endangered Species
Items made of or incorporating animal material such as ivory; whalebone; tortoiseshell etc., irrespective of age or value, require a specific licence from the French Department of the Environment prior to leaving France. We suggest that buyers also check with their own relevant government department regarding the importation of such items.

Embargo on Importation of Persian/Iranian Works of Art and Carpets in to the USA
Clients considering purchasing Persian/Iranian works of art or carpets with the intention of exporting them to the USA, should enquire with the relevant U.S. Government Office regarding the proper importation of such items into the U.S. prior to shipping the property to the U.S. Sotheby's are available to assist buyers with such inquiries. Buyers should be aware that Sotheby's does not represent that this approval will be granted.

Preemption right
The French state retains a preemption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the preemption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be subrogated in the buyer's position.

Considered as works of art, for purposes of preemption rights are the following categories :
1) Archaeological objects more than 100 years old found during land based and underwater searches of archaeological sites and collections
2) Pieces of decoration issuing from dismembered buildings
3) Watercolours, gouaches and pastels, drawings, collages, prints, posters and their frames
4) Photographs, films and negatives thereof irrespective of the number
5) Films and audio-visual works
6) Original sculptures or statuary or copies obtained by the same process and castings which were produced under the artists or legal descendants control and limited in number to less than eight copies, plus four numbered copies by the artists
7) Contemporary works of art not included in the above categories 3) to 6)
8) Furniture and decorative works of art
9) Incunabula and manuscripts, books and other printed documents
10) Collections and specimens from zoological, botanical, mineralogy, anatomy collections ; collections and objects presenting an historical, paleontologic, ethnographic or numismatic interest
11) Means of transport
12) Any other antique objects not included in the above categories 1) to 11)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Condition I : Généralités
Les activités de la société Sotheby's France S.A.S (« Sotheby's »), y compris dans le cadre des ventes de gré à gré des biens restés invendus à la suite d'une vente aux enchères, sont régies par les présentes Conditions Générales de Vente, lesquelles sont opposables aux vendeurs, aux enchérisseurs, aux acheteurs, ainsi qu'à leurs mandataires et ayants-droit.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont également applicables, mutatis mutandis, aux personnes qui souhaitent pour leurs biens, un avis, un examen ou une estimation pour une mise en vente éventuelle.

Le fait de participer à la vente emporte acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Les présentes Conditions Générales de Vente et toutes les notifications, descriptions, déclarations et autres concernant un bien quelconque, qui figurent dans le catalogue de la vente ou qui sont affichées dans la salle de vente, sont susceptibles d'être affectées ou modifiées par toute déclaration faite par la personne habilitée à diriger la vente, préalablement à la mise aux enchères du bien concerné.

Les présentes Conditions Générales de Vente, chaque vente et tout ce qui s'y rapporte seront régies par le droit français et les vendeurs et les acheteurs ainsi que les mandataires réels ou apparents de ceux-ci acceptent que toute action éventuelle contre Sotheby's relève de la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

En revanche, Sotheby's conserve le droit d'intenter toute action devant les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris ou tout autre tribunal de son choix.

Les titres des paragraphes n'ont aucune valeur contractuelle, leur objectif étant de faciliter la lecture des présentes Conditions Générales de Vente.

Le texte faisant foi de ces Conditions Générales de Vente est la version établie en langue française.

Sotheby's agit seulement en qualité de mandataire du vendeur.

Condition II : Garanties
Le vendeur garantit à Sotheby's et à l'acheteur :

(i) qu'il est le propriétaire non contesté ou qu'il est dûment mandaté par le propriétaire non contesté, des biens mis en vente, lesquels sont libres de toutes réclamations, contestations, saisies, réserves de propriété, rémérés, droits, charges, garanties ou nantissements quelconques et qu'il peut ainsi transférer la propriété pleine et entière desdits biens valablement ;

(ii) que les biens sont en règle avec la réglementation douanière française ; que, dans le cas où le bien, entré sur le territoire français, proviendrait d'un pays non-membre ou d'un pays membre de l'Union Européenne, ce bien a été légalement importé; il a été légalement et à titre définitif exporté comme l'exige la législation du pays où il se trouvait ; que les déclarations requises à l'importation et l'exportation ont été dûment effectuées et les taxes à l'exportation et à l'importation ont été dûment réglées ;

(iii) qu'il a mis à la disposition de Sotheby's toute information relative aux biens mis en vente (notamment information relative au titre de propriété, à l'authenticité, à l'origine, aux obligations fiscales et/ou douanières concernant lesdits biens).

Le vendeur indemnisera Sotheby's, ses affiliés et l'acheteur contre tous dommages ou préjudices quelconques qui résulteraient de l'inexactitude de l'une quelconque de ses garanties ou du non respect de l'une quelconque de ses obligations.

Condition III : Commission et frais
Le vendeur s'engage à payer à Sotheby's une commission de vente, étant précisé que le montant minimal de celle-ci ne peut être inférieur à 150 euros par bien adjugé, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur étant en sus, prélevés de plein droit par Sotheby's sur le produit de la vente.

Le vendeur s'engage également à payer à Sotheby's tous les frais de la vente, tels que notamment les frais de marketing, de publicité, d'illustration, de transport, de transfert bancaire ou les frais visés à la Condition V ci-après, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur étant en sus, prélevés de plein droit par Sotheby's sur le produit de la vente.

Condition IV : Le prix de réserve
Le prix de réserve est le prix minimal arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne peut être vendu. Si le bien a été estimé, ce prix ne peut être fixé à un montant supérieur à l'estimation la plus basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente et consignée au procès-verbal.

Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de Sotheby's ne serait pas engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de la vente.

Condition V : Responsabilité de Sotheby's en cas de dommages causés aux biens
Sauf accord écrit contraire conclu avec le vendeur, Sotheby's sera responsable en cas de dommages (notamment perte, vol ou destruction) causés aux biens qui lui sont confiés en vue d'une vente dans les conditions suivantes :

(i) l'indemnité versée par Sotheby's ne pourra pas être supérieure (aa) au prix d'adjudication (hors taxes), si le bien est vendu ou (bb) à l'estimation moyenne du ou desdits biens (hors taxes) faite par Sotheby's, si le bien n'est pas proposé à la vente pour quelque raison que ce soit ; ou (cc) au prix de réserve (hors taxes), si le bien n'est pas vendu, diminuée du montant de la commission de vente et de tous les frais de vente (et de toute TVA ou toute taxe similaire, au taux en vigueur, si applicable),

(ii) aucune indemnité ne sera due pour dommages causés aux encadrements et verres recouvrant les biens confiés ou intervenus lors de travaux réalisés par toute personne tierce que nous avons chargée, avec votre accord, de s'occuper de votre bien (notamment travaux de restauration, encadrement ou nettoyage) ou bien causés, de manière directe ou indirecte, par (aa) les changements d'humidité ou de température, (bb) l'usure normale, la détérioration progressive ou le vice caché (notamment la vermoulure), (cc) les erreurs de manipulation et (dd) les guerres ou les armes de guerre utilisant la fission atomique ou la contamination radioactive, les armes chimiques, bio-chimiques ou electro-magnétiques.

(iii) l'indemnité ne sera due que pour des dommages survenus pendant une période qui débutera à la date de la remise d'un reçu émis par Sotheby's pour la réception des biens et finira à la date de leur adjudication ou, en cas des biens retirés de la vente ou restés invendus, à la première des dates suivantes : l'enlèvement desdits biens par le vendeur ou l'expiration d'un délai de 2 mois, ce délai étant calculé respectivement à compter du retrait du bien ou de la date de la vente,

(iv) en contrepartie, le vendeur accepte de payer à Sotheby's des frais d'un montant de 1,5% (aa) du prix d'adjudication (hors taxes), si le bien est vendu ou (bb) de l'estimation moyenne du ou desdits biens (hors taxes) faite par Sotheby's, si le bien n'est pas proposé à la vente pour quelque raison que ce soit ; ou (cc) du prix de réserve (hors taxes), si le bien n'est pas vendu.

Condition VI : Retrait des biens
Sotheby's pourra retirer de la vente le ou les biens proposés à la vente pour tout motif légitime (notamment en cas d'inexactitude des garanties du vendeur, de non respect du vendeur de ses obligations, de doute légitime sur l'authenticité du bien proposé à la vente, à la suite d'une opposition formulée par un tiers, ou en application d'une décision de justice, quels que soient les mérites de l'action), sans que ce retrait puisse engager sa responsabilité.

Condition VII : Frais relatifs aux biens retirés. Indemnité
Tout bien retiré de la vente après la signature du mandat de vente, à l'initiative soit du vendeur, soit de Sotheby's en cas d'inexactitude des garanties du vendeur, de non respect du vendeur de ses obligations, à la suite d'une opposition formulée par un tiers, ou en application d'une décision de justice, quels que soient les mérites de l'action, donnera lieu au paiement à Sotheby's par le vendeur d'une indemnité égale à 20 % de l'estimation moyenne du bien retiré et au remboursement de tous les frais engagés par Sotheby's pour ledit bien (TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur en sus). Le bien ne pourra être enlevé par le vendeur qu'après règlement à Sotheby's de toutes les sommes qui lui sont dues, notamment, en vertu des présentes Conditions Générales de Vente. Sotheby's aura le droit d'exercer un droit de rétention sur les biens retirés, ainsi que sur tout autre bien appartenant au vendeur et détenu par Sotheby's jusqu'au règlement complet des sommes susvisées.

Condition VIII : Assurance du vendeur
Si le vendeur souhaite assurer les dommages (notamment perte, vol ou destruction) causés aux biens confiés à Sotheby's en vue d'une vente, il doit en convenir par écrit avec Sotheby's au moment de la signature du reçu pour dépôt ou du mandat de vente et procédera à la souscription à ses propres frais auprès d'une compagnie d'assurance de renommée d'une couverture d'assurance dans les conditions prévues ci-après. Dans cette hypothèse, le vendeur accepte de : (i) fournir à Sotheby's une attestation d'assurance du ou des biens(s) et une renonciation à recours subrogatoire de l'assureur pour tout droit qui pourrait être exercé et toute réclamation qui pourrait être formée à l'encontre de Sotheby's, ces documents devant prendre une forme jugée satisfaisante par Sotheby's, (ii) rembourser Sotheby's à sa simple demande toute réclamation pour tout sinistre, et pour toutes les dépenses et frais y afférant, et ce que la responsabilité de Sotheby's ait été prouvée ou non; (iii) notifier à son assureur les conditions de l'indemnisation prévue au paragraphe (ii) ci-dessus ; (iv) renoncer à tout droit et à toute réclamation qu'il pourrait avoir à l'encontre de Sotheby's pour tout sinistre, à l'exception des cas où le sinistre est dû à la faute dolosive ou lourde de Sotheby's. La couverture d'assurance s'appliquera pendant toute la période pendant laquelle les biens seront déposés chez Sotheby's ou chez ses mandataires et resteront la propriété du vendeur.

Si le vendeur ne remplit pas ses engagements décrits ci-dessus dans un délai de dix jours à compter de la confirmation de sa part de sa décision de souscrire une couverture d'assurance, Sotheby's sera responsable des dommages dans les conditions décrites dans la Condition V ci-dessus à compter de l'expiration de ce délai de dix jours.

Condition IX : Règlement du produit de la vente
Les fonds, produit de la vente, reçus par Sotheby's pour le compte du vendeur, seront versés à celui-ci au plus tard deux mois à compter de la vente, après déduction des commissions (commission de vente et commission d'achat), de tous les frais de vente dus à Sotheby's, ainsi que de toutes les taxes (notamment taxe forfaitaire), droit de suite ou droit de reproduction, ou frais de garantie pour les lots en argent, dus conformément à la loi. Le vendeur s'oblige à fournir à Sotheby's toutes informations afin de permettre à Sotheby's de déterminer si les taxes et les droits susvisés sont applicables ou non à son cas, étant précisé que Sotheby's ne sera en aucun cas tenu responsable pour le calcul desdites taxes et droits.

Le produit de la vente sera réglé en Euros ou dans toute monnaie au choix du vendeur. Le taux de change applicable, le cas échéant, sera celui de la banque auprès de laquelle Sotheby's a ouvert des comptes bancaires destinés à recevoir les produits de la vente, en vigueur le jour du transfert du règlement au compte bancaire indiqué par le vendeur, les frais de transfert étant à la charge du vendeur.

A défaut de paiement de l'acheteur, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'acheteur défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de 3 mois à compter de la vente, Sotheby's pourra, mais sans être obligé et sans préjudice de tous les droits dont dispose le vendeur en vertu de la loi, poursuivre l'acheteur défaillant, y compris par voies judiciaires (dans ce cas, le vendeur donnera à Sotheby's au préalable un mandat spécial à cet effet), en exécution et paiement de la vente, ou bien notifier à l'acheteur la résolution de la vente, étant précisé que dans tous les cas, l'acheteur défaillant sera redevable de dommages et intérêts (y compris des frais, pénalités de retard) devenus exigible du simple fait du défaut de paiement. Les pénalités de retard dues par l'acheteur défaillant seront égales à Euribor 1 mois augmenté de 6% calculé sur 365 jours par jour de retard et sur la totalité des sommes dues.

En outre, Sotheby's aura le droit d'exercer tous les droits et recours de créanciers gagistes sur les biens appartenant à l'acheteur défaillant en possession de Sotheby's.

Dans l'hypothèse d'une remise en vente sur folle enchère, toute différence de prix en moins par rapport au prix d'adjudication initial sera à la charge de l'acheteur défaillant, augmentée du montant de tous les frais, de quelque nature qu'ils soient, liés à la remise en vente, et des dommages et intérêts visés ci-dessus, ces montants devenant exigible du fait du défaut de paiement par l'acheteur défaillant.

Dans l'hypothèse où Sotheby's aurait consenti au vendeur une avance sur le prix d'adjudication, celui-ci subroge Sotheby's, à sa demande, dans tous ses droits pour l'exercice des droits et actions prévus ci-dessus.

Condition X : Vente de gré à gré.
Dans le cas où un bien quelconque serait invendu, Sotheby's en avisera le vendeur par écrit.

Sotheby's pourra, à sa seule discrétion, et le vendeur lui consent mandat irrévocable à cet effet, remettre en vente le(s) biens(s) invendus dans le cadre d'une vente de gré à gré, et ce, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la vente. Le prix de vente lors de cette vente de gré à gré ne pourra être inférieur soit à la dernière enchère portée avant le retrait du bien invendu (des biens invendus) de la vente ou, en l'absence d'enchères, au montant de la mise à prix.

Au cas où l'offre de l'acheteur devait être inférieure au prix de réserve fixé lors de la première vente mais supérieur aux montants indiqués ci-dessus, Sotheby's s'engage à notifier au vendeur l'offre écrite de l'acheteur potentiel pour obtenir son accord sur le prix proposé. Au cas où l'offre est égale ou supérieure au prix de réserve, Sotheby's pourra procéder à la vente du bien concerné sans aucune notification ou formalité.

Toutefois, l'État pourra exercer son droit de préemption dans le cadre de la vente de gré à gré.

Au-delà de ce délai de quinze (15) jours, si le(s) bien(s) restent invendu(s), Sotheby's en avisera le vendeur par écrit.

Condition XI : Frais en cas d'invendu
Dans le cas où un bien quelconque serait invendu, que ce soit à l'occasion de la vente aux enchères ou l'occasion de la vente de gré à gré, le vendeur sera redevable à l'égard de Sotheby's des coûts de transport, d'entreposage dans les locaux de Sotheby's ou de tiers et des frais mentionnés à la Condition V (iv) relatifs aux biens invendus (étant précisé que le montant de ces derniers est égal à 1,5% du prix de réserve) ainsi que tous les autres frais exposés par Sotheby's en vue de la vente, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur étant en sus. Sotheby's pourra exercer un droit de rétention sur lesdits biens, ainsi que sur tout autre bien appartenant au vendeur et détenu par Sotheby's jusqu'au règlement complet des sommes susvisées.

Condition XII : Biens non enlevés par le vendeur
Dans l'hypothèse où des biens retirés de la vente ou restés invendus, y compris dans le cadre d'une vente de gré à gré, ou des biens dont la vente a été résiliée pour quelque raison que ce soit ne sont pas enlevés par le vendeur dans un délai de 2 mois à compter de respectivement leur retrait ou de la date de la vente aux enchères ou de la notification de résolution de celle-ci, ceux-ci seront entreposés aux frais, risques et périls du vendeur dans une société de gardiennage désignée par Sotheby's.

Si les biens susvisés ne sont pas enlevés dans un délai d'un an à compter de l'expiration des délais visés ci-avant, Sotheby's sera autorisé à mettre en vente aux enchères lesdits biens sans prix de réserve, le mandat de vente à cet effet étant donné au profit de Sotheby's par les présentes. Les conditions générales de vente applicables à ces enchères seront celles en vigueur au moment de la vente.

Tous les produits de cette vente seront consignés par Sotheby's sur un compte spécial, après déduction par Sotheby's de toute somme qui lui est due, comprenant les frais d'entreposage encourus jusqu'à la date de l'enlèvement du bien par le futur acheteur.

Condition XIII : Biens non enlevés par l'acheteur
Si des biens vendus dans le cadre d'une vente aux enchères ou d'une vente de gré à gré ne sont pas enlevés par l'acheteur à compter de l'adjudication ou de la date de la vente de gré à gré, ceux-ci seront entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur, puis transférés, aux frais de l'acheteur, dans une société de gardiennage désignée par Sotheby's, le dépôt auprès de la société de gardiennage restant aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Si les biens susvisés ne sont pas enlevés dans un délai d'un an à compter de l'expiration des délais visés ci-avant, Sotheby's sera autorisé à mettre en vente aux enchères lesdits biens sans prix de réserve, le mandat de vente à cet effet étant donné au profit de Sotheby's par les présentes. Les conditions générales de vente applicables à ces enchères seront celles en vigueur au moment de la vente.

Tous les produits de cette vente seront consignés par Sotheby's sur un compte spécial, après déduction par Sotheby's de toute somme qui lui est due, comprenant les frais d'entreposage encourus jusqu'à la date de l'enlèvement du bien par le futur acheteur.

Condition XIV : Droits de reproduction photographique
Le vendeur confère expressément à Sotheby's le droit de photographier et de reproduire tout bien qui lui est confié à la vente et d'utiliser ces photographies et reproductions, et/ou celles qui lui seraient confiées par le vendeur, étant précisé que le vendeur prend à sa charge les droits de reproduction des biens confiés que Sotheby's aura acquittés, le cas échéant.

Condition XV : Indications du catalogue
Les indications portées sur le catalogue seront établies par Sotheby's avec la diligence requise pour une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par la personne habilitée à diriger la vente en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente. Les indications seront établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle lesdites indications sont établies.

Condition XVI : État des biens vendus
Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Condition XVII : Exposition
Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Condition XVIII : Déroulement de la vente
La personne habilitée à diriger la vente prononce les adjudications, assure la police des ventes et peut faire toutes réquisitions pour y maintenir l'ordre.

A l'ouverture de chaque vacation, la personne habilitée à diriger la vente fait connaître les modalités de la vente et des enchères.

En cas de défaut de paiement d'un acheteur d'achats antérieurs ou en cas d'incidents de paiement susceptibles de mettre en cause la sérénité et la sécurité des opérations de ventes aux enchères, Sotheby's se réserve la possibilité de ne pas prendre l'enchère porté par un tel acheteur ou pour son compte.

La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

La personne habilitée à diriger la vente pourra refuser toute enchère qui ne serait pas portée conformément aux présentes et à la loi.

En cas de doute sur la validité de toute enchère, y compris notamment en cas d'enchères simultanées, la personne habilitée à diriger la vente pourra, à sa discrétion, annuler l'enchère portée et poursuivre la procédure de vente aux enchères du bien concerné.

La personne habilitée à diriger la vente pourra procéder à une vente aux enchères provisoire.

La personne habilitée à diriger la vente se réserve la faculté de procéder à toute division comme à toute réunion ainsi qu'à des retraits de biens avant ou pendant la vente conformément à la loi.

Chaque bien est identifié par un numéro qui correspond au numéro du bien sous lequel est indiqué le bien en question dans le catalogue de la vente.

Sauf déclaration contraire de la personne habilitée à diriger la vente, la vente est effectuée dans l'ordre de la numérotation des biens.

Si un bien ne trouve pas d'acquéreur, la personne habilitée à diriger la vente annoncera que le bien est invendu.

Condition XIX : Ordres d'achat
Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, Sotheby's pourra exécuter sur demande, des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télécopie ou messagerie électronique si ce dernier moyen est indiqué spécifiquement dans le catalogue, étant entendu que Sotheby's, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci. Sotheby's se réserve le droit d'enregistrer, dans les conditions prévues par la loi, les enchères portées par téléphone.

Tout enchérisseur sera considéré comme agissant pour son propre compte, à moins qu'il n'ait été porté au préalable et par écrit à la connaissance de Sotheby's qu'il agissait pour le compte d'un tiers, et que ce tiers soit bien connu d'elle. L'enchérisseur agissant pour le compte d'un tiers, d'une part, et ce dernier, d'autre part, seront tenus solidairement responsables de l'exécution des engagements incombant à tout acheteur en vertu de la loi et des présentes Conditions Générales de Vente. En cas de contestation de la part de ce tiers, Sotheby's pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause.

Condition XX: Enchères portées par le vendeur
Le vendeur n'est pas autorisé à enchérir sur son propre bien ou encore à donner instructions ou à permettre à une autre personne d'enchérir sur le bien offert à la vente pour son compte.

Si toutefois le vendeur enchérit directement en son nom (ou il charge une autre personne de le faire) et le bien lui est adjugé, le vendeur sera redevable vis-à-vis de Sotheby's d'une indemnité dont le montant sera égal à une somme représentant le total de la commission de vente, de la commission d'achat et de tous les frais de vente qui auront été encourus à l'occasion de la vente dudit bien. Sotheby's sera également autorisé à exercer un droit de rétention sur lesdits biens, ainsi que sur tout autre bien appartenant au vendeur et détenu par Sotheby's jusqu'au règlement complet de toutes les sommes dues.

Condition XXI : Commission d'achat
L'acheteur paiera au profit de Sotheby's, en sus du prix d'adjudication ou du prix de vente en cas de vente de gré à gré, une commission d'achat de 20% du prix d'adjudication (ou du prix de vente) sur une première tranche jusqu'à 150.000 Euros et de 12 % sur la tranche supérieure à 150.001 Euros, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur étant en sus.

Condition XXII : Adjudication
Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'acheteur.

L'acheteur ne devient propriétaire du bien adjugé qu'à compter du règlement effectif par l'acheteur à Sotheby's du prix d'adjudication et des commissions et frais y afférents dus par l'acheteur. Toutefois, tous les risques afférents au bien adjugé seront à la charge de l'acheteur dès l'adjudication prononcée.

Dès qu'un bien est adjugé, l'acheteur doit présenter à la personne conduisant la vente, le numéro qui lui a été attribué et acquitter immédiatement le montant du prix d'adjudication, la commission d'achat et des frais de vente.

Sotheby's décline sa responsabilité sur toutes les conséquences d'une fausse déclaration de l'acheteur.

L'acheteur doit procéder à l'enlèvement de ses achats à ses propres frais à compter de la date d'adjudication. Tout bien non enlevé sera entreposé à compter de la date de l'adjudication aux frais, et risques et périls de l'acheteur conformément à la Condition XIII ci-dessus.

Condition XXIII : Exportation et importation
L'exportation de tout bien de France, et l'importation dans un autre pays, peuvent être sujettes à une ou plusieurs autorisations (d'exportation ou d'importation). Il est de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir toute autorisation nécessaire à l'exportation ou à l'importation. Le refus de toute autorisation d'exportation ou d'importation ou tout retard consécutif à l'obtention d'une telle autorisation ne justifiera ni la résolution ou l'annulation de la vente par l'acheteur ni un retard de paiement du bien.

Condition XXIV : Remise des biens
Sotheby's décline toute responsabilité au titre de l'emballage et du transport des biens.

Le bien adjugé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque (i) Sotheby's en a perçu le paiement intégral effectif du prix d'adjudication, de la commission d'achat et des frais de vente de celui-ci, augmentés des toutes taxes y afférentes, ou lorsque toute garantie satisfaisante lui a été donnée sur ledit paiement, et (ii) l'acheteur a délivré à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité (que ce soit, selon le cas, une personne physique ou une personne morale). Sotheby's est autorisé à exercer un droit de rétention sur le bien adjugé, ainsi que sur tout autre bien appartenant à l'acheteur et détenu par Sotheby's jusqu'au paiement effectif de l'intégralité des sommes correspondantes par l'acheteur ou jusqu'à la réception d'une garantie de paiement satisfaisante.

Condition XXV : Droit de préemption
L'État français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art et archives dont l'exercice, au cours de la vente, est confirmé dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de ladite vente. En cas de confirmation, l'État français se subroge à l'acheteur.

Condition XXVI : Protection des données – la loi du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Loi informatique et Liberté)
Sotheby's pourra utiliser les données à caractère personnel notamment communiquées par le vendeur et l'acheteur, et les concernant aux fins d'enchère et d'autres services notamment dans le domaine de l'art, de l'immobilier et des services de gestion des ventes, de marketing, ainsi qu'aux fins d'exercer son activité, ou de satisfaire aux obligations légales.

La collecte de données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur peut être effectuée par l'intermédiaire de procédés permettant d'identifier ses préférences et lui fournir une meilleure qualité de service, et Sotheby's aura la faculté de collecter ces données par l'enregistrement d'images vidéo ou de conversations téléphoniques.

Sotheby's devra avoir obtenu le consentement préalable du vendeur et de l'acheteur avant de collecter toute donnée à caractère personnel (ou sensible) le concernant, sauf à satisfaire une des conditions prévues par l'article 7 de la loi du 6 janvier 1978 précitée.

Le vendeur et l'acheteur consentent par les présentes à ce que les données à caractère personnel le concernant fassent l'objet d'un traitement; au transfert de ce traitement à destination de toute société Sotheby's ainsi que de tout tiers, vers un Etat de la Communauté Européenne ou un Etat tiers, même si ce pays n'offre pas un niveau de protection suffisant de la vie privée et des libertés et droits fondamentaux des personnes à l'égard du traitement dont les données font l'objet.

Le vendeur et l'acheteur ont le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, en le notifiant à Sotheby's, à ce que les données à caractère personnel les concernant fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection, notamment commerciale.

Le vendeur et l'acheteur ont le droit d'interroger Sotheby's en vue d'obtenir :

- confirmation que les données à caractère personnel les concernant font l'objet d'un traitement,
- des informations relatives aux finalités, aux catégories et aux destinataires de ce traitement,
- des informations relatives aux transferts de données à caractère personnel envisagés à destination de pays tiers à l'Union Européenne,
- la communication, sous une forme accessible, des données à caractère personnel les concernant,
- des informations permettant de connaître et de contester la logique qui sous-tend le traitement automatisé en cas de décision prise sur le fondement de celui-ci et produisant des effets juridiques à l'égard du vendeur.

Le vendeur et l'acheteur peuvent exiger de Sotheby's que les données à caractère personnel inexactes, incomplètes ou équivoques les concernant soient, selon le cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées.

CONDITIONS OF SALE

Condition I: Generalities
The activities of Sotheby's France S.A.S ("Sotheby's"), including in private sales of lots remained unsold after an auction, are governed by the General Conditions of Sale herewith, which are enforceable against vendors, bidders and buyers as well as their agents and successors in title.

The General Conditions of Sale herewith are also applicable, mutatis mutandis, to persons who wish Sotheby's to provide advice, inspection or estimation for the potential sale of their property.

Participation in the sale constitutes acceptance of the General Conditions of Sale herewith.

The General Conditions of Sale herewith and all notifications, descriptions and declarations with respect to a given item of property, which appear in the sales catalogue or which are posted in the sales room, may also be affected or modified by any declaration made by the auctioneer, prior to the auctioning of the property in question.

The General Conditions of Sale herewith, every sale and everything related thereto are governed by French law. Vendors and buyers, as well as the real or apparent agents thereof, accept that any claim against Sotheby's will be subject to the exclusive competence of the Courts within the jurisdiction of the Paris Court of Appeals.

Sotheby's retains the right to institute legal action before the Courts within the jurisdiction of the Paris Court of Appeals or any other court of its choice.

The paragraph headings have no contractual value, their objective being to facilitate the reading of the General Conditions of Sale herewith.

The French version of the General Conditions of Sale is the only version with legal effect.

Sotheby's acts only as agent for the vendor.

Condition II: Warranties
The vendor warrants to Sotheby's and to the buyer:

(i) that he/she is the uncontested owner or that he/she is duly authorised by the uncontested owner of the property offered for sale, that the property is free from all claims, seizures, liens, repurchase agreements, rights, charges, warranties, or securities of any kind and that he/she may fully and validly transfer the ownership of the said property;

(ii) that the property conforms with French Customs regulations; that, in the event the property has entered France from a non EU member state or from an EU member state, such property has been legally imported as well as legally and permanently exported from the country of origin; that the required import and export declarations have been duly made and that any import and export taxes have been duly paid;

(iii) that he/she has provided to Sotheby's all information concerning the property offered for sale (in particular all information regarding title of ownership, authenticity, provenance, and tax and/or customs obligations).

The vendor shall indemnify Sotheby's, its affiliates, and the buyer against any damages of any kind resulting from the inaccuracy of any of his/her warranties or the breach of any of his/her obligations.

Condition III: Commission and expenses
The vendor undertakes to pay to Sotheby's a vendor's commission which shall not be inferior to 150 euros per lot as well as VAT or any amount in lieu of VAT at the applicable rate, which will be deducted by Sotheby's from the sale proceeds.

The vendor further agrees to pay to Sotheby's any sales charges and expenses including but not limited to the charge for Sotheby's assumption of liability for loss or damage, marketing, advertising, illustration, transport, bank fees or any expense referred to in Condition V below, plus applicable VAT or amount in lieu of VAT, which will be deducted by Sotheby's from the proceeds of the sale.

Condition IV: Reserve price
The reserve price is the minimum price agreed with the vendor below which the property cannot be sold. If the property has been estimated then the reserve price cannot be higher than the low pre-sale estimate published in the catalogue, or publicly stated by the auctioneer and set out in the minutes of the sale.

Should the property not have a reserve price, Sotheby's may not be held liable vis-à-vis the vendor if the property is sold at a price below the low pre-sale estimate published in the sale catalogue.

Condition V: Sotheby's assumption of liability for loss or damage to the property
Unless otherwise agreed with Sotheby's, Sotheby's will assume liability for loss or damage (including but not limited to loss, theft or destruction) to property consigned for sale as follows:

i) The compensation paid by Sotheby's cannot exceed (aa) the hammer price (excluding taxes),if the lot is sold (bb) Sotheby's mid pre-sale estimate (excluding taxes) if the property is not offered for sale for whatever reason; or (cc) the reserve price (excluding taxes) if the property is unsold, less the vendor's commission ,all sale expenses and applicable VAT or amount in lieu of VAT.

(ii) Sotheby's will not be liable for any loss or damage caused to frames or to glass covering prints, paintings or other work, for loss or damage occurring in the course of any process undertaken by independent contractors employed with the Seller's consent (including restoration, framing or cleaning), or for loss or damage which is caused directly or indirectly or results from (aa) changes in humidity or temperature; (bb) normal wear and tear, gradual deterioration or inherent vice or defect (including woodworm); (cc) errors in processing; or (dd) war, nuclear fission or radioactive contamination, chemical, bio-chemical or electro-magnetic weapons.

(iii) Compensation will only be due for damages occurred from delivery of the deposit receipt issued by Sotheby's for the property until risk passes to the Buyer of the lot following its sale, or for withdrawn lots or unsold lots, until the Property has been collected by the vendor or 60 days after the sale whichever is earlier; this time period being calculated from the date of withdrawal or the date of the sale, respectively.

As a consideration, the vendor agrees to pay a charge for the liability assumed by Sotheby's of an amount equal to 1.5% of (i) the hammer price (excluding taxes), if the lot is sold; or (ii) Sotheby's mid pre-sale estimate (excluding taxes) if the lot is not offered for sale for any reason; or (iii) the reserve price (excluding taxes), if the lot is unsold.

Condition VI: Withdrawal of property
Sotheby's may withdraw any property from the sale, without any liability, for a legitimate reason (such as breach of vendor's warranties or obligations, or legitimate doubt regarding the authenticity of the property proposed for sale, or following an opposition formulated by a third party or in application of a judicial decision, regardless of the merit of the action).

Condition VII: Withdrawal fee
If any lot is withdrawn from the sale, after signature of the sale agreement ("mandat de vente"), by the vendor, or by Sotheby's following the breach by the vendor of any of his/her warranties or obligations, or following an opposition formulated by a third party or in application of a judicial decision, regardless of the nature of the action, the vendor shall pay to Sotheby's a withdrawal fee equal to 20% of the mid pre-sale estimate of the withdrawn property, and shall reimburse all expenses incurred by Sotheby's in respect of the withdrawn property (plus VAT or amount in lieu of VAT at the applicable rate). The property may not be withdrawn by the vendor unless and until all sums due are fully paid to Sotheby's, in particular those due under the General Conditions of Sale herein. Sotheby's shall have the right to exercise its right of retention on withdrawn lots or on any other lot belonging to the vendor and held by Sotheby's until all sums due are paid to Sotheby's in full in cleared funds.

Condition VIII: Insurance by the vendor
The vendor must agree with Sotheby's in writing when signing a deposit receipt or consignment agreement if it does not wish Sotheby's to assume liability for loss or damage to any item delivered to Sotheby's for a sale and it undertakes to maintain insurance cover at its costs for the item from a reputable insurance company with the following terms. In such circumstances, the vendor agrees to:

(i) Provide Sotheby's with a copy of a certificate of insurance of the property and a renunciation to any subrogation action of the insurer against Sotheby's, each in a form satisfactory to Sotheby's;

(ii) Indemnify Sotheby's on demand against any claim for loss or damage, and for all expenses and costs related thereto even if no liability has been proven;

(iii) notify the vendor's insurer of the terms of the indemnity set out in paragraph (ii) above

(iv) waive all rights and claims which the vendor may have against Sotheby's in connection with such loss or damage, other than in circumstances where the loss or damage was caused by Sotheby's wilful misconduct or gross negligence

The insurance cover will apply during all the time the property will be consigned at Sotheby's or its agents and will remain the vendor's property.

If the vendor fails to comply with the conditions above within ten days of the vendor's confirmation to subscribe an insurance cover, Sotheby's shall assume liability for loss or damage on the terms set out in Condition V above from the day the ten-day period has expired.

Condition IX: Sale proceeds
The sale proceeds received by Sotheby's for the account of the vendor shall be paid to the vendor no later than two months from the date of the sale, after the deduction of commissions (vendor and buyer commissions) and all sale expenses due to Sotheby's, as well as all taxes (and in particular "taxe forfaitaire"), "droit de suite", reproduction rights, or guarantee costs for silver lots, pursuant to the applicable law. The vendor undertakes to provide to Sotheby's all information required in order to allow Sotheby's to determine if any of the above-mentioned taxes or fees are applicable or not; in any event Sotheby's shall not be liable for the calculation of said taxes or fees.

Sale proceeds shall be settled in Euros or in any currency selected by the vendor. The exchange rate used shall be that of the bank at which Sotheby's has opened accounts to receive the sale proceeds, in force on the day of transfer of payment to the vendor's bank account, any bank transfer fees being payable by the vendor.

In the event of default by the buyer, and following unsuccessful requests for payment, the vendor authorises Sotheby's to act on his behalf to re-offer the property for sale at the vendor's request by the process of "folle enchère" on behalf of the defaulting buyer. In the event the vendor does not make such a request to Sotheby's within three months following the date of the sale, Sotheby's may, without prejudice to the legal rights of the vendor, pursue the defaulting buyer, including before the Courts (in such case, the vendor shall give Sotheby's a special mandate to that effect) for execution and payment of the sale or Sotheby's may notify the buyer of the cancellation of the sale, without prejudice for any damages due by the defaulting buyer. Penalties due by the defaulting buyer will be equal to Euribor one month plus 6%, calculated on 365 days for each day of default and on the aggregate amount of sums due.

Furthermore, Sotheby's shall have the right to exercise a lien on all the lots belonging to the defaulting buyer and held by Sotheby's.

If the property is re-offered for sale by the process of "folle enchère", the amount by which the re-sale hammer price is less than the original hammer price will be charged to the defaulting buyer, exclusive of all expenses whatsoever following the re-offering of the property for sale and any interest charges mentioned above (notwithstanding their nature); which become due following default on payment by the defaulting buyer.

In the case where Sotheby's has made an advance on the hammer price to the vendor, the vendor subrogates Sotheby's, at Sotheby's request, in all his/her rights in enforcing any ensuing legal action.

Condition X: Private sale
Should any property fail to sell, Sotheby's shall inform the vendor in writing.

Within 15 (fifteen) days of the date of the auction, Sotheby's may sell privately the lot(s) that failed to sell. In this instance, the vendor irrevocably authorises Sotheby's to act on his/her behalf and deal with a private sale of the lot. The hammer price for the private sale of the lot cannot be less than the last bid stated by the auctioneer prior to the object not selling during the auction or in the case where no bids were taken, the opening bid.

If the buyer's offer is lower than the reserve price fixed for the first auction, but higher than the amounts indicated above, Sotheby's shall inform the vendor in writing to obtain his/her agreement on the proposed price. If the buyer's offer is equal to or higher than the reserve price, Sotheby's shall proceed with the private sale without any notification to the vendor.

However, the French State may exercise its pre-emption right in the context of post auction sales.

After the 15 (fifteen) day period, if the lot(s) is/are still unsold, Sotheby's will inform the vendor in writing.

Condition XI: Unsold lots
Should the lot fail to sell, either at auction or privately, the vendor shall pay to Sotheby's transportation costs, storage costs at Sotheby's premises or with third parties and a charge for assuming liability for loss or damage to unsold lots (such charge being of an amount of 1.5% of the reserve price) as well as any other expenses of Sotheby's in relation to the sale plus VAT or amount in lieu of VAT. Sotheby' shall have a retention right on the unsold lots as well as on any other property belonging to the vendor and held by Sotheby's until payment of the above sums have been received in full in cleared funds.

Condition XII: Uncollected lots by the vendor
Should a lot be withdrawn from the sale or remain unsold, including by private sale, or should a lot which sale has been cancelled for whatever reason, have not been collected by the vendor within 2 months from the withdrawal of the lot or the date of the sale or the notification of the cancellation of the sale, respectively, those uncollected lots shall be stored at the buyer's risk and expense in a storage facility designated by Sotheby's.

If the above mentioned lots are not collected within one year from the above mentioned dates, the buyer authorises Sotheby's to re-offer the lots for sale at public auction without a reserve, a mandate to this effect is given to Sotheby's by the present conditions of sale. The applicable Conditions of Sale are those in force at the date of the auction.

The proceeds of such sale will be forfeited by Sotheby's on a specific account, after Sotheby's has deducted from the sale proceeds any sum due to Sotheby's, including the storage costs incurred until collection of the property by the future buyer.

Condition XIII: Uncollected lots by the buyer
Should lots sold at auction or privately not be collected by the buyer immediately after the auction or on the date of the private sale, those lots will be stored at the buyer's risk and expense and then transferred to a storage facility designated by Sotheby's at the buyer's expense, the storage in the storage facility designated by Sotheby's shall be at the buyer's risk and expense.

If the above mentioned lots are not collected within one year from the above mentioned dates, the buyer authorises Sotheby's to re-offer the lots for sale at public auction without a reserve, a mandate to this effect is given to Sotheby's by the present conditions of sale. The applicable Conditions of Sale are those in force at the date of the auction.

The proceeds of such sale will be forfeited by Sotheby's on a specific account, after Sotheby's has deducted from the sale proceeds any sum due to Sotheby's, including the storage costs incurred until collection of the property by the future buyer.

Condition XIV: Photographic reproduction rights
The vendor expressly confers to Sotheby's the right to photograph and reproduce all property entrusted to it for sale and to use such photographs and reproductions, and/or those entrusted to it by the vendor, at the vendor's expense.

Condition XV: Catalogue descriptions
Sotheby's shall exercise such due care when making express statements in catalogue descriptions, as amended by any sale room notices posted in the sale room prior to the opening of the auction or by announcement made by the auctioneer at the beginning of the auction and noted in the minutes of the sale, as is consistent with its role as an auction house and in the light of the information provided to it by vendor, of the scientific, technical and artistic knowledge, and the generally accepted opinions of relevant experts, at the time any such express statement is made.

Condition XVI: Condition of sold lots
All the property is sold in the condition in which it is offered for sale, with all its imperfections and defects. No claim can be accepted for the presence of minor restorations or small damages. It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each lot prior to the sale and to satisfy themselves that each lot corresponds with its description. Given that the re-canvassing, added supports and linings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

Condition XVII: Pre-sale exhibition
All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each object for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Condition XVIII: The sale
The auctioneer auctions the lots, he/she is responsible for the security of the sale and he/she is entitled to take any action he thinks fit in order to maintain order.

At the beginning of each auction, the auctioneer shall inform the audience of the rules of the sale and how to place bids.

If a buyer defaulted on payment of an earlier purchase or in case of payment problems likely to jeopardize the serenity and security of the auction, Sotheby's may refuse the bid placed by such a buyer or a bid placed on its behalf.

The auctioneer may commence and advance the bidding at levels and in increments he/she considers appropriate and is entitled to place bids or series of bids on behalf of the vendor up to the reserve on the lot

The auctioneer may refuse any bid which is not placed pursuant to the present Conditions of Sale or in accordance with the law.

In case of doubt regarding the validity of a bid, including simultaneous bids, the auctioneer may, in his/her discretion, cancel the bid and continue the auction sale of the lot.

The auctioneer may decide to sell lots provisionally ("enchères provisoires").

Pursuant to the law, the auctioneer is entitled to combine or divide the property into lots as well as to withdraw lots before or during the sale.

Each lot is identified by a lot number identifying the property in the catalogue for the sale.

The sale is conducted in the order the lots are numbered, unless otherwise specified by the auctioneer.

If a specific lot is not sold, the auctioneer will announce that the lot is unsold.

Condition XIX: Bidding at auction
Although prospective bidders are advised to attend the sale, Sotheby's may, upon request, execute purchase orders on their behalf, including by telephone, facsimile or electronic message services if such mean is expressly mentioned in the catalogue. It is, however, understood that Sotheby's, its agents or representatives cannot be held liable for errors or omissions of any kind in the handling of orders, including the non-execution of such orders. Sotheby's also reserves the right to record telephone bids in the conditions provided by law.

All bidders are deemed to act on their own behalf, unless it has been brought to Sotheby's attention in writing prior to the sale that they are acting on behalf of a third party, and that the said third party is known to Sotheby's. The bidder acting on behalf of a third party, and such third party, shall be held jointly and severally responsible for the compliance with any obligation for which buyers are responsible pursuant to the law and to the General Conditions of Sale herein. In case of a challenge by a third party, Sotheby's will have the rights to consider the bidder as sole responsible for the bid in question.

Condition XX: Vendor's bids
The vendor is not authorised to bid on its own property or give instructions or allow someone to bid on the property on its behalf.

If the vendor instructs or permits any other person to bid on its behalf for its own property and if the lot is sold to him, Sotheby's may treat the vendor as bound as vendor and as buyer and the vendor will be liable to pay Sotheby's the vendor's commission, buyer's premium and all expenses incurred for the sale of the lot. Sotheby's shall be entitled to exercise a lien over the lot or on any property belonging to the vendor and held by Sotheby's until all sums due have been paid in full in cleared funds.

Condition XXI: Buyer's premium
The buyer shall pay to Sotheby's and Sotheby's shall retain for its own account on top of the hammer price (or sale price in case of a private sale), a buyer's premium equal to 20% on the portion of the hammer price (or the sale price) up to 150 000 Euros, and equal to 12% on the portion of the hammer price (or the sale price) above 150 001 Euros, plus any applicable VAT or amount in lieu of VAT at the applicable rate.

Condition XXII: Sold lots
The highest and final bidder is the buyer.

Title to the property will pass to the buyer only after all related sums due by the buyer, i.e. hammer price, buyer's premium and/or any sale expenses have been fully paid to Sotheby's in cleared funds by the buyer. However, all related risks in the property will pass to the buyer upon the fall of the hammer.

Upon the fall of the auctioneer's hammer, the buyer shall inform the auctioneer of the paddle number and immediately pay the hammer price, the buyer's premium and any sale expenses.

Sotheby's declines all responsibility for any consequences arising from false statements made by a buyer.

The buyer must, as soon as possible, collect his purchases at his own expense. Any uncollected lot will be stored at the buyer's expense and risk pursuant to Condition XIII above.

Condition XXIII: Export and import
The export of any property from France, and the import to another country, may be subject to one or several licenses (export or import). The buyer is responsible for obtaining any necessary export or import licenses. The refusal of any export or import license or any consecutive delay in obtaining such a license will justify neither the cancellation of the sale by the buyer, nor the delay in making payment for the property.

Condition XXIV: Release of property
Sotheby's shall not be liable with respect of packaging and transport of the lot.

The lot sold will only be delivered to the buyer, once (i) Sotheby's has effectively received the full hammer price, buyer's premium and the sales expenses including taxes, or receive from the buyer a satisfactory payment guarantee, and (ii) the buyer has provided Sotheby's proof of its identity (as individual or legal entity as the case may be), Sotheby's is entitled to exercise a retention right on the property until such time as the buyer has effectively paid the totality of the sums due, or until receipt of a satisfactory guarantee of payment.

Condition XXV: Pre-emption right
The French State retains a pre-emption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the pre-emption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French State shall be subrogated in the buyer's position.

Condition XXVI: Data Protection-Law dated 6 January 1978 as modified by law dated 6 August 2004 on data protection and information technology.
Sotheby's shall be authorised to use information provided by the vendor or the buyer or which Sotheby's otherwise obtains relating to them for the provision of auction and other art-related services, real estate services, client administration, marketing and otherwise to manage and operate its business, or as required by law.

Some gathering of information about Sotheby's vendors or buyers may take place using technical means to identify their preferences and provide a higher quality of service to them, and Sotheby's may gather information about its clients through video images or through the use of monitoring devices used to record telephone conversations.

Sotheby's will seek the vendor or the buyer's express consent before gathering any sensitive data, unless otherwise permitted by the above mentioned article 7 of law dated 6 January 1978.

The vendor or the buyer agrees that Sotheby's may use any sensitive information that they supply to Sotheby's. By agreeing to these Conditions, the vendor or the buyer agree to the processing of their personal information and also to the disclosure and transfer of such information to any Sotheby's Company and to third parties anywhere in the world for the above purposes, including to countries which may not offer equivalent protection of personal information to that offered in France.

The vendor or the buyer can prevent for legitimate reasons the use of their personal information for marketing purposes at any time by notifying Sotheby's.

The vendor or the buyer may obtain from Sotheby's:

- confirmation that personal information are processed

- information pertaining to the purposes, categories and recipients of this processing

- information pertaining to the transfer of personal information towards countries outside the European union

- communication in an accessible form of their personal information

- information enabling them to know and oppose the logic underneath the automatic processing when decision have been made on this basis and have had legal effects on the vendor.

The vendor and the buyer may require from Sotheby's that inaccurate, incomplete, or equivocal personal information concerning themselves be rectified, completed, updated, locked or deleted.

NOTES

KEY
Sale Rooms

UNITED KINGDOM AND IRELAND

London Bond Street
34-35 New Bond Street
London W1A 2AA
Telephone: +44 (0)20 7293 5000
Fax: +44 (0)20 7293 5989
Henry Wyndham
Chairman
Robin Woodhead
Chief Executive
George Bailey
Managing Director

London Olympia
Olympia, Hammersmith Road
London W14 8UX
Telephone: +44 (0)20 7293 5555
Fax: +44 (0)20 7293 6939
Harry Dalmeny
Chairman
Michael Bing
Managing Director

REGIONAL REPRESENTATIVES

Kent, East & West Sussex, Surrey & Hampshire
William Lucy
Summers Place
Billingshurst
Sussex RH14 9AD
Telephone: +44 (0)1403 833500
Fax: +44 (0)1403 833699

Gloucestershire, Warwickshire, Worcestershire, Herefordshire, Oxfordshire, Northamptonshire and South Wales
John Harvey
Ullenwood Court,
Ullenwood, nr. Cheltenham
Gloucestershire GL53 9QS
Telephone: +44 (0)1242 510500
Fax: +44 (0)1242 228567

Thomas Lloyd ‡
Kilgetty, Pembrokeshire
Tel/Fax: +44 (0)1646 651493

Mary Miller ‡
Towcester, Northamptonshire
Tel/Fax: +44 (0)1327 860020

Devon, Cornwall, Dorset, Somerset and Wiltshire
Elizabeth d'Erlanger
Hensleigh Cottage
Hensleigh, Tiverton
Devon EX16 5NH
Telephone: +44 (0)1884 243663
Fax: +44 (0)1884 258692

Elizabeth Fortescue ‡
Lostwithiel, Cornwall
Tel/Fax: +44 (0)1208 871133

Charles Hignett ‡
Bath, Somerset
Telephone: +44 (0)1225 840101
Fax: +44 (0)1225 840696

East Anglia
Charlotte Philipps
Newmarket, Suffolk
Telephone: +44 (0)1638 500523

The Lord Cranworth ‡
Woodbridge, Suffolk
Telephone: +44 (0)1473 735581
Fax: +44 (0)1473 738278

Sara Foster ‡
Fakenham, Norfolk
Telephone: +44 (0)1328 700032
Fax: +44 (0)1328 700155

The Midlands and North Wales
Mark Newstead
Knypersley Hall
Marchington Woodlands
Nr Uttoxeter ST14 8RF
Telephone: +44 (0)1889 560074
Fax: +44 (0)1889 563828

Lord Ralph Kerr ‡
Melbourne, Derbyshire
Tel/Fax: +44 (0)1889 560074

The Marchioness of Linlithgow ‡
Powys, Wales
Telephone: +44 (0)1691 648646
Fax: +44 (0)1691 648664

Yorkshire, Lancashire, Durham, Northumberland & Cumbria
John Phillips, ARICS
Andrew Parker
8-12 Montpellier Parade
Harrogate
North Yorkshire HG1 2TJ
Telephone: +44 (0)1423 501466
Fax: +44 (0)1423 520501

Matthew Festing, OBE
Hexham, Northumberland
Telephone: +44 (0)1434 240 725
Fax: +44 (0)1434 240 726

Henry Bowring ‡
Kirkby Lonsdale, Cumbria
Tel/Fax: +44 (0)1524 276464

Judith Heelis ‡
Appleby-in-Westmorland, Cumbria
Tel/Fax: +44 (0)1768 352806

Channel Islands
Clare d'Abo
Jersey
Telephone: +44 (0)20 7293 5363

Antony Matheson ‡
Guernsey
Telephone: +44 (0)1481 233065
Fax: +44 (0)1481 233048

Scotland & Borders
John Robertson
Anthony Weld Forester
Georgiana Bruce
Angus Milner Brown
7 Howe Street
Edinburgh EH3 6TE
Telephone: +44 (0)131 558 7799
Fax: +44 (0)131 556 5568

Ireland & Northern Ireland
Arabella Bishop
Anne Dillon
16 Molesworth Street
Dublin 2, Ireland
Telephone: +353 1 671 1786
Fax: +353 1 679 7844

William Montgomery ‡
Newtownards, Co. Down
Telephone: +44 (0)28 4278 8668
Fax: +44 (0)28 4278 8652

EUROPE AND MIDDLE EAST

AUSTRIA

Andrea Jungmann
Palais Wilczek
Herrengasse 5, A-1010 Vienna
Telephone: +43 1 512 4772/3
& 513 3774
Fax: +43 1 513 4867

BELGIUM

Count Hubert d'Ursel
Monique Bréhier
32 rue Jacques Jordaens
1000 Brussels
Telephone: +32 2 648 0080
Fax: +32 2 648 0757

CZECH REPUBLIC

Filip Marco
Rytirska 8
110 00 Praha 1
Tel/Fax: +42 02 24 23 72 98

DENMARK

Nina Wedell-Wedellsborg
Tina Hansen
Vognmagergade 9
1120 Copenhagen K
Telephone: +45 33 13 55 56
Fax: +45 33 93 01 19

FINLAND

Nina Zilliacus
Bernhardinkatu 5
00 130 Helsinki
Telephone: +358 9 622 1558
Fax: +358 9 680 1208

FRANCE

Paris
Dr. Philipp Herzog von Württemberg
P.D.G., France
Princesse de Beauvau Craon
Présidente d'honneur, France
Deputy Chairman, Europe
Jeremy Durack
Managing Director
76 rue du Faubourg St. Honoré
75008 Paris
Telephone: +33 1 53 05 53 05
Fax: +33 1 47 42 22 32

Bordeaux
Alain de Baritault
Telephone/Fax: +33 5 56 58 72 04

Lyon
Albert de Franclieu
Telephone/Fax: +33 4 76 07 15 52

Marseille
Florence Vidal
Telephone/Fax: +33 4 91 48 65 59

Montpellier
Béatrice Viennet
Telephone: +33 4 67 24 95 72
Fax: +33 4 67 24 93 52

Nantes
François d'Hautpoul
Telephone/Fax: +33 2 40 69 14 89

Strasbourg
Marie-France Ludmann
Telephone/Fax: +33 3 88 60 00 61

GERMANY

Frankfurt
Dr. Philipp Herzog von Württemberg
Managing Director-Germany
Nina Buhne
Mendelssohnstrasse 66
D-60325 Frankfurt-am-Main
Telephone: +49 69 74 07 87
Fax: +49 69 74 69 01

Munich
Heinrich Graf von Spreti
President-Germany
Odeonsplatz 16
D-80539 München
Telephone: +49 89 291 31 51
Fax: +49 89 299 271

Cologne
Ursula Niggemann
Vice President-Germany
St. Apern - Strasse 17-21
D-50667 Köln
Telephone: +49 221 20 7170
Fax: +49 221 257 4359

Hamburg
Dr. Katharina Prinzessin zu Sayn-Wittgenstein
Tesdorpfstrasse 22
D-20148 Hamburg
Telephone: +49 40 44 40 80
Fax: +49 40 410 70 82

Hannover
Susanne von Lüneburg
Telephone: +49 53 01 13 66
Fax: +49 53 01 12 27

Berlin
Joelle Romba
Telephone: +49 30 49 85 43 85
Fax: +49 30 49 85 43 84

GREECE

Please refer all enquiries to
Constantine Frangos
in the London Office
Telephone: +44 (0)20 7293 5704
Fax: +44 (0)20 7293 5923
Mobile: 030 69 4792 8503
(Athens)

HUNGARY

Countess Dr. Soraya Stubenberg
Telephone: +43 676 566 90 92

ISRAEL

Rivka Saker
46 Rothschild Boulevard
Tel Aviv 66883
Telephone: +972 3 560 1666
Fax: +972 3 560 8111

ITALY

Filippo Lotti
Managing Director

Milan
Filippo Lotti
Managing Director
Claudia Dwek
Deputy Chairman
Palazzo Broggi
Via Broggi 19, 20129 Milan
Telephone: +39 02 295001
Fax: +39 02 29518595

Bologna
Daniela Amati Jovi
Telephone: +39 0 51 331 382

Florence
Clementina Bartolini Salimbeni
Telephone: +39 0 55 247 9021
Fax: +39 0 55 247 9563

Rome
Luisa Lepri
Director
Palazzo Colonna
Piazza SS, Apostoli, 61
00187 Rome
Telephone: +39 0 6 699 41791
Fax: +39 0 6 679 6167

Turin
Laura Russo
Director
Corso Galileo, Ferraris 18B
10121 Turin
Telephone: +39 0 11 544898
Fax: +39 0 11 547675

LUXEMBOURG

Please refer all enquiries to
Count Hubert d'Ursel
in the Brussels Office
Telephone: +32 2 648 0080
Fax: +32 2 648 0757

MONACO

Mark Armstrong
Est-Ouest
24, boulevard Princesse Charlotte
B.P. 45
MC 98001 Monaco Cedex
Telephone: +377 93 30 88 80
Fax: +377 93 25 24 98

NETHERLANDS

Amsterdam
Mark Grol
Managing Director
Eveline van Oirschot
Chairman
De Boelelaan 30
1083 HJ Amsterdam
Telephone: +31 20 550 22 00
Fax: +31 20 550 22 22

NORWAY

Ingeborg Astrup
Bjørnveien 42, 0774 Oslo
Telephone: +47 22 1472 82
Fax: +47 22 49 38 36

PORTUGAL

Maria do Rosario Horta e Costa
Rua das Amoreiras, 103
1250-022 Lisboa, Portugal
Telephone: +35 1 213 713 310
Fax: +35 1 213 713 319

RUSSIA

Moscow
Dr. Tina Jennings †
Telephone: +7 495 784 4102

SPAIN

Hélène Marie Montgomery
Managing Director
Flavia Hohenlohe
International Representative
Alexandra Schader
Contemporary Art Consultant
Alfonso XI, 7 bajo dcha
28014 Madrid
Telephone: +34 91 576 5714
Fax: +34 91 781 2490

SWEDEN

Stockholm
Peder Isacson
Managing Director
Hélène Aminoff
Business Development
Sofia Ström
Arsenalsgatan 2,
111 47 Stockholm
Telephone: +46 8 679 5478
Fax: +46 8 611 4826

Gothenburg
Viviann Kempe
Villa Thalatta
James Keillers Väg 12
S - 429 43 SÄRÖ
Telephone: +46 31 937 150
Fax: +46 31 937 550

South Sweden
Baroness Catharina von
Blixen-Finecke
Näsbyholm Säteri
S - 274 94 SKURUP
Telephone: +46 411 43981
Fax: +46 411 43982

SWITZERLAND

Caroline Lang
Managing Director, Geneva
Dr. Claudia Steinfels
Managing Director, Zurich
Maria Kelly
General Manager

Geneva
Caroline Lang
13 Quai du Mont Blanc
CH - 1201 Geneva
Telephone: +41 22 908 4800
Fax: +41 22 908 4801

Zurich
Dr. Claudia Steinfels
Managing Director
Dr. Brigit Bernegger
Director
Gessnerallee 1
CH - 8021 Zurich
Telephone: +41 1 226 2200
Fax: +41 1 226 2201

Lugano
Iris Fabbri ‡
Riva Caccia 4a
CH - 6900 Lugano
Telephone: +41 91 993 3060
Fax: +41 91 993 3061

AFRICA

SOUTH AFRICA

Johannesburg
Stephan Welz
Managing Director
13 Biermann Avenue
Rosebank
Johannesburg 2196
Telephone: +27 11 880 3125/9
Fax: +27 11 880 2656

Cape Town
PO Box 818
Constantia 7848
Cape Town, South Africa
Telephone: +27 21 794 6461
Fax: +27 21 794 6621

ASIA

CHINA

Wang Jie
Room 510
Dynasty Business Centre
457 Wu Lu Mu Qi Road (N)
Shanghai 200040, PRC
Tel: +86 21 6249 7450
Fax: +86 21 6249 7451

HONG KONG

Hong Kong
Henry Howard-Sneyd
Deputy Chairman, Europe & Asia
Managing Director Asia & Australasia
Patti Wong
Chairman, China & Southeast Asia
Suites 3101-3106
One Pacific Place
88 Queensway
Hong Kong
Telephone: +852 2524 8121
Fax: +852 2810 6238

INDONESIA

Vivi Yip ‡
Telephone: +62 21 571 7016
Fax: +62 21 570 2014

JAPAN

Yasuaki Ishizaka
Managing Director
Fuerte Kojimachi Bldg. 3F
1-7 Kojimachi
Chiyoda-ku, Tokyo 102
Telephone: +81 3 3230 2755
Fax: +81 3 3230 2754

KOREA

c/o Hong Kong Office
Telephone: +852 2524 8121
Fax: +852 2810 6238

MALAYSIA

Walter Cheah
Managing Director
25 Jalan Pudu Lama
50200 Kuala Lumpur
Telephone: +60 3 2070 0319
Fax: +60 3 2070 6833

PHILIPPINES

c/o Hong Kong Office
Telephone: +852 2524 8121
Fax: +852 2810 6238

SINGAPORE

Singapore
Esther Seet
Managing Director
1 Cuscaden Road
01- 01 The Regent Singapore
Singapore 249715
Telephone: +65 6732 8239
Fax: +65 6737 0295

TAIWAN, R.O.C.

Winnie Chang
Managing Director
Suite 1812,
18F No.333 Keelung Road Sec 1
Taipei, Taiwan 110, R.O.C.
Telephone: +886 02 2757 6689
Fax: +886 02 2757 6679

THAILAND

Wannida Saetieo
Country Manager
Sukhothai Hotel
13/3 South Sathorn Rd
Bangkok 10120
Thailand
Telephone: +662 286 0788
& +662 286 0789
Fax: +662 286 0787

AUSTRALIA

Justin Miller
Chairman
Mark Fraser
Managing Director

Melbourne
926 High Street, Armadale
Melbourne, Victoria 3143
Telephone: +61 3 9509 2900
Fax: +61 3 9563 5067

Sydney
Queen's Court, Level 1
118-122 Queen Street
Woollahra
New South Wales 2025
Telephone: +61 2 9362 1000
Fax: +61 2 9362 1100

LATIN AMERICA

ARGENTINA

Edificio Kavanagh
San Martin 1068 PB
C1004AAV - Capital Federal
Argentina
Telephone: +54 11 5032 8600
Fax: +54 11 5032 3330
Adela Mackinlay de Casal

BRAZIL

Rio de Janeiro
Katia Mindlin Leite Barbosa*
Caixa Postal 62619
Rio de Janeiro
RJ CEP 22250-970
Telephone: +55 21 2553 1946
Fax: +55 21 2553 4594
Heloise Guinle*
Estrada da Gavea 611
Bloco 1, Apt 2503
São Conrado
22610-000 Gavea
Rio de Janeiro
Telephone: +55 21 3322 4500
Fax: +55 21 3322 6397

São Paulo
Pedro Corrêa do Lago*
Rua Dinamarca 92
São Paulo, SP 01449-040, Brazil
Telephone: +55 11 3063 5455
Fax: +55 11 3082 6987

CHILE

Cecilia Miquel*
Av. Presidente Riesco, 3641
Dpto. 401, Las Condes
Santiago, Chile
Telephone: +562 231 8936
Fax: +562 335 6459

MEXICO

Mexico City
Campos Eliseos 325-5 Polanco
Mexico 11560 D.F.
Telephone: +5255 5281 2100
+5255 5281 2200
Fax: +5255 5280 7136
Ana Yturbe de Sepulveda

Monte Athos 179
Lomas Virreyes
C.P. 11000
Mexico, D.F.
Telephone: +525 520 5005
+525 502 9936
Fax: +525 540 3213

Monterrey
Barbara Perusquia de Lobeira*
Via Triumphalis 127 PTE.
Fuentes Del Valle
Monterrey 66220, Nuevo Leon
Telephone: +52 81 8675 7573 / 74
Fax: +52 81 129 5081

VENEZUELA

Diana Boccardo*
Edf. Torresamán,
Piso 9, Ofc 91
Avenida Romulo Gallegos con
calle El Carmen
Los Dos Caminos, Caracas 1062
Telephone: +58 416 522 4091
Fax: +58 212 237 3920

HEADQUARTERS

New York
1334 York Avenue
New York, New York 10021
Telephone: +1 212 606 7000
Fax: +1 212 606 7107
+1 212 606 7016 (Bids only)

U.S.A.

Baltimore
Aurelia Bolton*
Elizabeth Schroeder*
660 Kenilworth Drive, Suite 204,
Towson, Maryland 21204
Telephone: +1 410 296 1100
Fax: +1 410 296 0100

Chicago
188 East Walton Place
Chicago, Illinois 60611
Telephone: +1 312 475 7900
Fax: +1 312 664 5295
Helyn D. Goldenberg
Chairman, Midwest
Cathy Busch
Director
Cassie Spencer
Trusts & Estates
Eve Reppen Rogers
Jewelry
Gary F. Metzner
Fine Arts
Marjorie S. Susman†

Dallas
Eve Reid*
The Quadrangle
2800 Routh Street, Suite 140
Dallas, Texas 75201
Telephone: +1 214 871 1056
Fax: +1 214 871 1057

Houston
Geraldine Ordway
2001 Kirby Drive, Suite 805
Houston, Texas 77019
Telephone: +1 713 524 0044
Fax: +1 713 520 1602

Los Angeles
9665 Wilshire Blvd.
Beverly Hills, California 90212
Telephone: +1 310 274 0340
Fax: +1 310 274 0899
Richard S. Wolf
Managing Director, West Coast
Blake Koh
Director, Fine Arts, West Coast
Lisa Hubbard
International Jewelry
Katherine Watkins
Director, Decorative Arts

Miami
Douglas Entrance
800 Douglas Road
Suite 125
Coral Gables, Florida 33134
Telephone: +1 305 448 7882
Fax: +1 305 448 7168
Axel Stein
Director

Minneapolis/St. Paul
Laura MacLennan*
5108 Newton Avenue South
Minneapolis, Minnesota 55419
Telephone: +1 612 308 2550

Montana
Kathryn Wilmerding Heminway
Bar 20 Ranch
West Boulder Reserve
McLeod, Montana 59052
Telephone: +1 406 222 9399
Fax: +1 406 222 0051

New England
William Cottingham
Director
Patricia Ward*
Rodney Armstrong*
67½ Chestnut St.
Boston, Massachusetts 02108
Telephone: +1 617 367 6323
Fax: +1 617 367 4888

New York City
Barbara Cates*
Lee Copley Thaw†
Telephone: +1 212 606 7000

Palm Beach
317 Peruvian Avenue
Palm Beach, Florida 33480
Telephone: +1 561 833 2582
Fax: +1 561 655 4583
David G. Ober
Chairman, Southeast
Hope P. Kent*
Louis J. Gartner*
Virginia Guest Valentine†

Philadelphia
Angela Hudson
Director
Wendy Foulke*
18 Haverford Station Road
Haverford, Pennsylvania 19041
Telephone: +1 610 649 2600
Fax: +1 610 649 7995

San Francisco
Jennifer Foley Biederbeck
Mrs. Prentis Cobb Hale*
Mrs. John N. Rosekrans†
214 Grant Avenue, Suite 350
San Francisco, California 94108
Telephone: +1 415 772 9028
Fax: +1 415 772 9031

Santa Barbara
Carolyn Amory*
PO Box 5736
Montecito, California 93159
Telephone: +1 805 695 8344
Fax: +1 805 969 6811

CANADA

David P. Silcox
President
9 Hazelton Avenue
Toronto, Ontario M5R 2E1
Telephone: +1 416 926 1774
Fax: +1 416 926 9179

Canadian Art Sales in Association
with Ritchie's Auctioneers
Ira R. Hopmeyer
Chairman & CEO
288 King Street East
Toronto, Ontario M5A 1K4
Telephone: +1 416 364 1864
Fax: +1 416 364 0704

* Associate of Sotheby's
† International Representative
‡ Consultant

FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

VENTE
Art d'Afrique, d'Océanie et des Amériques - Divers Amateurs

DATE
23 juin 2006

REF.
PF6005 "HOPI"

SOTHEBY'S FRANCE SA
76, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Formulaire à retourner à Colette Lenay
Tél. 00 33 (0)1 53 05 53 34
Fax 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94

Dans le cadre de vos Conditions de Vente que je déclare connaître et accepter, veuillez enregistrer à mon nom les ordres d'achat ci-contre jusqu'aux montants des enchères indiquées. Ces ordres d'achat seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des autres enchères portées lors de la vente.

Je m'engage à régler à Sotheby's, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat aux taux indiqués dans la section Conditions Générales de Vente, la TVA au taux en vigueur étant en sus.

Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un Relevé d'Identité Bancaire, une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) ou un extrait d'immatriculation au R.C.S.

Les lots sont vendus par application des Conditions de Vente imprimées au catalogue. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin d'examiner les lots soigneusement. A défaut, les enchérisseurs peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état physique des lots concernés. Aucune réclamation quelconque à cet égard ne sera admise après l'adjudication.

NUMÉRO DE COMPTE SOTHEBY'S:

NOM (ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE) PRÉNOM

DOMICILE

ADRESSE DE FACTURATION

ADRESSE DE LIVRAISON (SI DIFFÉRENTE DE L'ADDRESSE DE FACTURATION)

ADRESSE E-MAIL

NO. DE TÉLÉPHONE NO. DE TÉLÉCOPIE

NO. TVA

SIGNATURE DATE

ACCEPTEZ-VOUS DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR E-MAIL OUI ☐ NON ☐
NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS INFORMER DE NOS ÉVÉNEMENTS ET VENTES FUTURES, SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ÊTRE IMPORTUNÉ PAR NOS COURRIERS, VEUILLEZ NOUS LE SIGNALER EN COCHANT CETTE CASE ☐

Nº. DE LOT	TITRE OU DESCRIPTION	ENCHÈRE EN € (hors frais de vente et hors TVA)
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

AVIS AUX ENCHÉRISSEURS

Les ordres d'achat une fois enregistrés dans les livres, les enchères seront portées pour votre compte lors de la vente et vous serez avisé des résultats obtenus. Ce service est gratuit.

Les lots sont achetés au prix d'adjudication le plus bas possible dans la limite du montant des enchères indiquées par le donneur d'ordres et en fonction des autres enchères portées par ou pour des tiers. Les ordres d'achat enregistrés par téléphone sont acceptés aux risques des donneurs d'ordres et doivent être confirmés préalablement au moins 24 heures avant la vente par lettre ou télécopie.

Pour transmettre vos ordres d'achat, veuillez utiliser de préférence le formulaire d'ordre d'achat figurant au verso et vous assurer que les numéros de lots et les descriptions de ceux-ci correspondent aux biens que vous souhaitez acquérir.

N'oubliez pas de mentionner le numéro de référence de la vente si vous n'utilisez pas le formulaire d'ordre d'achat.

Vous avez intérêt à passer vos ordres d'achat le plus tôt possible, car la première enchère enregistrée pour un lot a priorité sur toutes les autres enchères d'un montant égal.

Les ordres d'achat sans indication de montant ne sont pas acceptés.

Les enchères alternées peuvent être acceptées à condition de mentionner « ou » entre chaque numéro de lot.

Les lots sont vendus par application de la loi française et des Conditions de Vente imprimées au catalogue. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin de les examiner soigneusement. A défaut, les enchérisseurs peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état physique des lots concernés. Aucune réclamation quelconque à cet égard ne sera admise après l'adjudication.

En cas d'adjudication de lots à votre profit, vous recevrez une facture détaillant vos achats et vous donnant des informations pour le paiement de ceux-ci.

Nous attirons votre attention sur les Conditions de Vente et sur les informations importantes destinées aux acheteurs contenues dans le catalogue et sur les modalités de paiement de vos achats et de retrait de ceux-ci.

Si vous souhaitez expédier un ou plusieurs lots vers un autre pays de l'Union européenne ou en dehors de celle-ci, certaines formalités variant selon la valeur, l'âge ou la nature des lots peuvent être nécessaires, sous peine de poursuites pénales.

L'acheteur est responsable de l'obtention de toute licence nécessaire à l'exportation ou l'importation des lots, y compris de l'obtention d'une licence CITES si celle-ci s'avérait nécessaire.

Veuillez contacter Brigitte Lequeux pour toute information:
Tél. 00 33 (0)1 53 05 53 13
Fax 00 33 (0)1 53 05 52 09

Conformément à la loi << Informatique et libertés >> du 6 juillet 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations, veuillez nous contacter au 00 33 (0)1 53 05 53 05.

ABSENTEE BID FORM

SALE
African, Oceanic and American Art - Various Collections

DATE
23 June 2006

REF.
PF6005 "HOPI"

SOTHEBY'S FRANCE SA
76, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Please return to Colette Lenay
Tél. 00 33 (0)1 53 05 53 34
Fax 00 33 (0)1 53 05 52 93/52 94

Subject to your Conditions of Sale which I have read and accept, please bid on my behalf for the following lot(s) up to the hammer price(s) mentioned on this form. These bids are to be executed as cheaply as is permitted by other bids. If any bid is successful, I agree to pay, in addition to the hammer price, a buyer's premium and VAT if applicable at the rates stated in the section Conditions of Sale, of this catalogue.

Please attach to the absentee bid form a bank statement, a copy of a form of identification (identity card, passport ...) or a certified copy of your registration in the register of companies.

Lots are sold in accordance with the Conditions of Sale printed in the catalogue. Prospective buyers are encouraged to attend the public presale viewing to carefully inspect the lots. Prospective buyers may contact the experts at the sale in order to obtain information on the condition of the lots. No claim regarding the condition of the lots will be admissible after the sale.

SOTHEBY'S ACCOUNT NUMBER:

NAME (PLEASE PRINT OR TYPE) FIRST NAME

ADDRESS

ADDRESS FOR INVOICING

DELIVERY ADDRESS (IF DIFFERENT FROM INVOICING ADDRESS)

E-MAIL ADDRESS

TELEPHONE FAX

VAT NO.

SIGNATURE DATE

MAY WE USE YOUR E-MAIL ADDRESS FOR CORRESPONDENCE/MARKETING? YES ☐ NO ☐
WE WOULD LIKE TO CONTACT YOU WITH DETAILS OF FUTURE EVENTS. IF YOU DO NOT WISH US TO DO SO, PLEASE INDICATE BY TICKING THIS BOX ☐

LOT NUMBER	TITLE/DESCRIPTION	HAMMER PRICE IN € (excluding buyer's premium and VAT)
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

GUIDE FOR ABSENTEE BIDDERS

Once the absentee bid forms have been registered, bids shall be placed on your behalf and you will be informed of the results. This is a free service.

Lots will be bought at the lowest price but for no more than the top amount indicated by the absentee bidder and taking into account other bids placed on the lot. Absentee bids placed by telephone are accepted at the risk of the absentee bidder and must be confirmed at least 24 hours prior to the sale by letter or fax.

Please use this absentee bid form for leaving absentee bids. Please ensure that the lot numbers and the lot descriptions correspond to the lots you wish to buy.

Please remember to indicate the sale reference if you do not use this absentee bid form.

Please place your bids as early as possible. In the event of identical bids, the earliest received will take precedence.

"Buy" or unlimited bids will not be accepted.

Alternative bids can be placed by using the word "or" between lot numbers.

Lots are sold in accordance with French law and the Conditions of Sale printed in the catalogue. Prospective buyers are advised to attend the public presale exhibition in order to carefully inspect the lots. Prospective buyers may contact the experts at the sale in order to obtain information on the condition of the lots. No claim regarding the condition of the lots will be admissible after the auction.

If any lot is sold to you, you will be sent an invoice listing the lot and providing you with information regarding payment.

Please read the Conditions of Sale and the Guide for Buying in the sale catalogue, including the information regarding payment and collection.

If you wish to ship one or more lots to another Member State of the European Union or to a country outside the European Union, you must comply with export requirements which depend upon the value, the age or the nature of the lots. Non-compliance is a criminal offence.

The buyer is responsible for obtaining any necessary licence to export or import lots including any CITES licence if required.

Please contact Brigitte Lequeux for further information:
tel 00 33 (0)1 53 05 53 13
fax 00 33 (0)1 53 05 52 09

In compliance with law on "Data Protection" of 6th July 1978, you are entitled to access and modify any personal information. You can prevent the use of your personal information at any time by notifying Sotheby's on 00 33 (0)1 53 05 53 05.

Photographes
Nicolas Dubois
West Image

Imprimé en Belgique
par l'imprimerie
Snoeck-Ducaju

7/03 Paris.Eng.AB

ART OF AFRICA, OCEANIAN AND THE AMERICAS, VARIOUS OWNERS

June 23, 2006 — Sale Number PF6005

Sale Total **(Including Buyer's Premium)**
7,531,984 EUR

1.00 EUR = 1.26 USD
= 0.69 GBP
= 1.56 CHF
= 145.83 JPY
= 9.77 HKD
= 1.41 CAD

AUCTION RESULTS

The following lots were sold at the prices stated. Lot numbers which are omitted represent items which were withdrawn, passed, or unsold as of the publication of this list. **Prices include the Buyer's Premium.** They do not reflect any Value Added Tax (VAT) or (Australian) Goods and Services Tax (GST). Paris sales: Vente dirigée par Alain Renner. Agrément n°2001-002 du 25 octobre 2001.

PUBLICATION DATE: June 23, 2006

LOT	EUR	LOT	EUR	LOT	EUR	LOT	EUR	LOT	EUR
58	14,400	**86**	3,360	**110**	336,800	**134**	156,000	**159**	8,400
59	3,360	**87**	3,360	**111**	52,800	**135**	16,800	**160**	16,800
60	42,000	**88**	11,400	**112**	258,400	**136**	4,560	**161**	12,000
62	8,400	**89**	26,400	**113**	7,800	**137**	10,800	**162**	1,920
63	33,600	**90**	314,400	**114**	13,200	**138**	15,600	**163**	780
64	43,200	**91**	258,400	**115**	38,400	**139**	45,600	**164**	960
65	19,200	**92**	52,800	**116**	10,800	**141**	3,000	**165**	540
66	10,800	**94**	21,600	**117**	33,600	**143**	3,600	**166**	840
67	48,000	**95**	1,132,000	**118**	156,000	**144**	21,600	**167**	840
68	66,000	**96**	975,200	**119**	156,000	**145**	7,800	**168**	300
71	4,200	**97**	6,600	**121**	31,200	**146**	6,600	**169**	120
73	4,800	**98**	3,000	**122**	964,000	**147**	5,400	**170**	960
74	21,600	**100**	13,200	**123**	11,400	**148**	5,760	**171**	420
75	269,600	**101**	16,800	**124**	84,000	**149**	11,400	**172**	420
76	7,800	**102**	28,800	**125**	325,600	**150**	6,600	**173**	540
77	12,000	**103**	21,600	**126**	32,400	**151**	30,000	**174**	960
79	30,000	**104**	15,600	**128**	144,000	**152**	3,840	**175**	1,140
80	9,600	**105**	11,400	**129**	54,000	**154**	3,600	**176**	660
82	1,560	**106**	19,200	**130**	86,400	**155**	9,600	**177**	420
83	1,560	**107**	9,000	**131**	572,000	**156**	9,000	**178**	180
84	6,600	**108**	14,400	**132**	26,400	**157**	5,040	**179**	480
85	30,000	**109**	18,000	**133**	19,200	**158**	16,800	**180**	660

ART OF AFRICA, OCEANIAN AND THE AMERICAS, VARIOUS OWNERS

UCTION RESULTS
ntinued)

June 23, 2006

Sale Number PF6005

LOT	EUR	LOT	EUR	LOT	EUR	LOT	EUR	LOT	EUR
181	600								
182	180								
183	540								
184	480								
186	120								
187	84								
188	180								
189	540								
190	720								

SOTHEBY'S EUROPE

European Chairman's Office

Henry Wyndham
Chairman

Lord Poltimore
Chairman, UK

Princess de Beauvau Craon
Deputy Chairman

Melanie Clore
Deputy Chairman

Tobias Meyer
Deputy Chairman

The Hon James Stourton
Deputy Chairman

Mario Tavella
Deputy Chairman

Alex Bell
Claudia Dwek
George Gordon
Philip Hook
Helena Newman
Heinrich Graf v. Spreti
Serena Sutcliffe, M.W.
Hubert d'Ursel
Cheyenne Westphal
Philipp von Württemberg

Robin Woodhead
Chief Executive

George Bailey
Managing Director

Chairman's Office

Henry Wyndham
Lord Poltimore
The Hon James Stourton
Lord Dalmeny
Patricia Wong

Peter Blond
Henry Bowring
The Duke of Devonshire
Sir Nicholas Henderson
G.C.M.G., K.C.V.O.
The Hon Simon Howard
William Lucy
David Moore-Gwyn
The Duke of Norfolk
Alexander Russell

Senior Directors

Marc Auclert
Oliver Barker
David Bennett
Adrian Biddell
Michael Bing
Lucinda Blythe
Guenther Boehmisch
Monique Brehier
Nina Buhne
Arabella Chandos
Richard Charlton-Jones
Tom Christopherson
Jackie Coulter
Neil Davey
Jeremy Durack
Iain Fleming
Grant Ford
Roger Griffiths
Henry House
Nicolas Joly
Andrea Jungmann
Alexander Kader
Caroline Lang
Marcus Linell
Clive Lord
Filippo Lotti
William Lucy
Patrick van Maris
Daniela Mascetti
Jonathan Massey
Hélène Marie Montgomery
David Moore-Gwyn
Stephen Mould
Rena Neville
Ursula Niggemann
Eveline van Oirschot
Pascale Pavageau
Claude Piening
Lord Poltimore
Paul Quarrie
Alain Renner
Alexandra Rhodes
Dr. Stephen Roe
Charles Rolandi
Cristiana Romalli
Gregory Rubinstein
Laura Russo
Rivka Saker
Peter Selley
Antonia Serra
Simon Shaw
Lucian Simmons
Dr. Claudia Steinfels
Andrew Strauss
Sara Webb
Henry Wemyss
Patricia Wong

SOTHEBY'S HOLDINGS, INC.

Board of Directors

Michael I. Sovern
Chairman

The Duke of Devonshire
Deputy Chairman

William F. Ruprecht
President and Chief Executive Officer

Robin Woodhead
Executive Vice President and Chief Executive, Europe and Asia

The Viscount Blakenham
Steven B. Dodge
Jeffrey H. Miro
Allen Questrom
Donald M. Stewart
Robert S. Taubman

Advisory Board, Sotheby's Holdings, Inc.

Ambassador Walter J.P. Curley
Chairman

Alexis Gregory
Deputy Chairman

Dr. Alice Y. T. Cheng
Henry Cornell
Michel A. David-Weill
Ulla Dreyfus-Best
Charles de Gunzburg
Lodewijk J.R. de Vink
Tom Ford
Ann Getty
Pansy Ho
Prince Amyn Aga Khan
Alexander M. Laughlin
John L. Marion
Carlo Perrone
Carroll Petrie
Carol Price
Donna Patrizia Memmo dei Principi Ruspoli
Rolf Sachs
The Hon. Hilary Weston, C.M., O.Ont.

4/06 Paris.IBC

Sotheby's

EST. 1744

76, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ 75008 PARIS WWW.SOTHEBYS.COM